

L'ACTION NATIONALE

Volume LII, Numéros 7-8

— MARS-AVRIL 1963 —

\$1.50

*50 années
de
nationalisme
positif*

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

Directeur : FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

Comité de rédaction : DOMINIQUE BEAUDIN - PATRICK ALLEN
- ARCHÉLAS ROY - JEAN GENEST

Rédaction et administration : Casier Postal 189, Station N, Montréal

Abonnements : \$5.00 par année. De soutien : \$10.00

Les articles de la revue sont répertoriés dans le Canadian Index, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, et dans la revue CULTURE.

TABLE DES MATIÈRES

Editorial — Cinquante ans d'action intellectuelle	641
Les origines :	
De la Ligue des droits du français à L'Action française	647
Le germe : les articles du P. Archambault au Devoir	660
Les présidents et les secrétaires de la Ligue	667
Les directeurs de la Ligue	669
Les directeurs de la revue	673
Les collaborateurs de la revue	675
Lignes de force	685
Le premier éditorial : Vers la supériorité par <i>Edouard Montpetit</i>	691
Le deuxième éditorial : Une action intellectuelle par <i>l'abbé Lionel Groulx</i>	697
L'article-programme de la direction Lionel Groulx :	
Notre doctrine	701
Mots d'ordre de L'Action française	709
Le premier éditorial de L'Action nationale	717
Mots d'ordre de L'Action nationale	720
L'article liminaire de la direction Guy Frégault	753
L'article liminaire de la deuxième direction André Laurendeau	763
Les enquêtes	813
Les sujets traités dans la revue	859
Les manifestes, mémoires, déclarations publiques de la Ligue	877
Les propositions politiques faites dans la revue	891
Les éditions	901

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Lucien Viau et associés

Comptables Agréés

CHAS. DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.



210 ouest, boul Crémazie

DU. 8-9251

(ÉDIFICE GRANGER FRÈRES)

LA CIE F.-X. DROLET

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier Mécanique — Forge — Fonderie

Modelage — Soudure

Matériaux d'aqueduc et Bornes-Fontaines



245, rue du Pont

Québec

LES AMIS DE LA REVUE

R. GARON
CL. 9-9839

G. VEZINA
RA. 2-8534

GARON & VÉZINA

Latte métallique

7710, boul. Prévost
Ville d'Anjou, Qué.

Dr Yvon Cloutier

Chirurgien-dentiste

3253 est, rue Beaubien

Bur. : RA. 2-2678

BERNARD BENOÎT

*Linoleum, Stores Vénitiens, Stores
de Toile, Rideaux, Draperies*

11857 est, rue Notre-Dame
Pte-aux-Trembles — Ml. 5-5159

AIMÉ GALARNEAU & Cie

Comptables Agréés

237 ouest, boul. Saint-Joseph
Montréal — CR. 4-2534*

BOURBONNAIS & PÉPIN

QUINCAILLERIE EN GROS

1575 est, rue Laurier, Montréal
LA. 6-4995

WE. 2-4955

ROLLAND GIROUX

BRÔLEURS À L'HUILE

2031, rue Saint-Antoine
Montréal

PAUL COULOMBE INC.

Chauffage à l'huile et au gaz

Air chaud — eau chaude

3338, rue Bélair, Montréal 38
RA. 2-8741-8246

G.-E. HOUDE, président

MONTREAL OXYGEN INC.

4890, 5e avenue - Rosemont
LA. 4-6957

ADRIEN COURVILLE

(Courville & Fils)

Manufacturier de fourrure en gros

418, rue St-Sulpice, Montréal
AV. 8-7474

Place libre pour

un ami

\$25.00 pour l'année

DENIS, Arcadius

AVOCAT

86 nord, rue Wellington

Sherbrooke, Qué. - Tél. 2-4793

ANDRÉ LA RUE, C.C.S.

Courtier en assurances

3450 est, rue Jean-Talon
Montréal 38 — RA. 2-1627

DORAIS, Jean-Louis

AVOCAT

57 ouest, rue St-Jacques
VI. 5-1336

LAVIGNE, C.E.

Courtier d'assurances

3750, rue Lacombe
RE. 9-1748

ÉTABLI EN 1870

WILSON FRÈRES ENRG.

Charlebois Frères, Props.

BOIS - CHARBON

HUILE À CHAUFFAGE

2537 est, rue Notre-Dame
Montréal

Maison H. ROY Ltée

ÉTABLIE EN 1898

Imprimerie

marcel perrier, président

Faire-part — Commercial

1419, rue St-Hubert, Montréal
VI. 9-2448

LA CIE ACADIA ENRG.

ENTRETIEN DE BUREAUX
LAVAGE DE VITRES, ETC.

2125, rue Masson
• Montréal LA. 2-0751

MANOIR SAINT-CASTIN

Lac Beauport
• Québec

MAXIME Ltée

4140, rue St-Denis, Montréal 18
NETTOYEURS VI. 4-1158
• VI. 4-3619

CR. 1-6093

ERNEST PALANGE, O.D.
OPTOMETRISTE

• 441 est, rue Bélanger, Montréal

PHARMACIE MICHON

1361 est, rue Mont-Royal, Montréal
LA. 1-3659

• Roland Michon, Pharmacien

 **POMPONNETTE INC.**
J. BRASSARD, prés.

256 est, rue Ste-Catherine, Mtl

ROBILLARD, Michel
NOTAIRE

• 934 est, rue Ste-Catherine
849-9663

ÉMILIE ROCHETTE & FILS

Les spécialistes du tapis à Québec

• Téléphone 2-5235
352, rue St-Vallier, Québec

LABONTÉ, LANDES, GROULX et LABONTÉ

Notaires

• 3677, rue Adam
Montréal
LA. 6-5517

Mario Du Mesnil AVOCAT

4 est, rue Notre-Dame, Montréal
UN. 6-6913

• 482, rue Victoria, Saint-Lambert
OR. 1-9295

SÉGUIN, Paul-Émile
NOTAIRE

• 6726, rue St-Hubert
CR. 1-8739

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

• des Trois-Rivières

Avez-vous un ami
qui aimerait s'inscrire
• dans la liste de nos amis ?

Toitures Permanentes Enrg.

Couvertures en gravois - Ferblanterie

• **RA. 2-9121
2525-A est, rue Jean-Talon

THERRIEN, F.-E., avocat

• Ch. 400
33 ouest, rue St-Jacques, Mtl
VI. 2-9768

WE. 5-6316

J.-M. Valade
Président

Parisian Laundry Co. Inc.

Buanderie et nettoyage
de qualité supérieure

• 3550, rue St-Antoine
Montréal

CR. 4-3503

GÉRARD LEBEAU

Rembourseur d'autos, housses,
vitres, capotes d'autos

*Le plus grand atelier
du genre au Canada*

• 5940, rue Papineau
Montréal
Succ. 6270 Upper Lachine

LE PLACEMENT EN ACTIONS

L'action n'est pas une créance comme l'obligation, mais un **titre de propriété**, une part dans l'actif d'une entreprise.

Aucun remboursement à escompter donc, sauf en cas de liquidation. Pour retrouver son argent, il faut vendre, comme on vend sa maison.

Pas de coupons d'intérêt. L'action rapporte des **dividendes**, part des profits qu'on ne saurait distribuer que s'il y en a. Aucune garantie de revenu donc, ni de valeur à la revente.

Lié à la mauvaise fortune de l'entreprise, l'actionnaire participe cependant à ses bonnes fortunes. Ses dividendes sont illimités, et l'action prend de la valeur avec la propriété qu'elle représente.

Le placement en actions est l'un des plus difficiles. C'est aussi l'un des plus prometteurs. Pour y réussir, il faut l'aide de spécialistes.

Consultez notre représentant. Et voyez les annonces des mois prochains et précédents pour d'autres renseignements sur le placement.

 **LES PLACEMENTS
COLLECTIFS INC.**

vous aident à mieux investir!

BUREAUX À: MONTRÉAL, QUÉBEC, ST-HYACINTHE,
ST-JÉRÔME, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES.

L'ACTION NATIONALE

Volume LII Numéros 7-8

Mars-Avril 1963

ÉDITORIAL

Cinquante ans d'action intellectuelle

Le véritable créateur de *L'Action nationale*, le chanoine Lionel Groulx, avait écrit, au départ du mouvement, qu'il s'agissait d'une action intellectuelle. Le meilleur moyen de célébrer un cinquantenaire, en pareille occurrence, n'est-il pas l'inventaire de l'oeuvre intellectuelle accomplie ? Ce l'est parce que la mémoire humaine est oublieuse : une oeuvre comme la nôtre tend à être arbitrairement jugée, par les contemporains, en fonction des deux ou trois derniers numéros de revue qu'elle vient de publier. Ce l'est parce que ceux-là mêmes qui ont collaboré à l'oeuvre, oublient ce qu'ils ont fait : sous le coup des attaques, ils en viennent parfois à concéder trop aisément des fautes qu'ils n'ont pas toujours commises. Ce l'est, pour faire le point, à un moment donné ; vérifier la continuité de l'action, les écarts par rapport aux principes et objectifs du départ, les raisons de ces écarts et leur justification ou la nécessité d'une rectification selon le cas. Ce l'est davantage quand un mouvement a été l'objet d'aussi violentes attaques que le nôtre en ces dernières années ; les générations nouvelles ont alors besoin d'être replacées devant le véritable travail accompli, pour pouvoir le juger à sa valeur et non selon la vue déformée qu'en ont donnée les adversaires.

C'est pour toutes ces raisons que l'idée du présent numéro spécial a pris racine dans l'esprit du directeur actuel de la revue. D'aucuns craignaient que ce fût vanité, même parmi les traditionalistes. Tout en donnant raison, par le fond aux anciens, ils se demandaient si tout cet effort, valable en son temps et base solide de nos positions actuelles, n'est tout de même pas dépassé par l'événement. Un tel numéro n'aurait-il pas, en définitive, qu'une valeur historique ? Les conséquences

pratiques n'en seraient-elles pas de réalimenter inopportunément les thèses des adversaires ? Dans les perspectives du « dépassé par l'événement » seulement, ce serait un risque justifié. À l'heure actuelle, le simple fait de restituer, dans leurs véritables perspectives du temps, les idées des nationalistes dits traditionnels, déformées comme à plaisir, mais trop souvent par l'ignorance de gens qui n'auraient pas dû ignorer, c'est déjà les restaurer aux yeux d'une jeunesse justement inquiète, inquisitive et si mal informée. On lui a dit que tout ce qui est venu avant la génération des trente à quarante ans actuels se composait d'imbéciles, d'intelligences aveuglées par le passé ou par des principes dépassés, dont il n'y a par suite rien à tirer. Au moment où elle prend conscience que cette dernière génération a été beaucoup plus apte à démolir qu'elle ne l'a été à proposer de véritables politiques constructives, c'est lui redonner de l'espoir que de lui montrer la supercherie de ceux qui n'ont su, à l'égard de leurs devanciers, que pratiquer l'anachronisme. Mais le soussigné était convaincu de trouver davantage.

Cette revue générale de l'action du mouvement nationaliste, et notamment de **L'Action nationale**, il l'avait en tête depuis ses critiques méthodologiques de la thèse formulée par Pierre-Elliott Trudeau dans la **Grève de l'Amiante**. (**L'Action nationale**, septembre 1957 à janvier 1958, et mai-juin et septembre-octobre 1958). Cette série se terminait justement en annonçant une autre série d'études qui, après l'analyse des méthodes, devait confronter les conclusions avec les faits. À cause de l'énormité du travail qu'exigeait cette mise au point, (nécessité de revoir la collection complète de l'Action française-nationale, des Semaines sociales, etc.,) et des nombreuses sollicitations que nous imposent les exigences actuelles du milieu, cela ne fut jamais fait. Le présent anniversaire fournissait une occasion de s'y contraindre dans le cas particulier de notre mouvement.

C'est avec confiance que le travail fut entrepris. Une participation suffisamment prolongée au mouvement (depuis 1938), le contact intime dès ce moment-là avec les fondateurs, encore alors membres de la Ligue pour la plupart, constituait une expérience suffisante pour que le soussigné sût un peu d'avance ce qu'il allait trouver, du moins à peu près. Car il restait tout

de même à voir, dans les détails — et surtout pour la période qu'il ne connaissait que par ouï-dire ou référence occasionnelle aux anciennes revues — (1917-1938) — jusqu'à quel point les accusations de Trudeau, à défaut d'être vraies, pouvaient avoir de substance.

Au départ, surtout en fonction d'un numéro spécial pour un cinquantenaire, l'intention était donc surtout documentaire, quitte à tirer partie ensuite de la documentation. Or, on le verra, le numéro a progressivement tourné vers un ton polémique. Et cela parce qu'au fur et à mesure que le travail avançait, c'est un sentiment de révolte qui grandissait devant l'injustice criante commise contre tous ces hommes, devant la déformation odieuse qui a été faite de leur vraie pensée, eux qui ont vraiment fondé la pensée politique chez nous, qui l'ont fait d'une façon si actuelle que la majeure partie de ce qu'ils ont écrit reste entièrement valable quant au fond et applicable quant aux politiques. La preuve en est qu'on y revient et qu'on est en train de l'appliquer comme cela ne manquera pas de ressortir des documents eux-mêmes, mais sans leur en donner le juste crédit qui leur revient.

En définitive, ce qui ressort de l'ensemble, c'est que les esprits étroits, dogmatiques et sectaires ne sont pas ceux que l'on a proclamés tels. Au contraire, l'équipe de **L'Action** française-nationale aborde les problèmes, tous les problèmes, avec une remarquable largeur de vue. Elle les discute vraiment sur le ton dégagé de la véritable spéculation intellectuelle. Certes, elle a ses principes auxquels elle tient, mais on la verra tout le long de son périple, travailler à réveiller le milieu, à mettre du ferment dans la pâte, aborder toutes les questions avec une grande liberté de vues, se tenir proche des réalités pour y incarner vraiment ses principes, s'ouvrir aux influences extérieures mais avec le sens critique bien français qui permet d'en retenir ce qui est assimilable, bon pour nous, et de rejeter ce qui ne saurait nous convenir. Un remarquable travail, par une remarquable équipe, dont il y a lieu d'être fiers, d'être honorés, de se trouver être aujourd'hui les continuateurs. Dont tout peuple aurait lieu de se glorifier !

En définitive, ce qu'on leur reproche se ramène uniquement à n'avoir pas accepté de s'aliéner dans un socialisme

doctrinaire et de ne pas avoir vu nos problèmes selon les lunettes à prioristes de l'interprétation de tous les faits par la lutte des classes et le cléricanisme. C'est assez mince.

Ce numéro spécial vient donc à son heure, car il apporte les preuves documentaires qui manquaient. Il les apporte au moment où la jeunesse cherche à renouer avec la tradition et a besoin d'un document qui lui permettra de mieux juger. Ce numéro reproduit assez de textes, et donne suffisamment d'analyses pour dégager le sens et la portée de l'oeuvre intellectuelle et politique de **L'Action nationale**. Il constituera pour la jeunesse comme une sorte de vade mecum grâce auquel pourra se rétablir la continuité brisée entre la tradition et le progrès. Grâce à cet outil, les jeunes verront qu'ils disposent d'une doctrine d'ensemble à reprendre, à pétrir, à adapter aux besoins de l'heure. Une doctrine d'ensemble conçue et faite pour nous, selon ce que nous sommes. Et une telle tradition, contrairement à ce qu'a essayé de nous faire croire toute une école, ce n'est pas un carcan; c'est un point d'appui nécessaire sans lequel les efforts du présent risquent d'être vains ou néfastes, destructeurs; c'est un esprit réaliste, puisque étant l'émanation de plusieurs siècles de vie, grâce auquel les réalisations de demain ont des chances maximums de se révéler productrices parce qu'adaptées au sol dans lequel elles sont plantées.

Et s'ils veulent des exemples de la façon dont on peut se servir de la tradition pour l'adapter, les jeunes n'auront qu'à relire **L'Action française** et **L'Action nationale**. Ils verront comment des traditionalistes peuvent savoir ne pas être des conformistes et devenir créateurs. Ils comprendront du même coup pourquoi les petits révolutionnaires d'hier se sont vus forcés de revenir dans la course nationaliste : l'anticonformisme n'a pas de valeur constructive s'il ne sait pas s'incarner dans un ordre existant. C'est le double message qui suinte à travers toutes les pages de **L'Action française** et de **L'Action nationale**. C'est le message de toute une génération d'hommes qui ont constitué notre première génération de penseurs un peu cohérents et conséquents. Nous leur devons un hommage, un monument; non pas le coup de pied de l'âne que certains ont voulu leur donner bien en vain !

Le directeur

LES ORIGINES

De la Ligue des droits du français à L'Action française

par *Joseph Papin-Archambault, s.j.*

Le texte qui suit est une combinaison, quasi par simple juxtaposition, de trois textes publiés respectivement dans L'Action française de janvier 1921, mai 1921 et décembre 1926. C'est le fondateur du mouvement qui en raconte lui-même les origines et les premières évolutions. Ce texte lui-même en dit long sur la situation d'atterrement où en était le français à Montréal en cette année 1913; et par le fait même, mesure toute l'importance qu'a eue, pour le développement de la vie française du Québec, le nouveau mouvement, dont les horizons devaient d'ailleurs vite s'élargir à la dimension d'un nationalisme authentique et intégral.

La Ligue des Droits du français — ce fut le premier nom de notre groupement — est née, pourrait-on dire, d'une série d'articles parus dans le Devoir, de mars 1912 à juin 1913. Écrits au hasard des faits observés, le premier sans prévision du second, et le second sans prévision du troisième, mais se rattachant tous au même objet: amener les nôtres à redonner à la langue française, dans les différents domaines où s'exerçait leur activité, sa place normale, ces articles déterminèrent plusieurs initiatives intéressantes et me valurent surtout une abondante correspondance. Mes rares loisirs en furent vite débordés. Ajoutez à cela qu'un bon nombre de lettres signalaient des cas où la langue française était bafouée et sollicitaient une intervention personnelle.

L'idée me vint alors d'un secrétariat qui concentrerait ces observations et ces plaintes, les examinerait, puis ferait ensuite, non plus au nom d'un homme seulement, mais d'un groupe, les réclamations nécessaires. Je m'ouvris de ce projet à deux amis profondément dévoués à la langue française, le docteur Joseph Gauvreau et Omer Héroux. Il leur plut. Héroux suggéra que l'oeuvre s'appelât ligue plutôt que secrétariat. Cela donnerait plus de poids aux interventions. Nous tombâmes d'accord sur ce point comme sur les autres. Bref une réunion pro-

chaîne fut décidée où chacun amènerait un compagnon. Les six constitueraient le groupe fondateur. On y étudierait les statuts de la ligue et la campagne immédiate à entreprendre.

La réunion eut lieu au jour fixé. Héroux, suivant sa modestie habituelle, s'effaça — nous devons heureusement le ressaisir plus tard — mais il nous envoya deux amis au lieu d'un. C'était le 11 mars 1913, un mardi, à 4 heures du soir, dans le bureau du docteur Gauvreau. Outre celui-ci se trouvaient présents: MM. A.-G. Casault, Henri Auger, Léon Lorrain, Anatole Vanier et l'auteur de ces lignes. Les délibérations furent brèves et cordiales. Un même esprit nous animait. Certes aucun de nous ne prévoyait alors les développements qu'allait prendre cette humble initiative. Mais tous, il me semble, avaient conscience de faire oeuvre utile, de servir fidèlement leur langue et leur nationalité. Nous adoptâmes les règlements suivants préparés à l'avance:

Article I. — Il est formé entre les personnes qui adhèrent aux présents statuts une Association appelée LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS. Elle a son siège social à Montréal.

Article II. — La LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS a pour but de rendre à la langue française, dans les différents domaines où s'exerce l'activité des Canadiens français, et particulièrement dans le commerce et l'industrie, la place à laquelle elle a droit.

Article III. — Ses moyens d'action sont notamment: les conférences, les tracts, l'établissement de listes blanches où seront inscrits gratuitement les noms des industriels et des marchands qui reconnaissent et respectent les droits du français, un service de rédaction et de traduction d'annonces et de catalogues, des démarches officielles dans l'intérêt de la langue, etc., etc.

(L'article IV énumère les différentes catégories de membres: adhérents, coopérateurs et fondateurs.)

Article V. — Les obligations imposées par la Ligue à ses membres sont les suivantes:

- 1) Suivant le double voeu adopté par le Premier Congrès du Parler français au Canada:
 - a) Se servir généralement de la langue française dans ses relations d'affaires et de commerce, même avec les maisons anglaises.
 - b) Encourager de préférence les maisons de commerce et l'industrie où l'on reconnaît et respecte les droits de cette langue.

- 2) Travailler, dans le milieu où l'on vit, à faire disparaître les usages contraires ou nuisibles aux droits de la langue française.
- 3) Collaborer à l'action générale de la Ligue, par exemple : suivre ses directives, lui signaler des cas dont elle devrait s'occuper, etc.

Article VI. — La Ligue est dirigée par un comité de six membres. Il se renouvelle par tiers tous les deux ans. Le comité présente alors lui-même aux suffrages des membres de la Ligue quatre candidats dont les deux officiers sortant de charge.

Il nous fallait un secrétaire, cheville ouvrière de l'oeuvre. Notre choix n'hésita pas. Il se porta sur le plus ardent du groupe, le plus en vue aussi par sa position sociale, le docteur Gauvreau. Son acceptation d'ailleurs, pressentie à l'avance, avait été posée comme condition essentielle de la fondation de la ligue.

Nous nous séparâmes sur de sérieux motifs d'espoir. Disons-le aussitôt. Aucune autre réunion ne devait nous rassembler tous les six. Dès la troisième séance même, nous n'étions plus que quatre. Ainsi le voulurent d'impérieuses circonstances. Mais qu'importe le nombre, quand les âmes sont vaillantes et unies, et qu'elles portent en elles une foi profonde dans la bonté d'une cause, dans les méthodes à son service, dans la certitude de son triomphe ultime.

Le premier acte de la Ligue fut la publication d'un manifeste. Adressé aux principaux journaux, répandu sous forme de tract à plusieurs milliers d'exemplaires, il indiquait sa raison d'être et ses moyens d'action.

« Le mouvement que nous entreprenons, y lisons-nous, n'est nullement un mouvement de provocation, une déclaration de guerre. Notre langue a des droits : droits naturels, droits constitutionnels. Nous voudrions qu'ils ne restent pas lettre morte, nous voudrions surtout que nos compatriotes soient les premiers à les respecter. Et comme leur abandon provient le plus souvent du laisser-aller, de l'insouciance, de l'inertie, c'est à ces plaies que la Ligue va d'abord s'attaquer ».

Puis un peu plus loin :

« Une initiative nous a paru s'imposer. C'est l'établissement d'un bureau français de publicité. Il est déjà en partie organisé. Deux écrivains de talent, possédant à fond les

langues française et anglaise, sont à notre disposition. Ils reviseront, traduiront, rédigeront, moyennant une rétribution raisonnable tout travail qu'on voudra bien leur confier: annonces, catalogues, prospectus, etc. »

Ce bureau fonctionna sur-le-champ. Anglais comme Canadiens français y eurent recours. Il satisfit les uns et les autres. Une exposition de catalogues et de calendriers français que nous organisâmes à Montréal contribua à accroître sa clientèle. Elle eut aussi le bon effet d'offrir une démonstration vivante de notre thèse et de convertir plusieurs incrédules à l'annonce française. Quelques mois plus tard nous pouvions publier une liste de vingt maisons montréalaises imprimant des calendriers français.

Notre manifeste parlait de prochaines publications. Dès le mois de juin paraissait sous le titre: *La langue française au Canada. Faits et réflexions*, une brochure d'une centaine de pages, préfacée par le docteur Gauvreau et contenant la série d'articles publiés dans le *Devoir*. Vinrent ensuite de mois en mois nos listes d'expressions techniques. Préparées par un groupe de professeurs, classées par catégories de métiers, imprimées sur des feuilles volantes, elles constituent une de nos plus utiles initiatives. Plusieurs maisons d'éducation en profitèrent.

Pour absorbantes que fussent ces tâches, elles n'acaparaient pas cependant l'activité principale de la Ligue. Les interventions auprès des gouvernements, des municipalités, des industries, des maisons de commerce, des simples particuliers, avaient le premier pas. Seul notre dévoué secrétaire connut exactement — car il en porta alors presque tout le poids — le nombre élevé de lettres, d'appels téléphoniques, de démarches personnelles que s'imposa la Ligue en faveur de notre langue.

Ces efforts ne furent pas vains. L'immensité de la tâche à accomplir a pu donner le change à des observateurs superficiels. Mais si l'on veut considérer attentivement les faits, on constatera qu'il s'est produit une transformation radicale dans plusieurs industries, et ailleurs de nombreuses améliorations partielles. Et pour

qui connaît la puissance de l'éducation visuelle, l'influence des objets vus et revus chaque jour sur les cerveaux d'enfants et même d'hommes faits, d'avoir débarrassé des façades de maisons ou des couvercles de boîtes de caractères saxons pour y substituer des lettres françaises, ce n'est pas un résultat, certes, qu'on ait le droit de passer sous silence. Des hommes autorisés ont su d'ailleurs rendre hommage au labeur obscur mais efficace auquel la Ligue se livra particulièrement durant ces premières années. Tel l'épiscopat canadien-français, — le cardinal Bégin et le regretté Mgr Langevin en tête, — dont nos archives conservent les précieuses approbations. Citons seulement ces lignes du coadjuteur de Son Eminence, Mgr Roy, écrites en 1914 :

« Votre oeuvre m'est connue depuis longtemps. Elle a eu dès l'origine mon entière approbation. Comme vous ne sauriez douter de mon sentiment là-dessus, je crois inutile d'insister. La *Ligue des droits du français* accomplit un travail de toute première nécessité sur le terrain des revendications urgentes. On peut regretter qu'elle ne soit pas née plus tôt. Personne ne songera à contester l'importance de sa tâche, ou à lui reprocher de ne pas l'accomplir avec intelligence et courage. Hélas ! c'est bien jusque-là que nous en sommes venus ; il faut du courage en plein Québec, pour proclamer, défendre, faire respecter les droits du français ! Votre Ligue a voulu secouer la léthargie des uns, flétrir la trahison des autres. Elle a jeté le cri d'alarme et donné le mot d'ordre. Elle a fait davantage. Avec un zèle clairvoyant et un grand sens pratique, elle s'est mise à l'oeuvre sur un champ d'action bien déterminé, et elle s'efforce d'appliquer à des maux évidents des remèdes efficaces. Déjà les résultats ont fait voir la justesse de vos méthodes. Vous pouvez, à juste titre, compter sur la reconnaissance des vrais patriotes, qui voient en vous de bons et utiles ouvriers, des soldats souvent victorieux, toujours courageux dans les batailles qu'ils livrent pour défendre et venger cette noble Dame, la langue française ! »

C'est aussi à cette époque que le président de la plus importante de nos sociétés nationales insista auprès de notre secrétaire pour faire entrer notre groupement dans ses rangs comme section des droits du français.

Débordante de vie, la Ligue entendait garder sa pleine autonomie. Mais il lui fallait plus de directeurs. Elle aurait même dû remplacer sans tarder ceux qui la

quittèrent au début. Elle finit par s'y décider. Le 2 février 1915, nous eûmes la bonne fortune de ressaisir notre camarade Héroux, puis de nous adjoindre une haute personnalité, le R.P. Guillaume Charlebois, provincial des Oblats au Canada, et l'un de nos membres depuis déjà plusieurs mois. Nous avons alors changé de local. Le Monument national nous hébergeait. Je n'oserais pas affirmer que nous étions confortablement installés. On connaît le proverbe : « La façon dont on donne vaut mieux que ce que l'on donne ». La Société Saint-Jean-Baptiste nous avait dit très aimablement : « Nous ne pouvons disposer que d'une chambre. Venez la voir. Si elle vous va, nous vous l'offrons de grand coeur. » Sans hésiter, nous prîmes donc possession d'un petit réduit, situé au rez-de-chaussée, sous le grand escalier qui conduit au premier étage. L'espace n'était pas très large, ni l'air très pur, ni la lumière très vive... mais avec de la bonne volonté nous arrivions à nous placer, tous les six, autour de la table de notre assistant-secrétaire; puis nous laissions la porte grande ouverte : l'endroit est isolé, seul un médecin italien logeait près de nous et les clients qui venaient le voir ne semblaient pas se préoccuper beaucoup de nos propos; quant à la lumière ma foi! nous nous en chargions... Que d'heures intéressantes nous avons passées dans cet antre obscur, où n'atteignaient pas les vains bruits de la rue. L'esprit de Lorrain fusait comme des étoiles qui traversent soudain le ciel; le P. Charlebois revenait ordinairement d'un voyage à Ottawa et, de son ton calme, nous détaillait les péripéties de la lutte livrée autour des écoles; Héroux, que les avant-postes ont toujours attiré, buvait ses paroles et les commentait de ses souvenirs; puis chacun y allait de sa cueillette hebdomadaire de faits observés, de ses projets, de ses rêves. Des nombreuses initiatives qui s'épanouirent depuis, qui éclosent encore aujourd'hui, je ne sais s'il en est une dont le germe ne fût d'abord jeté dans ces réunions où, répondant à l'appel de notre secrétaire nous accourions des quatre coins de la ville, nos besognes habituelles un instant suspendues, pour pencher nos esprits et nos coeurs sur la tâche aimée que nous offrait la Ligue. Là naquit

l'Almanach, là s'élabora *L'Action française*, là se décidèrent nos principales interventions, là peu à peu prit corps cette doctrine dont le directeur actuel⁽¹⁾ de notre revue, choisi là, lui aussi, pour son poste futur, nous expose dans son magnifique langage les principes régénérateurs.

Ce fut ensuite l'entrée dans notre comité de Louis Hurtubise — qui devait devenir secrétaire général, puis trésorier —, à la place du P. Charlebois, obligé de nous quitter; puis l'installation de notre secrétariat dans l'immeuble Dandurand, grâce à la générosité de son propriétaire; puis le départ de Lorrain, et son remplacement par l'abbé Groulx [comme directeur de la Ligue].

* * *

Le vrai fondateur de la revue, celui qui y songea dès les débuts de notre oeuvre, qui lui choisit son nom et sa toilette, qui la produisit en public chaque mois, durant quatre ans, le journaliste vaillant, resté jeune sous sa barbe et ses cheveux gris, inlassablement fidèle au même idéal, le premier journaliste canadien de notre époque, ce fut Omer Héroux.

À côté de lui se dresse une figure plus complexe, mais non moins sympathique, que les exigences de la vie ballotèrent de son lointain pays de Rimouski, où la mer et les vastes horizons lui avaient forgé une âme vibrante, jusqu'à la métropole, puis de Montréal à Québec, de Québec à Rimouski de nouveau, puis de Rimouski à Montréal encore, où la Providence le fixa enfin pour d'utiles besognes dont celle de lanceur et de propagandiste de notre revue, d'incomparable recruteur d'abonnés, puisqu'il les enlevait, dans des harangues enflammées, le long de ses courses professionnelles, par blocs de 25, de 50 et même de 60! Ouvrez le premier numéro de *L'Action française* et au bas de l'article qui la présente au public, vous lirez son nom, sonore comme son âme: Joseph Gauvreau.

1. Il s'agit de l'abbé Lionel Groulx, puisque nous sommes en 1921. Voir ci-après, à la section *Lignes de force*, le texte intitulé *Notre doctrine* (p. 701).

Autour de ces deux hommes nous gravitions, trois ou quatre: Anatole Vanier, modèle de constance et de ténacité; Léon Lorrain, l'esprit toujours pétillant; Louis Hurtubise, qui veilla plusieurs années avec un soin jaloux sur notre caisse... vide; et un personnage quelque peu mystérieux, chroniqueur assidu des faits courants, et dont vous me dispenserez bien de tracer ici le portrait: Pierre Homier⁽¹⁾.

Telle fut la première équipe qui, sans un sou, mais riche d'enthousiasme et de dévouement, conçut, prépara, mit au monde, fit prospérer et grandir la nouvelle revue.

Nous venions alors de quitter l'ancre ténébreux du Monument National et d'occuper le bureau modeste, mais confortable, du nouvel édifice Dandurand. C'était au neuvième étage. Et cette ascension, aussi rapide qu'inattendue, nous donna l'illusion d'être montés tout droit du purgatoire au ciel. Le gardien de l'ascenseur était tout ébahi de nos figures réjouies et de nos propos joyeux, lorsque nous redescendions en groupe, après nos séances hebdomadaires. Nous nous croyions vraiment presque propriétaires de l'immeuble — puisqu'on ne nous tenait plus sous l'escalier! — et on put voir, un jour, dans l'Almanach, le superbe édifice de neuf étages avec ce titre flamboyant: Siège social de L'Action française! Ce sont des millionnaires, durent se dire nos amis éloignés⁽²⁾.

Un autre événement allait bientôt contribuer à affermir notre prospérité grandissante. La revue avait été fondée en janvier 1917. Dès mars, un nouveau directeur de la Ligue prenait rang parmi nous. Cette date mérite d'être retenue, car la Providence nous amenait alors celui qui devait plus tard recueillir la succession de M. Héroux,

1. On aura compris qu'il s'agit du père Archambault lui-même, qui publia sous ce nom les articles du *Devoir*, la brochure mentionnée ensuite et ses nombreuses collaborations à *L'Action française*. C'est d'ailleurs sous son pseudonyme qu'il est désigné dans la liste des directeurs de la Ligue.

2. Quelqu'un qui, lui, ne demeurerait pas loin et nous connaissait mieux, me rencontrant quelques jours après cette publication, me jeta toute l'aventure sur le dos, en me lançant cette apostrophe: « Eh! ces jésuites! c'est cela, je suppose, que vous appelez, vous autres, une restriction mentale! »

puis devenir le vrai chef de notre Ligue, son théoricien et son animateur, l'abbé Lionel Groulx.

J'ai nommé la Providence. Ce n'est pas un vain mot. Comment sommes-nous allés à lui? Comment est-il venu à nous? La chose est toujours demeurée quelque peu mystérieuse, tant elle fut soudaine et facile. Sa place était évidemment parmi nous. Il l'occupa la première fois comme s'il y avait été installé dès l'origine. Il était de notre Ligue avant même d'y entrer.

C'est en octobre 1920 que M. Héroux dut abandonner la charge de directeur de la revue. Sa besogne croissante lui en rendait le poids trop lourd. Mais il nous continua une collaboration aussi active qu'éclairée. L'abbé Groulx, à son tour, allait nous imposer une interruption d'un an, de mai 1921 à mai 1922, pour un voyage en Europe. Ce fut assez dur pour l'oeuvre. Il fallait suppléer, du jour au lendemain, une direction brillante. Or, on ne s'improvise pas directeur de revue, surtout quand celle-ci est l'organe d'une doctrine.

Puisque aucun d'entre nous ne se sentait de taille à assumer seul la tâche, nous l'acceptâmes à trois. Et si je rappelle, non sans émotion, ce bref triumvirat, c'est qu'il m'accorda une des meilleures joies qui se puisse goûter ici-bas, celle de prendre contact, dans une collaboration intime et presque quotidienne, avec de nobles caractères, avec deux âmes d'élite.

Du premier de ces compagnons, Paul Dulac a décrit la mince et fière silhouette. Il a noté, entre autres caractéristiques, ses préoccupations d'ordre intellectuel, son sens social, ses soucis d'ordre moral, sa haute conception de la vie. Je n'ai pas l'intention de refaire ce portrait, mais je ne puis rappeler les premières années de *L'Action française* sans évoquer cette collaboration passagère, dont il subsiste au moins une amitié permanente, et sans rendre un témoignage d'admiration au vaillant ouvrier de tant de belles causes, à l'intrépide défenseur de nos lois françaises, au noble caractère fait de droiture, de fierté patriotique et de foi intense, en qui vous avez tous reconnu Antonio Perrault.

Le second, fidèle au conseil que donnait jadis Brunetière à la jeunesse catholique de son pays, se contente actuellement d'acquérir, dans les luttes restreintes du prétoire, une valeur professionnelle qui lui permettra bientôt de s'imposer à ses compatriotes. Mais dans chacune des charges qu'il occupa naguère, à la présidence de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, il s'est révélé homme de principes fermes et de jugement sûr. Aussi notre oeuvre s'honore-t-elle d'avoir eu à son service, durant quelques mois, l'ancien président général de l'A.C.J.C., Joseph Blain.

J'ajouterai que le dévouement et l'habileté de nos gérants successifs, Parrot, Wilfrid Guérin et surtout Napoléon Lafortune, facilitèrent grandement la besogne des directeurs.

Mais nous voici au seuil de l'ère nouvelle. Le retour d'Europe de l'abbé Groulx va donner une vigoureuse impulsion à notre Ligue et clore la période des débuts. Il me reste une dernière figure à évoquer dans ce groupe des premières années de *L'Action française*, qui s'étend de 1917 à 1922.

Pourquoi l'ai-je gardée pour la fin? N'est-ce pas plutôt par elle que j'aurais dû commencer? Est-ce sa modestie qui m'a porté à agir ainsi? ou son prestige, qui me permettra de terminer ces remarques sur un nom vénéré de tous? C'est peut-être encore que, chez lui, où la Ligue s'est réunie plusieurs années, hôte incomparable, il a toujours le dernier mot... Un des charmes les plus prenants de notre oeuvre n'a-t-il pas été ces fins de séances, où, l'ordre du jour épuisé, nous nous groupions, prêtres et laïques, autour d'une table frugale mais bien française, pour y causer à bâtons rompus, des problèmes actuels, de la survivance de notre nationalité, de l'emprise du Christ sur l'âme canadienne. Et c'était toujours lui, l'abbé Perrier, qui savait, dans de brefs aperçus théologiques, philosophiques ou pédagogiques, mettre au point la question débattue et lui donner la vraie solution. Que de notions justes, que de faits lumineux, que de jugements sûrs, nous avons rapportés de ces causeries intimes qu'animaient la

science profonde et l'extrême charité du distingué président de la Ligue d'Action française.

* * *

Le nom d'*Action française* donné à la revue et de *Ligue des Droits du français* en vint à engendrer quelque confusion. On vit même quelques amis de la dernière heure, ignorant les origines et les développements de l'oeuvre, s'enquérir s'il y avait deux organisations distinctes.

Cette situation demandait d'être éclaircie. L'obtention d'une charte provinciale parut alors s'imposer. La charte de la Ligue, d'ailleurs, et la requête qui en fit la demande précisent bien ce que contiennent ces mots :

Les requérants, est-il dit dans la requête, exposent qu'il fut fondé à Montréal, le 11 mars 1913, une oeuvre sous le nom de *Ligue des Droits du français* et qu'afin d'assurer sa permanence et *d'agrandir son champ d'action*, ils désirent obtenir des lettres-patentes en vertu des dispositions de la troisième partie de la loi des compagnies de Québec, 1920, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de *Ligue d'Action française*, vos requérants et les autres personnes qui peuvent en devenir membres."

Et la charte indique en ces termes les buts de la nouvelle corporation :

1. Travailler en Amérique, par l'étude et l'action, au maintien du catholicisme et de la civilisation française.
2. Développer en particulier, la personnalité ethnique du peuple canadien-français, suivant son caractère catholique et latin, et dans le sens de ses traditions nationales.

Ce sera l'une des gloires de notre Ligue d'avoir ainsi fourni à la pensée nationale les hautes directives qu'elle réclamait. La requête était signée: abbé Philippe Perrier, abbé Lionel Groulx, R. P. Joseph Papin-Archambault, s.j., Dr Joseph Gauvreau, Omer Héroux, Louis Hurtubise, Antonio Perrault, Anatole Vanier et Napoléon Lafortune⁽¹⁾.

1. A partir de ce point, le texte n'est plus du père Archambault, ni tiré de la revue, mais le résultat d'un examen des documents par le directeur actuel de la Revue.

En janvier, 1927, toutefois, la revue et le mouvement devaient changer de nom. Le mot d'ordre de l'édition de janvier 1928 explique suffisamment la cause :

« Avec ce mois de janvier 1928, notre Revue, paraît sous un nom modifié. On sait les malheureux événements qui ont rendu suspect, par tout le monde catholique, le nom d'*Action française*. Nous n'avions rien de commun avec l'oeuvre royaliste de Paris. Nous lui avons emprunté un nom, comme chez nous, beaucoup d'organes de presse qui adoptèrent un nom déjà usité en Europe. Il suffit que ce nom sonne mal aujourd'hui à des oreilles catholiques pour que nous en changions. Par simple déférence envers les autorités romaines, sans aucune pression ou invitation de qui que ce soit, mais de leur propre mouvement, les directeurs de notre Ligue ont décidé que la Revue s'appellerait désormais : *L'Action canadienne-française*, que la Ligue deviendrait la *Ligue d'Action canadienne-française*, et la Librairie, la *Librairie d'Action canadienne-française*.

« Pour le reste rien ne sera changé ni à l'esprit ni à la direction de la Revue, non plus qu'aux multiples services de notre oeuvre. Tout au plus son nouveau nom précisera-t-il davantage le caractère de cette oeuvre. Nous restons-là pour la propagande et la défense des mêmes idées, avec les mêmes moyens d'action. Nos amis et nos lecteurs auront seulement compris, une fois de plus, nous l'espérons, que notre foi de catholiques est au dessus de tout, et que nous n'entendons nous prêter, de ce côté, à aucune équivoque. »

Il faut ajouter que la suspension de la publication de la revue, un an après n'eut absolument rien à voir avec cet incident. Devenue une assez grosse entreprise d'édition et de librairie, la Ligue connut, après une période de prospérité, une série de revers financiers qui la conduisirent à vendre tous ses droits aux Éditions Albert Lévesque.

Cette suspension, avec les désappointements et les frustrations qui l'ont accompagnée, engendre une période de silence. La grande prospérité a d'ailleurs engourdi les esprits. Après les secousses de la guerre du règlement XVII et de la conscription, le Canada français s'intéresse maintenant plus aux cotes de la bourse qu'à la lutte nationale : euphorie de prospérité et de spéculation qui touche cependant à son terme. Quatre ans plus tard, au plus profond de la plus grande crise économique de l'époque contemporaine, la Ligue relève la tête à l'instigation d'un de ses plus jeunes membres, qui devient le président d'une ligue renouvelée et rebaptisée *Ligue d'Action na-*

tionale pour lancer *L'Action nationale* en janvier 1933. La nouvelle ligue comporte un certain nombre des membres de l'ancienne équipe, plus des additions notables. Elle se compose de MM. Esdras Minville, président; Hermas Bastien, secrétaire; le P. Papin-Archambault, MM. les abbés Lionel Groulx et Albert Tessier, M. Olivier Maurault, p.s.s.; et MM. Eugène L'Heureux, Anatole Vanier, Harry Bernard, Arthur Laurendeau, René Chaloult, Wilfrid Guérin, Léopold Richer; avant la fin de l'année se seront joints à eux MM. Albert Rioux et Philippe Hamel. La direction de la revue est confiée à M. Harry Bernard.

L'oeuvre paraît alors bien assise. Les difficultés d'ordre financier et administratif restèrent toujours, restent encore sérieuses. Pourtant sans subventions d'aucun organisme, sans affiliation ni sans l'appui financier soutenu d'aucun parti ou groupe d'action civique, patriotique ou national, avec le seul concours de ses abonnés, de quelques amis annonceurs et de modestes souscriptions amicales occasionnelles, plus le concours à peu près toujours bénévole ou quasi bénévole de ses directeurs successifs et de ses collaborateurs, elle a depuis poursuivi son oeuvre, parfois sur la corde raide, mais sans interruption. Bien que dans certains milieux, on sache faire preuve de la largeur de vue dont on se targue en poussant la mesquinerie jusqu'à se garder de faire la moindre allusion à cette réussite, qu'on nous désigne une autre entreprise « d'action intellectuelle », selon ce que voulut l'abbé Groulx, qui ait réussi la même performance.

Le germe:

Les articles du père Archambault dans *Le Devoir*
du 16 mars 1912 au 26 juin 1913

On l'a vu dans le texte qui précède, les articles du père Archambault, qui lui ont donné l'idée de la Ligue, où est née ensuite l'idée de la revue, forment une brochure de 100 pages. Ils sont une très modeste graine par comparaison au grand arbre qui en devait sortir. Car ils portent sur un problème très limité: des raisons sociales françaises, des catalogues en français, des dépliants publicitaires et des calendriers d'étrennes en français, au moins venant de la part de nos maisons canadiennes-françaises pour la clientèle canadienne-française. Nous en étions là en 1912... et sommes-nous tellement plus loin en 1963 !

Les articles étaient très concrets, très modernes par suite dans leur approche. Pas de grands discours ou de grands principes, mais des enquêtes, des constatations, des observations faites dans les différents quartiers de Montréal, de la correspondance reçue de l'extérieur. A quoi s'ajoutent des réflexions, en apparence très terre à terre, mais en réalité très pénétrantes, sur l'influence que tout ce « visage » anglais ne saurait manquer d'avoir sur notre psychologie d'adulte, sur la formation de notre sens national dès notre plus tendre enfance.

Il a été de mode, il y a quelques années, de mépriser ce genre d'action nationale; de le trouver étriqué, recroquevillé, dépourvu d'ampleur: un nationalisme d'atmosphère de cave, qui sent le moisi, a-t-on dit, au lieu du dégagement des grands espaces et des grandes bouffées d'air pur. Pourtant j'ose dire que le père Archambault était en fait plus près des vrais problèmes, au niveau concret du peuple, où doit commencer toute restauration, que trop de grands esprits pour qui l'« humanisme populaire » n'était en fait que jeux de mots dans l'esprit, quand ce n'était pas simplement occasion de susciter des remous dans notre société, histoire de s'y faire remar-

quer. Ce qui est arrivé en fait, c'est qu'après un périple dans la stratosphère, la plupart de ceux-là en sont revenus à mettre, très justement, toute l'insistance qu'il faut sur la pureté de notre langue (ce qui est sans doute déjà plus élevé que la simple chasse aux étiquettes anglo-saxonnes) et, comme moyen indispensable d'y parvenir, sur la nécessité de redonner au Québec un « visage français ». Et alors on y est: ainsi rebaptisée, la campagne actuelle n'est qu'une reprise de la campagne commencée par le père Archambault en 1912.

Cela même d'ailleurs a de quoi engendrer la nostalgie. Une des grandes déceptions qu'on éprouve en relisant la brochure du père Archambault, c'est de constater que sa série d'articles pourrait, qu'elle devrait être reprise, presque exactement dans les mêmes termes en 1963. Certes, il n'en faut pas tirer la conclusion qu'il n'y a eu aucun progrès depuis: ceux qui ont assez d'âge pour avoir connu les deux périodes peuvent donner des exemples des progrès accomplis. Mais le fait qu'il reste tant à faire, même sur ce terrain très limité et très spécifique, en dit long sur les obstacles extérieurs et intérieurs auxquels le peuple canadien-français se heurte, à l'intérieur de la Confédération, dans son effort pour se retrouver lui-même. Sans aucun doute, cela devrait faire l'objet de nos profondes méditations d'ici 1967 !

Mais pour revenir à la campagne du père Archambault, il est injuste de taxer ces nationalistes de s'en être tenus à des campagnes pour des étiquettes françaises. En ayant fait le point de départ de leur action, ils y ont mis il est vrai beaucoup d'insistance. Mais avaient-ils vraiment tort ? Leur expérience ne valait-elle pas l'idéalisme de ceux qui préfèrent s'en tenir aux grandes idées, au maniement desquelles on risque moins de se salir les mains ? Je le crois. Car l'essentiel c'est qu'ils n'en soient pas restés là, comme le prouve la fondation ultérieure de la revue et son orientation vers ces grandes enquêtes, qui m'apparaissent comme la réalisation majeure d'ordre intellectuel de cette époque dans le domaine de la pensée politique, économique et sociale. L'un des fondateurs,

M. Antonio Perrault nous a bien décrit ce qui s'est passé dans un article de février 1924 :

Fondée avec le but principal de remettre la langue française à la place qui lui appartient (...) *L'Action française* a depuis élargi le champ de ses efforts. Elle comprit que le maintien de la langue française au Canada dépend de causes profondes. C'est le changement d'un état d'âme, pensèrent ses directeurs, qui fera sortir nos gens de l'indolence, de la faiblesse, de l'oubli parfois qu'ils manifestent à l'égard du parler français. La langue est trop étroitement liée aux autres éléments constitutifs d'une nationalité pour que l'on puisse l'isoler de l'ensemble du problème national. Sans négliger la défense de la langue, *L'Action française* essaie d'embrasser dans une vue totale la survivance de notre nationalité.

En somme, partant d'un problème très concret et très immédiat, les fondateurs de la *Ligue des Droits du français* ont pris concrètement et progressivement conscience que le succès d'une telle initiative était lié à tout un ensemble d'idées et de réalisations d'ordre supérieur sans l'épanouissement desquelles ils perdaient tout simplement leur temps. Ce point de départ et cet éveil aux vrais problèmes à partir d'un aspect concret de la réalité ne peut pas être plus conforme aux exigences des constructions politiques à la fois réalistes et éclairées. Elle explique, sans aucun doute pourquoi, ainsi que la chose est montrée ailleurs dans ce numéro (p. 814), toute l'école nationaliste de *L'Action nationale* est restée si réaliste, si constamment près des vrais problèmes nationaux en fonction de notre milieu; par comparaison à d'autres écoles qui ont récemment prétendu faire mieux en essayant de nous imposer d'en haut une pensée politique prise ailleurs et élaborée dans des conditions si différentes des nôtres.

Il fait drôle aujourd'hui de relire, par exemple, les diatribes d'un Pierre-Elliott Trudeau, dans son introduction à *La grève de l'amiante*, sur la futilité et le caractère irréaliste de tout ce travail des nationalistes traditionnels. Il fait drôle de le relire en fonction de ses propres colères récentes contre un peuple à qui il dit en substance dans *Cité libre*: Nous sommes aussi nationalistes que les anciens, mais nous vous pensions assez

adultes pour vous parler de liberté plutôt que d'étiquettes ou de timbres bilingues : puisqu'il le faut nous vous en parlerons dorénavant ! Et drôle de le relire devant un aveu comme celui, plus récent encore, de Marcel Rioux : Que nous le voulions ou non, que nous aimions ou non la chose, il nous faudra assumer le nationalisme si nous voulons réussir à faire pénétrer nos idées.

En somme, après une crise où tout a paru devoir sombrer, ce sont les idées et les méthodes de *L'Action française* qui triomphent.

De ce document de base de l'histoire de notre mouvement que constitue *La langue française au Canada (Faits et réflexions)*, par Pierre Homier, avec préface du docteur Joseph Gauvreau, édité par la *Ligue des Droits du français*, chambre 26, 30 rue Saint-Jacques, Montréal, nous ne donnerons, à cause de la longueur du texte, que la préface du docteur Gauvreau.

PREFACE AUX CANADIENS-FRANÇAIS

C'est triste à dire, mais ceci est vrai. L'on vit en un temps où l'on ne garde, même de son bien, que ce que l'on réclame.

La petite langue de terre qui sépare votre propriété de celle de votre voisin, si étroite soit-elle, vous devez non seulement l'enclorre, mais signifier, maintes fois, à votre entourage, qu'elle est à vous. Si vous ne faites cela, vous vous exposez à des procès en bornage, à des contestations judiciaires longues et coûteuses, souvent précaires et incertaines. Vous fiant simplement à la justice des autres, vous devenez la proie de l'égoïsme universel et particulier en cours parmi les hommes, qui fait que, sans revendications, chacun se croit maître de ce qui l'environne et petit à petit s'empare de ce qui ne lui appartient pas.

C'est, en raccourci, l'histoire de la langue française au Canada. A nous par droit de naissance, à nous de par la loi, un travail sourd mais constant d'absorption pacifique est en train de nous la ravir à jamais, d'autant

plus sûrement que les protestations de notre part seront moins intenses et moins nombreuses.

Nous venons de traverser une époque d'indifférence nationale, des mieux marquées, alors que le pays prenait un essor gigantesque vers la prospérité matérielle. Notre langue, parce que nous l'avons bien voulu, s'est vu exclure peu à peu du domaine commercial et industriel.

De longtemps, Pierre Homier, dans les veines duquel bouillonne le plus pur sang de notre race, avait compris la situation anormale faite au parler français. L'atmosphère de patriotisme que crée le Congrès de la Langue française, tenu à Québec l'an dernier, lui laissa entrevoir qu'une campagne vigoureuse produirait d'excellents fruits. Saisissant son mâle outil, Pierre Homier procéda par étapes. Il fit connaître tout d'abord cette situation faite à notre langue dans le commerce et l'industrie; il se plaignit de l'indifférence de nos compatriotes en matière si essentielle à la vie, au coeur et à l'âme nationale; il signala les faits, multiplia les exemples d'abdications grossières; il ridiculisa le calendrier anglais publié par des marchands canadiens-français et mis à la place d'honneur dans l'humble logis de nos ouvriers; puis, il finit par tomber à bras raccourcis sur les plus coupables, les annonceurs et les acheteurs. Il eut maintes fois l'occasion de s'entendre dire par ceux-ci qu'ils l'avaient bien mérité. Ce fut sa première récompense. Sa constance dans la lutte lui en réservait une autre.

Sa campagne de presse donnait de si bons résultats pratiques que Pierre Homier sentit le besoin de s'associer un groupe d'amis pour continuer, agrandir et parfaire son oeuvre. De là naquit la *Ligue des Droits du français* qui, dès son apparition, fut en butte aux attaques des mécontents et des fanatiques qui cherchent en tout la petite bête. Elle supporta allégrement l'orage et prouva qu'elle était née pour vivre.

Comme tous les Canadiens-français qui réclament énergiquement leurs droits, Homier reconnaît ceux des autres. On ne saurait trouver dans ses articles, écrits

souvent sous le coup d'une juste indignation, une seule phrase, un seul mot qui soit une attaque contre la race anglaise. Ceux qu'il fustige ou qu'il fouaille, ce sont ses propres compatriotes trop lâches pour se tenir debout devant des hommes qui cependant ne les respectent que dans cette posture. S'il a dénoncé le *Parisian French*, éclos dans la province ontarienne, c'était pour leur faciliter les moyens d'y remédier. Aussi la *Ligue des Droits du français*, qui entend s'inspirer de cet esprit a-t-elle cru utile au but qu'elle poursuit de réunir en brochure les articles de Pierre Homier.

Une nombreuse correspondance nous témoigne que ces articles ont été une première fois fort goûtés. Ils ont éveillé l'attention de plusieurs, fait rougir un grand nombre et converti quelques-uns. Cela leur donne le droit de recommencer. Au public d'en faire un succès de librairie. Il en aura toujours pour son argent, et quelque peu coupable soit-il envers la langue française, il en aura pour son compte.

Comme disaient nos pères: «*Grand bien lui fasse !*»

JOSEPH GAUVREAU

Secrétaire de la *Ligue des Droits du français*

Montréal, 24 juin 1913.

*Les
présidents
et les secrétaires
de la ligue*

Les présidents

Président-fondateur:

- P. Joseph PAPIN-ARCHAMBAULT (1912-1917)
- M. le chanoine Lionel GROULX (1917-1922)
- M. l'abbé Philippe PERRIER (1922-1933)
- M. Esdras MINVILLE (1933-1941)
- M. Anatole VANIER (1941-1954)
- M. François-Albert ANGERS (1955-?)

Les secrétaires

- Dr Joseph GAUVREAU (1912-1917)
- M. Louis HURTUBISE (1917-1922)
- M. Anatole VANIER (1932-1933)
- M. Hermas BASTIEN (1933-1937)
- M. André LAURENDEAU (1937-1939)
- M. Roger DUHAMEL (1939-1946)
- M. Dominique BEAUDIN (1946-1951)
- M. J.-Alphonse LAPOINTE (1951-1952)
- M. Jean-Marc LÉGER (1952-1954)
- M. Mario DUMESNIL (1955-1961)
- M. Dominique BEAUDIN (1961-?)

*Les
directeurs
de la ligue*

Les directeurs de la ligue

- P. Joseph PAPIN-ARCHAMBAULT (1912-1918 et 1933-?)
Dr Joseph GAUVREAU (1912-1923)
M. Omer HÉROUX (1912-1920)
M. Anatole VANIER (1912-1959)
M. Léon LORRAIN (1912-1917)
Chanoine Lionel GROULX (1917-?)
M. Louis HURTUBISE (1917-1922)
Mgr Philippe PERRIER (1919-1932)
M. Hervé ROCH (1919-1920)
M. Antonio PERRAULT (1921-1932)
M. Arthur LAURENDEAU (1923-?)
M. l'abbé Lucien PINEAULT (1923-1932)
M. Émile BRUCHÉSI (1924-1932)
M. Esdras MINVILLE (1927-1941)
M. Hermas BASTIEN (1927-1939)
M. Yves TESSIER-LAVIGNE (1927-1932)
M. Harry BERNARD (1933-1935)
M. Wilfrid GUÉRIN (1933-1935)
Dh Philippe HAMEL (1933-1945)
M. Eugène L'HEUREUX (1933-1945)
M. René CHALOULT (1933-?)
Mgr Olivier MAURAUULT (1933-1954)
Mgr Albert TESSIER (1933-1953)
M. Léopold RICHER (1933-1952)
M. Albert RIOUX (1933-?)
M. Dominique BEAUDIN (1934-?)
M. André LAURENDEAU (1935-?)
Dr Antonio BARBEAU (1936-1938)
M. Maximilien CARON (1937-1941)
M. François-Albert ANGERS (1938-?)
M. Roger DUHAMEL (1938-1947)
M. Gérard FILION (1939-?)
M. Jean DRAPEAU (1942-?)
M. Guy FRÉGAULT (1945-?)
M. Clovis-Émile COUTURE (1945-?)
M. Jacques PERRAULT (1945-1956)

- M. Paul-Émile ALIN (1945-1948)
- M. Rodolphe LAPLANTE (1945-?)
- M. L.-Athanasie FRÉCHETTE (1945-1956)
- M. Pierre-Paul LANGIS (1945-1947)
- M. Jean DESCHAMPS (1948-1961)
- R.P. Richard ARÈS (1949-?)
- M. André DAGENAIS (1950-1956)
- M. Wheeler DUPONT (1950-1961)
- M. Alphonse LAPOINTE (1950-?)
- M. Jean-Marc LÉGER (1952-?)
- M. Luc MERCIER (1950-?)
- M. Pierre LEFEBVRE (1950-?)
- M. Gaétan LEGAULT (1950-?)
- M. Paul-Émile GINGRAS (1950-?)
- M. Roland Parenteau (1952-?)
- M. Mario DUMESNIL (1956-?)
- M. Jean GENEST (1961-?)

*Les
directeurs
de la revue*

L'Action française

Omer HÉROUX (1917-1920)

Abbé Lionel GROULX (1921-1928)

L'Action nationale

Harry BERNARD (1933-1934)

Arthur LAURENDEAU (1934-1937)

André LAURENDEAU (1937-1942)

Comité de rédaction (1943-1946):

François-Albert ANGERS,

Roger DUHAMEL,

Arthur LAURENDEAU.

Guy FRÉGAULT (1946-1947)

Dominique BEAUDIN (1947-1948)

André LAURENDEAU (1948-1954)

Pierre LAPORTE (1954-1959)

François-Albert ANGERS (1959-?)

*Les
collaborateurs
de la revue*

L'Action française et **L'Action nationale** peuvent se glorifier, croyons-nous, d'avoir su grouper autour d'elles et ouvrir leurs pages à ce qui constitue indiscutablement la plupart de ceux qui auront joué un rôle dans l'histoire de la pensée sociale et nationale au Canada français au cours du dernier demi-siècle.

Il n'y a pas lieu d'insister davantage, car cette liste parle toute seule. Même un bon nombre de ceux qui sont devenus ensuite, pour quelques années, les adversaires les plus acharnés de la pensée nationale dite traditionnelle, ont à l'occasion ou pendant un temps plus ou moins long, accepté ou trouvé avantage ou intérêt (intellectuel s'entend, car l'intérêt pécuniaire n'a jamais pu retenir personne) à apporter leur contribution.

Cela, par soi, témoigne de l'importance du rôle qu'a joué cette revue dans la formation de la pensée au Canada français. Aucune autre revue, croyons-nous, ne serait en mesure d'étaler de tels états de service. Et cela s'explique assez bien par le fait qu'elle est la seule qui, au cours du dernier demi-siècle, a réussi à vivre et à être constamment présente aux problèmes de notre peuple en notre temps.

Il est peu probable que **L'Action nationale** ou quelque autre revue se voie forcée de réussir pareille performance à l'avenir; ou du moins, il ne faut pas le souhaiter. Il faut espérer, au contraire, que dans l'avenir plusieurs revues de tendances ou d'optiques différentes réussiront à s'établir et à se maintenir au Canada français. Ce qui n'exige pas une dislocation des positions respectives telle que doive se rompre une unité de pensée suffisante pour que notre collectivité ne se désintègre pas, c'est-à-dire en l'occurrence ne s'assimile pas.

Destin étrange pourtant, la revue a toujours été plus ou moins mal vue, dépréciée par ses adversaires qui ont toujours été les puissants, les gens en place qu'elle a forcément toujours dérangés par son caractère avant-gardiste, détestée au point qu'y collaborer équivalait souvent à une marque au fer rouge, qui se payait, qui se paie encore de la renonciation à toute faveur de la part de ceux qui en ont à distribuer. Ce fut toujours le prix de son indépendance d'esprit, et la plus belle démonstration de la réalité de son indépendance. Bien sûr, ne s'agit-il pas d'en faire un principe, mais d'accepter de

gaieté de coeur un état de chose en attendant que l'évolution du milieu fasse plus de place à la valeur des idées.

L'Action nationale a beaucoup donné; elle a peu reçu. Quoi qu'on ait dit encore ici, elle est le témoignage vivant que la peur n'avait subjugué, au Canada français, que ceux qui le veulent bien ou qui se trouvent des raisons d'avoir peur. Elle est la preuve qu'il y a moyen de vivre dans la liberté au Canada français; à condition d'être prêt à payer l'éternel prix de la liberté : une certaine solitude.

Collaborateurs réguliers

- Patrick ALLEN (1954-1962)
Fr.-Albert ANGERS (1937-1962)
R.P. Joseph PAPIN-
ARCHAMBAULT (1917-1954)
R.P. Richard ARÈS (1936-1962)
Herma BASTIEN (1919-1938)
Dominique BEAUDIN (1933-1962)
Mgr Arthur BÉLIVEAU (1918-27)
Harry BERNARD (1923-1941)
J.-Robert BONNIER (1935-1949)
Odina BOUTET (1953-1962)
Roger BRIEN (1939-1961)
Michel BROCHU (1962)
Carmel BROUILLARD (1936-38)
Émile BRUCHÉSI (1920-1925)
Jean BRUCHÉSI (1921-1950)
Maximilien CARON (1936-1953)
René CHALOULT (1934-1954)
Jean CHARETTE (1962)
Émile CHARTIER, p.s.s. (1917-46)
Clovis-Émile COUTURE (1944-48)
André DAGENAIS (1941-1950)
Dollard DANSEREAU (1934-38)
Pierre DANSEREAU (1933-1941)
Henri D'ARLES (1918-1928)
Marie-Claire DAVELUY (1917-46)
Irène de BUISSERET (1958-1961)
Alphonse de GRANDPRÉ, c.s.v.
(1918-1928)
Pierre de GRANDPRÉ (1956-57)
Louis DELIGNY (1920-1934)
Jean DESCHAMPS (1948-1955)
Léo-Paul DESROSIERS (1919-50)
Henri DOMBROVSKY (1922-28)
Jean DRAPEAU (1939-1957)
Adélar DUGRÉ, s.j. (1919-1926)
Alexandre DUGRÉ, s.j. (1919-28)
Roger DUHAMEL (1937-1946)
Mario DUMESNIL (1954-1959)
Louis-D. DURAND (1920-1938)
FADETTE (1917-1934)
Gérard FILION (1937-1957)
Athanase FRÉCHETTE (1940-43)
Guy FRÉGAULT (1937-1955)
Donatien FRÉMONT (1917-1935)
Jean-Paul FUGÈRE (1945)
Charles GAGNÉ (1924-1928)
Alexis GAGNON (1928)
Ernest GAGNON, s.j. (1949-1950)
Joseph GAUVREAU (1917-1920)
Jean GENEST, s.j. (1943-1962)
Paul-Émile GINGRAS (1948-61)
Lionel GROULX, prêtre (1917-60)
Wilfrid GUÉRIN (1933-1938)
Philippe HAMEL (1941-1942)
Omer HÉROUX (1917-1921)
François HERTEL (1920-1943)
Jean-Pierre HOULE (1944-1948)
Théophile HUDON, s.j. (1918-35)
Pierre JUNEAU (1951)
Paul LABARRE, s.j. (1962)
Louis LACHANCE, o.p. (1939-49)
Ambroise LAFORTUNE (1954-55)
Gustave LAMARCHE, c.s.v.
(1935-1961)
Blanche LAMONTAGNE
(1918-1928)
Eugène LAPIERRE (1933-1936)
Rodolphe LAPLANTE (1927-1962)
J.-Alphonse LAPOINTE (1951)
Pierre LAPORTE (1954-1959)
Arthur LAURENDEAU (1920-51)
André LAURENDEAU (1934-59)
Yves TESSIER-LAVIGNE
(1921-1924)
Pierre LEFEBVRE (1948-1951)
Gaétan LEGAULT (1952-1955)
Jean-Marc LÉGER (1948-1961)
Albert LÉVESQUE (1923-1961)
Léon LORRAIN (1917-1952)
Albert LOZEAU (1917-1919)
Clément MARCHAND (1939-51)
Gilles MARCOTTE (1950-1952)
Émile MAUPAS (1942-1943)
Mgr O. MAURALT (1918-1950)
Luc MERCIER (1951)
Esdras MINVILLE (1923-1957)
Edouard MONTPETIT (1917-43)
Roland PARENTEAU (1947-1960)
Antonio PERRAULT (1917-1951)
Jacques PERRAULT (1941-1948)
Mgr Philippe PERRIER (1919-33)
Marc-André PERRON (1947-1948)
Jacques POISSON (1957-1962)
Marcel RAYMOND (1943-1944)
Léopold RICHER (1933-1943)
Albert RIOUX (1928-1959)
Jean-Paul ROBILLARD (1936-55)

Archelas ROY (1959-1962)	Mgr Albert TESSIER (1926-1950)
Joyberte SOULANGES (1919-28)	Claude TROTTIER (1959-1962)
Claude SYLVESTRE (1954-1956)	Jean-Paul TRUDEL (1953-1962)
J.-C. TANGUAY (1954-1956)	Anatole VANIER (1919-1956)
Jean TAVERNIER (1926-1927)	Pierre VIGEANT (1947-1952)

Principaux collaborateurs occasionnels

Marcel ADAM (1955)	Frs.-J. BRASSARD (1942)
Frère ALEXIS (1917-1921)	Jean-Louis BROUILLÉ, S.J. (1961)
Jean ALLAIRE (1950)	Ignace BROUILLET (1948)
Léopold ALLARD (1950)	Benoît BROUILLETTE (1933-39)
Adjutor ARCAND (1926)	Charles BRUNEAU (1952)
J.-E. ARSENAULT (1948)	Berthelot BRUNET (1937)
R.P. S. ARSENAULT (1941-42)	Michel BRUNET (1954-1957)
Olivar ASSELIN (1921-1928)	J.-N. CABANA (1917)
Christophe AUGIER (1927)	Marcel CADIEUX (1939-1940)
Abbé L.-N. AUMAIS (1922)	Pierre CAMU (1947)
Émile BAAS (1937)	Jos.-E. CARON (1920)
Léon BALCER (1957)	Madeleine CARON (1935-1938)
Marius BARBEAU (1938-1941)	Dr Geo.-Etienne CARTIER (1937)
Raymond BARBEAU (1960-1961)	H.-R. CASGRAIN (1924)
Victor BARBEAU (1937-1962)	Maurice CHAGNON (1940)
Jean BARRETTE (1961)	Rosaire CHALIFOUR (1955)
Dr J. BAUDOIN (1924-1926)	Mme René CHALOULT (1958)
Jacques BEAUCHAMP (1947)	Thomas CHAPAIS (1925)
Gustave BEAUDOIN (1921-1922)	Flavien CHARBONNEAU (1947)
N.-A. BELCOURT (1925-1928)	Robert CHARBONNEAU (1948)
Thuribe BELZILE (1934-1938)	Alfred CHARPENTIER (1920)
Emile BENOIST (1924)	Fulgence CHARPENTIER (1924)
Auguste BENOIT (1937-1938)	Yvon CHARRON (1947)
Richard BERGERON (1944-1946)	Robert CHOQUETTE (1941)
André BERGEVIN (1954-1956)	Marcel CLÉMENT (1958)
Antoine BERNARD (1924-1925)	Edmond CLOUTIER (1923)
Camille BERTRAND (1923-1928)	Henri CLOUTIER, ptre (1944)
Thomas BERTRAND (1951)	Guy CORMIER (1947-1948)
Gérard BESSETTE (1946)	Mgr Georges COURCHESNE (1918--1933)
Ernest BILODEAU (1921-1924)	Jacques COUSINEAU, S.J. (1941)
Jean BLAIN (1955-1956)	Roger CYR (1957)
Jean-Ethier BLAIS (1947)	Jos.-Marie d'ANJOU, S.J. (1943)
Etienne BLANCHARD (1917)	Fernand DANSEREAU (1953-54)
Jean BLANCHET (1947-1948)	Marcel DANSEREAU (1946)
Réginald BOISVERT (1948)	Marie-Louise D'AUTEUIL (1926-1928)
René BONIN (1955)	L.-O. DAVID (1917)
Cécile BOUCHARD (1944)	Raymond DAVID (1948)
Anne BOURASSA (1954)	Lucien DESBIENS (1934)
Henri BOURASSA (1918)	
Wilfrid BOVEY ((1941)	

- Alp. de la ROCHELLE (1936)
 Philippe DEMERS (1921)
 Alphonse DÉSILETS (1921-1928)
 Rex DESMARCHAIS (1936-1955)
 Alfred DESROCHERS (1939-1943)
 Adélard DESROSIERS, ptre (1922)
 J.-B. DESROSIERS, ptre (1938)
 Jean DÉSY (1923)
 A. DION, o.f.m. ((1934-1949)
 Gérard DION, ptre (1948)
 Jean-Louis DORAIS (1949)
 C.-E. DORION (1919)
 Jules DORION (1920-1926)
 Noël DORION (1954-1958)
 René DOUSSIN (1928-1940)
 Charles DOYON ((1938-1941)
 Ls-Blondin DUBÉ, s.j. (1937-1938)
 Guy DUFRESNE (1952)
 Paul DUMAS (1935-1941)
 Guy DOZOIS ((1960)
 Louis DUPIRE (1917-1933)
 E. FABRE-SURVEYER (1920)
 L.-P. FAFARD, c.s.v. (1928)
 Jean-C. FALARDEAU (1941)
 Marcel FARIBAUT (1956)
 Aegidius FAUTEUX (1921-1933)
 Bernard FAY (1928)
 Albert FERLAND (1917-1928)
 Philippe FERLAND (1954-1958)
 Gérard FILTEAU (1937-1946)
 Camille FOREST (1933)
 Ceslas FOREST, o.p. (1922-1923)
 Carolier FORTIER (1944-1946)
 d'Iberville FORTIER (1948)
 Joseph FORTIER, s.j. (1923-1925)
 Louis FRANCOEUR (1955)
 Marcelle GAGNON (1921)
 Madeleine GARIÉPY (1946)
 Wilfrid GASCON (1922)
 Edmond GAUDRON, o.f.m. (1941)
 Abel GAUTHIER (1838)
 Mgr Georges GAUTHIER (1917)
 Charles GAUTIER (1925-1933)
 Jean-Marie GAUVREAU (1924)
 Marcelle GAUVREAU (1934)
 Gratien GÉLINAS (1935)
 J.-E. GENDREAU (1921)
 S.-M. GENEST (1917)
 Léon GÉRIN (1938-1940)
 Marie-J. GÉRIN-LAJOIE (1920)
 Claire GERVAIS (1946)
 René GIRARD, s.j. (1945-1946)
 Henri GONTHIER (1945)
 Mgr David GOSSELIN (1920)
 Léon-M. GOUIN (1918-1919)
 Paul GOUIN (1933-1935)
 Adrien GRATTON (1938)
 Valmore GRATTON (1927)
 Jean GRENIER (1954)
 Pierre GRENIER (1962)
 Raymond GRENIER (1960)
 René GUÉNETTE (1935-1946)
 Marcel HAMEL (1946)
 Louis-Edmond HAMELIN (1956)
 Pierre HARVEY (1955)
 Anne HÉBERT (1951)
 Jacques HÉBERT (1955)
 Janine HÉBERT (1947)
 Gilles HÉNAULT (1941)
 E.-C. HUGHES (1941)
 Maurice HUOT ((1936)
 Louis HURTUBISE (1922)
 Don Albert JAMET (1927)
 M.-A. JANVIER, o.p. (1928)
 Damien JASMIN (1943)
 Père Joseph JEAN, o.f.m. (1921)
 René LABELLE, p.s.s. (1922)
 Marc LABONTÉ, o.p. (1938)
 Arthur LACASSE, ptre (1921)
 F. LAFERRIÈRE (1922)
 Philippe LAFERRIÈRE (1946)
 Louis LALANDE, s.j. (1917-1918)
 Jos. LALIBERTÉ c.ss.s. (1952-59)
 Philippe LANDRY (1917)
 Aug. LAPALME, ptre (1928-1938)
 Mgr Eugène LAPOINTE (1922)
 Jeanne L'ARCHEVÊQUE (1939)
 J.-T. LAROCHELLE (1949)
 Rina LASNIER (1940-1962)
 Mgr LATULIPPE (1920)
 Edouard LAURENT (1942)
 Henry LAUREYS (1921)
 Camille LAURIN (1948)
 Gaston LAURION (1957)
 Adèle LAUZON (1946)
 Armand LAVERGNE (1935)
 Gaston LAVOISIER (1941)
 Léon LEBEL, s.j. (1928)
 Maurice LEBEL (1934-1947)
 Mgr Wilfrid LEBON (1933-1938)
 Chan. J. LECLERC (1938-1939)
 Burton LEDOUX (1941-1943)
 Olivier LEFEBVRE (1922)
 Joseph LEFRANÇOIS (1946-1948)
 Romain LEGARE, o.f.m. (1948)
 Albert LEGAULT (1961)

- Emile LEGAULT, c.s.c. (1938-43)
 Raymond-Marie LÉGER (1952)
 Martin-J. LEGÈRE (1961)
 Beaudry LEMAN (1921-1928)
 Roger LEMELIN (1945-1951)
 Gérard-A. LEMIEUX (1947)
 Michelle LENORMAND (1917)
 Arthur LETONDAL (1920-1933)
 Firmin LÉTOURNEAU (1925-26)
 Georges-H. LÉVESQUE, o.p.
 (1933-1940)
 Camille L'HEUREUX (1928-1951)
 Eugène L'HEUREUX (1923-1942)
 Robert LLEWELLYN (1945)
 Léon LORTIE (1926-1941)
 P. Louis-Marie, o.c. (1926)
 Clément LOCKQUELL (1953)
 Berthe LOUARD (1962)
 G.-M. LUSSIER (1939-1941)
 C.-J. MAGNAN (1920)
 Jean-Charles MAGNAN (1926)
 André MALAVOY (1952)
 Reine MALOUIN (1957)
 Armand MALTAIS (1955)
 Sarto MARCHAND (1962)
 Sr MARIE-GRÉGOIRE (1961)
 Sr MARIE-ROLLANDE (1946-48)
 Fr. MARIE-VICTORIN (1919-43)
 Séraphin MARION (1926-1927)
 Paul-Emile MARQUIS (1938)
 Paul MASSE (1958)
 F.-Z. MASSICOTTE (1919)
 Claude MELANÇON (1938)
 Marguerite MICHAUD (1947-61)
 Amédée MONET (1920)
 René MONETTE (1935)
 Jean-Marie MORIN (1952)
 Victor MORIN ((1925)
 Gérard MORISSETTE (1940)
 Neil MORRISSON (1938)
 Jean-Marie NADEAU (1939-1952)
 Jean NOLIN (1919)
 Dostaler O'LEARY (1938-1941)
 Cyrias OUELLET (1941-1946)
 P. PAPILLON, s.j. (1923)
 Mgr L.-A. PAQUET (1917-1933)
 René PARÉ (1961)
 Jean-Marie PARENT (1938)
 Mgr M.-A. PARENT (1946)
 Gérard PARIZEAU (1927)
 Richard PATTEE (1945-1946)
 H.-Paul PÉLADEAU (1939)
 Joseph PELCHAT (1946-1948)
 Léo PELLAND (1936-1937)
 Jean PELLERIN (1948-1953)
 Albert PELLETIER (1941)
 Charles PELLETIER (1955)
 Georges PELLETIER (1921-1939)
 Gérard PELLETIER (1948-1953)
 Gérard PERRON (1956)
 Gérard PICARD (1938-1947)
 Ernestine PINEAULT (1928)
 Lucien PINEAULT (1923)
 Albert PINEL (1957)
 Gérard PLOURDE (1937-1958)
 Auguste POTVIN (1962)
 Gonzalve POULIN, o.f.m. (1940)
 Adrien POULIOT (1960)
 Henri PRAT (1933)
 Mgr Jos. PRUD'HOMME (1924)
 Fernand RINFRET (1920)
 RINGUET (1941)
 Paul RIOU (1922)
 Marcel RIOUX (1945-1960)
 Antoine RIVARD (1951-1955)
 Adolphe ROBERT (1918-1945)
 Arthur ROBERT (1922-1923))
 G. ROBITAILLE, ptré (1923)
 Roger ROLLAND (1939-1947)
 Mgr F.-X. ROSS (1922)
 Gordon ROTHNEY (1945-1946)
 Eugène ROUILLARD (1917-1918)
 Laetare ROY (1927)
 Claude RYAN (1948-1951)
 Jean SAINT-GEORGES (1954)
 Jean SARRAZIN (1953-1954)
 Jacques SAURIOL (1943)
 Paul SAURIOL (1948-1951)
 Frank-R. SCOTT (1940)
 F.-Ant. SAVARD, ptré (1939-40)
 Adélarde SAVOIE (1954)
 Alexandre SAVOIE (1961)
 Alexandre SÉGUIN (1953-1957)
 Maurice SÉGUIN (1946)
 Robert-Lionel SÉGUIN (1953-54)
 Arthur SIDELEAU (1947)
 Arthur SIMARD (1956)
 Geo. SIMARD, o.m.i. (1922-1928)
 Jean SIMARD (1952)
 Paul SIMARD (1938)
 Victor SOUCISSE (1951)
 Emile SOUCY (1961)
 Benjamin SULTE (1917)
 Guy SYLVESTRE (1942)
 Bernard TACHÉ, s.j. (1938)
 Raymond TANGHE (1928)

- Marguerite TASCHEREAU (1921) Guy VANIER (1918)
Eugène THÉRIEN (1955) Vely LEROY (1961)
Adrien THÉRIO (1953) Joseph VERSAILLES (1920-1922)
Jules THIBAUT (1962) J.-P. VERSCHULDEN (1933-34)
Charles THIVIERGE (1941) François VÉZINA (1918-1939)
Gérard TREMBLAY (1919-1928) Thomas VIEN (1920)
J.-P. TREMBLAY, ptre (1951-52) Auguste VIATTE (1938-1941)
Maurice TREMBLAY (1937) Armand VIAU (1943)
Paul TREMBLAY (1939-1940) Jacques VILLENEUVE (1950)
Victor TREMBLAY, ptre (1938) Rod.-M. VILLENEUVE, o.m.i.
P.-Elliott TRUDEAU (1954-1957) (1922-1923)
Stanislas VACHON (1952) Roland VILLENEUVE (1956)
P.-V. VADBONCOEUR (1942-43) Raymond VOYER, o.p. (1926-34)
VALDOMBRE (1941) Mason WADE (1951)
Bernard VALIQUETTE (1940) Felix WALTER (1941)
Jean VALLIÈRE (1926) Martin WHELAN (1947)
Mgr Albert VALOIS (1946)

Lignes de force

Revue d'« action intellectuelle », ainsi que l'abbé Groulx lui tracera sa course dès son deuxième numéro **L'Action française-Action nationale**, élaborera des idées pour engendrer de l'action. C'est pourquoi chacun de ses numéros sera conçu comme débutant par un « mot d'ordre », rebaptisé plus tard « éditorial » pour tenir compte de la sensibilité des temps, mais sans pour cela que l'objectif ait été vraiment modifié.

La série des mots d'ordre ou éditoriaux de la revue représente donc une série de textes courts où l'on retrouve toute la pensée politique du mouvement, avec les adaptations aux nécessités du temps, mais en fonction d'une pensée qui, assise sur le roc solide d'un certain nombre de faits et de principes mis au point au cours des « enquêtes », n'a pas eu à varier sensiblement.

Dans la présente section de ce numéro spécial, nous avons fait un choix des mots d'ordre ou éditoriaux les plus importants et les plus significatifs depuis les origines de la revue jusqu'à la prise en charge par l'actuel directeur en septembre 1959. La section se termine par une liste des principaux éditoriaux depuis cette date jusqu'à la transformation de la revue en son format actuel, en septembre 1962.

Le choix des mots d'ordre a été dicté par le souci de vraiment permettre un jugement objectif sur les positions officielles et les idées de la revue, ainsi que ses réactions devant tel ou tel événement ou développement. Grâce au fait qu'une initiative du genre de **L'Action nationale** doit forcément se répéter, nous croyons avoir pu réunir ici tous les mots d'ordre nécessaires pour donner une bonne représentation de la pensée du mouvement. Les autres sont des interprétations ou des reprises des mêmes sujets à l'occasion d'un événement, d'une déclaration, d'une élection.

Pour quiconque s'intéresse à l'histoire des idées et des faits au Canada, il y a quelque chose de passionnant dans cette lecture de textes datés, et que l'on sait avoir été pensés la plupart du temps en fonction d'une équipe au moins quand les textes portent la signature générale de **L'Action nationale**. Ce sont tous les événements de l'époque qui sont ressuscités sous

nos yeux; et c'est là la preuve que cette revue, toujours quoi qu'on en ait dit, était réellement présente aux problèmes de son temps.

Effectivement, il n'y a pas de mots d'ordre pendant les quatre premières années. Durant cette période, la revue cherche sa formule; et le premier mot d'ordre apparaîtra en novembre 1920, avec la prise en charge par l'abbé Lionel Groulx, qui fait cependant partie de l'équipe depuis les débuts et qui a tracé le programme dès le deuxième numéro. Au cours de la première année, après les deux articles liminaires de M. Edouard Montpetit et de M. l'abbé Groulx, dont les textes inaugurent la présente série de reproductions, le directeur met en tête l'article principal du mois. Le premier de ces articles (no 3 de la revue) discute de la représentation française au Sénat. Le suivant vient d'un ex-provincial des Jésuites, le P. Edouard Lecompte, qui salue dans les deux articles liminaires de MM. Montpetit et Groulx l'expression générale d'un « réveil de la race, non plus seulement littéraire, mais économique, mais social, mais national [qui] franchira sans doute les bornes d'une saison . . . ». « Ce qui fortifie cet espoir, ajoute-t-il, c'est le nombre croissant de jeunes qui veulent secouer le farniente d'autrefois, qui se sentent au coeur une flamme, et dont la volonté se trempe chaque jour au feu de la lutte. » Et cet homme, qui est pourtant un clerc, donc . . . (!) continue : « Nous avons des Écoles techniques, des Instituts agricoles, une École des Hautes Études commerciales, l'École polytechnique. Il faudrait doubler, quadrupler, décupler le nombre de leurs élèves. (. . .) Pourquoi les élèves de nos collèges classiques, qui ne se destinent pas au sacerdoce, se croient-ils tenus, à mesure qu'ils franchissent le seuil du collège, d'aller encombrer les professions dites libérales ? Au lieu d'y végéter misérablement, combien d'entre eux ne feraient-ils pas, après les quelques études supplémentaires *ad hoc*, d'excellents agriculteurs, négociants, industriels, ingénieurs. Ils seraient tout d'abord — et je crois bien que la preuve en est déjà faite — les meilleurs élèves des diverses écoles énumérées plus haut. On les verrait ensuite, les uns grands fermiers, chefs de culture, initiateurs de tous les progrès dans nos belles campagnes, d'autres mener le commerce, d'autres l'industrie, d'autres le génie civil, et dans toutes ces

branches se montrer supérieurs à leur fonction et par là exercer autour d'eux une influence profonde. » (! !)

Puis viennent, un article sur la « colonisation et l'agriculture » (mai 1917), une réflexion de M. Héroux à l'occasion du 24 juin où il déplore notre apathie devant les faits révélés par la brochure du Père Archambault (juin 1917), une réflexion sur le cinquantenaire de la Confédération dont l'abbé Groulx prononce la faillite mais tout en acceptant comme explicable l'optimisme des Pères en 1867 (juillet 1917), un article de J.-N. Cabana dénonçant la mauvaise orientation de nos épargnes comme la cause première de notre infériorité économique (!) (août 1917), une brillante conférence de l'abbé Groulx sur le « geste d'Action française » de LaFontaine le 13 septembre 1842 (Septembre 1917). Bref, cette première année de **L'Action française** constitue déjà un microcosme des années à venir et nous montre la Ligue des Droits du français déjà bien loin de la seule course aux étiquettes françaises et à la monnaie bilingue.

Avec la deuxième année, commencent les grandes enquêtes (il y a eu la petite de 1917 sur l'importance des étiquettes anglaises dans le commerce). Toute l'année 1918, la revue débute soit par l'article de l'enquête, soit le plus souvent par un poème patriotique. Dans la troisième année, on aura, pour la majeure partie des numéros, le portrait littéraire d'un « précurseur », ou un poème. En la quatrième année, l'article de l'enquête occupera systématiquement la tête; il est vrai qu'il s'agissait d'une enquête du type mot d'ordre, puisque son titre général était **Comment servir**.

Le premier mot d'ordre, celui de novembre 1920, s'inquiète de l'annonce qu'on ouvrira à Paris une maison canadienne sous contrôle anglo-protestant. Jusqu'à 1923, l'ensemble des mots d'ordre tourne autour des problèmes des droits du français ou de questions de comportement dans l'immédiat, comme le respect du dimanche, l'encouragement aux Semaines sociales, l'attitude à prendre au recensement, etc. Nous avons retenu, comme caractéristique de cette époque, un premier mot d'ordre qui prend plus d'ampleur : celui de janvier 1922 consacré à la langue française.

À travers les autres, on percevra ensuite l'évolution des problèmes : consolidation des notions patriotiques jusqu'en 1928 (fin de **L'Action française**), la prédominance des problèmes économiques et sociaux avec la reprise de **L'Action nationale** jusqu'à la guerre, la guerre elle-même, les assauts contre l'autonomie du Québec dans l'après-guerre, le problème du logement, la crise sociale, les problèmes d'immigrants, la crise de l'autonomie, et finalement la crise idéologique, qui pénètre même à l'intérieur de **L'Action nationale**.

Sur tous ces sujets et ces situations, **L'Action nationale** a eu des suggestions à faire; elle a manifesté ses réactions. En les revoyant beaucoup seront surpris de leur précision, comme il convient à des gens qui savent où ils veulent aller, en même temps que de leur ouverture sur les points de vue nouveaux. Comme derrière tous ces mots d'ordre, il y a toute la série des articles de réflexion et de documentation sur ces sujets comme sur beaucoup d'autres, la collection de **L'Action française** et de **L'Action nationale** reste un document sans égal pour tous ceux qui veulent faire l'histoire des idées au Canada français, comme pour ceux qui veulent se former une opinion raisonnée sur la multitude des problèmes politiques, sociaux et économiques auxquels il faut toujours forcément faire face partout dans une certaine optique nationale.

L'article liminaire de la revue

C'est sous la signature d'Edouard Montpetit qu'est paru l'article liminaire de l'Action française, en janvier 1917. C'est donc à lui que les fondateurs avaient jugé à propos de demander de donner le ton au départ. Cela est déjà significatif des tendances qu'aura le mouvement. En le lisant, on se rendra compte combien préjugées ont été toutes ces affirmations relatives au messianisme, au mépris de l'économie et aux tendances obscurantistes de toute l'école nationaliste, puisque aussi bien n'avons-nous en ce moment à parler que pour nous.

Cet article, il est quasi actuel. Il n'affirme pas notre supériorité; il distille simplement une fierté de soi de bon aloi et il nous convie à la supériorité. Il formule déjà en toutes lettres que « la question nationale est une question économique ». Il met à la base de cette conquête les progrès de l'instruction. Dit-on plus que cela à l'heure

actuelle ? N'est-ce pas exactement ce que l'on proclame comme étant la preuve du déblocage, du dynamisme d'un prétendu néo-nationalisme ?

Une chose est certaine. Quand une histoire authentique sera écrite de l'oeuvre de ceux qu'on se plaît à appeler les vieux nationalistes, il deviendra patent que loin d'avoir retardé quoi que ce soit, ce sont eux qui ont déclenché et soutenu le mouvement actuel, jusqu'à ce que les inconscients, les timorés, les arrivistes, les politiciens intéressés et les intellectuels en mal de gloriole personnelle, aient eu le temps de prendre conscience des problèmes et d'être forcés par l'instinct populaire de répudier leurs errements. A l'heure actuelle, ils en sont en somme tout juste au seuil du problème tel que le posait Edouard Montpetit il y a 45 ans. L'avenir démontrera que quand ils auront eu le temps de penser leur néo-nationalisme en profondeur comme s'est attelée à le faire, après ce premier numéro de L'Action française, l'équipe qui l'avait mise au monde, ces néophytes du nationalisme abandonneront également certains des simplismes qu'ils entretiennent quant aux moyens d'atteindre leurs fins et devront en revenir à un bon nombre des solutions de détail qui ont été proposées au cours de ce premier effort de pensée véritable de notre nationalisme qu'a été le développement de L'Action nationale.

VERS LA SUPÉRIORITÉ

par *Edouard Montpetit*

C'est le titre d'un article d'Omer Héroux. On en pourrait faire la devise de notre effort national.

Ne cherchons pas — de crainte de trop nous en convaincre — si nous appartenons à une race supérieure : prouvons-le. Un peuple qui marque le pas est déjà atteint dans sa force ; mais une minorité qui s'enlise dans la satisfaction de soi-même, qui vit uniquement des gloires du passé sans y rien ajouter et qui en fait ainsi une pesée plutôt qu'un stimulant, qui renonce à lutter par un incessant progrès mis au service de ses légitimes aspirations, est déjà menacée par la mort. Car le nombre est loin d'être tout. Il a cela d'excellent, lorsqu'il est moindre, qu'il incite à l'union des forces. A cause de cela, des petits peuples ont été merveilleux de résistance. Le moment est venu, le moment est passé, d'acquérir,

dans tous les domaines, et sans forcer notre talent, la puissance intellectuelle, la culture qui est comme le privilège des races latines, pour que nous soyons en mesure d'exercer, sur les destinées de la nation dont nous sommes une part appréciable, une influence justifiée par nos qualités, féconde et doublement victorieuse.

C'est le sens profond, l'enseignement continu de notre histoire, inspiratrice d'énergie. A chaque génération son rôle et sa peine. Il s'est agi, pour nos pères, de réparer d'abord la défaite. Ils se sont piétés dans le souvenir. Vivre et se développer, quoi qu'il advienne, fut le premier souci. C'était, en constituant le nombre, établir un fait. Cette première victoire, nous la perpétuons par notre existence même, par notre vitalité. Plus tard, il fallut conquérir des droits, les conquérir et les défendre. Nos paysans se sont mis à l'école de la politique. Ils y ont réussi. Ils ont étudié cette constitution anglaise dont le vainqueur faisait un imprudent éloge. Leur esprit clair et logique a réclamé l'application totale du principe une fois posé. Normands merveilleux et tenaces, ils n'ont pas eu de cesse qu'ils n'eussent imposé à l'Angleterre l'unité de sa propre doctrine. Ces droits acquis, nous continuons de les exercer; et c'est en les exerçant que nous les sauvegardons. Certes, nous aurons, de ce chef, encore à combattre ! Les préjugés ont la vie dure, a-t-on dit, quand le temps ne les détruit pas, il les embaume. C'est peut-être mieux ainsi. L'attaque nourrit la volonté que la sécurité endort. Aujourd'hui, les temps sont changés. Un élément nouveau, la richesse, est apparu. Au double devoir que nous a légué le passé, s'ajoute celui d'être de notre époque en manifestant, sur un terrain nouveau, nos activités renouvelées et instruites. Pour beaucoup, on ne saurait trop le répéter, la question nationale est une question économique. Non pas, comme on voudrait parfois nous le faire dire, que la fortune soit le bien suprême. Elle n'est qu'un moyen, mais combien fort. Nous ne pouvons pas négliger d'y recourir. La conquête économique doit être pour nous la réalité de demain. Elle sera un élément d'égalité, sinon de supériorité. Elle

nous donnera, à nous, plus qu'à d'autres; car possédant l'aisance, nous serons naturellement enclins à cultiver la pensée, à rechercher l'expression, à répandre l'art.

C'est l'instruction qui nous assurera cette conquête. Pour le moment, il nous semble que tout notre effort doit tendre à créer ce faisceau de compétences: une élite, à qui nous confierons de répandre, par l'exemple et par la parole, les idées sur lesquelles nous nous serons accordés, les idées nécessaires, qui prendront ainsi la valeur de vérités banales, ferments de l'action du plus grand nombre.

L'expérience a formé chez nous d'habiles praticiens; mais nous avons trop peu de spécialistes et trop peu de cultivés. Serait-ce que nous avons attaché trop d'importance à la pratique, sans apprécier suffisamment le concours de la théorie enseignée? Oui, sans doute. Nous avons emprunté cela de l'Anglais et de l'Américain qui, d'ailleurs, en sont revenus. « Les Anglais, écrivait naguère Emile Faguet, sont routiniers parce qu'ils sont orgueilleux et ne croient jamais qu'ils puissent être dépassés et l'avoir été. » Il se peut. Mais la routine a été vaincue, en Angleterre, par la concurrence venue de l'extérieur, et les vieilles portes des universités séculaires se sont ouvertes devant la science commerciale. Pour ce qui est des États-Unis, il est indéniable qu'ils doivent leur extraordinaire réussite à quelque chose de plus qu'à l'esbrouffe, et, notamment, à la solidité d'un enseignement technique bien organisé. Enfin, un ingénieur français écrivait hier, dans le *Génie Civil*, cette phrase tranchante: « Désormais, c'est une utopie que de vouloir distinguer science et industrie, théorie et pratique. Il faut mener les deux de front. » Voilà qui nous renseigne sur la valeur de la science, fût-ce au point de vue industriel, et qui doit nous porter vers elle puisqu'elle est, aux yeux de tous, un instrument indispensable. C'est un premier point.

N'y a-t-il pas, en second lieu, une autre raison qui, nous dirigeant ailleurs, nous a éloignés de la recherche scientifique: la politique? Il faut des hommes politi-

ques : sur cela, aucun doute. C'est à la politique que nous devons nos succès passés ; c'est vers la politique que se rendront demain ceux qui s'y sentiront attirés et qui, instruits des grandes questions actuelles, serviront notre race en lui faisant honneur. Nous sommes pleinement d'accord. Ce que nous craignons, pourtant, c'est que la politique ne soit chez nous une trop forte mangeuse d'hommes. Pour tout jeune homme qui a prononcé avec une certaine allure quelques discours, nous rêvons aussitôt d'un avenir politique. Je voudrais qu'on nous laissât tout de même quelques électeurs. C'est clairsemer des rangs déjà bien clairs ; c'est accaparer trop de forces, toutes les forces. Nous formons des hommes politiques, quand nous devrions laisser à quelques-uns de nos jeunes gens le temps voulu de se préparer à devenir autre chose. Comptons-nous : trop peu répondent à l'appel du côté des spécialistes. Nous n'avons pas de philosophes à moins que nous n'en soyons tous ; que nous ne soyons, comme le disait un jour Georges Pelletier, un peuple d'humoristes ; nous avons peu d'écrivains, insuffisamment de professeurs. Restent les artistes, qui se connaissent tous. On nous répond : cela viendra plus tard. Évidemment, évidemment. N'empêche qu'une sainte indignation nous saisit naguère lorsque Sarah Bernhardt eut déclaré que nous n'avions pas de poètes. Nous avons ressenti le propos à l'égal d'une injure. Pas de poètes ! Et qu'avons-nous fait pour qu'il nous en naisse ? Les frais d'une campagne politique peupleraient Paris de Canadiens. Regardons la France, pays constitué. L'éclat de ses penseurs, de ses littérateurs, de ses poètes, de ses artistes rayonne sur le monde. Chacun occupe une place ; chacun est une valeur. Tous ne sont pas des hommes politiques. Qui donc, d'ailleurs, s'attache à penser que Berthelot fut sénateur ? La tribune a-t-elle grandi Victor Hugo ? Barrès, photographié auprès de la reine des Halles, ajoute-t-il quelque chose au délicieux auteur de *Colette Baudoche* ? Il faut, si nous voulons créer des compétences, les laisser se former, se cristalliser en quelque sorte. Et ce qui vaut mieux, la politique finira par y

trouver son profit : ces compétences, elle les consultera et elle leur demandera de lui donner des hommes prêts au devoir, sûrs d'eux-mêmes, disposés à la lutte, déjà vainqueurs.

Et nous revenons ainsi, par un chemin détourné, à la science, à l'enseignement, à l'école. C'est le creuset où se forment les spécialistes. Nous avons garde d'oublier ceux qui, le labeur fini, se remettent à l'étude. Excellente chose. Il ne suffit pas d'exercer son métier ; il faut avoir, en sus, des idées générales. L'école franchie, l'expérience commence que complète, que doit compléter, la culture individuelle. Il est vrai. Mais l'école demeure le centre où l'on s'attarde à apprendre, où se prépare l'avenir. Aussi devrions-nous fréquenter les écoles déjà créées, en établir d'autres au besoin pour chaque spécialité, répandre l'enseignement des sciences appliquées et des sciences politiques, et parfaire ces premières leçons données par nos institutions en envoyant nos jeunes gens étudier à l'étranger.

Les nations, comme les individus, sont susceptibles de se perfectionner. Avant tout, elles doivent donner un but à leurs efforts, nourrir leurs forces, les organiser, les décupler, et en diriger le faisceau vers les réalisations immédiates.

Activité ne signifie pas tapage, vaines paroles ni déclarations creuses, mais application constante des facultés créatrices ordonnées méthodiquement vers un objet déterminé. L'individu n'est fort que par le groupe qui l'utilise et le complète. Il serait exagéré de lui demander de tout savoir, de tout prévoir. Il suffit que, instruit de son rôle, exécutant l'acte qui lui est confié, il assure l'oeuvre que poursuit la collectivité.

Il nous faut des hommes, écrit M. Henri Hauser dans son livre sur les *Méthodes allemandes d'expansion économique*. Créons des hommes, créons des compétences. Et, lorsque nous y serons parvenus, ne les laissons pas s'épuiser dans des recherches sans résultats. Surtout, ne les livrons pas, avec leurs découvertes, à la rapacité

sans cesse en éveil de l'adversaire. Honorons-les. Consultons-les. Ces hommes nous donneront le plan de l'édifice auquel chacun travaillera.

L'édifice ! S'imagine-t-on encore qu'une oeuvre quelconque puisse naître et se développer sans le secours d'un esprit qui l'anime et la dirige ? Et que dire des destinées de tout un peuple ? Croit-on qu'elles se réaliseront par le seul effet d'un harmonieux hasard ? Partout il faut, pour triompher, une ligne de conduite tracée d'avance et des individus qui sachent où ils vont et qui donnent plein rendement. C'est ce que nous obtiendrons par l'enseignement professionnel placé à la base d'une réforme économique. Ces individus seront maîtres d'abord dans leur domaine propre, dans le rayon immédiat de leurs constants efforts. Ils accompliront, en connaissance de cause, la tâche que nous leur aurons demandée. Puis ils prêteront leur concours à la conduite des affaires publiques, faisant pénétrer, dans l'administration de notre fortune nationale, les principes qu'ils auront préconisés toute leur vie, qu'ils auront fait passer dans leurs oeuvres.

L'avenir est à ce prix. Pour persévérer et survivre; pour prouver que nous sommes ceux que nous croyons être et manifester notre personnalité; pour garder notre langue, véhicule de notre histoire, expression immatérielle et totale de tout un peuple, qui constitue pour l'homme, où qu'il soit, un droit naturel et sacré; pour que vive en nous notre raison d'être et pour qu'elle éclate aux yeux de tous et s'impose comme une réalité nécessaire, intangible; pour qu'aux arguments de parole et aux arguments de plume nous ajoutions l'argument plus fort, vivant, incisif comme l'action, irréfutable comme la vie, évident comme le mouvement, l'argument-homme; pour que nous soyons, dans une civilisation qui en partie n'est pas la nôtre, des égaux que l'on respecte et chez qui l'on est forcé de reconnaître des qualités de race et l'intelligence victorieuse; — préparons-nous, dans le culte de la supériorité.

Le deuxième article-programme de la revue

UNE ACTION INTELLECTUELLE

par l'abbé Lionel Groulx

Dans le mois suivant du mois de fondation (février 1917), c'est après Edouard Montpetit, l'abbé Lionel Groulx qui définissait la trame de fond sur laquelle évoluerait la revue. Autant était significatif le titre choisi par M. Montpetit pour l'article liminaire, autant est démonstratif du sérieux de l'oeuvre entreprise celui que l'abbé Groulx donne au sien. Ce qu'on entend faire, ce n'est pas de l'agitation, c'est « une action intellectuelle ».

« Tout nous présage, écrit l'abbé Groulx, et pour avant peu, un grand effort littéraire ».

Ce grand effort quel sens doit-il prendre pour porter vraiment notre marque? Autrement dit, L'Action française qui naît pour nous rendre plus conscients de ce que nous sommes et informer notre action, quelle tendance prendra-t-elle?

Toute réforme, toute détermination, écrit l'abbé Groulx, prend sa source dans une impulsion d'idées; toute action libératrice procède des penseurs de la foule. N'est-ce pas le temps pour les « esprits d'en haut » de chercher ce qu'ils vont mettre dans les oeuvres prochaines? Il faut sans retard faire la révision de nos valeurs intellectuelles; il faut chercher avec ardeur et conscience si les idées qui palpitent au cerveau de la race, sont de cette qualité qui inspire les déterminations victorieuses. (...)

Et ceci dit, l'abbé Groulx formule les deux règles fondamentales qui vont conditionner l'action de la ligue et de la revue: catholique et française.

Il faudra nous souvenir, écrit-il, que l'alliance de la pensée et de la foi est devenue chez nous un impératif catégorique de notre tradition. Qui donc voudrait prétendre faire oeuvre constructive en s'isolant de la pensée des ancêtres? Et ne savons-nous pas que les peuples

commencent de mourir le jour où ils cessent d'être l'expression même de l'histoire ?

Sur ce point, il est à noter que nous restons en pleine indécision ou en pleine évolution. Après avoir enfin fait notre unanimité sur le sens général de notre action politique, sur la primauté du Québec et la nécessité d'une libération économique, c'est vraiment ce second problème du sens de notre action intellectuelle que nous abordons après 45 ans. L'Action nationale, pour sa part, continue de représenter le courant de pensée qui estime fondamentale non seulement en termes d'adhésion à des principes philosophiques, mais bien d'histoire et aussi de sociologie, la position de l'abbé Groulx. C'est ce sur quoi la génération qui vient aura à se déterminer; et sa détermination dans les cadres sociologiques ou politiques dans lesquels nous sommes placés, décidera de notre épanouissement en une civilisation véritablement caractéristique ou de notre intégration progressive dans la civilisation nord-américaine. Cela, il arrive qu'à l'heure actuelle, certains Anglo-Canadiens inquiets de l'avenir du Canada, le sentent plus que nous.

Pour quelques-unes de ces mêmes raisons nous voulons, continue l'abbé Groulx, que notre littérature de demain soit en plus française. Oui, je n'ai point peur du mot: elle sera française, résolument française.

Et ici, il convient de relire bien attentivement le passage qui suit et où l'abbé Groulx fait grâce, d'une façon qui aurait dû être considérée comme définitive, de l'accusation que le nationalisme traditionnel a refusé de s'inspirer aux sources françaises actuelles, qu'il est resté enfoncé dans l'ancien régime, par peur du laïcisme et du républicanisme. Ce n'est pas de la France de Louis XIV que l'abbé Groulx dit, comme on le verra, qu'elle doit rester longtemps notre Mecque littéraire, mais bien du Paris de son temps et des temps à venir. Mais toutefois il veut que nous restions nous-mêmes, que nous ne soyons pas de simples badauds coloniaux. Et c'est tout. Avec un peu moins d'ignorance et un peu plus de bonne foi, on aurait donc depuis longtemps cessé de propager

l'idée fausse d'une opposition des nationalistes à la France contemporaine.

Et peut-être, poursuit l'auteur, est-ce le moment de dissiper certaines équivoques, pour arrêter ces flamboiements dans le vide d'inutiles moulinets d'épée. Il nous revient que l'on s'inquiète de la survivance de la culture française en notre pays, parce que quelques-uns de nos prêtres et de nos éducateurs enseigneraient la désaffection de la France. Disons tout d'abord qu'en droite logique quelques intempérances de langage, quelques frasques d'isolés ne constituent nullement une opinion commune ni même une opinion courante. Il reste que ne datant pas de 89, beaucoup parmi nous, prêtres et laïques, et laïques aussi bien que prêtres, ne croient ni à la République ni à la France indivisible. Oh ! je sais bien que Montaigne aimait Paris « tendrement jusqu'à ses verrues et ses taches ». Mais impose-t-on l'amour tendre des verrues et des taches ? Le bon sens, non moins qu'un très noble sentiment de fidélité française, ont fait un devoir à nos professeurs et à beaucoup d'autres de distinguer entre les influences d'outre-mer. En définitive c'est pour mieux rester Français qu'ils entendent ne pas l'être d'une certaine façon ! Et je crois comprendre qu'ils se défendent contre deux périls, l'un religieux et l'autre intellectuel. S'il s'agit du premier peut-on faire un crime à des prêtres et à des catholiques de défendre leur catholicisme ? Leur attitude restera inattaquable aussi longtemps qu'on n'aura pas démontré que rester catholiques n'est plus une façon de rester Français. Et pour ma part, je constate que des étrangers à notre pays et à notre foi, tels Elysée Reclus et André Siegfried, ont vu dans notre fidélité aux croyances traditionnelles une garantie de longévité française.

Que l'on feuillette après cela les manuels et les programmes d'enseignement — ceux qui remontent à moins de trente ou quarante ans — et l'on verra de quelle façon les maîtres de notre jeunesse pratiquent le protectionnisme littéraire. Ils font très large la part des grands maîtres de la littérature de France, et je présume que

par cet honneur fait aux classiques, nos professeurs n'ont que le mérite d'agir en éducateurs. Mais ils tiennent aussi la porte ouverte, quoique avec discrétion, aux meilleurs écrivains modernes et aux plus contemporains des contemporains. Et ils font ainsi, non seulement parce que les maîtres de la pensée de France doivent rester les maîtres de notre insuffisance; mais parce qu'il importe à notre durée que les courants de la pensée française nous apportent cette substance d'art et de morale, ces vertus de la race et de l'esprit qui font l'essence de notre culture. Non, nos professeurs ne sont pas de si grands Barbares, ni surtout des Barbares barbarisants. C'est encore au nom de la culture originelle et pour la sauvegarder, qu'ils réclament le droit de prononcer certaines proscriptions. Il en est d'un peuple comme de tout être vivant: celui-là s'inocule un principe de mort qui introduit dans sa vie un élément inassimilable. Faut-il donc tenir si grande rigueur à nos maîtres s'ils veulent protéger contre les brouillards germaniques ou slaves, la clarté de nos cerveaux latins ? Pour le dire très nettement, nous n'avons que faire d'oeuvres et d'esthétiques qui ne servent point la culture française et qui, par cela même, ne sont point de l'art et n'en peuvent créer. Mais ce sont-là, je puis le dire, nos seules réserves. Et aucune ne devra nous empêcher de faire de Paris, et pour longtemps, notre Mecque littéraire. Qu'importe que, dans le passé, nous ayons reproché quelquefois à nos écrivains et à nos poètes leur manie de l'exotisme. Ce n'est point, que je sache, pour désapprouver la recherche vivifiante d'influences nécessaires. Mais nous les blâmons d'avoir élevé cet exotisme presque à la hauteur d'une esthétique, et d'être allés chercher en France, des recettes et des artifices d'école, plutôt qu'une discipline de l'esprit et de hautes intuitions d'art. Quand il ne fallait être que des disciples, nous ne leur savions pas gré de s'être faits des pasticheurs.

Il est fort douteux que beaucoup de propos de certains des critiques du supposé vieux nationalisme étroit si rétrograde pourront encore être lus, après 35 ans,

avec le même intérêt et en donnant la même impression d'un problème bien posé et résolu avec tout le sens des nuances nécessaire devant le sérieux d'une question. Ce texte était à méditer; il est clair que ceux qui ont continué leurs accusations n'en ont jamais rien fait.

NOTRE DOCTRINE

par l'abbé Lionel Groulx

(janvier 1921)

En octobre 1920, l'abbé Groulx remplace M. Omer Héroux à la direction de la revue. Mais il remet à deux mois plus tard le soin de préciser l'orientation qu'il entend donner à la revue. Ce texte met indiscutablement le point final à toutes les affirmations des adversaires d'hier comme d'aujourd'hui à la prétention d'un indigénisme étroit, apeuré par les orientations intellectuelles de la France. Il établit la pensée de l'école nationaliste traditionnelle pour deux générations.

* * *

Depuis quatre ans que l'*Action française* existe, il n'est pas une de ses livraisons, pas une de ses pages qui, en somme, ne se soit inspirée d'une doctrine. Ce fut même l'une des particularités de notre oeuvre que sans un mot d'ordre de ses directeurs, sans entente précise entre ses collaborateurs, elle ait développé ce mouvement de pensée de lignes si droites, d'aspirations si unanimes. Visiblement elle a fourni un moyen d'expression à quelques-unes des idées latentes qui agitent, à chaque génération, l'âme profonde d'une race. Notre doctrine, nous avons, par cela même, beaucoup moins à la définir qu'à la résumer. L'idéal d'ordre de l'*Action française* ne pourra que profiter de cette nouvelle expression. Elle rendra plus difficiles les déformations malveillantes; à ceux qui attendent encore, elle donnera une consigne décisive.

Nous ne sommes point d'un peuple qui puisse se plaindre d'une surabondance de directions. Après trois cents ans de colonialisme et de perpétuelle existence en lisière, on nous le répète de toute part: nous manquons de règle intérieure de vie, de conscience nationale. Pour

parler le langage des philosophes, nous avons à franchir l'étape de l'individualité à la personnalité. L'homme n'est vraiment lui-même, que le jour où il est devenu une personne maîtresse de sa pensée et de son action, où il s'est libéré de l'inconscience et des instabilités du tempérament. Celui-là seul a gravi vers les vraies formes d'humanité, qui a pu établir, par tout son être, la règle souveraine de la raison et de la liberté. Il est de même des peuples sans consistance morale, victimes d'une jeunesse ou d'une faiblesse trop originelle. Leur conscience, leur raison publique mal éveillées ne fournissent aucun pôle vers lequel s'orientent les énergies. Ces peuples se dirigent beaucoup moins qu'ils ne sont dirigés. Ils tombent dans la dépendance de tous les courants d'opinion; ils sont les vassaux des maîtres ou des voisins plus forts qui, de l'extérieur, leur imposent leur domination morale ou politique. Ces peuples gisent encore ou sont retombés à la période de l'individualité. L'effort que leur destinée leur commande, c'est de se dégager de la sujétion étrangère et de l'inconsistance de leurs propres pensées; c'est de s'élever jusqu'à la personnalité nationale, jusqu'à l'état d'âme supérieur où ils prendront en eux-mêmes, dans la synthèse de leurs vertus natives, dans le commandement de leur histoire et de leur vocation, le gouvernement immédiat de leur pensée, l'essor souverain de leur vie.

C'est bien cette loi de nos destinées, principe et condition de la personnalité ethnique, doctrine où se fixe l'esprit collectif, que l'*Action française* s'est efforcée de mettre en lumière depuis sa naissance. Qu'a-t-elle voulu autre chose, en toutes ses luttes contre l'anglomanie et contre l'exotisme, en toutes ses prédications pour le réveil de la fierté, pour le culte de l'histoire et le maintien des traditions, en ces inventaires de nos forces où s'étalait l'étendue de nos richesses, qu'a-t-elle voulu autre chose si ce n'est dégager la réalité d'une âme et d'une pensée, rassembler les éléments d'une personnalité? Notre doctrine, elle peut tenir tout entière en cette brève formule: nous voulons reconstituer la plénitude de notre vie fran-

çaise. Nous voulons retrouver, ressaisir, dans son intégrité, le type ethnique qu'avait laissé ici la France et qu'avaient modelé cent cinquante ans d'histoire. Nous voulons refaire l'inventaire des forces morales et sociales qui, en lui, se préparaient alors à l'épanouissement. Ce type, nous voulons l'émonder de ses végétations étrangères, développer en lui, avec intensité, la culture originelle, lui rattacher les vertus nouvelles qu'il a acquises depuis la conquête, le maintenir surtout en contact intime avec les sources vives de son passé, pour ensuite le laisser aller de sa vie personnelle et régulière. Et c'est ce type français rigoureusement caractérisé, dépendant d'une histoire et d'une géographie, ayant ses hérédités ethniques et psychologiques, c'est ce type que nous voulons continuer, sur lequel nous appuyons l'espérance de notre avenir, parce qu'un peuple, comme tout être qui grandit, ne peut développer que ce qui est en soi, que les puissances dont il a le germe vivant.

Ce germe de peuple fut, un jour, profondément atteint dans sa vie; il fut gêné, paralysé dans son développement. Les conséquences de la conquête ont durement pesé sur lui; ses lois, sa langue ont été entamées; sa culture intellectuelle fut longtemps entravée; son système d'éducation a dévié en quelques-unes de ses parties, sacrifié plus qu'il ne convenait à la culture anglaise; son domaine naturel a été envahi, ne le laissant que partiellement maître de ses forces économiques; par l'atmosphère protestante et saxonne ses moeurs privées et publiques ont été contaminées. Un maquillage désolant a recouvert graduellement la physionomie de nos villes et de nos villages, signe implacable de la sujétion des âmes à la loi du conquérant.

Ce mal de la conquête s'est aggravé, depuis 1867, du mal du fédéralisme. La confédération peut avoir été une nécessité politique; elle peut avoir déterminé en ce pays de grands progrès matériels; pour un temps, elle a pu même rendre au Québec une grande somme d'autonomie. Elle n'a pas empêché que le système n'ait tourné contre nous de considérables influences. Notre situation

particulière dans l'alliance fédérative, l'isolement de notre province catholique et française au milieu de huit provinces à majorité anglaise et protestante, le déséquilibre des forces qui s'ensuit, accru quelquefois par la politique hostile de quelques gouvernants, entraînent peu à peu la législation fédérale vers des principes ou des actes qui mettent en péril nos intérêts fondamentaux. Le système politique de notre pays, tel qu'en voie de s'appliquer, ne conduit pas à l'unité, mais tout droit à l'uniformité. Les idées qui prédominent à l'heure actuelle, au siège du gouvernement central, tendent à restreindre d'année en année le domaine de la langue française, à miner sourdement l'autonomie de nos institutions sociales, religieuses et même politiques. Il suffit de rappeler les luttes soutenues ici, depuis si longtemps, pour faire respecter les clauses du pacte fédéral relatives au français, les projets de loi récents sur le divorce, la suppression de beaucoup de nos fêtes religieuses pour les fonctionnaires fédéraux, les tentatives pour l'uniformité des lois et de l'éducation, les multiples assauts enfin dirigés contre notre province et dénoncés par nul autre que le premier ministre du Québec, l'honorable Alexandre Taschereau, dans son discours du 22 novembre 1920 à l'hôtel Viger. Autant de symptômes, autant de faits indéniables qui suffisent à expliquer les régressions de la personnalité nationale chez nous et la part très grande qu'a faite l'*Action française* et que longtemps encore elle devra faire aux oeuvres de pure défense.

Elle ne veut point s'en tenir toutefois à cette action de caractère négatif. Elle comprend qu'affaiblie par des emprunts malsains, notre âme a besoin d'être fortifiée par le dedans. Ces forces de réparation et de nutrition, elle veut les demander d'abord aux deux plus grandes sources de vie, à celle qui coule à Rome et à cette autre, celle de France, d'où nous est venue toute notre vie naturelle. Pour notre élite intellectuelle, nous demandons la culture romaine et la culture française. La première nous donnera des maîtres de vérité, ceux qui fournissent des règles aux esprits, qui font briller de haut les prin-

cipes sans lesquels il n'est point de ferme direction, point de fondements sociaux intangibles, point d'ordre permanent, point de peuple assuré de sa fin. Dans l'ordre naturel, la culture de France, l'éducatrice immortelle de nos pensées, achèvera le perfectionnement de nos esprits. Et quand nous parlons de culture française, nous l'entendons, non pas au sens restreint de culture littéraire, mais au sens large et élevé où l'esprit français nous apparaît comme un maître incomparable de clarté, d'ordre et de finesse, le créateur de la civilisation la plus saine et la plus humaine, la plus haute expression de la santé intellectuelle et de l'équilibre mental. Et nous entendons également non pas une initiation qui tourne au dilettantisme ou au déracinement, mais une culture qui serve sans asservir, qui sauvegarde nos attitudes traditionnelles devant la vérité qui, devenue une force réelle et bien-faisante, permette à notre élite prochaine de s'appliquer plus vigoureusement à la solution de nos problèmes au service de sa race, de son pays et de sa foi.

Notre élite sera d'ailleurs sauvée du déracinement comme tout notre peuple, si elle mêle à ces sources de vie, pour s'y abreuver, les sources qui nous sont plus proches, qui emportent avec elles la substance de notre passé et de nos traditions. Jamais le magistère de l'histoire ne devra se taire au milieu de nous. Et nous faisons, de cet enseignement, un autre article de notre doctrine.

Par l'histoire qui maintient la continuité entre les générations, qui charrie de l'une à l'autre, ainsi qu'un fleuve, le flot accumulé des vertus de la race, un peuple reste en possession constante, actuelle, de sa richesse morale. Par l'histoire nous éprouverons, en nous-mêmes, comme dirait Charles Maurras, que « nul être vivant, nulle réalité précise ne vaut l'activité et le pouvoir latent de la volonté collective de nos ancêtres » ; et ce sont leurs impulsions, leurs directions impérieuses qui nous pousseront vers notre avenir. Par l'histoire nous apprendrons les aptitudes de notre peuple ; elle nous dira, selon le respect de quelles lois, de quelles exigences de sa nature intime, il faut aujourd'hui le gouverner, l'initier aux

progrès nouveaux, aux évolutions qui n'apportent point de prospérités éphémères et factices, mais qui s'adaptent à la vie comme à des pierres d'attente. Par l'histoire enfin restera mêlé à nos âmes, l'ensemble de nos traditions, celles du moins qui contiennent de la vie et qui ne sont que le prolongement de l'âme des ancêtres. Les traditions, comme la langue, quoique moins parfaitement, sont un signe de la race, et par cela même, un élément de durée. Qu'y faut-il voir autre chose qu'une série d'actions des anciens issues de leurs façons de penser les plus profondes, de leurs attitudes sentimentales devant les grands objets de la vie, actions si fortement liées à leur âme intime et collective qu'elles ont fini par se fixer en coutumes, en gestes permanents ? Et qu'est-ce à dire, sinon que par l'histoire, nous sera restitué, dans sa plénitude, l'être fondamental de la nationalité, celui qu'il faut chercher et que nous avons besoin de retrouver ?

Un programme d'action nationale ne saurait oublier le point d'appui nécessaire, le type humain qui est en cause. Toujours il faut une loi, une règle suprême à quoi se mesure toute action patriotique. Avant d'agir il importe de savoir cette chose très simple : ce qu'il faut défendre et ce qu'il faut développer. Puisque nous voulons vivre, apprenons d'abord quelle vie est en nous, quel germe attend de s'épanouir. Soyons-en persuadés : pour secouer plus rapidement le maquillage anglo-saxon, pour refaire l'unité organique de nos lois et de notre langue, pour restaurer nos mœurs privées et publiques, pour retenir du passé, toutes les traditions familiales et sociales qui nous sont une force de durée, pour nous changer, en sang et en nourriture, les meilleurs éléments de la pensée française, rien ne vaudra mieux que de laisser agir le principe vivant qui est en nous, que de choisir, non plus de nous adapter à une forme d'esprit trop souvent délétère et hostile, mais, les yeux fixés sur l'idéal d'un peuple catholique et latin, de n'avoir plus que cette volonté : être absolument, opiniâtement nous-mêmes, le type de race créé par l'histoire et voulu par Dieu.

Il nous serait facile de le démontrer: ce furent là, en définitive, par la force immanente des choses, les principes de notre politique ancienne, la pensée de fond de toute notre histoire. Toujours, dans la mesure du possible, nos pères n'ont conçu pour nous d'autre existence, sous la domination britannique, que celle d'un groupe français constituant une unité ethnique et politique autonome. Ce point de vue, ils le faisaient consacrer par la charte de 1774. Dix-sept ans plus tard, la constitution de 1791 confirmait à leurs yeux ce même dessein. Deux fois, en 1775 et en 1812, ils refusaient l'alliance américaine, par crainte d'une absorption. Deux fois, pour les mêmes motifs, en 1822 et en 1840, ils s'opposaient à toute union politique avec nos voisins du haut Saint-Laurent. Et lorsque le projet de 1841 eut abouti malgré eux, la puissance de leur réaction transforma quand même en fédéralisme pratique, ce qui devait être une union législative. Jusqu'en 1867 inclusivement, ce fut la même pensée latente qui anima les pères de la confédération, quand, au-dessus des rêves d'unité absolue, ils firent triompher le principe des autonomies provinciales.

Notre doctrine, du reste, n'a rien qui ne s'accorde avec notre état politique actuel. Nous avons conscience de rester dans l'esprit du fédéralisme, en prenant la résolution de rester d'abord nous-mêmes. N'a-t-on pas, depuis quelques années, suffisamment démontré l'utilité canadienne de notre survivance française, pour qu'il soit superflu de refaire cette preuve ? Plus nous gardons nos vertus françaises et catholiques, plus nous restons fidèles à notre histoire et à nos traditions, plus aussi nous gardons l'habitude d'aimer ce pays comme notre seule patrie, plus nous restons l'élément irréductible à l'esprit américain, le représentant le plus ferme de l'ordre et de la stabilité.

Mais nous ne voulons point, par exemple, d'une alliance ni d'une coopération où tous les sacrifices, tous les périls seraient pour nous, tous les honneurs, tous les profits pour les autres. Les Canadiens français ne peuvent, au détriment de leurs meilleurs intérêts, dépenser

le plus clair de leurs énergies, à bâtir, eux seuls, un édifice que leurs associés s'emploieraient à détruire. Nous n'entendons sacrifier les aspirations et les droits légitimes de notre race à aucune combinaison politique. Nous nous imposons comme programme, de fortifier notre élément, de lui faire une riche et vigoureuse personnalité, pour que, quoi qu'il advienne demain, que la confédération s'écroule ou se reconstruise sur de nouvelles bases, que nous ayons à choisir entre l'absorption impériale ou l'annexion américaine, que l'une ou l'autre nous soit imposée ou qu'un État français surgisse du morcellement du continent, notre peuple soit assez robuste, ait accru suffisamment ses forces intègres pour faire face à ses destinées. Conserver à Dieu un peuple qui glorifie et respecte l'ordre souverain, qui, dans l'apostasie trop générale des nations, continue de professer la vérité unique et de rendre hommage à Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous paraît une oeuvre qui l'emporte sur le rêve d'une grandeur politique et matérielle.

Et voilà comment nous ne nous arrêtons pas à cette entreprise de reconstruction française comme à une fin. Les nations aussi bien que les individus sont soumises aux fins suprêmes; une nation n'a même de raison d'être que dans le respect et la glorification de cet ordre. Et c'est pourquoi nous nous attachons à l'Église catholique, non pas seulement parce qu'elle est la plus grande puissance intellectuelle, le vaste dépôt de l'universelle vérité; non pas seulement parce qu'elle est l'auguste et la première gardienne de l'ordre moral, que, de l'ensemble harmonieux des vertus qu'elle propose aux peuples, dépend la prospérité sociale. Nous nous attachons à l'Église, d'abord pour les titres divins qui s'imposent à nos esprits et à nos coeurs, parce qu'en elle seule les nations atteignent les fins de Dieu et qu'avant tout nous voulons, comme catholiques, que notre peuple accomplisse sa destinée chrétienne. Et c'est parce que nous sommes convaincus que, même dans l'ordre chrétien, un peuple ne remplit pleinement sa mission que s'il reste soi-même; c'est parce que nous croyons que l'oeuvre du peuple cana-

dien-français sera d'autant plus large et féconde qu'il aura mieux sauvé sa parcelle d'originalité, les principes d'action qui lui sont propres: ses admirables qualités latines et apostoliques, ses affinités avec le catholicisme, c'est pour toutes ces hautes raisons que nous voulons le garder français.

Ce programme de vie, nous l'offrons, en toute confiance, au large public de l'*Action française*. Nous l'offrons à tous nos frères des autres provinces canadiennes et des États-Unis qui sentent, comme nous, que le devoir pressant est de fortifier l'énergie de notre vie nationale, mais en prenant comme point d'appui, des données rationnelles et sûres. Ce programme, nous convions, à le réaliser avec nous, toute la pensée saine de notre race: tous ceux qui acceptent la souveraineté des principes catholiques dans la solution des problèmes humains, tous ceux-là qui mettent les destinées de notre peuple, sa survivance comme groupe ethnique, au-dessus de toutes les combinaisons des intérêts politiques. Nous ne nous flatons point d'espérances chimériques. Il faut plus longtemps qu'une vie humaine pour faire triompher une doctrine, pour mettre d'accord les hommes d'une même patrie, sur quelques points fondamentaux. Aux côtés de beaucoup d'autres, nous ne voulons que servir à notre tour, dans la parfaite loyauté de nos âmes. Que Dieu nous accorde seulement d'avoir mis un peu plus d'unité dans l'esprit et le coeur des Canadiens français, d'avoir fait apparaître plus haut et plus clair le but où doivent tendre nos volontés, et nous estimerons n'avoir perdu ni notre temps ni nos peines.

* * *

De mois en mois, ensuite, les mots d'ordre se succéderont, se portant à la défense de la langue française, prêchant la rééducation de notre patriotisme, notre libération de la domination par le capital étranger, prenant des vues ouvertes sur les nouvelles initiatives qui se proposent à notre milieu, mettant en doute l'opportunité de manifester une satisfaction béate des résultats de la Confédération, nous invitant à plus de sérieux et de persé-

vérance dans l'effort. Bref tous les thèmes majeurs de l'heure actuelle sont déjà abordés à L'Action française durant cette période; et d'une façon qui rend fort douteuse la prétention de ceux qui se targuent de tant révolutionner la pensée nationale depuis deux ans. Voici une série des mots d'ordre les plus significatifs de la période de L'Action française.

POUR LA LANGUE FRANÇAISE

(Mot d'ordre de janvier 1922)

Une nouvelle année commence. Que sera-t-elle pour la langue française ? Ce que nous la ferons nous-mêmes. Cette vérité nous apparaît de plus en plus évidente, et nous voudrions qu'elle fût partagée par un plus grand nombre, qu'elle ne restât pas dans tant d'esprits à l'état de doctrine embrumée et somnolente, mais qu'elle descendît dans les actes, qu'elle pénétrât et animât nos vies.

Nous tenons dans nos mains les destinées du parler français en Amérique. Un peuple qui veut sauver sa langue la sauve. Mais il faut le vouloir d'une volonté vraie, c'est-à-dire ferme, intelligente, éveillée, constante. Une seule faille dans le bloc de notre détermination peut suffire à la rendre impuissante. Or ici les failles ordinaires ce sont les détails. Tel est prêt à lutter pour l'enseignement du français dans les écoles, pour sa reconnaissance au parlement, pour son emploi dans les grandes administrations, qui dans les choses secondaires, dans ce qu'on appelle les riens de la vie : communications téléphoniques, correspondances d'affaires, menus de restaurants, se montre volontiers indifférent, neutre, passif. On suit le courant. Et comme le courant est anglais, on téléphone en anglais, on correspond en anglais, on se fait servir en anglais. C'est là l'erreur, la faute, le crime ! Non, l'expression n'est pas exagérée, si l'on considère les conséquences de ces actes répétés plusieurs fois chaque jour par des milliers et des milliers de Canadiens français. Là se trouve le défaut de notre cuirasse, la raison principale de nos défaites successives.

Prenons la résolution, en ce commencement d'année, de mieux comprendre nos intérêts, de servir efficacement et jusque dans les moindres détails, la langue française.

L'ACTION FRANÇAISE

LA REVISION DE NOTRE PATRIOTISME

(Mot d'ordre de juin 1923)

Chacun parle en notre province de la crise du patriotisme. Il est sûr qu'il n'existe pas de patriotisme proprement canadien. Dans les provinces maritimes, dans le Canada central, dans l'ouest, l'on ne connaît partout que le patriotisme provincialiste ou régionaliste. Nous, Canadiens français, dépassant les frontières de notre province, une fraternité nous unit à tous les groupes de notre race; mais le patriotisme est proprement canadien-français; il est fondé sur la communauté de la foi religieuse, du sang, de l'histoire, de la culture et sur la défense de ces biens.

Voilà cependant plus d'un demi-siècle que nous sommes en confédération. Les fédéralistes n'ont pas à se plaindre. Jusqu'à 1905, peut-on dire, ils ont tenu l'esprit du peuple dans leurs mains; ils ont pu prêcher leur doctrine sans la moindre opposition. Plus que tous, les Canadiens français ont fait le loyal essai du pacte de 1867. Si une réaction violente a commencé dans notre province vers 1905, c'est que nous nous sommes sentis tout à coup à deux doigts de l'abîme. La réaction a continué, plus forte que tous les anciens narcotiques qui n'ont pu reprendre leur empire. Mais notre patriotisme s'est développé dans la mesure où il est devenu canadien-français. Le réveil s'est fait parmi les classes qui lisent et qui réfléchissent. Le peuple qui n'a pu être atteint par les éveilleurs, sommeille encore. L'exode actuel vers les États-Unis le fait tristement voir; le peuple n'a plus de patriotisme d'aucune sorte. Faut-il tenter encore ce qui a si complètement échoué? Faut-il reviser notre patriotisme, le débarrasser des chimères, n'y faire entrer que les éléments qu'il a jusqu'ici supportés? La décision en vaut la peine.

L'ACTION FRANÇAISE

SECOUONS LE JOUG

(Mot d'ordre d'août 1923)

On lira, dans cette même livraison de la revue, une remarquable étude sur la pénétration de notre pays par la finance américaine. Il y a là des statistiques qui donneront à méditer, qui sonnent presque une alerte.

Nous croyons qu'un jeune État comme le nôtre ne saurait se passer de capital étranger. Mais nous croyons aussi que le capital étranger ne doit jamais prendre la place du capital national; dans les entreprises qu'il fonde ou qu'il assiste, il doit en définitive concourir au bien public, sous peine d'être un désordre; par dessus tout il ne doit jamais devenir tellement puissant qu'il crée un sur-État économique capable de tenir en laisse l'État politique.

La province de Québec ne s'achemine-t-elle pas rapidement vers ce dernier péril? Plus que jamais l'opinion publique doit se tenir éveillée. Ayons peur des succès trop rapides, véritables défaites qui se soldent par la domination de l'étranger. Songeons que notre capital n'est si faible que parce qu'il est inorganisé; une portion trop considérable est encore inactive ou opère contre nous dans des institutions étrangères. Saurons-nous créer les organismes économiques qui orientent toutes nos activités, toutes nos ressources vers les fins nationales? Saurons-nous développer, parmi nos compatriotes, un état d'esprit qui admette spontanément cette orientation? Disons-nous, plus que jamais, que l'indépendance économique est une condition de survivance.

Dégageons-nous de l'étreinte; secouons le joug!

L'ACTION FRANÇAISE

LE SCOUTISME

(Mot d'ordre de juillet 1926)

Ceux-là mêmes qui s'en méfient et supplient qu'on s'en méfie, ne contestent point la vogue du scoutisme. La popularité qu'il s'est acquise, jusque dans les milieux catholiques, manifeste quelque chose d'un mouvement

irrésistible. Au vrai, s'il est encore à naître parmi nous, du moins tel que nous le rêvons, il ne laisse pas de faire déjà des conquêtes. Beaucoup de petits Canadiens français, nous assure-t-on, sont déjà enrégimentés dans des équipes anglaises; l'on nous cite même telle grande ville où existe tout un bataillon affilié au scoutisme officiel.

Ce sont des faits comme ceux-là qui ont amené *L'Action française* à prendre parti. Qu'on explique comme l'on voudra la vogue du scoutisme, elle existe et il ne suffira pas de s'en moquer pour la supprimer. Si le scoutisme officiel est article d'importation suspect — et nous disons qu'il l'est — il est aussi de ces ennemis que l'on ne vainc pas par des méthodes purement négatives. Rien ne sert de s'escrimer avec une rapière devant un browning. Souvenons-nous: il y a telle société catholique, d'origine et d'inspiration étrangères, dont l'expansion, chez nous, a humilié et humilie encore notre sens national, notre goût légitime d'autonomie, jusque dans les cadres et les méthodes où se doit mouler l'action d'un peuple. Croit-on que cette société étrangère eût obtenu pareil succès, en un pays latin, si, il y a vingt ans, au lieu de la combattre par le ridicule ou de vaines paroles, on lui eût opposé quelque chose de solide et de concret: nous voulons dire une société d'esprit français et latin, n'empruntant à l'autre que ses parties assimilables, les éléments de sa vogue légitime ?

Craignons le retour de la même aventure avec le scoutisme, si notre tactique ne varie point. Les motifs de crainte ne nous manquent pas. La preuve n'est plus à faire de nos tendances désolantes à laisser pénétrer dans nos enceintes tous les chevaux de Troie de passage et à tenter d'assimiler surtout l'inassimilable. Qui ne sait que le Canada français est en train de devenir la terre d'élection de tous les clubs neutres, d'origine nègre ou américaine, aux noms les plus grotesques et les plus sots ? Ils y poussent comme champignons un lendemain de pluie. Et le malheur veut que le mauvais exemple parte quelquefois de fort haut et de milieux où l'on est généralement plus averti.

C'est avec l'espoir d'une réaction contre cette dangereuse folie que nous accueillerions le scoutisme, pourvu qu'il fût bien nôtre. Ne serait-ce de notre part qu'une illusion ? Il nous semble qu'ayant pris, dès la première adolescence, le goût d'associations calquées sur son esprit et son caractère, qu'en ayant éprouvé la haute vertu éducative, le jeune Canadien français serait mieux protégé que ses aînés contre les importations équivoques et malsaines. L'on va moins facilement à la bouffonnerie et à la sottise quand on a été discipliné par le bon sens.

Il reste, cela va sans dire, que le scoutisme canadien-français n'aura rien à faire avec le scoutisme officiel, d'origine et d'esprit anglo-protestants; qu'il n'empruntera même qu'à bon escient au scoutisme catholique de France. La terrible crise d'anglomanie qui sévit là-bas rend nos cousins par trop inattentifs à leurs importations d'outre-Manche. Oeuvre d'éducation au premier chef, il reste encore que notre scoutisme devra s'appuyer sur la discipline catholique, se souvenant, selon le beau mot du père Rodrigue Villeneuve, que « ce qui forme avant tout une jeunesse, c'est l'état de grâce » Scoutisme canadien-français, il sera une véritable école de patriotisme, s'appliquant à extirper de l'âme de nos enfants les travers bien connus de la race, pour y implanter, au plus profond, toutes les générosités et toutes les fiertés françaises. Parce qu'oeuvre d'éducation, le scoutisme ne peut et ne doit pas surgir, chez nous, d'un simple coup de talon sur le sol, comme les légions de jadis. Il naîtra lentement, à mesure que se découvriront les entraîneurs, les aînés à la foi claire, à la volonté enthousiaste et disciplinée, capables de susciter les premiers disciples et les premières équipes.

Oui, exigeons toutes ces conditions.

Mais ne nous laissons pas voler notre jeunesse. Le père Adélarde Dugré l'écrivait ici même: « Ne repoussons pas, uniquement parce qu'elle nous arrive de l'étranger, une méthode d'éducation de grande utilité, dont nos enfants ont un besoin spécial et dont ils sauraient tirer profit ». Mais sachons montrer notre vigueur créatrice,

notre volonté d'autonomie, en n'empruntant qu'à nous-mêmes, aux inspirations de notre foi et de notre race, nos disciplines de vie.

L'ACTION FRANÇAISE

CE SOIXANTENAIRE

Mot d'ordre d'avril (1927)

On nous demande quelle attitude les Canadiens français doivent tenir à l'égard des fêtes du soixantenaire de la Confédération. Nous demandons à notre tour qu'on veuille bien se rappeler ces simples faits: 1° Dans huit provinces canadiennes sur neuf, les minorités françaises brimées par les majorités anglaises, molestées dans l'exercice de leurs droits scolaires, ou n'obtenant, au lieu de la pleine justice, qu'une chiche tolérance; 2° Dans tous les services fédéraux, en dépit de ses droits officiels à l'égalité juridique et politique, la langue française traitée comme une langue de second rang, bannie de la monnaie et des timbres-poste d'un État bilingue.

Dira-t-on que le présent et l'avenir n'ont rien à voir avec ce passé? Tout proche de nous, dans l'Ontario, où sévit la plus criante persécution scolaire, l'occasion s'offrait à M. Ferguson de montrer qu'avec le soixantenaire de 1927, un esprit nouveau allait souffler à travers le pays. M. Ferguson vient de renvoyer aux calendes orangistes le règlement de la question scolaire ontarienne. Après tant d'années d'instances, sommes-nous sûrs d'obtenir le timbre-poste bilingue? Celui qu'on nous promet pour le soixantenaire ne sera qu'un timbre-souvenir éphémère. Et, aux dernières nouvelles, n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'il ne soit que d'un bilinguisme camouflé?

Ces marchandages de justice, ces violations de la lettre ou de l'esprit de la Constitution de 1867 peuvent-elles avoir un autre sens que de marquer la prépondérance politique d'une race sur l'autre, que de nous assigner, dans la Confédération canadienne, le rang de parent pauvre? En ce cas, les Canadiens français doivent-ils, par un enthousiasme irréfléchi et des fêtes bruyantes, sanctionner les dénis de justice commis contre eux, célé-

brer la qualité de citoyens de deuxième zone qu'on leur inflige ?

Nous n'ajouterons rien. Un peuple qui a le sens de la dignité devrait savoir à quelle hauteur, le 1er juillet prochain, ne pas hausser ses drapeaux.

L'ACTION FRANÇAISE

IL FAUT NOUS Y TENIR

(Mot d'ordre de mars 1928)

Des paroles fort opportunes, libératrices, ont été prononcées à la Législature de Québec, aux derniers jours de la session. À propos de l'exécrable loi fédérale des faillites, l'on y a rappelé que notre fédération politique est une fédération de provinces, que ces provinces ont des droits, une autonomie, et que ces droits et cette autonomie doivent être défendus avec énergie, et que l'État fédéral ferait bien de ne pas oublier les limites de sa juridiction.

Il était temps. Provincialisme était en train de devenir synonyme d'étroitesse d'esprit, de « nationalisme outrancier ». Ainsi le voulait un snobisme de fraîche date. Quelques-uns même, dans l'emballement général, trouvaient malséant qu'une catégorie de Canadiens osassent encore se dénommer « Canadiens français ». Il ne fallait plus parler que d'« unité nationale », de « nation canadienne », de « Canadiens tout court ».

À la vérité nous comprenions mal, ici, cet acharnement des nôtres à ruiner les bases du pacte de 1867. Car c'est nous, en définitive, qui, il y a soixante ans, avons repoussé l'État unitaire pour faire triompher l'avènement d'une fédération, et qui avons quelque raison de faire ainsi. Il était temps qu'on réagît et que la réaction fût officielle. Il faut nous en tenir désormais à cette doctrine et à cette attitude. Le rôle de dupes nous fut trop souvent imposé pour que nous nous payions ce goût morbide de nous l'imposer à nous-mêmes.

L'ACTION FRANÇAISE

SI NOUS TENIONS...

(Mot d'ordre d'avril 1929)

On le verra par notre « Actualité » de ce mois-ci, il y a déjà soixante-dix ans, la politique de peuplement du gouvernement canadien nous déplaisait. Elle paraissait injuste à nos ancêtres de 1862, tout à fait à rebours du bon sens. Cette politique n'a guère changé depuis lors, Et les rares hommes qui ont la lubie de s'occuper des intérêts nationaux, reprennent, après trois quarts de siècle au delà, les mêmes plaintes, les mêmes protestations. Comme vers 1860 nos gouvernants sont prêts à tout dépenser pour l'établissement de l'immigrant; ils ne s'occupent que médiocrement de l'établissement des nationaux.

Voilà qui en dit long sur l'inconstance et la faiblesse de nos vœux, l'absence de méthode et de ténacité de nos revendications. Voilà qui en dit long également sur l'insouciance de nos chefs politiques.

Cette politique de non-sens a pu s'exécuter indéfiniment sous leurs yeux. Et pour quatre ou cinq qui aujourd'hui savent voir, la plupart n'y ont jamais rien vu et n'y verront pas davantage. Autrefois, néanmoins, nous manquions de sociétés nationales vigilantes, actives. Aujourd'hui, elles existent. Ne serait-il pas temps de vouloir avec un peu plus d'ordre, plus de discipline, ne rien entreprendre qu'à bon escient, mais ne jamais rien lâcher que le morceau remporté, et faire enfin, de la ténacité, une vertu nationale ?

L'ACTION FRANÇAISE

* * *

Ici intervient l'intervalle de quatre ans de non-publication, avant la reprise sous le nom de L'Action nationale en 1933. La nouvelle revue reprend la tradition de l'ancienne, comme le montre la déclaration liminaire de la nouvelle revue. De plus, son premier article, sous la rubrique Problèmes de l'heure est consacré au problème de la terre; et le premier article du second numéro, à la demande expresse de la direction, spécifie son auteur, traite sous la même rubrique du problème de la dictature économique, directement lié au développement industriel

du Québec sous la maîtrise de l'étranger. Cette constatation devra être reliée aux commentaires que l'on pourra lire, à la section des enquêtes, relativement aux accusations d'agriculturisme et d'oubli des problèmes de l'industrialisation portées contre le mouvement nationaliste par une certaine élite de la génération qui arrive à maturité ces années-ci.

Déclaration liminaire du premier numéro de L'Action nationale

(janvier 1933)

La revue que nous lançons aujourd'hui n'a guère besoin de présentation. Son programme est connu. Il est simple. Il se résume en deux mots: catholique et canadien-français.

La revue sera catholique. Elle ne sera pas pour cela ce qu'on appelle une revue religieuse. Soit dit seulement qu'elle envisagera sur le plan catholique les problèmes qui sollicitent notre peuple, qu'elle mettra au premier rang de ses préoccupations le catholicisme au Canada français et les rapports intimes du catholicisme avec la vie sociale, politique, économique, artistique et littéraire, voire scientifique, de notre pays.

La revue sera canadienne-française. Ce terme doit être pris dans son sens le plus large. Il n'implique pas de doctrines desséchantes, ni aucune forme de nationalisme restreint ou stérile. Nous saurons tenir compte de notre époque, de ses besoins, de ses aspirations et de l'évolution des idées chez nous, depuis un quart de siècle. En d'autres mots, la revue sera éveillée, combative, constructive. Elle sera de son temps.

Elle s'occupera, il va sans dire, de tout ce qui intéresse notre originalité ethnique et l'avenir de notre peuple. Elle mettra au premier plan le respect des droits constitutionnels des nôtres et défendra énergiquement, dans tous les milieux, la langue française en Amérique du Nord. Cela signifie qu'elle s'adresse non seulement aux Canadiens français de la province de Québec, mais à l'élément de langue française où qu'il se trouve, tant en Acadie que dans l'Ontario, tant aux États-Unis que dans les pro-

vinces de l'Ouest canadien. Des rubriques et des articles seront consacrés, selon les événements, aux différents groupes français du continent.

L'Action nationale ne s'arrêtera pas en aussi beau chemin. L'époque paraît toute désignée pour que l'on traite sérieusement des grands problèmes économiques et sociaux qui confrontent notre pays. Nous discuterons à l'occasion des choses de l'enseignement, tant dans le domaine supérieur que dans les milieux secondaire et primaire. Nous accorderons aussi une attention plus grande que jamais aux questions d'art, de littérature, de sciences. Non seulement il importe de réclamer partout nos droits, mais il faut aussi souligner, dans les divers milieux intellectuels, l'excellence du travail qu'accomplissent les nôtres.

La revue s'occupera aussi de la chose politique. Il n'est pas possible d'ignorer ce domaine. Il est entendu dès à présent, toutefois, qu'elle traitera des problèmes politiques en dehors de toutes préoccupations des partis ou des hommes au pouvoir.

Les lignes qui précèdent indiquent assez clairement que l'Action nationale n'aura rien d'une chapelle littéraire ni d'un monde fermé. Elle ouvrira ses pages à tous ceux des nôtres qui savent tenir une plume et pensent droitement. Elle se fera un devoir de révéler au public les jeunes talents, réveillera ceux qui sommeillent. En un mot, la revue a l'ambition d'embrasser, dans la mesure du possible, toute la vie intellectuelle au Canada français, de lui imprimer au besoin l'orientation que requiert notre idéal national.

À cette fin, et dans l'espoir de réaliser aussi pleinement que possible son double programme, elle sollicitera la collaboration et l'appui de tous ceux qui, au pays, ont quelque autorité dans le monde des idées. Qu'on ne la juge pas sur la seule liste de ses directeurs. Cette liste est brève, pour des raisons d'administration. Ses collaborateurs, d'autre part, seront nombreux et choisis dans les groupes les plus divers. Tous ceux qui ont quelque chose à dire chez nous, qui peuvent aider au développe-

ment intellectuel des nôtres, à leur progrès religieux, social, économique, à la création d'un sens national averti, robuste, militant, chez notre peuple, seront tour à tour invités à prendre la parole.

HARRY BERNARD

POUR LA MONNAIE BILINGUE

(Mot d'ordre de février 1933)

Nous n'avons nul besoin de dire ici que nous réclamons, avec les Canadiens français soucieux de leur droit et de leur dignité, la monnaie canadienne bilingue. Pour nous, cette question est toute simple. Le bilinguisme officiel, l'égalité des races devant la constitution, sont-ce des réalités ou des mythes ? Sont-ce des réalités juridiques ou politiques ou simples thèmes oratoires pour premier juillet, à l'usage de la naïveté canadienne-française ? Si le contrat de 1867 n'a pas été un marché de dupes, alors pourquoi une seule race se réserve-t-elle le droit de faire figurer sa langue, et rien que la sienne, sur l'une des principales pièces officielles où s'affirme chez nous et pour l'étranger le caractère national de l'État ? Pourquoi cette devanture anglaise à un État bilingue ? Et pour ostraciser la langue française de ces mêmes pièces, quel motif de fond peut-on invoquer, sinon celui-ci, en définitive: qu'une race entend marquer entre elle et l'autre une différence de dignité, infliger à l'autre le rang et le rôle de cadette humiliée ? Il n'y aurait plus de minorité au Canada, à ce que l'on a dit. Si l'on veut dire par là que trente pour cent de la population ne doivent pas accepter le traitement d'une minorité, on a raison. Mais alors que l'on nous traite comme des égaux, et ayons assez de courage et de décence pour repousser le rôle et le rang de parent pauvre.

L'ACTION NATIONALE

*Fonctionnarisme fédéral*À CHACUN SON DÛ
(*Mot d'ordre de mars 1933*)

Il n'est pas difficile tout de même, dans notre pays, de faire reconnaître autrement qu'en paroles le principe si limpide et si équitable qu'à chacun revient son dû. Depuis combien d'années, par exemple, nous battons-nous pour obtenir notre juste part de représentation dans le haut fonctionnarisme fédéral ? Les régimes changent à Ottawa, portés alternativement au pouvoir grâce à notre complaisance. Mais il est une chose qui ne change pas : l'injustice dont nous souffrons dans ce domaine.

Ainsi, depuis des années, nos compatriotes, qui forment le dixième de la population de l'Ontario, demandent la nomination de l'un des leurs à la Cour Suprême de leur province — tribunal correspondant à notre Cour Supérieure. Dans la province de Québec, il va sans dire, les juges de langue anglaise foisonnent à la Cour Supérieure — nous sommes un peuple si bon, si généreux ! La Cour Suprême de l'Ontario, elle, sur une quarantaine de juges, n'en compte pas un de langue française — quand elle devrait en compter au moins quatre. Depuis août dernier il y a eu deux vacances à ce tribunal. Les deux fois, les Franco-Ontariens ont présenté des candidats de leur langue, et les deux fois, pour toute sorte de prétextes, leurs candidats ont été écartés. Le Ministre de la Justice n'a même jamais fait preuve de tant de diligence qu'en ces occasions pour remplir un poste vacant. Craignait-il que la campagne des Franco-Ontariens ne gagnât, à la longue, des adhésions trop nombreuses ?

Une autre vacance vient de se créer par la nomination du juge Sedgwick à la Commission du Tarif. De nouveau les Franco-Ontariens montent à la charge. Seront-ils cette fois entendus ? Si nous étions un peuple plus soucieux de son prestige et de ses droits, nous appuierions en bloc leur juste demande, nos journaux mèneraient une campagne de tous les diables, et il y aurait chance qu'une frousse salutaire aiguisât un peu, chez

certains chefs politiques, le sens de la justice. Mais, que voulez-vous, nous sommes un peuple bon, patient, généreux ! Magnifiques vertus morales qui font les hommes saints; vertus civiques qui font parfois les peuples esclaves.

L'ACTION NATIONALE

LE RÉGIME CAPITALISTE

(Mot d'ordre d'avril 1933)

L'une des formes naturelles de la propriété privée, agent normal de la production et de la prospérité, le capital est incontestablement légitime en son principe. Le capitalisme est aussi légitime qui fait réaliser à la propriété privée sa fonction sociale, laquelle est de faire servir au bien toutes les possessions personnelles. Dans la société moderne, il faut admettre, en de certaines limites et pour certaines entreprises, la concentration des capitaux.

Le capitalisme est d'autre part condamnable et réprouvé qui concentre entre quelques mains une trop grande somme de biens, jette « dans un état de misère imméritée », la population ouvrière, constitue des monopoles oppresseurs, permet à quelques rares possédants sans mandats de dominer toute la vie économique d'un pays et, par conséquence fatale, sa vie politique.

Ce capitalisme existe-t-il dans la province de Québec ? Hélas, chacun peut nommer les monopoles oppresseurs. Nous, Canadiens-français, savons, plus que personne, le petit nombre de profiteurs à qui seuls bénéficient les ressources naturelles de notre province, l'héritage des ancêtres. Nous savons jusqu'à quel point ce capitalisme mal freiné a développé jusqu'au pire déséquilibre social le prolétariat, a trafiqué de l'épargne populaire, est responsable, en nombre d'industries, de la crise du chômage, impose, à l'heure qu'il est, à notre peuple, sa dure dictature économique.

À l'égard de ce capitalisme amoral et anti-social, Pie XI, en l'encyclique *Quadragesimo anno*, a prescrit aux

catholiques une attitude bien définie: « Il faut donc tout mettre en oeuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumule aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure... »

Qu'attendons-nous, Canadiens-français catholiques, pour nous mettre à l'oeuvre, pour dégager notre province de l'étreinte de fer? Qu'attendons-nous pour obéir au Pape, pour préparer les indispensables conditions d'un redressement économique, pour sauver avant qu'il soit trop tard l'ordre social, la légitime propriété? De grâce, ne laissons pas les esprits mal endoctrinés ou mal intentionnés mener seuls les campagnes de réformes. Car c'est encore Pie XI qui nous en avertit: « Qu'on en soit bien convaincu, si l'on ne se décide enfin chacun pour sa part, (à mettre à l'ordre le capitalisme dictateur) on n'arrivera pas à défendre efficacement l'ordre public, la paix et la tranquillité de la société, contre l'assaut des forces révolutionnaires ».

L'ACTION NATIONALE

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

(Mot d'ordre de mai 1933)

Le 24 juin approche. Il n'est pas trop tôt pour se demander si les Canadiens français célébreront convenablement leur fête nationale. L'an dernier, il y a eu progrès: plusieurs de nos paroisses ont organisé une manifestation nationale du 24 juin pour la première fois; en général, la célébration fut un peu plus éducative que dans le passé. Mais la vraie brise patriotique n'a pas encore soufflé, avouons-le, sur tout le Canada français.

Notre apathie ne peut manquer d'amuser ou de scandaliser les autres peuples, pour qui la fête nationale est une tradition sacrée, un examen de conscience, un coup d'oeil sur l'avenir, une semence d'idéal, un élan vers les réalisations nécessaires.

Pourquoi la St-Jean-Baptiste ne serait-elle pas célébrée, cette année, dans chacune des paroisses même les plus modestes du Canada français? On peut organiser une véritable fête nationale sans dépenser beaucoup d'ar-

gent. Il faut y mettre un peu de dévouement, c'est vrai; mais en sommes-nous rendus à ce point que, dans nos paroisses, il ne se trouve deux ou trois personnes capables d'un dévouement élémentaire comme celui-là? Est-il donc vrai qu'il faille désespérer de notre peuple?

* * *

C'est donc entendu, nous allons célébrer la St-Jean-Baptiste. Mais il ne suffit pas de célébrer: il faut le faire de manière à édifier, à éclairer et à stimuler notre peuple.

Il faut commencer la fête nationale par une prière à « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires ». Que l'on s'amuse ensuite, ce jour-là, comme s'amuse les gens distingués, c'est très bien, encore qu'il soit convenable de rester en famille et de réserver pour un autre jour les excursions plus sportives que patriotiques.

Faudra-t-il des discours? Oui, oui. Comment fera-t-on l'éducation patriotique de notre peuple sans recourir au langage persuasif de l'éloquence? Mais il y a discours et discours. Certaines élucubrations sont, à la vérité, indéfendables, parce que trop inconsistantes, trop dépourvues de sincérité, pas assez stimulantes ou pas assez judicieuses. Mais cela ne justifie nullement la condamnation en bloc que font des discours de St-Jean-Baptiste certains esprits impitoyables plus enclins à démolir qu'à construire. Au lieu de supprimer ces discours, mettons-y donc l'étoffe qui les rendra utiles et intéressants, car ils sont nécessaires ici comme chez tous les peuples civilisés.

* * *

Notre peuple est appelé à résoudre bientôt des problèmes sociaux qui dépasseraient sa capacité, si un patriotisme chrétien plus intense ne venait décupler les puissances de son coeur et de son cerveau. Or, ce patriotisme, nous le développerons par une célébration sérieuse de la St-Jean-Baptiste dans toutes les paroisses du Canada français... sans exception.

PROGRAMME DE RESTAURATION SOCIALE (*Second éditorial de mai 1933*)

De plus en plus, la saine opinion s'inquiète dans notre pays. La crise présente a plongé un grand nombre de travailleurs dans une extrême détresse. Seule l'aide des pouvoirs publics et des associations charitables écarte de leurs foyers la misère noire.

Situation propice aux semeurs d'idées subversives. Ils ne manquent pas d'en profiter. Une active propagande s'efforce d'exploiter le mécontentement général. Et déjà des rumeurs sinistres, des grondements inquiétants se font entendre au sein des masses.

Les autorités alertées se disposent à des mesures rigoureuses. Une sévère répression tâchera de maintenir l'ordre menacé. Que valent cependant ces précautions si les causes du mal restent intangibles? Pie XI, dans l'encyclique *Quadragesimo anno*, blâme énergiquement ceux « qui négligent de supprimer ou de changer des états de choses qui exaspèrent les esprits des masses et préparent ainsi la voie au bouleversement et à la ruine de la société ».

Rien d'étonnant que des groupes nouveaux se fondent, que des programmes hardis soient lancés pour réformer la situation actuelle. Mais combien il est facile sur ce terrain de dépasser le but, de tomber, par exemple, dans l'erreur socialiste formellement condamnée par l'Église.

Aussi est-ce l'impérieux devoir des catholiques de chaque pays d'offrir à leurs concitoyens un plan de reconstruction, inspiré des sages directives pontificales.

Cette initiative, l'École Sociale Populaire de Montréal vient de l'entreprendre. Elle a réuni un groupe d'hommes versés dans la doctrine sociale catholique et de leurs délibérations est sorti, après une lente maturation, un programme de restauration approprié à nos besoins.

Basé sur les principes d'une saine philosophie, attaché aux disciplines spirituelles qui s'imposent de plus en plus dans le désarroi actuel, ce programme préconise

cependant, avec une courageuse hardiesse, d'importantes réformes sociales. Il réclame des mesures qui feront échec à la dictature économique dont souffre notre pays et assureront, par une meilleure répartition des richesses, le relèvement des classes populaires.

L'Action nationale a déjà exprimé ses idées sur ce sujet. On sait avec quelle énergie nous réprouvons les abus d'un capitalisme jouisseur et cupide. Aussi nous réjouissons-nous vivement de l'apparition de ce programme. Nous invitons les associations à le propager, à le commenter, à lui gagner des adhérents. Il peut être un point de ralliement pour tous les esprits droits et progressifs, pour ceux qui veulent mieux équilibrer la situation des deux classes, mais dans la justice et la charité. Présentons-le comme la charte de nos justes revendications. Il sera du même coup une digue contre la marée montante des théories anarchiques.

L'ACTION NATIONALE

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

(*Mot d'ordre de novembre 1933*)

La métropole du Canada, ville en grande majorité française et catholique, a-t-elle les moyens de laisser faillir son Université? S'il est un peuple au monde qui ne saurait se dispenser des foyers de pensée nationale et religieuse que doivent être les universités dignes de ce nom, c'est bien le nôtre. Et s'il est chez nous une population qui a besoin que le flambeau de la foi, du patriotisme, de la culture française et catholique ne défaille pas, mais soit tenu avec fermeté et de plus en plus haut, c'est bien celle de la ville et de la région de Montréal, si tristement travaillée par les influences les plus dissolvantes.

La question aujourd'hui n'est pas de savoir si l'immeuble de la montagne sera tôt ou tard parachevé, mais bien si l'Université, faute d'un budget suffisant, faute de la modique somme annuelle de \$200,000., quand les plus humbles universités américaines et anglo-canadiennes comptent par millions, devra fermer ses portes. Non,

en vérité, nous ne nous croyons pas mûrs pour une telle humiliation.

Qu'il y ait eu des erreurs, c'est fort possible, encore qu'il soit plus facile de les discerner après qu'avant coup. Mais que les infailibles et les impeccables lancent la première pierre, en cette heure de désarroi général où chacun expie ses fautes et ses erreurs passées. Les erreurs de l'Université, s'il en fut, nous serons appelés comme tous nos compatriotes canadiens-français à en porter les conséquences. Nous n'appuyons pas moins de tout coeur ceux qui, pensant que l'Université doit survivre, ont entrepris d'éclairer le public sur l'étendue de la catastrophe qui la menace, et par elle, nous menace. Nous demandons donc à tous ceux qui ne se croient pas d'une essence unique dans le monde, mais sentent leur vie intimement liée à celle de notre petite collectivité canadienne-française, de fermer l'oreille pour un instant aux mille rumeurs, souvent odieuses et contradictoires, qui courent la rue, et de réfléchir sérieusement au problème de l'Université, de l'envisager sous tous ses aspects, d'en peser soigneusement les conséquences prochaines et lointaines. Nous ne doutons pas qu'une telle méditation les décidera à donner un appui loyal à une oeuvre éminemment nationale et religieuse, qui a reçu jusqu'ici plus que sa part de critiques mesquines et malveillantes.

L'ACTION NATIONALE

LE PÉRIL COMMUNISTE

(Mot d'ordre d'octobre 1934)

Le communisme n'a pas encore exercé chez nous les ravages dont souffrent d'autres pays. Il est cependant déjà installé au coeur de notre population. Et activement il creuse les mines sous lesquelles crouleront, si nous n'y prenons garde, nos assises sociales.

Le démasquer et le combattre est donc une tâche urgente. L'expérience des autres peuples nous y engage. Ce sera l'honneur de l'École Sociale Populaire d'avoir compris ce devoir et de s'être mise à l'oeuvre avec intelligence et courage.

Les Journées qu'elle vient de tenir à Montréal furent remarquables. Fidèle aux lois de la stratégie, elle ne s'est pas contentée d'analyser le mal, elle en a diagnostiqué les causes puis indiqué nettement les remèdes.

L'heure est maintenant aux actes. Ils relèvent surtout des honnêtes gens. Moins de cupidité et d'égoïsme dans nos relations. Plus de justice sociale. Une économie qui soit d'abord au service de la personne humaine. En d'autres termes, réforme des moeurs et réforme des institutions, pour reprendre les expressions mêmes de S. S. Pie XI, dans son encyclique *Quadragesimo Anno*.

Ces réformes, l'Action nationale les a réclamées dès ses débuts. Elle a dénoncé la dictature économique qui écrase notre peuple. Elle a appuyé le programme de restauration sociale qu'un groupe de catholiques éclairés et courageux proposait récemment.

Elle a participé aux Journées anticomunistes de l'École Sociale Populaire: son président et quelques-uns de ses directeurs y ont présenté de magistrales études.

Cette lutte contre le communisme, par la purification de ses sources empestées, la disparition des abus d'un capitalisme prépotent, l'instauration des corps professionnels, base du régime corporatif, la pratique de la justice sociale et de la charité, nous entendons la mener avec une vigueur nouvelle. Puissent tous nos amis agir ainsi!

L'ACTION NATIONALE

DE DEUX CHOSES L'UNE

(Mot d'ordre de mars 1935)

Ces Messieurs d'Ottawa sont décidément en mal de réformes: réformes économiques, réformes sociales qui devaient presque fatalement en précipiter une autre dont on parle depuis longtemps: la réforme de la constitution. Un comité a été constitué pour étudier les modifications à apporter au pacte fédératif.

Or, dans la capitale, le vent est à la centralisation. M. Bennett, tout en professant que le pouvoir central a compétence en matières sociales, juge bon cependant

d'introduire ses projets de législation par le détour aussi inattendu que discutable de conventions adoptées naguère à Genève et restées jusqu'ici chez nous lettres mortes. L'opposition lui reproche d'empiéter ainsi sur la juridiction des provinces, mais en même temps se déclare en principe favorable aux réformes, et ne cache pas son intention, si le sort la favorise aux élections prochaines, d'obtenir des provinces l'abandon, au profit du gouvernement central, d'une partie de leur autorité en matière sociale. Quel que soit demain le parti au pouvoir, nous pouvons donc nous attendre à ce que les changements à la constitution s'effectuent désormais dans le sens de la centralisation à Ottawa de la haute direction de la vie économique, politique et sociale du pays — à moins que toutes les provinces ne prennent sur ce point l'attitude ferme que nous souhaitons sans trop l'espérer.

Quant à nous, notre position est nette. Puisque, paraît-il, les circonstances exigent que le pacte fédératif soit remanié, nous ne nous y opposons pas, mais nous disons, de deux choses l'une: ou décentralisation des pouvoirs, ou rupture. Toute autre attitude serait contraire à l'esprit même de la Confédération. Remarquons bien au surplus que si, grâce au détour de Genève, M. Bennett parvient à imposer la journée de réformes dont il a déjà saisi le Parlement, le pacte fédératif se trouvera en fait modifié sans notre consentement. Mais nous le rappelons à Messieurs les réformateurs: si nous sommes la minorité dans le pays, nous sommes aussi partie au pacte fédératif à titre d'*associés*. Modifier la constitution sans notre consentement et contre notre volonté équivaut à une rupture de contrat, et nous sommes par le fait même libérés de nos engagements envers la Confédération. Mais ce n'est pas nous qui l'aurons voulu.

L'ACTION NATIONALE

ARBORONS NOTRE DRAPEAU NATIONAL

(*Mot d'ordre de juin 1935*)

La constatation en a été faite souvent: aux jours de fête nationale, alors que tous les esprits devraient

s'unir dans un même sentiment patriotique symbolisé par un drapeau, le peuple canadien-français arbore vingt étendards différents et demeure profondément divisé.

Cette aberration a trop longtemps duré. Nos meilleurs intérêts exigent qu'elle cesse. Puisse le 24 juin prochain en marquer la fin!

Mais par quel signe remplacer ceux que nous écartons? En existe-t-il un qui pourrait représenter vraiment notre nationalité? *L'Action nationale* ne saurait hésiter sur cette question. Il y a trente ans apparut au Canada français un drapeau que les foules s'empressèrent d'arborer. Ce fut comme un plébiscite triomphal. Les autorités civiles et religieuses confirmèrent cette consultation populaire en déployant sur leurs édifices les nouvelles couleurs. Elles flottèrent sur le parlement provincial et nos principaux hôtels de ville, sur le palais cardinalice et les évêchés.

Qu'on ait mal nommé ce drapeau en l'appelant Carillon-Sacré-Coeur, que sa présence à la tête des troupes de Montcalm soit mise en doute, peu importe! Le fond reste, et ce fond — champ d'azur, croix blanche, fleurs de lys, feuilles d'érable — parle à notre âme. Cela suffit.

Et l'image du Sacré-Coeur? L'image du Sacré-Coeur n'est pas le drapeau. C'est un ornement qui s'y ajoute après coup. Le drapeau choisi, on peut y apposer l'emblème sacré comme plusieurs catholiques l'ont fait de façon louable en France; on peut aussi l'en écarter sans rejeter pour cela le drapeau lui-même.

Telle est notre position. Elle nous paraît nette et juste. Nous voudrions qu'elle ralliât la majorité de nos compatriotes. Que tous ceux du moins qui nous font confiance nous suivent sur ce terrain. Qu'ils se fassent les apôtres de ce drapeau. Après la popularité qu'il a connue, on peut à bon droit l'appeler national, le *drapeau national des Canadiens français*. Ne lui donnons donc pas d'autre nom. Et surtout arborons-le comme tel le 24 juin prochain.

L'ORGANISATION CORPORATIVE

(Mot d'ordre d'avril 1936)

Les Semaines sociales de France viennent de publier le compte rendu de leur vingt-septième session annuelle, tenue à Angers l'été dernier, et consacrée à l'organisation corporative.

Rarement sujet d'une telle importance avait été mis à l'étude et jamais peut-être les travaux présentés n'atteignirent une aussi haute valeur doctrinale et pratique.

Dans le désarroi où se débattent actuellement les esprits, une doctrine émergeait soudain, solide, cohérente, lumineuse. Elle ralliait autour de ses points principaux l'élite des catholiques français, ecclésiastiques et laïcs; elle leur offrait, entre les théories néfastes du libéralisme économique et du socialisme marxiste, une solution juste, pondérée, appropriée aux besoins actuels et s'adaptant aux institutions existantes.

Une voie sûre s'ouvre enfin pour les pays européens si leurs chefs veulent y entrer résolument. C'est ce que s'efforce de faire, entre autres, la Belgique, sous la direction éclairée de son premier ministre, Van Zeeland.

Mais le Canada souffre pareillement de la crise. Et les Semaines sociales peuvent y jouer aussi un rôle salutaire.

Elles ont mis au programme de leur prochaine session, qui se tiendra aux Trois-Rivières du 19 au 26 juillet, l'organisation professionnelle et son couronnement: l'institution corporative.

Nous souhaitons qu'on y présente des travaux sérieux et pratiques, qu'on y étudie la corporation en fonction de notre situation économique et politique, qu'on montre comment elle peut s'adapter à la constitution de notre province et servir efficacement le bien commun.

Nous sommes à un tournant de notre histoire. Que la Semaine sociale indique fermement aux esprits qui tâtonnent la voie à suivre. Elle aura bien mérité de notre pays.

L'ACTION NATIONALE

L'enseignement de l'anglais

POUR DISSIPER UNE ÉQUIVOQUE

(Mot d'ordre de mars 1937)

Le fait qui domine toute cette discussion, au sujet de l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires du Québec, est celui-ci : dans l'esprit d'un certain nombre des nôtres, le français a perdu sa primauté. Pour ces messieurs, au-dessus de tout, des nécessités pédagogiques, des périls inhérents au bilinguisme, du dynamisme mental de la culture française, il n'y a qu'une règle pour la réussite : la langue anglaise. Cela nous rappelle, dans nos lointains souvenirs de collège, le refrain des politiciens en visite : « Apprenez l'anglais ». Ils ne nous disaient pas. Soyez des hommes de courage, de persévérance française pour mieux conquérir ; ils répétaient : « Apprenez l'anglais ». Ce glissement vers l'apostasie est un signe d'une gravité exceptionnelle. Le Conseil de l'Instruction Publique doit donner le coup de barre qui nous sauvera. Avant douze ou treize ans, l'enfant ne sait pas sa langue maternelle. Après cet âge, et dans les milieux où l'anglais est utile, dans un dosage intelligent on pourrait commencer l'étude de la langue seconde. Renforcer le français, multiplier son rayonnement d'abord ; ensuite, et au moment propice, renforcer l'étude de l'anglais là où c'est nécessaire. (L'étude de l'anglais dans la plupart de nos campagnes québécoises équivaut à une invitation au déracinement). Le Conseil de l'Instruction Publique doit s'aviser de cela dans ses prochaines décisions. S'il ne le fait pas, on peut s'attendre à de violentes réactions.

L'ACTION NATIONALE

Question sociale

ABSENCE DE LA JUSTICE

(Mot d'ordre de novembre 1937)

Nous n'avons point au cœur la passion de la justice. Dès que surgit une nouveauté dans le domaine social — une nouveauté pour nous, qui sommes sensiblement en

retard, là comme ailleurs, — nous nous retranchons derrière l'expérience du réalisme le plus étroit.

Or ce n'est point ainsi qu'on dénouera la crise contemporaine.

Nous rendons-nous compte que le monde entier s'est engagé dans une aventure qui pourrait tourner mal si les chrétiens, par peur, par routine ou par égoïsme, s'en désintéressent ?

Et pourquoi, auprès de chrétiens d'élite — ou qui se croient tels — adopter la phraséologie de l'intérêt ? Ce n'aura pas été assez de tout l'Évangile ? Aurons-nous désappris à ce point le langage et l'acte chrétiens que seule une menace sur nos biens et sur nos personnes — tel devient l'enjeu, en fin de compte — trouve le chemin de notre esprit et de notre cœur ?

La Semaine Syndicale devrait être l'occasion de méditations serrées. Nous voulons en amorcer une, la plus centrale : *quand naîtra chez nous un sens exigeant de la justice sociale ?* Non plus un sentimentalisme devant la souffrance de la bête humaine : réflexe élémentaire, sursaut purement individuel. Mais un sens raisonné, une volonté consciente de recherche intellectuelle et de réalisation, qui envisage le problème humain, moral, (d'amour), en même temps que comme un problème technique ; et qui réclame de tous les chrétiens cultivés (malgré les certitudes premières) une véritable inquiétude doctrinale, une angoisse devant la condition du peuple, un désir proprement révolutionnaire qui accepte les exigences sociales de l'Évangile et que ne décontenanceront point les premiers obstacles.

Il ne faut point confondre le christianisme avec une série d'automatismes, physiques ou intellectuels !

L'ACTION NATIONALE

La centralisation fédérale

AUX CANADIENS FRANÇAIS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

(Mot d'ordre de février 1938)

On peut entretenir l'opinion que l'on voudra sur la nature ou le caractère de l'union fédérative de 1867.

Le moindre doute ne saurait exister sur le sentiment des associés d'il y a soixante et onze ans et en particulier de ceux du Québec. Que la fédération pût devenir un instrument politique destiné à comprimer, puis à absorber graduellement les autonomies provinciales; qu'en d'autres termes, elle fût une simple étape vers un État unitaire, avoué ou déguisé, nous affirmons que telle chose n'est jamais entrée dans la pensée de la majorité des « Pères ». Quelque vagues ou élastiques que puissent être les articles 91 et 92 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le préambule de l'Acte subsiste, qui marque nettement la volonté des associés: « contracter une union fédérative », « développer la prospérité des provinces ». Tel était en particulier le sentiment de ceux qui ont parlé et voté au nom de la province de Québec. Jamais les Canadiens français ne fussent entrés, pour leur part, dans un État qui eût avoué des intentions centralisatrices. Pas un chef politique, pas une puissance au monde, n'eût pu leur arracher cette sorte d'abdication.

Or il est temps de s'ouvrir les yeux: l'État fédéral, depuis quelques années, s'achemine, et rapidement, vers le centralisme. Témoins: la centralisation administrative des ports nationaux, la Banque du Canada, la loi projetée destinée à soumettre à un organisme unique toutes les entreprises canadiennes de transport. Et que manifestaient ces fameuses lois sociales de 1935, sinon une intention systématique de grignoter l'autonomie provinciale? Le pouvoir d'amendement que le gouvernement d'Ottawa veut, à l'heure actuelle, se faire attribuer sur la constitution fédérative, procède de la même volonté: arracher aux provinces, et notamment au Québec, un autre lambeau de leur autonomie.

Il vaut mieux l'affirmer tout de suite: *le Québec ne peut adhérer à cette loi d'assurance-chômage que le gouvernement central propose à son assentiment.* De quoi s'agit-il, en effet? On demande de modifier l'Acte de 1867, d'inclure dans l'article 91, parmi les pouvoirs exclusivement assignés au parlement fédéral, l'assurance-chômage. Mais ces deux mots ajoutés au texte ont une

portée autrement plus considérable que celle que leur laconisme laisse entendre. En abandonnant le droit de légiférer en cette matière, *les provinces s'exposent à perdre le contrôle de la législation ouvrière.*

Comment ? D'aucuns voudront-ils nous objecter qu'ici Ottawa ne demande que la faculté de légiférer sur l'un des problèmes de la question sociale ? Illusion ! Le Conseil privé a jugé, plus d'une fois, qu'en réglementant l'une ou l'autre des institutions énumérées en l'article 91, le parlement central pouvait, si nécessaire, empiéter sur le domaine législatif des provinces, en particulier écarter les dispositions de notre droit civil français. Or, une loi pratique d'assurance-chômage suppose une certaine réglementation du contrat de travail, relevant actuellement de la seule compétence provinciale. Ainsi, lorsqu'en 1935 M. Bennett fit voter sa législation sur le sujet, il présenta, en même temps, au parlement, trois autres mesures se rapportant aux salaires minima des travailleurs, à la limitation de leurs heures de travail, à leur repos hebdomadaire.

Qu'Ottawa obtienne le pouvoir qu'il sollicite, et dans un avenir rapproché, disparaîtra le privilège des provinces d'organiser leur vie sociale, selon la conception que s'en font leurs habitants. Cela, Québec ne le veut pas et ne doit pas le tolérer. Surtout au moment où, par divers moyens : loi des conventions collectives, loi des salaires raisonnables, loi des unions de cultivateurs, il tente d'introduire dans nos moeurs un peu de justice et de charité, un peu de la doctrine éminemment humaine de l'Église catholique, qui groupe quatre-vingts pour cent de sa population.

On voudra bien ne pas se méprendre toutefois sur la persée ou les intentions de la province de Québec. Elle n'entend point s'opposer aux réformes sociales vraiment opportunes et saines. Mais elle soutient que ces réformes doivent s'opérer *dans le cadre et dans le respect des institutions fédératives telles que primitivement conçues.* Si elle ne conteste point l'opportunité de l'assurance-chômage, elle n'en soutient pas moins que des réformes plus

urgentes s'imposent, et qu'*avant* d'instituer un système d'assurance qui menace d'être une continuation déguisée de l'assistance actuelle aux chômeurs, *il y a lieu d'opérer le redressement d'un régime économique oppresseur*, cause de la plupart des maux dont souffrent les masses ouvrières et le pays. Elle soutient, en d'autres termes, que l'ère devrait être finie de ces législations où tous les contribuables sont contraints de se taxer pour réparer les maux infligés au corps social par les abus de quelques-uns, en l'espèce les capitalistes exploités des ouvriers et du public. Nous profitons de l'occasion pour faire observer que les Canadiens français sont assez peu responsables du malaise financier où se débat le Canada. Autant qu'il l'a pu, le sentiment québécois a toujours combattu l'extravagante politique ferroviaire et la non moins extravagante politique d'impérialisme militaire, causes principales du désordre qui afflige notre pays.

En principe, les Canadiens français de la province de Québec ne sont pas opposés davantage à une réforme de la constitution fédérative. Mais, conscients des exigences profondes de leur pays et de leur province, ils professent énergiquement que *ces réformes ont à s'effectuer, non dans le sens d'une centralisation des pouvoirs à Ottawa, mais d'une large et urgente DÉCENTRALISATION*. Les Canadiens français ne sont pas entrés dans la Confédération pour y être étouffés, mais pour y vivre et y mieux vivre. Ils resteront dans la Confédération; mais la Confédération devra se concilier avec leur volonté de survie et d'épanouissement français. Et la formule, à leur avis, exige bien autre chose que le respect du bilinguisme fédéral, bien plus qu'une juste part dans le fonctionnarisme canadien. Province française, poursuivant un idéal de culture française, le Québec ne peut le rester sans une certaine autonomie législative et administrative, en particulier dans l'ordre économique et social. Dira-t-on que ces exigences constituent un obstacle au bien commun de la Confédération? Les Canadiens français sont assurés de ne rien exiger qui ne soit essentiel au progrès de leur province de même qu'à leur vie culturelle, rien qui

ne soit contenu implicitement et explicitement dans les engagements réciproques de 1867. Il y a soixante et onze ans, l'on a accepté, l'on a voulu qu'ils fussent de l'union politique d'alors. Ils ont droit d'exiger le respect des conditions fondamentales du pacte.

Les Canadiens français, présumons-nous, s'en rendent compte: *le moment est aussi sérieux, aussi grave qu'en 1864-1867*. Les mêmes principes sont en jeu. Une évolution est commencée, se poursuit, qui peut nous être fatale. Nous sommes assurés que tous voudront prendre l'attitude qui est devenue urgente. Que d'aucuns ne s'en laissent pas imposer par les profits d'ordre matériel que les centralisateurs pourraient faire miroiter à leurs yeux, fût-ce avec l'appât de l'assurance-chômage. L'économique n'est pas tout ni le principal dans la vie d'une collectivité. L'expérience démontre, au reste, que les peuples qui poursuivent la prospérité économique au mépris de biens supérieurs: biens culturels, traditions historiques, sociales, fidélité aux ancêtres, n'obtiennent pas même cette prospérité, ou ne l'obtiennent qu'éphémère. L'essentiel, pour un peuple, n'est pas non plus, comme le clament les centralisateurs, de former un grand pays, un puissant État, une vaste construction politique ou économique. L'essentiel est de former un pays et un État où il fasse bon vivre, aptes à créer une civilisation vraie, fondée sur les légitimes aspirations de la personne humaine.

Forts de ces principes et de ces convictions, nous invitons toutes les sociétés nationales, toutes les associations professionnelles, toute la presse, chacun de nos compatriotes, à faire savoir à qui de droit la pensée du Québec. Quoi qu'il arrive, il faut aussi que l'on sache à Ottawa que nous repoussons d'avance tout ce que des hommes politiques sans mandat pourraient entreprendre contre l'esprit du pacte fédératif et contre les aspirations de notre province. Nous refusons d'accepter les dérogations au pacte national, comme une prescription de notre droit et de notre avenir.

LA FRANCE ET NOS PRÉJUGÉS

(Mot d'ordre de septembre 1938)

Pays catholique, cela s'entend en des sens différents.

Un pays est catholique quand la grande majorité de ses habitants pratique la religion catholique. Non seulement ceci n'est pas une tautologie, mais je pense que c'est une quasi-usurpation: il serait plus exact de parler alors de pays à majorité, ou à tradition catholiques. Car, à propos de beaucoup d'entre eux, on pourrait se poser la question cruelle, prononcée jadis par le cardinal Mercier au sujet de l'Espagne:

— Catholique, l'Espagne... Vous trouvez ?

Un peuple doit plus vraiment être dit catholique quand ses oeuvres, sa législation, ses coutumes, etc., en un mot quand son esprit répond à ses pratiques religieuses. Mais ici on tremble de faire le compte. Quel peuple mérite aujourd'hui, a jamais mérité intégralement l'épithète de catholique? Mettons que le Moyen Âge, dans ses plus belles réussites, le fut à peu près, et qu'aujourd'hui certains peuples, rares, s'essayent à le redevenir.

Comme il s'agit d'une réalité avant tout intérieure, donc mystérieuse, on est bien embarrassé de nommer ces pays, mais l'on peut tenter des affirmations prudentes, à condition qu'elles soient sincères.

J'estime que la France est l'un de ces peuples.

À coup sûr, la masse française vit en marge de l'Église⁽¹⁾. Plusieurs traditions intellectuelles — dont quelques-unes sont déjà bien enracinées dans l'esprit français: culte (renouvelé) de la raison, naturalisme qui s'insinue et qui sourd parfois d'où on ne l'attendait pas, socialismes de tous calibres et autres hérésies en isme — s'y disputent la suprématie de la pensée. Mais les catholiques, de plus en plus fort, y font entendre leur voix, et cette voix est pure.

(1) Cependant, estime Jacques Maritain, « les masses gardent, dans un pays comme le nôtre, des structures subconscientes d'origine chrétienne qu'il ne sera pas difficile de faire revivre si on peut surmonter les préjugés d'origine sociale. » (*Regards catholiques sur le monde*).

L'Église de France est désencombrée de la richesse et du prestige social. Henri Bourassa rappelait récemment qu'un épiscopat de qualité exceptionnelle la dirige aujourd'hui. Le clergé français a réappris la pauvreté évangélique, et que le Seigneur est rarement du côté des puissances politiques ou économiques. Cette reprise magnifique, cette épuration se sont accomplies en plusieurs moments, et l'obscur courant spirituel prenait origine en même temps qu'expression dans des saintetés: Vianney d'Ars, Thérèse de Lisieux, Charles de Foucauld.

La pensée et l'art catholiques ont reconquis l'une des premières places. La France contemporaine serait-elle la France, si l'on retranchait d'elle Bloy, Péguy ou Claudel, Psichari et Massis, Jammes, Mauriac, Termier — je sais la fragilité de toute énumération, mais ceux qui les connaissent éprouvent, à répéter leur nom, une certitude — Maritain avec Malègue, Doncoeur, Ghéon, Bernanos, Ed. Le Roy, Blondel et G. Marcel... tous ceux qu'à dessein j'oublie, pour signifier que, si lourde qu'elle soit, ma nomenclature est loin d'épuiser la réalité.

D'ailleurs, ces hommes ne vivent pas isolés. Il y a, parmi beaucoup d'autres, les Jésuites de l'*Action Populaire*, les Dominicains de la Tour-Maubourg, l'équipe de *Temps Présent*, les Semaines sociales de France. Une foule anonyme les entoure et les soutient: jeunes hommes des mouvements spécialisés (en particulier, jeunes ouvriers), foyers bourgeois de vieille France, équipes sociales, syndicalistes chrétiens, cadets, coloniaux héroïques et méconnus, et le fourmillement des oeuvres effiçaces autant qu'obscurès.

Bref, et en dépit de tout ce qu'il reste à accomplir, il y a aujourd'hui une fierté catholique à se sentir français.

Cette affirmation, aucunement restrictive — je songe à l'Angleterre de Chesterton et d'Hilaire Belloc, au Portugal de Salazar, à la Belgique du chanoine Cardijn et de l'abbé J. Leclercq... —, doit être posée contre les préjugés antifrançais dont nous mettons du temps à nous défaire.

ANDRÉ L.

LES CANADIENS FRANÇAIS ET LE COOPÉRATISME

(*Mot d'ordre de novembre 1938*)

Brève, sans lyrisme comme sans phrase, voici notre livraison spéciale sur le coopératisme.

Nous en avons confié la rédaction à des spécialistes. Une monographie rapide étudie chacun des aspects les plus importants de la question. En pages annexes, on trouvera des documents utiles; un tableau statistique, notamment, montre l'essor pris à travers le monde par la coopération, et la fécondité de cette formule que n'ont point inventée des réformateurs en chambre. La coopération est une réalité, et, dans plusieurs pays, une réalité puissante avec laquelle il faudra désormais compter.

Si nous nous sommes attaqués à ce problème, c'est que nous voyons dans la coopérative l'un des instruments grâce auxquels les Canadiens français pourront opérer sans inutile violence le redressement économique et social dont l'urgence apparaît de plus en plus.

Aussi ces essais, quelquefois didactiques, veulent-ils être avant tout un appel raisonné à l'action immédiate.

L'ACTION NATIONALE

La question sociale

LE CRIME D'ARVIDA

(*Mot d'ordre de septembre 1941*)

La presse anglo-canadienne avait parlé du crime d'Arvida, de l'atrocité d'Arvida, d'oeuvre diabolique. Le ministre fédéral des munitions, M. Howe, avait « catégoriquement » déclaré à la United Press « qu'il n'y eut pas de différends ouvriers à Arvida », « que les travailleurs de l'usine n'avaient formulé aucune demande à leurs patrons » que les grévistes furent « de présumés saboteurs », etc.

Or les témoignages apportés à la Commission d'enquête ont pulvérisé les unes après les autres chacune

de ces malhonnêtes accusations. Malhonnêtes, en effet, soit que M. Howe ait dit sciemment le contraire de la vérité, soit qu'il ait négligé de s'informer avant d'imputer aux ouvriers du Québec un acte séditieux. Et s'informer, il le pouvait assurément, lui, ministre des Munitions, puisqu'un sociologue agissant pour son compte personnel, le P. Jacques Cousineau, S.J., donnait de l'affaire d'Arvida, dès avant le 15 août, un récit dont aucun avancé n'a été contredit par l'enquête officielle⁽¹⁾.

Les faits sont désormais notoires. Il existait du mécontentement à l'*Aluminum Company* dès l'été de 1940, où une grève faillit éclater. Puis le malaise continua sourdement, jusqu'au jour où les doléances des ouvriers furent présentées officiellement à la compagnie à trois reprises, les 27 mai, 12 juin et 23 juin. Le 24 juillet, qui marqua l'ouverture de la grève, comme l'*Aluminum Company* n'avait pas encore répondu à ces patientes réclamations, on allait avoir recours à l'arbitrage fédéral.

Pourquoi ce malaise prolongé, et finalement cette tempête ? Parce que les conditions de travail des cuvistes étaient devenues déplorables. Leur métier esquinçant, ruineux pour la santé, est rendu intolérable par la grande chaleur : des dizaines et des dizaines d'ouvriers perdaient connaissance, et comme personne ne remplaçait les élopés, leur tâche devait être assumée par des hommes déjà écrasés de fatigue. Pour des raisons qui ne venaient pas d'eux, leur boni subissait une chute de 3% à 7%. Ils comptaient avoir une prime contre la vie chère, et ne l'obtinrent pas. En fonds de pension illusoires et en impôts — car pour eux qu'était-ce, notamment, que l'obligation morale d'acheter des timbres de guerre, sinon un impôt déguisé — ils versaient en moyenne 12.5% de leur salaire. « Par rapport à son confrère étatsunien, conclut le P. Cousineau dans la remarquable étude citée plus haut, le fondeur d'Arvida gagnait près de la moitié moins pour un travail double, dans des conditions beaucoup plus pénibles ».

(1) Voir *Relations*, août 1941, « La Grève d'Arvida ».

Et voilà précisément ce qui mit le comble à l'indignation. La rumeur courut soudain qu'à Massena, aux États-Unis, les ouvriers recevaient un salaire d'un dollar de l'heure, au lieu des 49 et des 51 cents payés à ceux d'Arvida. La grève éclata, sans cadre syndical, sans chefs, comme l'ont révélé tous les témoins: exemple inouï d'organisation spontanée, qui montre à quel point d'unanimité les travailleurs étaient parvenus.

Ainsi la vérité s'établit en contradiction directe avec les allégations de M. Howe; il n'y eut pas de « saboteurs » à Arvida, ou, s'il y en eut, ils surent effacer leurs traces. Il s'agit, dans la force du terme, d'un « différend ouvrier ». Et si la querelle a mal tourné, c'est que les officiers de la compagnie ont montré une indifférence, puis une indécision et une irresponsabilité extraordinaires, en face des « demandes » trois fois « formulées » par les ouvriers. C'est au surplus qu'on a multiplié les maladresses: ainsi, le « conciliateur » envoyé par Ottawa aux grévistes, dont 95 % étaient canadiens-français ne parlait pas un mot de français, tandis que certains messieurs parlaient à haute voix de « goddamned French-men ».

Toute notre presse a signalé l'odieuse des dénonciations grandiloquentes de M. Howe et de quelques journaux de langue anglaise. Il s'agit bien d'une calomnie dirigée contre le Québec, calomnie reprise et orchestrée dans les milieux fanatiques parce qu'elle nous accusait, NOUS, de déloyauté. Car la grève d'Arvida n'est pas le seul conflit ouvrier, ni le plus grave, qui ait eu cours actuellement au Canada. Jamais on n'avait pris ce ton vitupérant pour dénoncer les grèves innombrables qui surgissent aux quatre coins du Dominion. Jamais le langage des ministres de M. King, jamais les injures de la *Gazette* et du *Globe & Mail* n'atteignirent à ce degré d'inconvenance et de passion, par exemple, contre la grève perlée des meneurs du Cap-Breton, qui dure depuis quatre mois et a fait perdre au pays, dans le seul mois d'août, plus de cent quarante mille tonnes de charbon ! Soit dit en passant, la presse est très laconique sur tous

ces désordres, dont la multiplication, aux États-Unis comme au Canada, évoque le souvenir des fameuses grèves révolutionnaires de juin 1936 en France: sinistres perspectives pour l'après-guerre, ou pour la fin d'une guerre trop longue...

Qu'est-ce que vient de mettre en relief le conflit d'Arvida ? Ce fait, bien connu des statisticiens, que la main-d'oeuvre québécoise est l'une des moins bien payées dans des conditions peu hygiéniques et abrutissantes; qu'en revanche, elle est l'une des plus soumises à son sort, l'une de celles qui mettent le plus de temps à se fâcher. La situation des Canadiens français d'Arvida est loin d'être exceptionnelle: on sait les révélations autrement révoltantes que nous valut jadis une autre grève, celle des ouvriers de la *Dominion Textile* où, nous affirme-t-on, les salaires n'ont pas été augmentés substantiellement depuis septembre 1937. On a remarqué — ou peut-être, hélas, on a oublié — les solides réquisitoires de M. Maxime Raymond et de M. Georges Pelletier contre les abus d'une compagnie comme la *Montreal Cotton*. Les enquêtes analogues menées dans quelques industries montréalaises ou québécoises, et dans la plupart des centres industriels de la province, révéleraient des scandales identiques. C'est toute une partie de notre prolétariat qui est ainsi maintenue dans le servage.

Et l'on s'étonne ensuite que l'hygiène soit moins avancée chez nous qu'ailleurs ! L'on se scandalise de ce que la fréquentation scolaire fléchisse brusquement, en certains cas, et l'on fait des exercices oratoires sur la paresse intellectuelle des nôtres ! On blâme notre système scolaire — qui doit être modifié en effet, mais pour d'autres raisons que celles imaginées par les critiques officiels. Avec un trémolo dans la voix, ou un accent de mépris, l'on déclame sur le « bas niveau de vie » des citoyens du Québec, comme s'ils étaient seuls responsables de leur pauvreté, de leurs taudis, de leurs guenilles !

Qui est coupable de ces inhumaines conditions de vie ? Qui dirige l'économie québécoise ? Voilà des ques-

tions que l'on devrait poser à Québec, et non seulement poser, mais résoudre.

Oui, il y a eu un « crime d'Arvida », symbole d'une injustice autrement vaste, autrement aiguë, autrement chargée de conséquences. Il y a, et jusqu'au jour où nous saurons prendre le problème par le bon bout, il y aura un crime social contre les masses ouvrières du Québec, accompli par la haute finance et par la grande industrie. Pressé par l'opinion, on a procédé à une enquête, à Arvida: qu'on fasse PARTOUT la lumière. L'exploitation de l'homme par l'homme, les atteintes à la dignité humaine et à la justice sont toujours odieuses: elles risquent d'avoir des résultats sinistres si, non content d'activer les querelles sociales, on exaspère le ressentiment national d'un tiers de la population.

L'ACTION NATIONALE

PITIÉ POUR LA FAMILLE

(Mot d'ordre de février 1943)

Des millions d'êtres humains sont morts depuis trois ans. La famille, elle aussi, est une victime de guerre. Dans tous les pays, elle subit le sabotage systématique des gouvernements. La guerre totale n'a cure des exigences naturelles de la cellule familiale. On la sacrifie sans vergogne; seul compte l'individu.

L'autre soir, au Plateau, M. Henri Bourassa a rappelé d'opportunes vérités sur la famille, où s'accomplit en plénitude la personne humaine. Des mouvements s'organisent pour prendre sa défense, pour en démontrer à des gouvernants distraits ou exclusivement absorbés par l'immédiat, les vertus profondes dans la vie d'une nation, dans la constitution d'une société chrétienne. Un esprit anglo-saxon, le professeur Stephen Leacock, vient de publier, en conclusion de son histoire du Canada, un plaidoyer éloquent en faveur de la famille. N'est-ce pas suffisant pour ouvrir les yeux des aveugles ?

Dans l'après-guerre, le salut ne viendra pas de l'immigration massive que préconisent un George Drew et tant d'autres. Aucun plan Beveridge ne remplacera la

famille. Si elle est détruite, il faudra la reconstruire. Avant qu'elle ne soit complètement ruinée, il nous faut la sauver. La famille canadienne est la condition de notre durée, l'assise de notre grandeur future, le gage de notre civilisation chrétienne.

L'ACTION NATIONALE

La guerre

LA VÉRITÉ

(Mot d'ordre de mars 1943)

Que ceux qui ont renié leurs idées d'avant guerre, se gardent de juger ceux qui n'ont pas changé. Tout ce que nous leur demandons, c'est de digérer en paix leur trahison. Tous les glorieux de la ferblanterie impérialiste, tous les décorés de la breloque, tous les ânes satisfaits, tous les valets de l'écurie politique commencent à sentir le sifflement des cravaches. Qu'ils aillent se gaver au banquet des ministres démissionnaires de l'honneur (au singulier comme dirait Péguy, au singulier) et se contempler dans le miroir déformant des honneurs, (au pluriel, typo, au pluriel) cela nous indiffère. Mais qu'ils crachent impudemment sur leurs idées d'hier, qu'ils salissent la monture qui les portait, qu'ils fassent propagande bruyante, qu'ils essayent d'accorder leur timbre de perroquet au do de poitrine des impérialistes convaincus, (niais de la chevalerie, tartufes de la croisade) cela nous force à leur poser quelques questions.

Avez-vous le droit de parler de civilisation, vous qui prétendez que la ruine du foyer en est un aspect secondaire ? Avez-vous le droit de parler de liberté quand votre chevalier part du pays de l'injustice, et qu'il a la conscience chargée des lois spoliatrices du catéchisme et du français ?

Pour nous, la famille est un aspect essentiel de la vie humaine. Pour nous, la liberté qu'on ne respecte pas chez soi, on n'a pas le droit d'aller la défendre ailleurs. Quand l'autorité pratique une telle hypocrisie,

elle se discrédite elle-même. Hommes doubles, n'êtes-vous pas humiliés de votre reniement ? Les incohérences de votre conscience finissent par entrer dans votre syntaxe et vous n'employez plus que des mots usurpateurs et des phrases dénuées de sens, Votre plume trempe dans une encre pâteuse, marécageuse. Vous finirez dans la mare aux grenouilles.

L'Action Nationale, elle, n'a pas changé. Elle reste ce qu'elle était, intacte et libre. Lecteur, y songes-tu quelquefois ? Quand sonnera l'après-guerre, ne vois-tu pas le danger d'une démagogie exploitant les ruines de notre pays ? *L'Action Nationale*, apportant sa doctrine, et son dévouement, et sa réflexion, pourra fortifier les directives politiques essentiellement chrétiennes, essentiellement anticomunistes ? Nous serons là, à l'heure de ce nouveau danger ? Lecteur, soutiens *L'Action Nationale*. Fais quelque chose pour elle.

L'ACTION NATIONALE

FRANCE TOUJOURS

(Mot d'ordre d'octobre 1944)

Un bel écrivain américain de culture française, Wallace Fowlie, vient d'écrire ce qui suit: « La France n'est pas une nation comme les autres. J'ai lu quelque part dans Joseph de Maistre que c'est la seule nation dont Dieu ait besoin... La pensée française est surtout pour moi une dénonciation du désordre et une philosophie de la réalité. »

Témoignage émouvant d'un attachement profond. Comment ne pas nous y associer de tout coeur, nous, les fils lointains d'une terre tant chérie ? Comment ne pas s'indigner à la pensée que la France, à la suite de combinaisons que nous préférons ne pas qualifier, ne redeviendrait pas la grande puissance universelle qu'elle a toujours été depuis l'aube des temps modernes ?

Les ambitions impérialistes, les savants calculs de la *power policy*, ne doivent pas faire perdre de vue les nécessités cardinales de l'Europe de demain. La revue *Relations* a eu raison d'insister sur ce point: « Après

la chute de Napoléon, la France, *alors ennemie*, n'en menait pas large, et pourtant le tsar Alexandre ajoutait de sa main à la déclaration des Alliés spécifiant l'intégrité de la France: « Ils peuvent même faire plus, parce qu'ils professent toujours le principe, que, *pour le bonheur de l'Europe, il faut que la France soit grande et forte.* » Qu'on n'aille pas plus oublier dans les Conseils de la Paix que l'Europe de 1944 comme celle de 1815, a besoin d'une France grande et forte à l'ouest, et — faut-il le rappeler — d'une Pologne libre et indépendante à l'est et même d'une Italie libre et chrétienne, au centre. »

L'intégrité territoriale de la France n'est pas tout, il lui faut aussi son intégrité morale, la sauvegarde de ses prérogatives, la reconnaissance de son prestige. Une Europe dominée par l'influence anglo-saxonne et soviétique jumelée serait une construction arbitraire, le refus du plus fécond courant de civilisation humaine qui fût jamais.

La France a pu commettre des fautes, des erreurs; elle n'a pas démerité. Et personne ne peut lui jeter la pierre qu'elle seule. Temporairement immobilisée sur les routes du monde, elle est prête à rejoindre la caravane, à la guider comme par le passé, à lui assurer son orientation.

Les Canadiens français ont le droit — ils ont le devoir le plus strict — de se faire au Nouveau-Monde les protagonistes de la pensée française, ses plus fidèles disciples, ses champions les plus intrépides. Nous réclameons que la France soit présente au monde.

L'ACTION NATIONALE

Guerre et fédéralisme

LE SORT EN EST JETÉ !

(Mot d'ordre de décembre 1944)

Nous avons connu en ces dernières semaines une grave crise politique. Les démissions de MM. Ralston et Power, la nomination du général McNaughton au

ministère de la Défense nationale, la convocation des Chambres pour le 22 novembre, la volte-face imprévue de M. Mackenzie King, le long débat qui s'en est ensuivi, le vote de confiance au gouvernement, telles sont les principales étapes de ces jours historiques. Après avoir promis depuis le début des hostilités que la conscription ne serait jamais imposée, le gouvernement libéral a eu recours à la coercition, dans l'espoir d'apaiser les tories, — qui n'appartiennent pas tous au parti conservateur.

Une parole d'honneur a été reniée, un engagement solennel a été transgressé. Voilà le fait brutal. Certes, ce n'est pas la première fois que des gouvernants ne respectent pas leur promesse. Il est rare toutefois qu'ils agissent avec autant d'imprudence, avec la certitude aussi de l'impunité. D'un trait de plume, ils ont modifié leur politique, conscients qu'en agissant ainsi, ils obtempéraient aux désirs de la majorité, sans souci de l'opinion maintes fois affirmée des Canadiens français.

À la roulette de la politique canadienne, on a joué sans vergogne des vies humaines, on a mis l'union nationale comme enjeu. C'est un fait évident; inutile d'épiloguer longtemps à ce sujet. Des hommes politiques se sont dits qu'il valait mieux entrer hardiment dans la partie impérialiste que de défendre jusqu'à la fin les intérêts canadiens. Qu'ils portent la responsabilité de leur trahison, qu'ils acceptent l'odieux de leur lâcheté.

Nous avons toujours cru que la Confédération était un compromis. Deux groupes ethniques, se réclamant de deux cultures majeures, consentent à s'associer — non pas à s'unifier — pour bâtir sur notre territoire un grand pays qui accorderait à chacun le privilège de favoriser son propre épanouissement. Qu'on relise les débats antérieurs à 1867 et l'on se rendra compte facilement que c'était bien l'esprit qui animait les négociateurs de jadis.

Le malheur a voulu toutefois que les concessions réciproques demeurent un noble idéal jamais atteint. Les Anglo-Canadiens n'ont jamais consenti les sacrifices nécessaires au fonctionnement normal du nouveau ré-

gime politique. Les Canadiens français seuls, ont respecté leurs engagements. À la longue, cependant, ils se sont lassés de ce rôle permanent de dupes. Ils en sont venus à se demander pourquoi ils seraient perpétuellement, par un introuvable décret divin, les dindons de la fable. D'où leur mécontentement, leurs paroles amères et leurs soubresauts d'impatience.

Nos partis politiques se valent. Ils sont tous dominés par l'influence anglo-saxonne et ne nous réservent que la portion congrue. L'histoire du dernier quart de siècle a voulu toutefois que nous accordions, à une grande majorité, notre allégeance au parti libéral. Nous avons formé ainsi le fameux BLOC SOLIDE de la province de Québec. Nous avons cru ainsi possible d'exercer une influence salutaire au bénéfice de notre nationalité. Funeste illusion ! Dès que le parti libéral a senti qu'il nous avait bien en main, il n'a rien eu de plus pressé que de nous lâcher bassement, de nous trahir, de se servir de nous. Le processus fonctionne depuis longtemps. Pour plusieurs, la lumière ne s'est faite qu'à l'occasion de la conscription pour service outre-mer. D'où leur déconvenue, leur étonnement, leur écoëurement. Ils n'étaient pas préparés à un tel réveil; ils devront s'y faire.

De tout le débat qui s'est déroulé à Ottawa et dont l'issue était, hélas, connue d'avance des gens qui n'ont pas acquis l'habitude de prendre des vessies pour des lanternes, il découle que nous serons constamment bernés tant que nous n'aurons pas décidé de nous occuper nous-mêmes de nos propres affaires. Ce ne sont pas les autres qui nous sauveront. Tant que nous accepterons de jouer le rôle de minoritaires à la recherche de faveurs, nous demeurerons toujours à la merci de la majorité. C'est là une vérité de La Palice que beaucoup d'entre nous ont trop facilement tendance à oublier.

« L'unité dans la race, l'union dans le pays, » proclamait un jour Antonio Perrault. C'est la formule de salut. L'unanimité canadienne-française une fois acquise, il nous sera possible de nous entendre avec les Anglo-Canadiens de bonne foi, avec ceux pour qui le

Canada est une réalité, un objet d'attachement, une patrie, et non pas seulement un territoire d'exploitation. S'il est nécessaire de tirer des événements récents une leçon salutaire, c'est celle-là. Nous sommes prêts à faire l'essai du régime fédératif, — ce qui n'a jamais été tenté vraiment. Si cette tentative est vouée à l'échec, ce que nous ne souhaitons pas, nous saurons ce qu'il nous reste à faire.

L'ACTION NATIONALE

LA CONCENTRATION FÉDÉRALE DES POUVOIRS

(*Mot d'ordre de décembre 1945*)

Au cours des dernières années, nous avons à maintes reprises protesté contre les pouvoirs abusifs que s'arrogeait le gouvernement fédéral, au mépris le plus évident de l'esprit et de la lettre du pacte fédératif. L'argument invoqué par les centralisateurs ne variait guère: il était avant tout indispensable d'assurer la défense effective de notre territoire et de contribuer dans toute la mesure de nos forces à l'écrasement des suppôts de Satan déchaînés dans le monde. Pour accomplir cette redoutable mission, aucun sacrifice n'était exagéré. C'est dire que la « Loi des mesures de guerre », élaborée en 1914 par le gouvernement Borden et reprise en 1939 par le gouvernement King — l'histoire n'est-elle pas un éternel recommencement ? — cette fameuse loi a concentré dans les mains des ministres des pouvoirs dictatoriaux.

La guerre est terminée depuis plusieurs mois et au moment où nous rédigeons ces lignes, la « *Loi des mesures de guerre* » est toujours en vigueur. Pourquoi cette contradiction dans les termes ? Tout simplement, parce que l'autorité incontestée est une drogue à laquelle on s'habitue très vite, tout simplement parce que nos gouvernants fédéraux ne peuvent accepter que la période d'urgence soit révolue et qu'il leur faille consentir à lâcher prise. Ils sont prêts sans doute à mettre au rancart, jusqu'au prochain conflit, cette loi arbitraire,

mais à condition seulement que le parlement vote une législation de portée analogue, pour une durée d'une année, et toujours renouvelable. Ce qui s'appelle bonnet blanc et blanc bonnet.

C'est dans cet esprit que le 5 octobre dernier, M. Louis Saint-Laurent, ministre canadien de la Justice, soumettait à l'approbation de ses collègues le projet de loi portant le numéro d'ordre 15. Quel est le but de cette nouvelle législation ? Son titre même nous révèle l'intention de ses auteurs: « *Loi ayant pour objet de conférer certains pouvoirs au gouverneur en conseil dans les circonstances critiques nationales consécutives à la guerre* ». (On est prié d'excuser le charabia de cette traduction officielle).

D'après cette pièce législative, le gouverneur en conseil, c'est-à-dire le cabinet des ministres, pourra poser tous actes qu'il désirera en invoquant les exigences de la sécurité, de la défense, de la paix, de l'ordre et du bien du Canada. Tout cela paraît assez élastique. Les pouvoirs requis par le bill 15 embrassent notamment la production, la fabrication, le commerce, l'exportation, l'importation, les changes; les transports par air, route, voie ferrée ou eau; la fourniture et la distribution de marchandises et de services, la fixation des prix; l'emploi, y compris les traitements et salaires; la prise de possession, le contrôle, la confiscation et la disposition de biens et de leur emploi, y compris le contrôle des loyers et de l'occupation; l'entrée au Canada, l'exclusion et l'expulsion, ainsi que le retrait de nationalité; l'imposition et le recouvrement de frais payables au Receveur général du Canada ou devant être versés à la caisse ou au compte prescrit, relativement à tout système de contrôle que renferment ou autorisent des arrêtés et règlements. Cette énumération, nullement restrictive, n'est-elle pas déjà impressionnante ? N'indique-t-elle pas clairement la volonté des dirigeants d'Ottawa de saper à jamais les bases de la Confédération canadienne ?

Cette loi, votée pour une année, serait la seconde étape de la grande offensive centralisatrice amorcée en

1939 à la faveur de la guerre. Elle disparaîtra de notre recueil des lois le jour où les accords fédéraux-provinciaux auront atteint le même but, le jour où les gouvernants fédéraux auront réussi à arracher aux provinces toutes leurs prérogatives constitutionnelles. Ce sera là l'étape finale. Il est donc facile de dégager les grandes lignes de ce sinistre scénario, de cette hostilité sourde, voulue et activée par Ottawa, et qui compromet si gravement l'avenir de notre pays. Il est lamentable de voir se perpétuer sous nos yeux un aussi odieux sabotage de l'économie générale de la Confédération canadienne. De glissement en glissement, sommes-nous donc engagés sur une pente où rien ne peut plus nous retenir avant que nous ayons plongé dans l'abîme ? On le croirait aisément, à constater l'apathie à ce sujet de la grande majorité des Canadiens.

Jusqu'à maintenant, les revendications autonomistes ont eu le double tort d'être le plus souvent verbales et électorales et d'originer à peu près exclusivement dans la province de Québec. Il était alors facile pour les centralisateurs de discréditer ce qui leur semblait être une crise passionnelle de nationalisme canadien-français. Ils savaient bien qu'une fois la période d'émotivité fiévreuse passée, ils auraient leurs coudées franches pour poursuivre leur oeuvre de destruction systématique. Ce qui explique les gains à peu près constants qu'ils se sont assurés depuis 1867. Cette impunité a accru leur audace et ils veulent aujourd'hui tirer parti des circonstances pour couronner leur besogne. Sans doute estiment-ils qu'il est trop tard pour les autonomistes de réagir avec quelque chance de succès.

Allons-nous leur donner raison ? Pour éviter ce grand malheur, qui se traduirait à la fois par un accroc très grave à l'esprit démocratique et par un bouleversement matériel et moral au sein de notre patrie, nous prions le gouvernement de la province de Québec de ne rien négliger pour sauver ce qui peut l'être encore, de se montrer également adroit et agressif et de ne jamais abandonner la proie pour l'ombre. Nous faisons aussi

appel à l'opinion anglo-canadienne d'inspiration saine et désireuse de bâtir avec nous, et non contre nous ou sans nous, un Canada robuste, équilibré, heureux, et nous lui demandons d'oublier les différends et les rancunes du passé pour collaborer loyalement avec nous à une oeuvre de grandeur et d'harmonie.

Il est temps que les Canadiens se lèvent pour la défense de leur patrie !

L'article liminaire de la direction Guy Frégault

A NOUS LA LIBERTÉ !

(Éditorial de septembre 1946)

L'Action nationale n'est pas une revue comme une autre. Elle ne peut, ne veut ni ne doit l'être. Sous peine de se détruire, elle ne saurait devenir un recueil à peu près mensuel (comme à peu près toutes les revues) de textes de portée plus ou moins « générale ». Elle a un but, elle possède une mission: mot qui fait sourire ceux qui se piquent de passer pour sages, ce qui est un hommage que l'impuissance rend au bon sens. Elle est faite pour servir les intérêts supérieurs du Canada français. Il ne s'agit donc pas ici d'une entreprise de littérature gratuite, mais d'un effort de pensée et d'action engagées dans la complexité des problèmes culturels, sociaux et politiques de la nation. Aussi, par suite des fins qu'elle s'est proposées, notre revue doit-elle demeurer un centre de recherches « pour une doctrine », comme on disait autrefois, et pour une éthique ainsi que pour une politique (terme qu'on ose employer seulement dans la mesure où il est resté propre), ajouterons-nous aujourd'hui.

Qu'on nous entende bien, cependant. En tentant de mesurer avec la plus grande exactitude possible le domaine qui nous appartient — domaine légué par trente ans de réflexions cohérentes et d'expériences honnêtement effectuées — nous ne songeons point à dresser autour de notre patrimoine des frontières barbelées.

Nous n'acceptons pas de nous constituer prisonniers d'un système ni, encore moins, de nous faire captifs d'habitudes périmées. La pire aventure qui pourrait arriver au nationalisme serait qu'il se repliât sur lui-même et que, perdant de vue son but ultime, qui est un épanouissement humain, il devînt une espèce de déformation professionnelle. Précisément, nous refusons et nous refuserons toujours d'être des professionnels du nationalisme. Nous voulons que le Canada français vive. Vivre, ce n'est pas nier, ce n'est pas chicaner, ce n'est pas se contenter d'être contre. Vivre, c'est grandir. S'arrêter, se retrancher sur des positions qui sont toujours les mêmes, c'est courir le risque de dégénérer.

La guerre n'a pas seulement bouleversé l'Europe et l'Asie; elle a aussi brouillé les idées claires et submergé sous un flot de mensonges les idées justes. Comme le but de la guerre est de détruire, elle s'est attaquée, entre autres choses, à la vie de l'esprit, qui est toute en nuances, et elle l'a entamée en imposant des simplifications massives. À la faveur du cataclysme, qui tentait de démolir tout ce qui n'était pas barbare, les adversaires de la patrie ont eu la partie belle. Il ne s'agissait que de briser. Ils avaient pour eux la force brutale et la force insidieuse de la propagande, cette grande imposture. Nous n'avions pour nous que la raison, le droit et la bonne foi. Ce ne fut qu'un jeu de nous prendre l'initiative. Les hommes de rien qui, il y a dix ans, n'osaient encore qu'user de ruse, ont payé d'audace; ne pouvaient-ils pas être audacieux sans risque? Ils ont démasqué leurs batteries; ils ont tiré sur nous à boulets rouges. Ils ont fait plus: ils se sont modestement donné le beau rôle. Ils ont gauchi bien des notions. Ils ont saccagé bien des valeurs. Il nous faut maintenant refaire ce qu'ils ont défait. L'oeuvre de notre génération sera de reconstruire le Canada français.

Cette tâche requerra toute notre force et toute notre patience. Nous devons recommencer au commencement et retrouver la source de nos traditions vitales. Notre esprit colonial, savamment entretenu par des agents

d'intérêts très divers — agents eux-mêmes entretenus par des sots — avait affaibli notre organisme. Nous devons éliminer ce poison. Il existe chez nous un vieux désir de liberté et une vieille tradition d'indépendance: en Amérique, où le temps passe vite, nous sommes un vieux peuple. La tradition d'indépendance à laquelle je fais allusion n'est ni britannique ni française. Elle est canadienne. Elle possède des racines profondes et de solides attaches. Dès le XVII^e siècle, elle faisait du Canadien un type différent des autres (je ne dis pas *meilleur* ou *plus beau*; je dis *différent*, et cela me suffit). Parce qu'ils sont littéralement « sortis » du peuple, plusieurs de nos intellectuels et de nos parvenus de la culture ont pu oublier cette vérité; ils ont pu être sur le point de la faire oublier; ils ne l'ont pas abolie. L'indépendance fut toujours, pour nous, l'exigence fondamentale.

Au XIX^e siècle, alors que des convulsions violentes secouaient le Canada, nos ancêtres, qui étaient bien moins avancés que nous, — ils ne connaissaient pas, les malheureux, des merveilles comme la S.D.N., la bombe atomique, l'O.N.U., la poésie pure, l'Institut Démocratique et l'existentialisme — n'avaient tout de même pas perdu leur volonté d'être une nation. Les éternels gardiens du « fair-play » s'en scandalisaient. « Et les pétitionnaires de Votre Majesté », écrivaient-ils avec une loyale fureur, en décembre 1822, « ne peuvent manquer de remarquer que l'extension déraisonnable des droits politiques concédés à cette population au détriment des autres sujets d'origine britannique, jointe au sentiment qu'elle a de sa force grandissante, a déjà eu pour effet d'établir dans l'imagination d'un grand nombre son existence en tant que nation distincte sous le nom de *Nation Canadienne*. » Cette idée fut un puissant ressort tant que la lutte put se mener à ciel ouvert, tant que nous avons eu la conviction, que les faits justifiaient amplement, que notre indépendance nationale nous était refusée, qu'elle n'existait ni en théorie ni en pratique, qu'elle était un objectif à conquérir et non pas une conquête toute faite, par les autres autant et peut-être plus

que par nous-mêmes. Ce ressort a cessé de jouer à partir du moment où la propagande a réussi à nous faire prendre la proie pour l'ombre; à partir du moment où elle a pu nous faire croire que, notre indépendance, nous l'avions, et qu'il n'était plus question de l'acquérir mais de la conserver: ce qui, notons-le en passant, donne au « libéralisme » canadien un caractère nettement conservateur. Il appartiendra à l'*Action nationale* de définir et d'analyser la conception canadienne de la liberté, et c'est ce qu'elle fera au cours de l'année par la publication d'un livre sur l'indépendance du Canada, ouvrage qui groupera un ensemble impressionnant d'études écrites par les meilleurs essayistes.

Nous allons marcher sous le signe de la liberté: liberté politique et liberté économique; sans celle-ci, celle-là n'est qu'une illusion; sans la première, la seconde est une impossibilité. Liberté culturelle aussi. Centre de recherches orientées vers la libération du Canada français, l'*Action nationale* ne peut pas se permettre de laisser s'étioler la culture canadienne-française entre les mains débiles de ceux qui se sont fait une gloire et une originalité d'être les derniers à répéter ce qu'ont dit de prestigieux étrangers: non pas qu'il faille fermer toutes les fenêtres jusqu'à en oublier de respirer; mais il y a des limites à tout, même à l'insignifiance et à la singularité. Si la culture est contacts, elle est encore concentration. Les plus belles copies ne seront jamais des chefs-d'oeuvre. Imiter demeure une servitude; imiter systématiquement demeure un exercice scolaire; imiter gauchement demeure un ridicule. Par bonheur, on commence à s'en rendre compte: tout arrive. Si nous ne nous en apercevions pas nous-mêmes, d'autres s'en apercevraient pour nous. On connaît la réponse de M. Étienne Gilson à M. Georges Duhamel, qui avait cru découvrir que nous serions une « branche de l'arbre français: — « Le Canada se souvient de bien des choses, précise M. Gilson, car non seulement il a une mémoire, il en est une. Il se souvient d'abord d'avoir été une branche de l'arbre français, mais aussi d'en avoir été coupé, puis, laissé sur le sol, d'y avoir tout seul pris racine, d'avoir

vécu sans nous, pensé sans nous, grandi sans nous, conquis par son seul courage, par sa seule perspicacité, et par une continuité de vues qui ne nous doit rien, le droit à sa propre langue, à ses propres méthodes d'éducation et à sa propre culture. Si nous sommes l'arbre, jamais arbre ne s'est moins soucié de sa branche. Qu'il s'en soucie, aujourd'hui, rien de mieux, mais ce qu'il retrouve, après l'avoir si longtemps négligé, ce n'est plus une branche, c'est un arbre: un arbre de même espèce que lui, mais un autre arbre, qui est un arbre comme lui.» Plus récemment, Vercors ajoutait: « Nous devons nous rendre compte que les Français qui s'établirent jadis en Nouvelle-France développèrent là-bas une personnalité distincte, proprement canadienne. Malgré les liens très forts que crée une langue commune, les Canadiens français ne sont pas plus « français » que les Américains ne sont « anglais ».

Faire triompher la liberté, telle est l'oeuvre qui exige toutes nos énergies. Livrés à ce travail, nous ne nous ménagerons pas (nous ne ménagerons d'ailleurs personne). Héritiers d'une longue tradition d'indépendance et de dignité, nous en appliquerons le dynamisme durable, par des méthodes évoluées, à des circonstances nouvelles. Notre unique ambition est de servir utilement. Comme l'écrivait Sainte-Beuve en 1836: « C'est une belle tâche à remplir encore, sentant sur soi, comme on fait, le poids du passé, autour de soi la confusion et la cohue du présent, puis hors de là, en avant, au loin, les incertitudes d'un avenir également inquiétant et redoutable, soit qu'il aille en cela à un déclin qui saura mal discerner, soit qu'il doive ressaisir une gloire nouvelle qui éteindra son aurore. » Quoi qu'il advienne, nous servirons la liberté.

GUY FRÉGAULT,

de l'Académie canadienne-française

VIVE L'INDÉPENDANCE !

(Éditorial de novembre 1946)

Nous avons traversé des jours sombres. Des jours plus noirs encore, c'est évident, se lèvent déjà sur notre

destin national. Nous avons tant lutté, nous avons tellement souffert qu'il devient tout naturel qu'une certaine lassitude s'empare de nous. Au cours d'une histoire chargée d'expériences pénibles, ce n'est pas la première fois que cette fatigue s'abat sur les Canadiens français. En 1839, la nation avait, depuis quatre-vingts ans, éprouvé tous les malheurs et toutes les détresses qu'une nation peut subir sans mourir; elle avait reçu tous les coups sauf le coup de grâce. Le 23 octobre de cette année-là, Étienne Parent, qui ne manquait cependant ni d'intelligence ni de courage, laissait tomber dans le *Canadien* cet aveu sans grandeur: « Ce serait pour les Canadiens français le comble de l'aveuglement et de la folie que de s'obstiner à demeurer un peuple à part sur cette partie du continent. » Parent ne trahissait pas: il tombait d'épuisement. Sommes-nous aujourd'hui à ce point fatigués ? On le croirait.

Pourtant, il nous faudra encore résister. Une guerre nous a ébranlés: nous n'avons plus l'énergie que nous possédions il y a dix ans. Que ne ferait pas une autre guerre ? Cette autre guerre est possible, elle est probable, elle est imminente. Tout le monde s'y prépare. En Angleterre, comme eût dit Laurier, le feu s'allume sur les collines, et ceux qui, au Canada, pensent et agissent au nom des Canadiens, seraient prêts à ajouter, tout comme Laurier: « L'intérêt du Canada, les grandes entreprises à parfaire nous éloignent du militarisme européen. Voilà pourquoi nous ne pouvons conclure avec la Grande-Bretagne une alliance qui pourrait nous entraîner dans une guerre décidée sans notre participation. Est-ce à dire que nous verrions d'un oeil indifférent la mère-patrie en danger ? Non certes. Vienne l'heure du danger, que l'Angleterre allume le feu sur le sommet des montagnes, que le clairon sonne l'appel et nous répondrons au cri d'alarme; elle nous verra auprès d'elle le sabre au clair. » N'est-ce pas là la situation actuelle ? Les mêmes causes entraîneront des effets identiques; ceux-ci auront pour nous les mêmes répercussions.

Voilà une perspective effrayante. Il faut que nous soyons bien convaincus de ceci: une résistance, fût-elle

convenablement organisée, ne suffirait pas à conjurer la menace. L'heure n'est plus aux attitudes négatives, qui nous ont, d'ailleurs, toujours donné plus de déceptions que de résultats, même négatifs. À une vieille pensée politique, nous devons opposer une pensée politique plus jeune, plus dynamique et mieux adaptée aux exigences essentielles de notre vie. Ceux qui réfléchissent et agissent au nom des Canadiens maintiennent, au fond, des idéaux coloniaux; ce sont des hommes du XIXe siècle; ils sont dépassés, ou plutôt ils le seront à partir du moment où nous mettrons devant les yeux de la nation l'idéal de l'avenir, celui de l'indépendance. Le Canada reste une colonie, écrivait l'autre jour M. François-Albert Angers: « Une colonie à qui on essaye de faire croire que c'est ce qu'elle est qui s'appelle l'indépendance, précisément pour l'empêcher de prendre conscience qu'elle a atteint l'âge d'être adulte et la maintenir moralement dans les chaînes de l'esclavage colonial. À quand la République qui dissipera cet avilissant mirage ? »

Le régime politique importe assez peu. Ce qui compte, ce sont les réalités vitales qu'il reflète et qu'il est appelé à protéger. Si *Vive l'indépendance !* doit se traduire par *Vive la République !* eh bien ! alors, nous n'hésiterons pas à crier: **VIVE LA RÉPUBLIQUE !**

GUY FRÉGAULT

DÉMOCRATIE

(Éditorial d'avril 1947)

Thucydide écrit « qu'il fallait le régime démocratique pour que les pauvres eussent un refuge et les riches un frein ». Fustel de Coulanges, qui cite la réflexion du vieil historien, résume, après les avoir établies, les exigences de cette forme de gouvernement: « Le citoyen, comme le fonctionnaire public de nos jours, se devait tout entier à l'État. Il lui donnait son sang dans la guerre, son temps pendant la paix... Les hommes passaient leur vie à se gouverner. La démocratie ne pouvait durer que sous la condition du travail incessant de

tous ses citoyens. Pour peu que le zèle se ralentit, elle devait périr ou se corrompre ». Ces remarques, tirées d'une expérience antique, ne manquent pas d'actualité, au moment où nos corps législatifs sont au travail.

Qu'avons-nous fait de nos institutions politiques ? Dans quelle mesure les servons-nous ? Il fut un temps où les Canadiens français luttèrent de toutes leurs forces pour obtenir le gouvernement du peuple par le peuple, pour le peuple. Au cours du demi-siècle qui suivit 1791, la formule n'était pas encore inventée, mais il est sûr que nos ancêtres ne l'eussent pas désavouée. Qu'entendaient-ils d'autre lorsqu'ils dénonçaient l'oligarchie cupide et stupide qui les tyrannisait et qu'ils réclamaient à grands cris le « gouvernement responsable » ? Il est à noter que, si Londres et ses agents leur refusaient alors la responsabilité ministérielle, c'est qu'on croyait celle-ci incompatible avec le régime colonial. Pour nos ancêtres, travailler à l'avènement de la démocratie, c'était la méthode la plus pratique de servir les intérêts canadiens et la dignité de la patrie.

Nous avons une vieille tradition démocratique. À l'époque de Pierre Bédard, nous ne possédions qu'un simulacre de régime parlementaire. Pourtant, au sortir de la prison où Son Excellence le Gouverneur Général avait eu la mansuétude de l'envoyer réfléchir sur la constitution, Bédard déclarait, avec une lucidité qui faisait honneur à son intelligence: « Toute autre forme de gouvernement serait sujette aux mêmes inconvénients et à de plus grands encore. Ce que celle-ci a de particulier, c'est qu'elle fournit les moyens d'y remédier. » Les Canadiens français formaient alors l'élément politique le plus actif du Canada. Un jour, il arriva même que l'on ne put absolument plus se passer de leur concours. Pourquoi ? Parce qu'ils avaient su se rendre indispensables; parce qu'ils avaient démontré, par leur intense travail de réflexion autant que par leur activité, qu'il était impossible de former sans eux un gouvernement stable et respectable. Rappelez-vous cette phrase de Bagot: « J'ai entamé des négociations avec les Cana-

diens français; j'ai fait cette démarche en m'adressant plus à une race et à un peuple qu'à un parti...»

Cela se passait en 1842. Cet événement signifiait que le Canada prenait un caractère démocratique. Jamais, depuis l'établissement d'institutions représentatives, les Canadiens n'avaient exercé d'influence réelle; ils avaient beau constituer la majorité, on les avait toujours relégués dans l'opposition; même lorsqu'on leur avait permis d'exprimer leurs vues, on les avait tenus à l'écart du gouvernement. En 1842, une fois les Canadiens français effectivement représentés au cabinet, nous allions avoir le gouvernement du peuple par les mandataires de tout le peuple. Victoire nationale et démocratique; victoire nationale parce que démocratique.

Aujourd'hui, de quel poids pesons-nous, au Canada, quand vient le moment des décisions importantes? À Ottawa, nous ne sommes rien. Cela veut dire qu'un tiers de la population canadienne ne peut pas se faire entendre et ne compte pas. Le régime est évidemment faussé. La démocratie ne serait-elle plus chez nous qu'une dérision et qu'un thème de propagande belliciste? Revenons, il en est grandement temps, à nos traditions anciennes. Bien mieux que la propagande de guerre, dont toute l'oeuvre n'a consisté et ne consiste encore qu'à renverser les cervelles, elles nous enseignent que le meilleur système politique demeure, chez nous, le gouvernement des Canadiens par tous les Canadiens, pour tous les Canadiens.

Quand nous avons défendu la primauté des intérêts du Canada, alors qu'on les subordonnait honteusement à ceux de l'Empire — M. Ilsley prenait la peine de préciser qu'il disait bien « l'Empire » et non le « Commonwealth » — c'était nous qui étions les meilleurs serviteurs de la démocratie. Quand nous défendons les droits des États provinciaux contre ceux qui s'acharnent à les détruire — les impérialistes d'hier sont les centralisateurs d'aujourd'hui — nous avons conscience de défendre la démocratie, et de le faire bien plus efficacement que

ceux qui, durant cinq ans, se sont battus pour elle... avec le sang des autres !

Nos principes sont les suivants:

— Nous croyons que, dans une démocratie véritable, les Canadiens n'en seraient plus à réclamer, contre leur propre gouvernement, l'indépendance de leur patrie.

— Nous croyons que, dans une démocratie véritable, les Canadiens français n'en seraient plus à lutter pour conserver leur droit à la vie en tant que nationalité.

GUY FRÉGAULT

DES MAISONS !

(Mot d'ordre de janvier 1948)

On s'habitue vite à la souffrance des autres. Quand il y a un invalide dans une famille, chacun, s'il se laissait aller, en prendrait bientôt son parti. Mais le malade, lui, souffre, et jamais l'on ne s'habitue à sa propre douleur.

De même on accepte volontiers que les autres habitent des taudis. On a eu, devant les premières misères, un mouvement de pitié. Puis, à force d'en entendre parler, c'est un sujet qui se classe de lui-même dans notre esprit. Il y a des gens qui vivent dans des taudis: c'est malheureux, mais qu'y pouvez-vous ?

Or c'est vrai, il y a des milliers de familles montréalaises, et québécoises et trifluviennes... qui vivent dans les conditions les plus pénibles. Elles y perdent l'espoir et le sens des responsabilités, la santé physique et morale. Les enfants qu'elles élèvent sont parmi les pensionnaires les plus habituels de notre cour juvénile.

Des centaines de mille familles habitent des maisons exigües qui jamais ne peuvent leur appartenir, et dans la majorité desquelles se développent des sentiments d'insécurité prolétarienne. Ce système dure depuis des années, il s'aggrave et les initiatives privées réclament l'aide de l'État.

N'est-il pas temps, enfin, que les pouvoirs publics interviennent ?

Plusieurs remèdes s'imposent. Parmi eux, le crédit urbain. Et la destruction systématique des taudis.

L'État provincial va-t-il profiter de la session en cours, pour intervenir vigoureusement ? C'est son devoir le plus élémentaire. S'il s'abstenait encore, il mettrait en péril sa propre souveraineté: car les familles accepteraient les secours, d'où qu'ils viennent, et s'ils arrivent d'Ottawa, c'est tout un pan d'autonomie qui tombera.

Nous souhaitons que le sens social, aidé cette fois du sens électoral, parle suffisamment fort à Québec...

L'ACTION NATIONALE

Article liminaire de la deuxième direction André Laurendeau

EN GUISE DE PRÉFACE

(Éditorial de septembre 1948)

La revue dont je reprends aujourd'hui la direction n'est pas née d'hier. *L'Action Nationale* ayant continué *l'Action française* après une interruption de cinq ans, on peut dire que l'oeuvre a débuté en 1917 — c'est-à-dire il y a trente-et-un ans.

Connaissez-vous beaucoup de revues canadiennes qui remontent à cette époque? La nôtre a connu les dernières années de la grande guerre, la « paix », la prospérité, puis la crise économique, la seconde grande guerre, les années indécises qui suivent.

Or chacune de ces périodes ne ressemblait guère à la précédente. Et durant ces trente années, notre milieu a subi une transformation radicale.

* * *

De 1917 à 1948, la population canadienne a passé d'environ 7 millions et quart à 13 millions: la population québécoise, d'environ 2 millions à plus de 3 millions et demi; et ce qui est plus important, celle de Montréal, de 500,000 à 1,200,000.

Le processus d'industrialisation et d'urbanisation s'est poursuivi avec une vigueur extrême: les ruraux

représentaient alors 52% de la population québécoise, ils ne sont aujourd'hui que 36%. Nous en étions donc à un point où les campagnes l'emportaient encore sur les villes, où celles-ci s'accroissaient rapidement sans que nous nous en rendions trop compte, où l'idée que l'avenir du Québec est agricole était considérée comme un dogme, — où Louis Hémon venait d'écrire *Maria Chapdelaine*.

L'État libéral avait vécu ses dernières heures, mais qui s'en rendait compte? Sir Wilfrid Laurier conduisait toujours, à Ottawa, les forces de la loyale opposition; avec lui, toute une époque allait bientôt disparaître. Les recettes budgétaires de temps de guerre (1917) dépassaient à peine les \$200 millions, soit le treizième des recettes de notre dernier budget « de paix » (1946-47). L'impôt sur le revenu apparaissait comme une nouveauté révoltante, mais gardait les plus sages proportions. Les services sociaux, malgré notre entrée dans l'âge industriel, restaient rudimentaires. La loi des accidents du travail n'existait pas encore. On ignorait les pensions de vieillesse, les allocations aux mères nécessiteuses, l'assurance-chômage, les allocations familiales, les projets d'assurance-santé. C'était un État bénin en somme, aussi peu interventionniste que possible, rarement tracassier, qui donnait peu et vivait de peu. Ni socialisme ni communisme à l'horizon (même en Russie). La bourgeoisie aime se reporter vers cette époque bénie où, comme les favoris d'ancien régime, elle a connu « la douceur de vivre ».

L'empire traversait l'une de ces crises cycliques qui font régulièrement crier à sa liquidation; mais il se regroupait derrière de nouvelles formes de liberté. Et si, sur le plan du droit, nous allions bientôt connaître les promesses du Statut de Westminster, dans l'ordre politique des forces se mettaient en action qui donneraient lieu à l'automatisme d'une titanesque participation.

Le conflit entre pouvoirs provinciaux et pouvoir central restait latent. Ottawa entraît dans le champ des taxes directes, « pour le temps de guerre » disait-on doucereusement, (1917) mais on ne devinait pas que

ce geste menacerait un jour l'existence même des provinces libres; les pouvoirs de guerre, pourtant, constituaient un prodrome des empiétements qui devaient s'ensuivre. D'ailleurs, à cause de la bénignité même de l'État, de son influence restreinte sur les hommes et les choses en temps de paix, la rivalité était bien loin de vouloir dire ce qu'elle signifie aujourd'hui. L'« autonomie » de notre époque est un autre enjeu que l'autonomie des jours de Mercier.

C'était l'heure où chez nous bien des entreprises économiques, devant une concurrence effrénée et des méthodes nouvelles auxquelles elles ne s'étaient pas adaptées, tombaient les unes après les autres ou sombraient dans la médiocrité; où des secteurs considérés jusque là comme nôtres passaient incontinent aux mains du « capital étranger »; où d'autres domaines, comme celui de l'assurance, nous restaient pratiquement fermés. Dans le même temps, le gouvernement avait aliéné nos principales ressources naturelles. Le coopératisme s'organisait péniblement, mais ni dans l'ordre agricole ni dans celui du crédit, les résultats n'avaient encore acquis quelque importance. Le principal ennemi du nationalisme canadien-français, c'était le jeu des « affaires », toute la réalité économique qui nous échappait à vive allure.

Les quatre cinquièmes des oeuvres littéraires et artistiques qui comptent, restaient à naître: par exemple, dans le roman, ni Ringuet, ni L. Desrosiers, ni Germaine Guèvremont, Gabrielle Roy, Roger Lemelin, ni l'abbé Savard, R. Charbonneau, R. Desmarchais n'avaient encore, et pour cause, amorcé leur oeuvre. Nos facultés universitaires inauguraient l'immense effort du renouvellement auquel nous assistons et qui n'a pas encore donné tous ses fruits.

Et le nationalisme canadien-français? Déjà Henri Bourassa avait établi ses bases politiques, et dans l'ordre culturel, Olivar Asselin avait défini quelques-unes de ses positions; Édouard Montpetit commençait d'installer chez nous, dans une atmosphère hostile, la préoccupation économique. Mais une oeuvre capitale manquait, celle de

l'abbé Groulx, dont une partie substantielle s'exprimerait précisément par le truchement de cette revue; en histoire, la naissance de l'*Action Française* coïncidait avec ses premiers cours.

* * *

Certes cette génération a joliment travaillé. Elle se trouvait en face d'une véritable révolution. Il lui fut impossible de tout discerner, de tout prévoir, de tout assumer: mais si l'on écarte l'ordre politique, son bilan apparaît nettement positif. Et parmi ceux qui creusèrent des idées, qui les adaptèrent à notre milieu, qui les lancèrent avec à propos dans la vie courante, les collaborateurs de l'A.F. et de l'A.N. ont compté pour beaucoup. Ils sont restés dans le secteur qu'ils s'étaient tracé, l'ont labouré, ensemencé, enrichi.

Il s'agit aujourd'hui de continuer, mais en mesurant les transformations qui se sont produites, et en vivant à plein dans notre époque.

Je n'ai pas l'intention de cataloguer tous les problèmes qui se posent. Il y en a de capitaux dans notre politique extérieure: nos relations avec l'Empire d'une part et les États-Unis d'autre part, tendent à se modifier. L'indépendance canadienne comporte aujourd'hui plus d'exigences que jadis, elle doit s'appeler: république; aussi, dès la prochaine livraison un groupe de collaborateurs creusera-t-il davantage cette idée et présentera un numéro spécial sur l'éventuelle *République du Canada*.

Les relations fédérales-provinciales posent toute la question de notre structure politique. Ce sont là autant d'interrogations dont la réalité nous presse et qu'il faudra examiner dès qu'il se pourra.

Ce qui frappe davantage encore, c'est la transformation même de notre peuple, devenu urbain et « prolétaire » dans sa majorité. Ce changement de substance, cette révolution démographique, entraînent avec eux tout un cortège de conséquences. Nous y jouons quotidiennement notre vie.

Car voilà que s'installe chez nous dans plusieurs secteurs une sorte de divorce entre ce que le langage courant appelle le *social* et le *national*.

Ces mots sont ambigus. Et pourtant ils signifient dans la pratique des forces qui devraient être soeurs mais qui tendent à s'opposer. Notre tâche sera de les accorder, ou plus exactement d'en opérer la synthèse. Mais ces mots à leur tour restent vagues: essayons d'en presser le sens.

Nation évoque l'idée d'origine commune: *né de*; donc une parenté, une sorte de filiation, dans la culture sinon dans le sang. On songe à une famille élargie, à un milieu, aux idées qui inspirent ce milieu et l'informent.

Social fait penser à d'autres liens. Il s'agit de *compagnons*: camarades de travail ou de malheur. L'idée qui s'ébauche est celle de classe.

Voilà donc deux modes de différenciation: le premier, par la culture, le second par des besoins à la fois plus élémentaires et plus universels.

Par certains côtés, le bourgeois canadien-français est beaucoup plus proche du paysan et de l'ouvrier de sa nationalité que du bourgeois anglo-canadien ou, à plus forte raison, du bourgeois européen. Cela, le socialisme le nie, ou du moins, il n'accorde pas la moindre profondeur au phénomène. Or, nous croyons, au contraire, que cette sorte de parenté, non seulement a plus de « noblesse » que la seconde puisqu'elle s'appuie sur des réalités moins directement matérielles, mais qu'elle a dans l'ordre psychologique une grande importance, qu'elle peut déterminer à des moments de crise (où la nationalité se sent en péril) des réflexes communs et des sentiments analogues, que par elle se conserve et s'accroît une précieuse richesse humaine.

Par d'autres côtés, par son travail et ses misères quotidiennes, l'ouvrier canadien-français se sent plus solidaire de ses « frères ouvriers » d'autres pays et d'autres continents, que des autres membres de la collectivité nationale. Cela, un certain nationalisme d'extrême-droite l'a nié avec intransigeance; ce qui lui a permis de supprimer toute une série de problèmes pourtant réels et qui mettaient en cause la justice, avec la dignité d'une classe sociale.

L'opposition dont nous parlons peut sembler abstraite. Mais elle se reflète dans les faits. Pour combien d'esprits, par exemple, l'idée d'une collectivité canadienne-française (et de son principal cadre politique, l'État du Québec) et celle de sécurité sociale sont deux notions ennemies, dont l'une doit nécessairement écraser l'autre? De proche en proche, la réalité du Canada français — et si l'on était logique, du Canada — est de plus en plus méprisée, sous-estimée, regardée comme un facteur de troisième ordre. Chez tel parti fédéral (la C.C.F. en particulier), la notion d'une fédération canadienne disparaît au profit d'un État central accapareur. À l'inverse, un autonomisme purement traditionnel et souvent verbal, en tous cas négatif, s'établit sur les ruines du social, et s'identifie avec le conservatisme.

Or nous, qui sommes de notre époque, qui reconnaissons la nécessité des réformes de structure, qui assistons à la fin d'un monde, nous qui reconnaissons la montée universelle d'un prolétariat qui n'a pas encore acquis sa maturité mais piétine avec impatience aux portes de la cité, et qui ne posons plus le problème des « élites » dans les termes où on l'affirmait autrefois — néanmoins, nous nous tenons fermement attachés aux valeurs qui ne cessent de représenter la nation. Nous les croyons substantielles. Nous sommes convaincus que leur amoindrissement signifierait une grave perte humaine.

Dans ces conditions, l'idée de synthèse s'impose. Et c'est dans cette direction que nous entendons faire porter le plus clair de notre effort.

* * *

Ceci n'est pas un manifeste, pas un plan, pas une recette. Nous entendons définir l'esprit dans lequel notre recherche s'effectuera.

Cette enquête, pour être utile, devra procéder en toute liberté. Nous demanderons l'aide de collaborateurs qui ne pensent pas nécessairement comme nous sur toutes les questions, mais qui ont quelque chose à dire. Nous espérons publier à l'occasion des études assez poussées,

dont le caractère pourra sembler austère, mais qui nous conduiront loin du vague et de l'à-peu-près.

Et du même coup, nous espérons que les lecteurs nous apporteront un concours actif, sans lequel nos projets demeureraient irréalisables. Ils accepteront volontiers que nous ne leur présentions pas un *digeste* pour gens pressés ou pour estomacs fatigués. Leurs critiques seront bienvenues, et nous savons qu'elles s'exprimeront avec cordialité. Nous comptons sur leur présence, leur amitié et leur rayonnement — pour nos idées et pour l'oeuvre elle-même qui, comme toutes les entreprises humaines, comporte des exigences matérielles.

Nous voudrions d'ailleurs organiser des rencontres entre les plus actifs d'entre eux et la Ligue d'Action Nationale, pour que les échanges ne demeurent pas exclusivement sur le plan intellectuel.

Toutes ces promesses seront difficiles à tenir, nous ne saurions les remplir seuls. Oser les formuler quand même c'est avouer que nous sommes assurés de la fidélité de nos amis; du même coup, c'est dire le grand espoir que soulève en nous la génération nouvelle, et notre conviction qu'elle voudra s'associer à notre effort.

ANDRÉ LAURENDEAU

La question sociale

LA MORGUE D'EAST BROUGHTON

(Éditorial de janvier 1949)

L'enquête sur l'amiantose de M. Burton Ledoux, parue dans le Devoir du 12 janvier dernier, est un document sinistre qui donne le frisson.

Le lecteur que l'indignation n'empêche pas d'aller jusqu'au bout, assiste à ce spectacle pathétique: une petite ville où tous les habitants, enfants, femmes, hommes, sont graduellement étranglés, dans une atmosphère de cauchemar, dans une brume étouffante, épaisse, noire, que chacun respire, qui s'introduit dans les poumons, s'insère dans les cellules de la respiration et les détruit impitoyablement. Car « dans l'amiantose, des tis-

sus pulmonaires essentiels sont progressivement remplacés par des tissus fibreux inutiles. Mais ceux-ci tendent à se rejoindre pour constituer un réseau. Cela ressemble à l'araignée qui tisse sa toile... Et à mesure que la poussière envahit les poumons, des lignes de destruction de plus en plus nombreuses s'y forment. »

Et à travers les pires angoisses, l'amianteux finit par mourir étouffé. Cela se passe dans la province de Québec, au su et connu du gouvernement, le seul gouvernement catholique d'Amérique.

Cette fresque hallucinante, sombre, ténébreuse, d'une région, entièrement envahie par la poussière meurtrière qui suffoque et bâillonne tout un peuple, les ministres du gouvernement catholique en connaissent l'atroce histoire.

Ils savent que la *Quebec Asbestos Corporation* ne se contente pas de mettre en danger la santé de ses ouvriers, mais qu'elle joue au chantage pour mieux les dompter. Et ces ministres n'ont pas levé le doigt pour protéger ces malheureux.

Les païens faisaient-ils pire? Les païens ont-ils été plus inhumains, plus cruels?

L'ACTION NATIONALE

NATIONALISME ? TOUJOURS VIVANT !

(Éditorial de juillet 1949)

Des augures prononcèrent il n'y a pas si longtemps la mort du nationalisme au pays de Québec. L'échec de mouvements politiques lui avait valu, disait-on, un enterrement de première classe.

Mais coup sur coup, deux élections générales viennent de montrer que le nationalisme vit plus que jamais: chaque parti se croit tenu de lui faire les plus respectueuses courbettes.

L'élection provinciale de juillet 1948 s'est tout entière centrée, idéologiquement, sur la question de la souveraineté provinciale: nationalisme!

Cette fois, au scrutin fédéral, les thèmes furent plus diversifiés, mais le nationalisme eut la meilleure part

(verbale). On a reparlé avec insistance d'autonomie provinciale, chacun s'évertuant à prouver que l'autonomiste sincère et efficace, c'était lui. On a défendu à qui mieux mieux les droits de la langue française. Puis les droits des minorités. On a mis en relief, de part et d'autre, la nécessité d'une solide représentation canadienne-française dans le fonctionnarisme. On a exalté l'indépendance et la souveraineté nationales, etc. etc. Et sur toutes les tribunes.

Au surplus, l'argument-massue des libéraux dans le Québec, c'était le fait que leur chef est un Canadien français, — les conservateurs répliquant qu'il l'est peut-être mais qu'il l'est mal: de part et d'autre, nationalisme, et pas de l'espèce la plus relevée!

Pourquoi cette étonnante unanimité dans les thèmes de propagande? Par excès de conviction?

Parce qu'on a reconnu, chez les stratèges politiques, que le nationalisme canadien et canadien-français est bien vivant au pays de Québec; et, qu'on entende le servir ou le desservir par ses actes, au moins dans ses paroles chacun éprouve la nécessité de lui rendre hommage, de le flatter, de l'utiliser. Tories et libéraux, qui ne trouvaient pas, hier, de mots assez durs pour le flétrir, se sont donc « abaissés » à lui conter fleurette.

Enregistrons le fait, il est significatif. Et sachons nous en souvenir en temps et lieu.

L'ACTION NATIONALE

POUR UNE CONSTITUANTE

(Éditorial de septembre 1949)

La proposition de M. Louis Saint-Laurent semble claire et réglée comme du papier à musique: il supprime les appels au Conseil Privé et établit la Cour Suprême comme notre tribunal de dernière instance, même dans les causes d'ordre constitutionnel. Puis il enlève à Londres le droit d'amender la constitution. Celui-ci s'exercera désormais au Canada. Dans les sujets qui relèvent d'Ottawa, le Parlement fédéral aura pouvoir d'amender. Dans

les sujets qui relèvent des provinces, on établira un mode d'amendement après consultation avec les provinces.

Cela paraît logique. Et pourtant, c'est le triomphe de l'irrationnel. Ou, si l'on préfère, « de la force sur le droit ».

Malgré les précédents judiciaires et l'opinion de juristes qui le valent, le premier ministre décrète que la Constitution est une loi et non le résultat d'un pacte. Décision sans appel qu'appuie sa majorité parlementaire, décision arbitraire qui va permettre à l'avalanche de passer.

Et voici l'avalanche: État fédéral et États provinciaux, qui sont des égaux chacun dans leur domaine, iront soumettre leurs litiges à la Cour Suprême, tribunal fédéral. Première entorse au bon sens. Voici maintenant la seconde: c'est l'État fédéral qui définira les questions qui sont de son ressort.

Devant la sécurité sociale et devant l'impôt direct, le fédéral a déjà commencé de dire: « *Ceci est à moi* ». Et il s'y installe. Et si les provinces crient au voleur, si elles veulent aller devant les tribunaux revendiquer leur bien, elles aboutiront à une Cour dont les membres sont nommés par Ottawa.

C'est un coup de force. C'est un coup de surprise. Ainsi les Pères de la Confédération ont-ils imposé ce régime au Pays. M. Saint-Laurent estime sans doute que ce précédent rend son entreprise respectable.

* * *

Au fait, savions-nous, quand nous votions l'été dernier, que nous éliions une constituante?

M. Saint-Laurent avait énoncé ses idées sur le problème comme sur beaucoup d'autres. On savait que la querelle fédérale-provinciale continuerait. Mais on ne savait pas que le gouvernement entreprendrait de récrire à sa manière la constitution canadienne sans seulement consulter les provinces.

M. Saint-Laurent aurait reçu le mandat d'en faire des choux et des navets parce qu'il a abordé le sujet durant la campagne électorale? Mais à ce compte, M.

Duplessis aurait reçu l'année précédente un mandat analogue quoique divergent...

* * *

L'idée d'une Constituante n'est pas nouvelle. On l'a proposée chaque fois qu'un chef d'État a fait mine de toucher à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Aussi paraît-elle ancienne, bien que personne n'ait tenté de la réaliser.

Le Parlement actuel agit comme s'il l'était. Il en usurpe les pouvoirs. *C'est, dit-il, pour le bon motif, car autrement nous ne réussirons pas à nous détacher de Londres.* Et le motif nous tient fort à coeur: nous voulons qu'on mette fin à toutes les formes de sujétion impériale, mais nous refusons que l'on détruise la structure fédérative du Canada.

Nous réclamons une vraie Constituante, qui tienne compte de ces réalités que sont les provinces, et qui reçoive du pays comme des provinces le mandat spécifique de refaire la constitution. Il ne faut pas que l'indépendance canadienne s'établisse sur la ruine des États provinciaux.

L'ACTION NATIONALE

L'ÉTAT PROVINCIAL ET L'IMMIGRATION (Éditorial de mars 1952)

Que bien des Canadiens français demeurent réfractaires à l'idée d'immigration, cela s'explique par l'Histoire et par le caractère massif, donc insensé, de la politique fédérale d'immigration.

Mais que des Canadiens français refusent de s'intéresser aux immigrants; qu'en particulier le gouvernement de Québec boude le problème et néglige activement de s'en occuper, cela passe l'entendement.

L'immigration engage désormais au Canada d'énormes effectifs humains. Nous avons gagné 350,000 âmes d'un coup par l'annexion de Terre-Neuve; mais par l'immigration, en six ans, il est entré chez nous plus de 600,000 Néo-Canadiens. Croit-on qu'un phénomène de

pareille ampleur n'exercera aucune influence sur chacun des aspects de la vie canadienne, et qu'il est sage, pour un groupe minoritaire, de faire comme s'il n'existait pas?

Quelques organismes bénévoles ont improvisé l'accueil et le placement; ils sont complètement submergés par le flot humain qui ne cesse de déferler. Seul l'État provincial pourrait leur fournir les moyens matériels d'accomplir une oeuvre et de rayonner. Faudrait-il que ce soit un nouveau domaine où l'autonomie du gouvernement actuel a choisi de ne pas s'exercer?

On a déjà montré comme cela serait égoïste, et sot par-dessus le marché. Mais l'État lui-même y perdrait à la longue. Car les nouveaux arrivés, dont une bonne partie s'enracineront chez nous, viennent de pays où l'État est unique; ils n'ont pas l'habitude du fédéralisme; ayant traité avec l'État central (qui est pour eux « l'État Canadien »), ils ne prendront pas toujours les provinces au sérieux. Celles-ci auraient intérêt à montrer qu'elles existent et à se rendre indispensables aux nouveaux citoyens — c'est encore le meilleur moyen de se les attacher.

Tout cela est si élémentaire, si évident, qu'on ne comprend pas comment les Canadiens français et surtout leur gouvernement pourraient adopter une autre ligne de conduite. La charité chrétienne, le sens de la justice, une solidarité religieuse ou culturelle avec une grande partie de ces immigrants, nous dictent impérieusement notre devoir. Et il se trouve que, pour une fois, le devoir coïncide avec l'intérêt.

S'opposer aux excès de la politique d'immigration, cela est fort bien, cela est même rigoureusement nécessaire. Mais négliger les immigrants — ceux qui sont parmi nous, nos compatriotes de demain — sous prétexte qu'on résiste aux abus d'Ottawa, ce serait gratuitement multiplier ses ennemis. Avons-nous déjà tant d'alliés, que nous puissions faire grise mine à ceux qui se présentent?

HUMANISME ET PATRIE

(Éditorial de janvier 1953)

Nous n'avons jamais compris ici le nationalisme autrement que comme un humanisme; nous avons toujours vu en lui le chemin le plus lucide et le plus fécond, à la fois, vers un authentique internationalisme. Aussi n'est-ce pas sans étonnement que nous constatons chez un certain nombre des nôtres, en particulier chez les jeunes intellectuels, une tendance à voir dans l'attachement à la patrie française, dans l'action vigilante au service du Canada français, un obstacle à la coopération internationale, une forme d'étroitesse de l'esprit. Ils considèrent parfois avec quelque mépris, le plus souvent avec une souriante indulgence, ceux qui persistent à servir une grande idée au bénéfice de laquelle ils ont eux-mêmes, un temps, milité. Lors même qu'ils se refusent à le proclamer, ils admettent implicitement un dualisme entre adhésion fervente à la nation (canadienne-française) et conscience de la solidarité humaine. Est-il besoin vraiment de souligner la vanité d'un conflit aussi artificiellement ouvert?

L'explication de cette position réside apparemment dans une double équivoque. La première naît d'une tendance à confondre le nationalisme au Canada français avec certaines entreprises qui, en Europe, se sont couvertes de ce nom, à y voir des figures d'un racisme qu'évidemment, faut-il le répéter, nous abhorrons tout comme eux. L'autre, et la plus grave sans doute, provient d'un certain nombre de liaisons, trop hâtivement établies, entre diverses attitudes de Canadiens français, nationalistes prétendus ou réels, et le nationalisme lui-même. Beaucoup de nos jeunes camarades qui ont répondu aux appels contemporains, et combien justifiés d'ailleurs, de progrès social et d'amitié internationale, croient le nationalisme canadien-français indifférent à ces préoccupations, peut-être ennemi de celles-ci. Et il est vrai qu'un nationalisme qui serait essentiellement réaction, conservatisme et xénophobie n'aurait à jouer qu'un rôle nocif. Faut-il dire à nos jeunes compatriotes qu'ils nous trou-

veraient à leur côté pour combattre une idéologie dont le contenu s'alimenterait à ces sources? Et les inviter en même temps à reviser une attitude ou une condamnation qui portent totalement à faux?

Nous aimerions les appeler à méditer cette parole du grand écrivain français André Malraux, qu'on ne peut certes accuser de nationalisme étroit et de conservatisme: « Pour le meilleur comme pour le pire, nous sommes liés à la patrie et nous savons que nous ne ferons pas l'Européen sans elle ». Il n'est qu'à transposer cette affirmation en termes nord-américains, mieux, la projeter aux dimensions du monde. Oui, nous, Canadiens français, ce n'est certes pas en reniant ce qui fait notre raison d'être que nous pourrions servir la grande cause de la fraternité humaine, non plus qu'en nous satisfaisant d'une grise et monotone survivance. Nous avons l'impérieux devoir de nous consacrer, sur tous les plans, à l'épanouissement de la culture et de la présence françaises dont la Providence a voulu que nous soyons les témoins et les répondants, les artisans aussi, en terre américaine. Oh! ce n'est évidemment pas facile; cela ne va pas, cela n'ira jamais sans lutte. Mais y renoncer ne constituerait pas seulement une déchéance au regard de la nation, plus, une trahison à l'endroit de l'humanité qui a droit d'attendre de chacune de ses parties composantes, les nations, qu'elles contribuent à l'accroissement du patrimoine commun. Un célèbre chef socialiste, Jaurès, a un jour écrit: « Un peu d'internationalisme éloigne de la patrie; beaucoup y ramène ». Dès l'instant où un nationalisme conduit à la xénophobie, c'est que déjà il n'est plus du nationalisme car il a perdu sa noblesse et son sens humaniste.

Ce n'est pas en désertant la cause de la nation que nous servirons celle de l'humain: c'est par une consécration totale et fervente à la nation que nous la ferons progresser. Question tout ensemble d'intelligence, de conscience et de fierté.

La Confédération

MÉDITATION SUR UN AVERTISSEMENT

(Éditorial de février 1953)

Certains journaux ont fait écho, ces dernières semaines, à une déclaration de M. Duplessis, au cours d'un débat relatif à la constitution d'une commission royale d'enquête sur les relations fédérales-provinciales. Très peu, par contre, ont souligné la riposte violente que le *Globe and Mail*, de Toronto, lui a apportée. M. Duplessis avait dit, en substance, que les habitants du Québec (les Canadiens français, s'entend) ne sont pas séparatistes mais que si on prétend qu'ils nuisent à la Confédération, ils n'hésiteront pas à en sortir, d'autant que la province peut fort bien se tirer d'affaire toute seule. Le grand journal de Toronto, après avoir amèrement déploré l'effet de ses paroles sur les progrès du « canadianisme », rétorque que jamais le Canada anglais ne consentirait à pareille sécession, pour une foule de raisons, économiques au premier chef, car « il est extrêmement peu possible pour le Québec de pouvoir vivre seul et il ne fait pas l'ombre d'un doute que sans le Québec, le Canada s'effriterait et cesserait de vivre ». On conviendra qu'il se trouve dans ce bref dialogue une occasion de multiples et salutaires réflexions.

Ne nous interrogeons pas sur la part de sérieux, assez mince sans doute, avec laquelle l'actuel premier ministre québécois a émis la possibilité d'un abandon de la Confédération par le Québec. Ce qu'il importe de retenir, plutôt, c'est le ton de la réponse du *Globe and Mail*, où l'on peut distinguer trois éléments: a) il a beau parler d'utopie, le journal considère l'événement comme suffisamment possible pour y accorder un long éditorial; b) le journal reconnaît implicitement que le Québec serait en mesure de vivre par ses seuls moyens, par suite d'une économie équilibrée; c) mais le journal reconnaît explicitement que sans la province française, le Canada ne pourrait pas vivre.

Parmi les réflexions que suggère cet incident, nous voulons retenir les suivantes. La première pourrait être que le Québec n'a pas toujours suffisamment conscience du rôle capital qu'il joue dans la Confédération et de la position-clef que la géographie et l'économie lui décernent. Voilà un argument qui, intelligemment et sérieusement utilisé, pourrait mieux que tout autre servir à la défense de nos intérêts.

Ensuite, si l'on veut bien être franc et honnête avec soi-même, force est de reconnaître que le premier devoir du Canadien français est envers le Québec, sa patrie, après seulement envers le Canada, son pays. Et à moins de consentir à une démission devant notre devoir national, force nous est de souscrire à la parole d'Honoré Mercier: si un jour pour rester Canadien, il fallait cesser d'être Français, alors nous aurions le devoir de quitter la Confédération.

Or, il n'est pas besoin d'un long examen pour reconnaître que la centralisation a accompli d'énormes progrès depuis un quart de siècle, que cette tendance continuera inéluctablement à s'affirmer, de par le jeu des facteurs techniques et économiques, dût tout le cabinet fédéral être composé d'ardents partisans de l'autonomie des provinces. Un jour viendra où l'option décisive se posera et où la permanence d'une province française, avec tous les moyens d'épanouissement, exigera au moins une transformation de l'actuel régime en une confédération profondément décentralisée, et peut-être plus.

Il est important pour le présent et il peut n'être pas inutile pour l'avenir de nous familiariser avec l'hypothèse d'un Québec relativement indépendant. Notre combat actuel à l'enseigne de l'autonomie y gagnera en vigueur, en sérieux et en « poids » et, si elle doit venir, l'heure du choix capital ne nous trouvera pas désarmés.

JEAN-MARC LÉGER

ÉCHEC À L'AUTONOMIE

(Éditorial de mars 1953)

Il y a deux manières de faire échec à un grand principe, à une grande idée: en les combattant directe-

ment, en les servant — ou faisant mine de les servir — maladroitement. Et le second procédé se révèle souvent plus efficace que le premier. Nous avons eu une fois de plus, ces temps derniers, une démonstration éloquente et désolante de ce phénomène. En annonçant sa décision de refuser cette année et les années à venir les octrois du gouvernement fédéral à nos universités, sans proposer en même temps une législation compensatoire, le premier ministre Duplessis a porté un coup de plus au principe capital de l'autonomie.

Seule, en effet, une vue superficielle des choses peut amener à considérer le geste comme une mesure autonome. Le refus pur et simple non assorti de l'annonce d'un octroi provincial équivalent au moins aux subsides fédéraux désormais éliminés, joue directement contre l'autonomie parce qu'il joue contre la nation. Il n'est pas difficile de voir comment.

En premier lieu, tout le monde est d'accord, y compris le gouvernement d'Union nationale, pour reconnaître que nos universités disposent de ressources nettement inférieures à leurs besoins minima, si l'on veut bien tenir compte des exigences de l'enseignement supérieur, à notre époque, et du devoir que nous avons de fournir à nos universités les moyens d'accomplir pleinement leur mission. Et la seule comparaison du budget annuel, par exemple des Universités de Montréal et de McGill révèle d'éclatante façon et pour notre honte que l'institution anglo-canadienne dispose de ressources près de quatre fois supérieures à celles de la canadienne-française. Est-il plus impérieux devoir pour un gouvernement que d'assurer la meilleure éducation possible à ses ressortissants, devoir tout ensemble d'intelligence, de réalisme et de fierté nationale? Et qui ne voit que nos étudiants désertent de plus en plus nos universités au bénéfice des anglo-canadiennes et des américaines si un budget ridiculement insuffisant empêche les nôtres de se maintenir en première ligne? Qui niera aussi que la province soit en état d'assurer à nos universités tout ce dont elles ont besoin, quitte à engouffrer un peu moins d'argent dans

les postes budgétaires qui ont une éminente valeur de « patronage? »

En second lieu, le refus pur et simple des subsides fédéraux joue contre la nation, parce qu'il dessert l'autonomie plus que la campagne la plus ardente de ses adversaires les plus acharnés. La sauvegarde des droits de la province, en effet, ne peut se justifier que par ce qu'elle représente de tangible pour la nation. Une autonomie vide de sens, une autonomie verbale, une autonomie qui est tout entière renfermée dans un refus théâtral aux mesures fédérales n'a absolument aucun sens. Déjà, il était grave de s'être laissé devancer par Ottawa dans la voie du secours à l'enseignement universitaire; il devient tragique et révoltant d'opposer à son offre un refus qui ne bénéficie à personne, met notre enseignement supérieur en état d'infériorité et fait naître dans les milieux intellectuels et universitaires du Canada français, à tort d'ailleurs, une sourde hostilité contre le principe même de l'autonomie.

Par une politique d'une étroitesse de vues et d'une mesquinerie sans précédent, dans le domaine social, d'abord, dans le domaine de l'enseignement, maintenant, le gouvernement d'Union nationale dévalue en fait aux yeux des ouvriers, puis des universitaires et étudiants, la notion même d'autonomie.

De l'instrument capital de notre vie, du progrès de notre vie française, le régime actuel tend à faire aux yeux de ces deux classes-bases de notre nation, un symbole de réaction, d'oppression, d'obscurantisme.

Non, nos universités n'auront pas d'octroi fédéral... mais nos étudiants et nos professeurs les plus brillants les désertent; non, nos universités n'auront pas d'octroi fédéral... mais elles seront lentement déclassées par leurs soeurs anglo-canadiennes; non, nos universités n'auront pas d'octroi fédéral... mais demain des générations de jeunes intellectuels et professionnels auront appris à détester l'autonomie et seront alors une trop facile proie des éléments consciemment antiautonomistes. Mais qu'im-

porte à M. Duplessis: il a dit « NON » à Ottawa; voilà bien, n'est-ce pas, le dernier mot en matière d'autonomie?

En dernière heure, le gouvernement a enfin posé un geste positif; la nomination d'une Commission royale d'enquête sur les relations fédérales provinciales. Souhaitons que celle-ci étudie en particulier le sort malheureux de nos institutions d'enseignement, et décide, par ses recommandations, l'État provincial à le prendre en main.

L'ACTION NATIONALE

La Commission Tremblay

POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS NOTRE HISTOIRE

(Éditorial d'avril 1953)

Il n'est pas d'existence nationale possible sans autonomie véritable. Voilà pourquoi, ici, nous n'avons cessé de réclamer l'affirmation et l'exercice de cette autonomie, cessé de combattre ceux qui, en paroles ou en actes, en consentaient l'abandon ou l'affirmaient de telle façon qu'en définitive ils la desservaient. Voilà pourquoi, aussi, nous voulons souligner aujourd'hui l'importance du geste posé par le gouvernement provincial en créant une Commission Royale d'enquête sur les relations fédérales-provinciales.

Sauf erreur, c'est la première fois, dans notre histoire, qu'apparaît semblable commission. Organisme indépendant, quoi qu'en disent certaines publications « libérales » (qui étaient les premières à s'offusquer quand des nationalistes élevaient des doutes sur l'impartialité des membres de la commission Massey), composée, dans l'ensemble, de personnalités de haute valeur, cette Commission a devant elle une tâche gigantesque et d'une importance capitale. Les conclusions auxquelles elle parviendra, les recommandations qu'elle émettra sont susceptibles, si le gouvernement y donne quelque suite, d'influer fortement sur l'avenir des relations Québec-Ottawa et, par là, de marquer profondément le destin national.

Tâche gigantesque, en effet, que celle d'examiner toute la question des relations entre l'État Provincial et l'État Fédéral. Retracer l'histoire de ces relations, examiner la constitution de 1867 et les modifications explicites et implicites, en droit et en fait, qu'on y a apportées depuis, analyser, à la lumière de l'évolution économique-sociale, des progrès techniques, du centralisme politique, la valeur des arguments invoqués par les partisans d'un renforcement des attributions fédérales et ceux du maintien des prérogatives provinciales, s'attacher plus précisément aux questions à propos desquelles Ottawa et Québec sont entrés en lutte, ces dernières années, déceler le danger que représenterait pour le fait français l'accélération du mouvement de centralisation, émettre enfin des recommandations, suggérer des solutions s'inspirant à la fois d'un profond réalisme et d'une conscience nationale aiguë, voilà, brièvement, quel sera le lot des commissaires au cours des prochains mois.

Entreprise d'une importance extrême pour l'avenir du Canada français. Car poser la question de la nature des relations fédérales-provinciales, c'est poser celle de notre destin. À tout moment de l'histoire de la Confédération canadienne, l'oeuvre d'une telle Commission eût été capitale. Elle l'est à fortiori dans une conjoncture qui se caractérise par une tension sans précédent entre l'État fédéral et les souverainetés provinciales. Dans les domaines fiscal, social et culturel, soit les domaines-clés de la vie nationale, une lutte à finir est engagée dont la réponse, d'une importance primordiale pour toutes les provinces, mesurera, pour le Québec, et sa volonté et ses chances de durer et de grandir.

Il importe souverainement que tous les Canadiens français comprennent la nature de l'enjeu et qu'ils collaborent à l'oeuvre capitale à laquelle la Commission va se consacrer. Celle-ci va oeuvrer sur deux plans. Sans doute se livrera-t-elle à l'étude et à l'analyse d'ouvrages et documents de toutes sortes relatifs à son propos. Mais aussi et plus important encore, elle entendra tous

les groupes qui voudront se présenter devant elle, écoutera les points de vue, recevra et étudiera les mémoires et communications.

Pour que la Commission soit le porte-parole autorisé de la nation, que ses conclusions tirent non seulement leur valeur du sérieux des études accomplies mais aussi leur force du témoignage du peuple, il faut que toutes les associations, tous les groupes et corps qui ont quelque autorité fassent connaître leur opinion. Dès à présent, partout où le problème des relations fédérales-provinciales est entendu à son juste niveau, c'est-à-dire comme celui de l'avenir du Québec, il importe que l'on se prépare à soumettre à la Commission le point de vue que l'on entretient et les arguments que l'on invoque à cet effet.

Pour ne pas retenir la manchette des journaux à l'égal des événements sensationnels, le travail qui commence sera lourd de conséquences pour la nation canadienne-française. Comprendre la portée de l'oeuvre de la Commission d'enquête sur les relations fédérales-provinciales, y collaborer dans toute la mesure du possible, en suivre attentivement les débats et les travaux, voilà qui s'impose à tous. Voilà ce qui, pour l'année 1953, apparaît comme l'action nationale capitale.

L'ACTION NATIONALE

L'ÉTAT DU QUÉBEC

(Éditorial de mai 1953)

À quel point le sens profond de la Confédération s'est perdu chez la masse de nos compatriotes, voilà ce qu'il est renversant de constater. Conséquence de la maladresse ou de l'incurie de nos politiciens, de l'habileté des centralisateurs, de l'apathie du peuple, la notion d'État provincial est quelque chose de complètement étranger pour la majorité des nôtres. Le terme « État » évoque aussitôt pour eux Ottawa, Québec, « n'étant qu'une province ». Et si l'on voulait illustrer la conception que nos gens entretiennent plus ou moins confusément de la structure politique de leur pays, c'est à une pyramide

qu'il faudrait avoir recours, dont la base serait constituée par les municipalités, la coupe centrale par les provinces et qu'Ottawa couronnerait glorieusement au sommet. La notion de souveraineté comme attribut des provinces ne leur est pas un simple rappel, mais plutôt une révélation.

Ce que seront les résultats des travaux de la commission royale d'enquête sur les relations fédérales-provinciales, nul ne peut encore en présumer. Quoi qu'il en soit la commission Tremblay aura eu du moins le mérite — qui, à lui seul, justifierait pleinement son existence — de rappeler aux Canadiens français et aux Canadiens en général qu'il est telle chose que l'État provincial. Et que même en 1953, en dépit de toutes les menées centralisatrices et de la propension de trop des nôtres à une abdication plus ou moins déguisée, il existe encore un État du Québec et il se trouve un certain nombre d'hommes résolus à le maintenir et à le faire progresser.

Dès qu'il y a une certaine mesure de souveraineté dans l'ordre politique, consacrée par un acte constitutionnel, il y a État. Sans doute, la nature même de l'État, la mesure de son être et de son affirmation varient-elle précisément avec la mesure de souveraineté qui lui est impartie. Mais aussi longtemps qu'il peut légiférer souverainement dans un ordre donné, il reste un État: nous pouvons donc parler justement de l'État français du Québec.

Projection sur les plans politique et constitutionnel d'une nation, l'État a pour mission de l'aider à se réaliser progressivement, à s'épanouir. Qui lui fera remplir cette mission? D'abord et surtout le groupe d'hommes à qui la nation confie la tâche difficile mais exaltante de la conduire vers son destin. Souverain dans les ordres de choses qui touchent de plus près à la vie quotidienne, intime de l'homme: éducation, droit civil, régime marital et familial, etc... l'État du Québec garde en mains propres, même en 1953, assez de pouvoirs et d'assez considérables pour servir puissamment la promotion de la nation franco-canadienne.

De cette mission, comment s'acquitte-t-il ? Le bilan — effectué d'un point de vue largement et intensément national — de quelque quatre-vingts années de régime confédératif, traduit un lourd excédent du passif. S'il n'est pas en notre pouvoir de corriger immédiatement le régime des partis, l'une des causes de la crise nationale, du moins pouvons-nous et devons-nous combattre en nous et autour de nous l'apathie, qui en est une autre, la plus importante et la plus grave.

L'ACTION NATIONALE

CANADIENS-FRANÇAIS ET NÉO-CANADIENS

(Éditorial de juin 1953)

D'ici quelques semaines, le Canada aura reçu un million d'immigrants, depuis la fin du dernier conflit. Or — on ne le sait peut-être pas assez — plus du tiers d'entre eux se sont fixés dans le Québec. C'est dire qu'à l'heure actuelle, un citoyen du Québec sur dix est un « Néo-Canadien », proportion qui augmente encore si l'on tient compte de tous ceux qui se sont établis dans notre province, depuis le début du siècle et sont restés relativement fidèles à leur langue, leur culture, leurs traditions. L'arrivée prochaine du millionième immigrant constitue une occasion salutaire de méditation sur notre attitude devant un problème capital.

Ce n'est pas la question de l'immigration comme telle que nous entendons étudier ici mais plutôt celle de notre comportement à l'endroit des immigrants déjà rendus parmi nous. Nous n'avons jamais été très chaleureux envers l'immigrant dans le Québec: l'opposition que nous manifestions à l'immigration telle que pratiquée par Ottawa (ce pour quoi nous avons d'excellentes raisons), nous la traduisions par une hostilité plus ou moins ouverte envers les immigrants eux-mêmes, ce qui constituait une erreur. Depuis quelques années, l'attitude de certains milieux canadiens-français s'est nettement modifiée mais il faut bien reconnaître que, comme groupe ethnique, nous maintenons un ton pour le moins réservé

à l'endroit des nouveaux venus. C'est là ce qu'il est peut-être devenu impérieux de changer.

Sans doute, ne faut-il pas nous faire plus xénophobes que nous sommes, plus xénophobes que d'autres. Dans tous les pays, l'arrivée massive de groupes étrangers provoque généralement une tension entre les nouveaux venus et les indigènes: c'est le mouvement instinctif de l'homme défendant un bien qu'il croit soudainement menacé.

Chez nous, il s'est ajouté un autre motif, plus grave. Dans le pays bi-ethnique que nous habitons, l'arrivée massive d'immigrants dont presque aucun (jadis) n'était Français et très peu Latins, nous a conduits à craindre, non sans raison, pour le relatif équilibre démographique existant. D'autant que la majeure partie de ces immigrants se rendaient dans les provinces anglo-canadiennes ou s'ils restaient dans le Québec — le plus souvent à Montréal — ralliaient bien vite le groupe anglo-saxon, apprenant sa langue et s'y intégrant peu à peu. Mais justement, n'avions-nous pas gravement tort de considérer, dès le départ, ces immigrants comme gagnés au groupe anglo-saxon? À part les Italiens qui, pour des motifs religieux, sont restés éloignés du groupe anglo-saxon et ont plutôt tendu à se rapprocher des Canadiens français, la masse des immigrants adoptait progressivement le point de vue de l'Anglo-Canadien.

Il ne servirait de rien de nous perdre en stériles regrets: mieux vaut examiner lucidement la situation présente et essayer de dégager quelle attitude commande l'intérêt national en ce domaine. D'abord, la situation s'est largement modifiée. D'un point de vue arithmétique, car l'immigrant est arrivé à un rythme que notre pays avait oublié depuis le début du siècle; d'un point de vue social, car les immigrants sont de milieux bien plus divers que jadis, possèdent bien souvent une formation, une culture qu'on aurait cherchées en vain chez les immigrants de jadis; d'un point de vue ethnique, enfin, puisque Belges, Suisses, Français, et, à un moindre titre, Espagnols et Portugais sont maintenant de la partie, cependant que beaucoup chez les Slaves ont effectué

en France un séjour assez long pour être perméables à l'action que nous pourrions exercer. La question nous est posée par les faits, simplement et brutalement: allons-nous continuer à manifester envers tous ces immigrants froideur, voire hostilité et par là les rejeter vers l'autre groupe, ou allons-nous tenter de les gagner à notre cause qu'ils ne demanderaient peut-être pas mieux que de faire leur ?

Au surplus n'oublions pas qu'au moment qu'il émigre l'homme est dans un état d'hypersensibilité (voir à ce sujet le bel article de Jean Sarrazin): l'accueil qu'il recevra durant les premiers mois lui laissera peut-être un souvenir décisif. C'est très tôt, souvent, qu'il fera son option.

Ils sont maintenant cent mille peut-être, dans la province, qui, originaires d'Europe occidentale, centrale ou orientale, sont de langue et de culture françaises, ou les connaissent suffisamment pour constituer un apport de premier ordre à notre incessant combat. Certes, il existe bien déjà quelques initiatives, qui accomplissent d'ailleurs, un remarquable travail: Société d'Assistance aux Immigrants, Service des Néo-Canadiens de la Commission Scolaire, Accueil franco-canadien, etc... Mais tout cela reste nettement insuffisant au regard de l'immense tâche qu'il importe d'accomplir et que d'autres sauront bien remplir si nous nous y refusons. Combien d'immigrants français ou plus généralement latins ou slaves n'avons-nous pas rencontrés qui déplorent amèrement l'absence de tout contact avec l'élément canadien-français, en dehors de ceux, plus ou moins chaleureux, qui naissent de l'usine ou de la rue. Or, à l'heure présente, il n'existe aucun effort organique destiné à multiplier les contacts, sur tous les plans, entre Canadiens français et Néo-Canadiens.

À moins de refuser délibérément l'appel implicite de ces nouveaux compatriotes, de les pousser vers l'Anglo-Canadien, il nous incombe d'agir et d'agir vite. Modification du comportement de chacun à l'endroit de l'immigrant mais aussi mise au point d'initiatives de toutes

sortes en vue de l'intégration des nouveaux venus dans la communauté franco-canadienne. Aux raisons chrétiennes s'ajoutent ici des impératifs de caractère national: l'accueil chaleureux, généreux à l'immigrant est devenu un devoir national pour le Canadien français.

L'ACTION NATIONALE

La Confédération

« L'HEURE DU SALUT NATIONAL »

(Éditorial de septembre 1953)

« Quand on compte ses ancêtres, c'est qu'on ne compte plus », disait un jour Chateaubriand. Ne pourrait-on, transposant cette parole sur le plan de la vie d'une nation, affirmer: « Quand on se réclame incessamment de son passé, qu'on veut y puiser inlassablement des motifs de fierté, c'est que le présent n'est guère reluisant ». On aimerait que le rapprochement ne soit pas fondé: comment ne pas convenir qu'il ne l'est que trop !

Depuis la proclamation de la Confédération, nous nous berçons d'une fausse sécurité. Nous appuyant sur des promesses officielles (du genre: « il n'y a plus ici ni vainqueurs, ni vaincus » . . .) et sur un taux jadis légendaire de natalité, nous avons cru n'avoir plus qu'à nous laisser porter par l'Histoire. Ici ou là, des réveils fugitifs, éloquentes parfois (question des écoles françaises d'Ontario, conscription militaire de 1917, plébiscite de 1942) mais toujours sans lendemains et, surtout, qui n'atteignaient nullement le fond du problème. Tout se passe comme si nous ne trouvions pas en nous-mêmes, en ce que nous représentons, des raisons suffisantes d'action et qu'il nous faille le stimulant de l'agression pour susciter quelque affirmation, éphémère, de vouloir-vivre collectif. S'il subsiste un sentiment national, il faut bien reconnaître par contre l'absence d'une conscience nationale. C'est là le drame actuel du Canada français. Car, seuls les aveugles ou les satisfaits à tout prix peuvent nier qu'il y ait drame.

Ce drame réside essentiellement dans une crise d'adaptation qui n'a pas reçu le moindre commencement de solution — a-t-on, seulement, conscience de cette crise — et qui approche de son point culminant.

Face à la transformation qui depuis un siècle et surtout depuis un quart de siècle a bouleversé nos conditions d'existence quotidienne comme individus et comme collectivité, nous ne savons encore opposer que le même comportement de nos ancêtres aux lendemains de la Conquête. Nous n'avons pas su trouver les éléments d'une synthèse indispensable, celle d'hommes qui, devant évidemment accepter les conditions d'une civilisation hautement industrialisée et technique, dans un monde anglo-saxon, entendent néanmoins préserver et diffuser des valeurs spirituelles et une conception de vie dont ils sont tout ensemble les héritiers et les artisans. Nous avons agi de telle façon que vouloir rester pleinement et fièrement canadien-français, au Canada, en 1953, apparaît à plusieurs presque un anachronisme. Nous nous sommes révélés jusqu'à maintenant impuissants à passer du stade « survivance » à celui de la vie pleine, jaillissante, rayonnante. Comme si nos valeurs n'étaient pas assez riches, notre culture assez forte pour animer un type moderne de civilisation. Qui, par exemple, peut parler sans rire de Montréal comme ville française ? Grande cité américaine, elle renferme une masse de Franco-Canadiens dont la vie quotidienne est une contradiction. Est-il autre cité au monde qui soit aussi peu le reflet de la majorité de ses habitants ?

* * *

Voici venir l'heure où nous aurons chacun, à choisir pour ou contre le Canada français. Voici venir l'heure où nous allons subir le plus terrible assaut: celui, conjugué, d'un centralisme politique entre tous habile et perfide, de l'américanisme partout insinué, du confort porté à son ultime pointe de raffinement. Voici l'heure, enfin, où les masses populaires et l'élite intellectuelle de cette province seront sollicitées, comme jamais encore elles ne le furent, de consentir à l'État fédéral anglo-saxon

des pouvoirs dont l'État provincial n'a su faire usage — lorsqu'il l'a fait — qu'à leur détriment.

Il n'est pas exagéré mais simplement, terriblement honnête de convenir que l'existence du Canada français va se jouer dans le quart de siècle à venir. Ne se trouvera-t-il pas assez d'hommes pour répondre à l'appel du plus exaltant des devoirs ? Comprendra-t-on, enfin, que si la Patrie se fait tous les jours (et la Patrie pour nous, c'est le Canada français), elle périt aussi un peu tous les jours quand l'apathie, l'indifférence, la veulerie sont le fait du plus grand nombre. Nous sommes entrés dans une crise dont le point culminant approche. Et puisque le pouvoir provincial, abandonné aux jeux éhontés et stériles d'une politicaillerie inqualifiable abdique son devoir, il appartient aux Canadiens français conscients d'agir sans tarder.

Jadis, aux heures de crise, on formait des « comités de salut public ». Face aux dangers qui de toutes parts nous pressent, nous suggérons la formation d'un comité de salut national. Dans cette entreprise, chacun, à chaque instant, a sa place. Il nous appartient encore de préparer pour le Canada français l'avenir dont nous rêvons. Pourvu que nous commençons enfin à agir. Et, d'abord, à réagir.

L'ACTION NATIONALE

L'affaire du château Maisonneuve

M. GORDON, EN PLACE POUR LA
DEUXIÈME RONDE !

(Éditorial de septembre 1955)

La déclaration récente de M. Donald Gordon relativement au nom du nouvel hôtel des Chemins de Fer Nationaux à Montréal aura suffi à édifier la population sur l'impudence du personnage et son mépris total de l'opinion publique. Malgré 200,000 signatures individuelles, 500 motions régulières de Conseils municipaux et les protestations d'une quarantaine d'associations, soit au total l'opinion d'au moins un million de citoyens, le pré-

sident Gordon ose prétendre que le nouvel hôtel devra s'appeler « Queen Elizabeth », vu que « franco et anglo-phones sont presque d'accord pour demander que l'appellation se rattache d'une façon ou d'une autre à la Couronne ». C'est proprement se moquer des gens. Aussi la Ligue d'Action nationale, et avec elle la population de Québec ne laisseront certainement pas passer l'insulte.

« La déclaration du CNR nous arrive, au surplus, pendant que les pourparlers avec le gouvernement fédéral durent encore. Faut-il en conclure que le président du CNR a défié aussi l'autorité fédérale ? Il mériterait alors d'être rappelé à l'ordre. Et s'il a agi avec l'approbation du gouvernement, l'opinion publique devra juger les procédés d'Ottawa.

« La Ligue d'Action nationale, pour le moment, entend souligner trois choses :

« 1. — Le président Gordon, dans toute cette affaire, a posé des actes qui lui méritent la censure publique à plus d'un titre. Outre l'erreur du nom, soulignée par des organes aussi peu suspects que *MacLeans'* en matière de loyalisme britannique, il a préféré partout des étrangers. C'est, en effet, par millions de dollars que l'argent du CNR, compagnie de la Couronne dont les Canadiens paient les déficits est et sera versé à des citoyens américains pour la construction et pour l'administration du *Château Maisonneuve*. La population le sait déjà : ce sont des architectes américains, de Chicago, qui ont préparé les plans de l'hôtel ; c'est une compagnie américaine qui en aura l'administration. Mais elle ne sait pas tout. Elle ne sait pas, par exemple, que M. Gordon a également recours à des Américains pour la décoration intérieure d'un hôtel destiné à marquer les caractéristiques particulières du milieu québécois. On a, en effet, retenu les services, comme consultant, de la maison *Joseph Huston, de New-York*. L'affaire a paru tellement inusitée, même à New-York, que la compagnie Huston, que nous avons rejointe par téléphone, a refusé de commenter la nouvelle et nous a référé directement au CNR, qui a dû admettre la chose. On nous a, par ailleurs, confirmé qu'il existe au Canada

des décorateurs ayant toute la compétence nécessaire pour diriger et exécuter ce travail. La situation est franchement ridicule.

2. — On tente actuellement de laisser croire que l'agitation autour de cette question viendrait d'une poignée de *nationalistes*. Rien de plus faux. Parmi les signataires de la pétition, il y avait un grand nombre de Canadiens de langue anglaise. Le parti CCF québécois, dont le président est de langue anglaise, a appuyé à l'unanimité l'action de la Ligue. Le maire de Verdun, M. Edward Wilson, a signé la pétition. Des journaux et périodiques anglo-canadiens ont dénoncé l'erreur de M. Gordon aussi bien dans le choix du nom que dans le reste. Et des compatriotes de langue anglaise nous ont adressé non seulement des lettres d'approbation, nous ont non seulement encouragé par téléphone à soutenir et continuer la lutte, mais ont même souscrit pour nous aider à financer notre campagne.

Ce n'est pas l'affaire d'un groupe, d'une école de pensée, mais de la majorité des citoyens de la province, et même de citoyens d'autres parties du pays.

«L'attitude de M. Gordon est une insulte à cette majorité. Quant à sa prétention d'avoir reçu de nombreuses lettres aussi bien françaises qu'anglaises en faveur d'un nom lié à la Couronne, qu'il nous permette de sourire. Cela nous épargnera de qualifier cette déclaration comme elle le mérite.

3. — M. Gordon a sans doute pensé qu'en prenant les devants sur les décisions qui s'amorçaient, il allait paralyser tout le monde et mettre fin à la discussion dans son sens. C'est là une raison de plus pour ne pas attacher trop d'importance à une déclaration qui pourrait bien montrer plus de crainte que d'assurance.

« De toute façon, la Ligue d'Action nationale tient à dire à M. Gordon qu'il se trompe s'il croit nous impressionner par des fanfaronnades. La véritable bataille commence. La Ligue d'Action nationale est décidée à la mener sur tous les fronts à la fois. Et elle ne sera pas seule.

« Peut-être ne réussira-t-elle pas à ébranler l'opinion de M. Gordon. Occupé à digérer son plantureux salaire de \$75,000 par année, il sera trop absorbé pour prêter l'oreille aux revendications du « vulgaire » peuple. Mais le gouvernement fédéral, son véritable patron, sera peut-être plus disposé à nous entendre. Avant la pétition, avant l'appui des 500 municipalités et des 40 associations, le débat pouvait paraître mineur. Il ne l'est plus. Il est inadmissible qu'un fonctionnaire, fût-il un président, défie un million de citoyens pour la simple satisfaction d'avoir raison contre eux. Comme il est inadmissible que le plus grand hôtel de la métropole du Canada, hôtel d'État, porte en plein Québec, un nom anglais.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Politique nationaliste

1956

(Éditorial de janvier 1956)

Le directeur de la revue tient, cette année, à ce que le président de la Ligue d'action nationale se conforme à une tradition vénérable: qu'il exprime quelques vœux aux lecteurs à l'occasion de la Nouvelle Année.

Il y a d'abord toutes les raisons du monde pour que nous souhaitions à chacun de vous les vœux personnels ordinaires et en désirions la réalisation avec la sincérité la plus... intéressée, donc la plus certaine. Si sensibles qu'aient été nos progrès au cours de 1955, ils ne l'ont pas été suffisamment pour que nous ne tenions pas à conserver tous nos amis. Nous voulons donc intensément que Dieu vous accorde santé et longue vie ! De plus, ces progrès numériques n'ont pas encore réussi à nous garantir la prospérité financière dont nous aurions besoin pour mener à bonne fin toutes les oeuvres nationales désirables. Nous voulons donc vous voir assez prospères pour vous sentir disposés, sans la moindre hésitation, à nous verser un abonnement de soutien au lieu d'un abonnement régulier !!

Quant au troisième vœu traditionnel: bonheur ! il exige plus que la réussite personnelle. Il implique une

situation collective telle que l'individu se sente bien intégré dans une société libre, prospère et conforme à son idéal culturel. Assurer à notre peuple la réalisation de cet état de chose, telle est en somme la grande oeuvre à laquelle travaillent notre Ligue et notre Revue. Une province de Québec bien française, dans toutes ses réalisations, aussi bien économiques que politiques et culturelles, capable de rayonner au point d'assurer le respect des minorités françaises à travers tout le Canada, tel est l'objectif vers lequel elles tendent comme à un minimum irréductible. Souhaitons que 1956 nous permette de réaliser quelques pas significatifs dans cette voie.

Pour y arriver, il faut que tous ensemble, lecteurs, abonnés, rédacteurs et directeurs, nous nous épaulions, puissamment. Et cela même quand les circonstances nous obligent à faire porter notre effort sur des réalisations plus symboliques que profondes. Les symboles ne sont pas plus méprisables que les réalités dont ils sont le signe parfois avant-coureur. Et, de même que les petits exercices préparent aux grandes vertus, les campagnes d'intérêt secondaire rendent possibles les manœuvres qui entraînent aux grandes victoires.

Au cours de 1955, l'Action nationale a jugé opportun de s'engager à fond sur l'un de ces incidents symboliques: la campagne du Château Maisonneuve. Le concours spontané qu'elle a recueilli dans de nombreux milieux prouve qu'elle a correspondu aux volontés populaires. C'est le moment de remercier tous nos amis du concours splendide que nous avons reçu. Nous avons eu des raisons d'entretenir l'espoir de pouvoir terminer l'année par la bonne nouvelle d'un succès final. Mais le fruit n'était pas tout à fait prêt à tomber de l'arbre. Il faut donc nous préparer à des efforts redoublés si nous voulons emporter une forteresse qui semble déjà à moitié prise. Nous souhaitons de trouver chez les nôtres en 1956 la constance dans l'effort et la tenace persévérance qui nous assurera nécessairement le succès final.

La Ligue fait de nombreux projets pour de nouvelles réalisations en 1956. Au cours de ses réunions de l'année,

elle entreprendra la synthèse d'une politique nationale pour les Canadiens français et mettra en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour la faire triompher. Le problème d'un meilleur aménagement et d'une meilleure utilisation de nos ressources naturelles tiendra nécessairement une place à cet ordre du jour.

Sur tous les problèmes, la Ligue continuera d'adopter l'attitude non partisane qu'elle a tenu à conserver et dont elle n'entend pas se départir. D'un autre côté, elle n'hésitera pas à réprouber objectivement, mais vigoureusement, toutes les politiques, d'où qu'elles viennent, qui ne seront pas conformes aux exigences légitimes de notre groupe ethnique dans la province et dans le pays.

De ce point de vue, la population aussi bien que nos représentants aux divers parlements feront bien de ne pas oublier que nous approcherons rapidement, en 1956, de la période des élections sur tous les fronts. Des attitudes populaires suffisamment fermes feront beaucoup pour obliger les candidats à promettre leur appui aux politiques conformes à nos intérêts nationaux légitimes. Nos représentants feront bien de se rappeler qu'à braver impunément les revendications populaires, ils mettront gravement en jeu leur réélection.

Fermeté dans nos revendications, claire conscience de nos besoins nationaux, ténacité dans nos luttes et appui populaire à ceux qui consentent à les mener jusqu'au bout, telles sont les conditions qui nous permettront de réussir. Telles sont les dispositions qu'il faut souhaiter voir grandir en notre peuple en 1956 ! La Ligue d'action nationale est prête à faire toute sa part pour que ce voeu se réalise. Elle vous demandera de faire la vôtre !

FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

président de La Ligue d'action nationale

REPENSER NOS PROBLÈMES

(Éditorial de mars 1956)

La Ligue d'action nationale veut repenser les grands problèmes du Canada français: langue, économie, éducation, questions sociales, religion, etc.

La décision de commencer cette étude a été prise lors de la dernière assemblée générale, en novembre 1955. L'agenda en a été préparé depuis; le travail est sur le point de commencer. La première question à l'ordre du jour: le visage français du Québec. D'autres suivront à mesure qu'on aura épuisé un sujet, défini exactement l'attitude de la Ligue sur un point donné.

Pourquoi cette étude ?

Plusieurs raisons la rendent nécessaire.

La première, celle qui paraît fondamentale, — c'est que le moment est venu de prendre parti dans le concert discordant, — disons plutôt la cacophonie, — que forment les théories qu'on offre actuellement aux Canadiens français, particulièrement aux jeunes.

Autrefois il était relativement facile de définir nos problèmes. Et pas tellement difficile de proposer des solutions. Le Canadien français était paysan, ou citadin de fraîche date. La grande révolution industrielle des États-Unis l'avait à peine touché. Tout le monde, ou presque, était cultivateur ou professionnel ou prêtre. Cette uniformité des tâches avait son écho au niveau de la pensée. À quelques exceptions près tous étaient d'accord sur l'essentiel.

Tout cela est changé. Des politiciens nous disent encore que notre économie est agricole. Cela a cessé d'être vrai. Deux guerres ont industrialisé notre province à fond. Nous avons autrefois des masses de cultivateurs, de fils de cultivateurs, de colons en puissance. Aujourd'hui le Canadien français est ouvrier. On peut encore chanter la poésie de la terre, ou rêver avec nostalgie au « temps des foins ». C'est du passé. Aujourd'hui le Canadien français se meut au rythme d'un sifflet d'usine.

Cette transformation a créé de multiples problèmes. À commencer par une crise de conscience. On a remis en question les problèmes de base. Certains, par exemple, nous reprochent d'en être restés aux théories nationalistes. À leur gré cela retarde sur les problèmes actuels, cela est dépassé. On va jusqu'à prétendre qu'elles seraient source de maux pour nos compatriotes, car elles ne ca-

dreraient plus avec la grande question de l'heure: le problème social.

Cela nous invite à repenser ces problèmes. Serait-il vrai qu'être « nationaliste » c'est être socialement retardataire ? Évidemment non, mais il faut le redire, le démontrer clairement, « Nationalisme » et « justice sociale » ne s'opposent en rien. Des nationalistes ont été à l'origine de quelques-unes des plus importantes réformes sociales que nous avons connues depuis un demi-siècle.

Nous allons tenter de répondre à toutes les questions. Parce que les jeunes attendent ces réponses, parce que nous ne pouvons pas risquer de perdre encore une génération sur un malentendu, sur une fausse notion de ce qu'est le « nationalisme ». Les ouvriers aussi attendent. Ce serait une tragédie si, faute de nous être intéressés à eux, nous allions élever un mur d'incompréhension entre eux et nous. Tragédie parce qu'ils sont des nôtres, tragédie aussi parce qu'ils forment la masse de notre groupe ethnique.

Le problème social n'est pas le seul qui se pose de façon aiguë. Nous vivons à l'ère du « citoyen du monde », de l'homme universel. Une école de chez nous, qui a une vaste audience, se demande pourquoi nous voulons demeurer Canadiens français, pourquoi nous faisons de ce désir une des dominantes de notre activité. Ne sommes-nous pas tous des « humains », sans distinction de couleur, de langue ou de religion ? Cela n'est-il pas encore plus vrai pour la grande famille chrétienne ?

Nous avons pourtant d'excellentes raisons de rester ce que nous sommes. Et c'est de cette façon que nous pourrions le mieux atteindre à l'universel.

Le problème de base ce n'est pas qu'on se pose aujourd'hui des questions, mais que nous ayons tant tardé à y apporter des réponses. Les écoles de pensées sont nées, ont répandu leurs doctrines. Quelques-unes ont fini par laisser croire que l'avenir des Canadiens français était hors des sentiers du nationalisme.

Nous allons donc heurter de front certaines théories. Nous sommes disposés à engager la bataille avec certains

groupes. Avec d'autres nous allons discuter, peut-être nous entendre. C'est même le deuxième but de l'étude que nous entreprenons. Plusieurs groupements pensent à l'avenir du Canada français. Ils le font avec sincérité et conviction. Comment les rencontrer, afin de discuter avec eux ? D'abord en sachant exactement de part et d'autre de quoi nous parlons. Nous en avons conclu à la nécessité de définir nos positions. Peut-être constaterons-nous alors que nous sommes plus près les uns des autres que nous ne l'imaginions d'abord. Et nous saurons à qui nous avons affaire, avec qui on peut discuter et qui on doit combattre.

Une autre raison nous invite à repenser nos problèmes.

En relisant les anciennes livraisons de l'Action nationale, — et avant elle de l'Action française, — on constate que les mêmes problèmes qu'en 1900, qu'en 1925 nous occupent encore au début de la deuxième moitié du vingtième siècle: langue française, anglicisation progressive de notre peuple, faiblesse économique, absence d'une élite, politique dirigée contre nous, etc.

Pourquoi devons-nous après un demi-siècle nous poser encore les mêmes questions ? Ne faudrait-il pas revoir nos méthodes, les modifier ?

À quelles conclusions en arriverons-nous ? La suite des événements le dira. La discussion ne sera pas toujours facile. Même au sein de notre groupe l'unanimité sur certaines questions est loin d'exister. Mais ce n'est pas une raison pour retarder davantage « l'opération modernisation » de nos théories, de notre doctrine. Les solutions ne sauraient être simples non plus, car il est probable que nous devons attaquer sur tous les fronts à la fois: éducation, questions sociale, économique, politique.

Telles seront les tâches de demain. Avec une doctrine jeune, cohérente, bien définie, avec des objectifs précis, nous pourrons faire appel à tous ceux qui voudront nous suivre. Il y aura du travail pour tout le monde !

*Octrois fédéraux aux universités*POUR LA CRÉATION D'UN COMITÉ
DE SALUT PUBLIC*(Éditorial de décembre 1956)*

Le Canada français fait de nouveau face à une offensive de grand style de la part du gouvernement central. Les dizaines de millions d'excédent qui devraient être remis aux citoyens sous forme de réductions d'impôts sont largement dispensés pour envahir des domaines provinciaux: Conseil des arts, aide aux universités.

Embarrassé par la non-participation, à ce jour, des universités du Québec, le gouvernement central conseille même aux institutions provinciales de passer outre aux directives de leur gouvernement légitime en la matière: le gouvernement provincial. Il vient de les convoquer à Ottawa en une conférence qui, dans le langage politique, équivaut à une véritable conspiration en vue de ratifier un coup d'État.

La situation est invraisemblable. Ce gouvernement central, apparemment si généreux pour tout le monde indistinctement dans les matières d'éducation qui ne le regardent pas juridiquement, est le même gouvernement qui se refuse, par ailleurs, à intervenir dans des matières d'éducation où la Constitution lui donne juridiction. A savoir: prendre les mesures nécessaires pour que, dans toutes les provinces, les minorités soient justement traitées.

Cependant, ce n'est pas tant de l'ingérence fédérale en elle-même que s'inquiète la Ligue d'action nationale. Ce n'est pas là un fait nouveau. Le plus inquiétant, c'est le fléchissement navrant qui se manifeste dans les réactions de l'élite canadienne-française et jusqu'à la tête de nos universités. Mécontente du gouvernement Duplessis, une bonne partie de l'élite intellectuelle raisonne comme si nos droits constitutionnels provinciaux n'avaient été défendus et conquis, en 1867, qu'en prévision des intérêts électoraux de l'actuel premier ministre de la Province. En réalité, ces droits constituent nos biens nationaux les

plus précieux. Nous les avons réclamés parce que nous étions conscients d'en avoir un besoin absolu pour garantir notre épanouissement collectif selon les virtualités de notre culture propre.

La Ligue d'action nationale croit donc nécessaire de donner aux Canadiens français le grave avertissement suivant: *admettre l'intervention fédérale dans le domaine de l'éducation universitaire, c'est consacrer par un précédent le DROIT d'une majorité étrangère d'intervenir dans l'orientation de notre destin culturel.* Laisser consacrer par un précédent ce droit qui n'a jusqu'ici jamais été reconnu au fédéral, sous prétexte qu'il est actuellement prêt à l'exercer sans poser de conditions à l'octroi de subsides, c'est manquer du sens politique élémentaire, surtout en régime britannique. Une fois le droit d'intervention consacré sous une forme quelconque, *l'établissement de conditions ne dépendra plus que de la volonté de la majorité au Parlement canadien.*

La Ligue d'action nationale demande donc à tous les esprits vraiment soucieux de notre avenir national de se rallier à la politique suivante. Que nos différentes associations forment immédiatement une sorte de Comité de salut public, en vue de:

1 — Lancer une vigoureuse campagne pour forcer le gouvernement fédéral à faire tout son devoir, mais rien que son devoir en matière d'éducation:

- a) En appliquant les dispositions 1 à 4 de l'article 93 de l'A.A.B.N., soit pour obtenir des gouvernements provinciaux que justice règne dans les provinces à l'endroit des minorités, soit pour donner lui-même justice aux minorités si les provinces s'y refusent;
- b) En reprenant immédiatement contact avec les gouvernements provinciaux, au besoin par une nouvelle Conférence fédérale-provinciale, afin de régler le problème fiscal de façon que chaque province soit en mesure de s'acquitter elle-même des tâches qui lui incombent en matière d'éducation;

2 — Offrir leur concours aux autorités universitaires, afin d'entreprendre avec elles une non moins rigoureuse campagne auprès du gouvernement provincial:

- a) Afin qu'il apporte une solution satisfaisante immédiate aux problèmes financiers urgents auxquels nos universités ont à faire face;
- b) Afin qu'en liaison avec un Conseil supérieur provincial des universités, il élabore une politique universitaire à long terme.

Une telle politique rend justice à tous les intérêts concernés dans toutes les provinces. Les droits constitutionnels des provinces sont sauvegardés. Les minorités françaises recevraient partout, du Fédéral au besoin, toute l'assistance dont elles ont besoin. Les universités de toutes les provinces n'auraient plus à craindre que des circonstances financières locales entravent leur légitime expansion. De sorte qu'aucun citoyen de bonne foi et de bonne volonté ne peut refuser de se joindre au mouvement et d'appuyer un tel programme. Espérons qu'il saura rallier l'unanimité des esprits ! À l'approche d'élections fédérales, il triompherait forcément si le gouvernement actuel d'Ottawa sentait que l'accepter constitue une condition *sine qua non* de sa réélection pour autant que Québec est concerné.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

GAUCHE OU DROITE ?

(Éditorial de septembre 1957)

Les nationalistes canadiens-français ont un passé glorieux au Canada. Ils ont été à l'origine de plusieurs transformations majeures dans la politique canadienne. À la mort d'Henri Bourassa un quotidien torontois écrivait que la plupart des réformes constitutionnelles préconisées par ce chef nationaliste étaient devenues pratiques courantes au Canada.

Dans la formation de la pensée canadienne les nationalistes ont toujours été d'avant-garde. Les positions qu'ils ont prises ont ouvert la voie: ils ont abattu des

arbres géants, renversé les obstacles, se sont frayé un chemin dans la jungle. Quelques audacieux ont consenti à les suivre dans cette aventure. La foule a attendu que d'autres frayent la voie pour s'engager derrière eux. Mais alors les nationalistes étaient déjà rendus plus loin, ouvraient d'autres avenues sur l'avenir.

Est-il étonnant qu'on se fatigue de les voir toujours en avant ? Ils sont parfois si loin devant qu'on est tenté, — pour paraphraser un mot connu, — de les prendre pour l'ennemi d'en face et de leur tirer dans le dos.

Les nationalistes ont inscrit leur marque indélébile sur plusieurs pages de notre histoire: le Statut de Westminster, l'indépendance progressive du Canada, le rapatriement de notre Constitution, la juridiction finale des tribunaux canadiens, etc.

Ils peuvent à bon droit être fiers de leur passé.

* * *

Les nationalistes sont aussi des gens étonnants. Très unis pour accomplir certaines tâches, ils savent comme pas un se diviser et se dévorer les uns les autres.

Autrefois les objectifs étaient faciles à discerner: lutte à l'impérialisme, lutte à la conscription. Ces causes pouvaient compter sur l'appui enthousiaste de toutes les forces nationalistes. Les objectifs étaient à la fois importants et bien tranchés. Aucun autre problème ne venait distraire l'attention des nationalistes.

Entre eux ils ont souvent donné le spectacle de la désunion, des querelles intestines. L'histoire nous apprend que des mouvements politiques prometteurs ont échoué faute de discipline, de capacité pour les chefs d'accepter des compromis ou faute de pouvoir modeler leur personnalité sur celles de leurs collègues.

Mais ces divergences de vue n'empêchaient pas les rangs de se reformer pour la marche vers les objectifs essentiels.

* * *

Aujourd'hui la situation paraît plus inquiétante. Les querelles intestines continuent, — s'enveniment même, — mais les causes qui ralliaient autrefois les bonnes volontés

ont perdu singulièrement de leur actualité. L'impérialisme se meurt et la conscription ne menace pas.

Les nationalistes ont été accusés, — à tort bien souvent, — de refuser de s'intéresser à certains aspects nouveaux de la vie canadienne-française. En face d'une révolution industrielle qui a transformé radicalement notre peuple, créé des problèmes neufs, — disent-ils, — les nationalistes se sont limités à réclamer un vice-roi de naissance canadienne et deux mots de français sur un billet de banque. L'accusation, à plus d'un point de vue, est folichonne. On pourrait en effet établir que les nationalistes ont marché au rythme du progrès et que, par exemple, ils ont été parmi les premiers à faire campagne pour la naissance du syndicalisme chez nous.

Ceux qui les accusent le plus ouvertement de retard sont ceux qui voudraient abattre les frontières géographiques et culturelles pour devenir de vagues citoyens du monde.

Des nationalistes se sont rendu compte toutefois que le peuple canadien-français se composait de plus en plus de prolétaires. Déracinés, transplantés, ces compatriotes n'étaient pas préparés à leur nouvelle vie. Ils étaient mal protégés. Presque tous à l'emploi de patrons anglo-saxons, plongés dans un monde où le libéralisme économique était encore maître, ils étaient exposés non seulement à perdre leurs affinités françaises, mais à être exploités.

Inquiets, ces nationalistes ont décidé, sans rien renier du passé, de mettre l'accent sur l'aspect social du problème canadien-français. Ils ont craint qu'on ne puisse un jour reprendre à leur endroit la terrible phrase lancée au sujet de l'Église de France: « Le grand scandale du 20e siècle aura été pour les nationalistes de perdre la masse canadienne-française ».

D'autres nationalistes, bien intentionnés aussi, ont cru, au contraire, que le salut était dans le ravivement des valeurs qui avaient retenu l'attention dans le passé. Ils opinent que c'est le passé qui peut le mieux informer l'avenir.

Les premiers ont baptisé les seconds: de droite. Ces derniers ont qualifié les autres: de gauche. Ils se sont déclarés la guerre. Ils se sont battus féroce-ment. N'ayant plus comme autrefois une claire vision des objectifs, ils ont tous deux cru qu'ils étaient en possession de toute la vérité.

La bataille fait rage actuellement.

Est-il trop tard pour que ces frères ennemis se rendent compte que ce qui les unit est plus puissant que ce qui les divise? Qu'ils sachent au moins que les coups qu'ils croient s'asséner mutuellement, c'est en fait le Canada français qui les encaisse.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

L'anniversaire des Plaines d'Abraham

UNE DÉFAITE NE SAURAIT ÊTRE OBJET DE CÉLÉBRATION NATIONALE

(Éditorial de mai-juin 1959)

De singulières rumeurs ont commencé de courir au sujet de quelques célébrations prochaines. Des préparatifs ont même donné poids aux rumeurs. Disons, pour être précis: célébration du deuxième centenaire de la bataille des Plaines d'Abraham (13 septembre 1959). Il s'agirait d'unir, dans une même embrassade officielle, vainqueurs et vaincus, conquérants et conquis. Le vaincu surtout, comme il convient, serait prié de tout oublier. Montcalm et Wolfe, enveloppés dans la même auréole de gloire, nous convieraient à ce noble geste!

Disons nettement notre pensée: il est inconcevable qu'un peuple, quel qu'il soit, s'il a le moindre respect de lui-même, célèbre la plus éclatante de ses défaites, et surtout sa conquête par l'étranger. Sous prétexte de bonne entente, allons-nous nous rendre ridicules et méprisables aux yeux de nos compatriotes anglo-canadiens?

Que ceux-ci songent, eux, à célébrer l'événement, cela est compréhensible, et illustre bien d'ailleurs ce qui nous sépare, et pourquoi un pur patriotisme canadien, indé-

pendant des considérations ethniques, est impossible au Canada. Pour les Canadiens-Anglais, la bataille des Plaines d'Abraham est celle qui leur a donné une patrie; aux Canadiens français, elle a au contraire ôté la possibilité de modeler cette patrie selon leurs sentiments. Pas de commune mesure entre les deux significations de l'événement pour les deux différentes nations en cause.

Si nous voulions raisonner envers les Anglo-Canadiens comme ceux-ci le font à notre égard, ce n'est pas là le moment de nous unir à eux pour une telle célébration, mais au contraire de leur demander de s'abstenir de toute célébration afin précisément de respecter nos sentiments. La bataille des Plaines d'Abraham, selon les conceptions des partisans du Manuel d'histoire unique en vue de réaliser l'unité nationale, ce serait sûrement l'incident majeur de l'histoire du Canada qu'il faudrait à tout prix passer sous silence. Cela suffit d'ailleurs à souligner l'absurdité de cette conception.

Quant à nous nous n'irons pas aussi loin dans la voie des réclamations à nos compatriotes anglo-canadiens. Qu'ils célèbrent, s'ils le veulent, un événement qui constitue une date importante de notre histoire. Qu'ils évitent, s'ils veulent vraiment promouvoir un patriotisme canadien, de donner à leur célébration le caractère du défi. Qu'ils en profitent pour se rappeler qu'ils sont au Canada par droit de conquête et non par droit d'occupation pacifique, et que cela leur suggère des réflexions salutaires sur les devoirs de restitution et de respect de nos droits nationaux, voilà qui serait excellent sujet de méditation pour eux. Qu'ils en tirent avantage pour comprendre le sens véritable de la Constitution de 1867, et l'obligation qu'ils en ont de respecter les clauses du contrat dans leur esprit de règlement entre conquérant et conquis; non pas comme un document soumis aux mêmes règles d'interprétation aléatoire et circonstancielle que le droit commun britannique: fort bien!

Mais ce que les Canadiens français peuvent faire de mieux en cette affaire, c'est de se tenir cois. Simplement en ne protestant pas contre la célébration par les Anglo-

Canadiens, ils auront déjà fait preuve d'un esprit de compromis dont on trouvera peu d'exemples ailleurs. Nous pourrions en effet tout aussi bien demander qu'en concurrence avec les réjouissances anglo-canadiennes, les Canadiens français entreprennent de conduire un deuil national, mettent les drapeaux en berne, etc. De toute façon, il ne conviendra sûrement pas de les hisser.

Un peu de décence et de dignité, donc ! Et qu'au besoin l'on mette à l'ordre les politiciens opportunistes qui réussissent à se glisser jusque dans nos sociétés nationales. L'argument d'une célébration en l'honneur de Montcalm n'est pas une justification d'amorcer quelque cérémonie que ce soit, à moins que ce ne soit un service funèbre pour le repos de son âme. Montcalm a été célébré, à propos et à bon escient, au deuxième centenaire de la victoire de Carillon. Quant à la date du 13 septembre 1659 et à la façon dont le général s'est laissé surprendre, pour engager ensuite assez étourdiment la bataille, voilà qui n'ajoute, croyons-nous, que médiocrement à sa gloire.

LA RÉDACTION

La Ligue d'Action nationale, comme la revue, a toujours tenu à rester indépendante des partis. Son attitude générale est de proposer, de discuter les idées; puis de laisser ensuite chaque électeur libre d'appliquer lui-même les conclusions qu'il en peut dégager et de décider par lui-même quel parti peut, à un moment donné, mieux incarner ou représenter cet idéal.

En deux circonstances toutefois, La Ligue d'Action nationale a donné des directives précises, ou du moins formulé une position électorale de façon assez précise pour que les contemporains ne s'y trompent pas. En ces deux circonstances, elle l'a fait parce que la situation lui paraissait trop grave, du point de vue national, pour que l'absence d'engagement ne lui soit pas apparue comme un silence coupable.

Dans le premier cas, il s'agissait de la première élection fédérale après la capitulation du Japon. Dupés par tous les partis au sujet de la conscription, les Canadiens français avaient à réfléchir sur l'opportunité pour eux d'en finir avec la collaboration dans la Confédération par l'intégration de leur force politique dans les cadres

de l'un ou l'autre des grands partis canadiens, à domination forcément anglophone. Une chance s'offrait, par le Bloc populaire, de former un parti national canadien-français qui viserait à exercer son influence par la balance du pouvoir. L'Action nationale a recommandé aux Canadiens français d'adopter cette voie, qui aurait pu effectivement changer toute l'histoire, assez triste pour le Canada français, des années d'après-guerre. On notera qu'elle n'a pas fait l'équivalent sur le plan provincial, en dépit de son amitié pour les dirigeants du Bloc, dont le chef provincial venait de quitter la direction de la revue pour faire de la politique.

La seconde circonstance prend place à l'élection provinciale de 1948, alors que la question de l'autonomie provinciale et de la réponse à donner aux politiques centralisatrices d'Ottawa revêtait un caractère d'une exceptionnelle gravité. Vu l'attitude équivoque du parti libéral provincial et le retrait du Bloc populaire de la lutte, L'Action nationale indique clairement que la seule attitude possible est d'appuyer l'Union nationale.

Suivent les deux textes de ces deux prises de position historiques pour la Ligue.

ÉLECTIONS DÉCISIVES

(Éditorial de mai 1945)

Les élections du 11 juin seront un événement considérable. Elles auront des répercussions certaines sur l'avenir du nationalisme canadien-français. Bien qu'il s'agisse d'une lutte de caractère politique, il est à prévoir qu'elle aura une portée nettement nationale. Et bien que notre mouvement soit et demeure avant tout un mouvement d'idées — ce qui ne veut pas dire une chapelle où l'on s'amuse gravement à tenir en équilibre des spéculations interplanétaires — il ne peut pas, à cause de la mission vivante qu'il veut remplir, rester indifférent en présence de l'enjeu de la bataille qui s'engage.

Nous n'avons jamais fait d'électoratisme. Nous nous sommes toujours tenus au-dessus des partis. Nous n'avons aucunement l'intention de modifier notre attitude à cet égard. D'autre part, nous n'avons jamais oublié qu'il faut aux idées fécondes un contrepois de faits concrets et nous croyons avoir le droit de considérer

comme pauvres politiques les idéologues désincarnés. En un mot comme en cent, si la politique à la petite semaine nous répugne, les grands courants d'action politique attirent nécessairement notre attention, du moment que des principes y sont engagés.

Nous croyons honnêtement que telle est la situation actuelle.

Le premier fait qui nous frappe, c'est que, cette fois, l'idée de l'indépendance intégrale du Canada sera proposée aux Canadiens. Depuis trop longtemps de bons apôtres nous ont répété: « Nous voulons l'indépendance, mais il faut être prudents; nous voulons l'indépendance, mais il ne faut déranger personne; nous voulons l'indépendance, mais il ne faut rien casser; nous voulons l'indépendance, mais il ne faut pas en avoir l'air; nous voulons l'indépendance, mais... » Pour la première fois depuis longtemps, au cri de « *Nous voulons l'indépendance* », ne s'ajoutera aucune restriction hypocrite, aucun appendice caudal. Nous voulons l'indépendance; un point, c'est tout. Et nous ne pouvons nous rallier à aucun groupe qui ne se rallie pas lui-même au mouvement de l'indépendance réelle du Canada, notre unique patrie.

Le deuxième fait, qui se rattache au premier, est que nous voilà devant une politique de guerre insensée qui nous a coûté non seulement du sang et des milliards — trop de sang et trop de milliards — mais aussi devant une politique réactionnaire et rétrograde qui, sur le plan international, nous a ramenés à l'époque détestée de la « colonie de la couronne » et qui, sur le plan national, nous a fait reculer jusqu'aux jours du régime unitaire et centralisateur de 1840. C'est sans pitié que nous devons juger et condamner cette politique de suicide; c'est sans réserve que nous devons appuyer ceux qui la dénoncent depuis six ans.

Le troisième fait est que nous aurons enfin l'occasion de briser le joug déshonorant des « grands » partis dits « nationaux », dominés par les cartels et les intérêts impérialistes, pour nous donner un bon instrument d'action politique orientée dans le sens de nos besoins réels,

de notre tradition historique et de notre idéal national. Depuis trop longtemps, les factions du Québec ne sont que des succursales d'organismes compliqués qui jouent immanquablement contre nous. Nous ne pouvons pas manquer cette chance, peut-être unique, de nous forger une armature politique qui nous appartienne en propre.

L'heure est trop grave pour que l'hésitation soit permise. Nos défaites les plus dures et nos malheurs les plus irréparables nous sont toujours venus de notre impuissance à créer l'unanimité des volontés agissantes. Cessons de perdre en vaines palabres un temps qui travaille, malgré nous, pour les forces hostiles à la nation. Cessons de nous battre contre des ombres. Assez de tâtonnement: assez de reculade.

L'ACTION NATIONALE

AUTONOMIE OU « COLLABORATION » ?

(Éditorial de juin 1948)

La province de Québec votera le 28 juillet. Elle aura à choisir entre l'Union Nationale, le parti libéral et l'Union des Électeurs. Le Bloc Populaire s'est retiré de la mêlée. Quelle que soit l'ardeur des créditistes, le gros de l'électorat se rangera soit avec les libéraux soit avec les unionistes.

Les milliers de discours qui seront prononcés dans les paroisses, dans les assemblées régionales, à la radio, aboutiront finalement à l'apposition de croix sur des bulletins. De même de la réclame, des articles de journaux, des interventions privées, des discussions, amicales ou non, entre concitoyens. Il arrivera donc que, le dernier mercredi de juillet 1948, la « vox populi » dira le dernier mot.

Tant d'éloquence, tant de textes, tant d'entretiens devraient normalement sérier et éclaircir les questions en litige. Les programmes politiques, à condition de différer vraiment par le fond, devraient être alors parfaitement connus de tous. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi. On reste muet de stupeur à l'énoncé

des arguments populaires qui portent les électeurs à préférer le noir au blanc et vice versa. Les citoyens « bien pensants », comme on se plaît à les appeler, ont fort à faire pour que l'emporte le verdict juste et droit.

Les discours aguichants et les textes prometteurs sont surtout faits de mots. Il se pose évidemment des problèmes sérieux et il faudrait considérer certaines questions importantes qui passeront à demi inaperçues au milieu de la cohorte des fadaises. L'espace manque ici et des journaux, comme le « Devoir », ont fourni d'amples renseignements et précisé bien des points. « L'Action Nationale » doit envisager l'attitude des partis en face de l'autonomie provinciale. Elle a, dans le passé, publiquement et clairement exprimé ses vues sur la nécessité de sauvegarder les prérogatives provinciales contre les empiétements réitérés du pouvoir central. Ses positions restent les mêmes.

Pour autant que l'autonomie du Québec est en jeu dans la présente lutte électorale, les Canadiens français qui y tiennent doivent voter pour les groupes et les candidats qui la défendent le mieux ou le moins mal. À d'autres points de vue, les deux grands partis politiques peuvent sembler interchangeables. Il n'en est plus de même devant l'essentielle question des droits et pouvoirs constitutionnels de la province. Il faut choisir alors entre une défense, médiocre peut-être mais affirmée, de l'autonomie et la « collaboration » entendue dans le sens auquel la propagande de guerre a bien voulu nous habituer.

Il n'y a qu'à remarquer que la centralisation est présentement l'oeuvre d'un gouvernement fédéral libéral avec lequel les libéraux provinciaux disent ne faire qu'un et dont ils invoquent publiquement l'appui. Quelles garanties espérer de ceux qui rachètent leurs promesses passées par de ténébreux plébiscites, qui nous représentent le don de milliards à l'Angleterre comme un enrichissement pour le Canada, qui ont approuvé la conscription camouflée, qui, consciemment ou non, se sont faits les promoteurs les plus astucieux de l'impé-

rialisme, qui acceptent d'avance de troquer les pouvoirs provinciaux contre le plat de lentilles ? Le passé est ou n'est pas garant de l'avenir. S'il l'est, on peut souhaiter mieux. Et s'il ne l'est pas...

Certes, on peut argumenter à fond contre l'administration Duplessis. On peut lui reprocher mille choses et souhaiter mille réformes. Mais il faudra porter un gouvernement au pouvoir le 28 juillet, voter si l'on veut pour « le moindre mal ». Il n'y a pas d'autre choix que d'opter pour l'autonomie provinciale, trop verbale, trop mitigée sûrement, ou pour la « collaboration »

L'ACTION NATIONALE

* * *

Depuis que le directeur actuel a assumé la fonction, les principaux éditoriaux jusqu'à la transformation de la revue dans son format actuel, en septembre 1962 ont porté sur les sujets suivants:

- LES GRANDS PROBLÈMES DE LA POLITIQUE PROVINCIALE (octobre 1959)
- IL NE FAUT PAS ALLER À CANOSSA (Octrois féodéraux aux Universités) (janvier 1960)
- NÉCESSITÉ DE L'IRRÉDENTISME (février 1960)
- RESPECTONS LA JUSTICE, MAIS QUE LA JUSTICE SOIT RESPECTABLE (mars 1960)
- URGENCE D'UN CONSEIL ÉCONOMIQUE (avril 1960)
- POUR UNE ÉDUCATION NATIONALE (mai 1960)
- CE QU'IL FAUT EXIGER DU FÉDÉRAL EN 1962 (renouvellement des accords fiscaux juin 1960)
- CONSTITUTION CANADIENNE ET DROITS DE L'HOMME (octobre 1960)
- PROPOSITIONS POUR LA FORMATION DE PROFESSEURS (Si nous commençons par le commencement — décembre 1960)
- L'AFFAIRE DU RECENSEMENT (Question des « origines raciales » — février 1961)
- LE PLUS URGENT: L'ÉDUCATION NATIONALE (juin 1961)
- LE QUÉBEC DOIT ÊTRE UN ÉTAT FRANÇAIS (octobre 1961)
- Y AURA-T-IL UNE FÊTE DU CENTENAIRE (de la Confédération — novembre 1961)

*Les
enquêtes*

Les enquêtes

Les enquêtes de **L'Action française** constituent la pièce de résistance de cette première période de l'oeuvre de **L'Action nationale**. Dès la première année, une enquête est entreprise auprès des commerçants afin d'établir la liste des produits qu'il n'est possible d'obtenir que désignés par des étiquettes anglaises. C'est le travail entrepris par le père Archambault, dans sa série d'articles au **Devoir**, qui se continue plus systématiquement grâce à l'instrument d'exploration et de contact que constitue la nouvelle revue. C'est donc à l'esprit très pratique du père Archambault que l'initiative se rattache et que l'esprit même de la Ligue et de la Revue se forme. Mentalité très scientifique et, à la fois, très réaliste du point de vue politique. Agir oui, mais avant d'agir et pour agir, savoir; et savoir non seulement en gros, en principe, mais connaître expérimentalement et très minutieusement les situations sur lesquelles on veut agir. Un esprit nouveau prend en quelque sorte son élan, au Canada français; esprit nouveau dont les répercussions seront considérables et au sujet duquel le rôle novateur de **L'Action française** et de **L'Action nationale** n'a pas été suffisamment mis en valeur.

La deuxième enquête (1918) prend de la hauteur et marque la prise de conscience, déjà à l'origine de la fondation de la revue, de la nécessité de relier la défense du français à des idées plus générales. C'est l'abbé Groulx qui assume la direction des enquêtes, puisque c'est lui qui les présente dans le numéro de décembre 1917. Comment les conçoit-il ? Il s'agit de procéder à « une enquête rigoureuse et complète ». Il faut sortir des « néants sonores de nos célébrations du 24 juin », aussi bien qu'en finir avec « les professionnels du dénigrement au zèle aussi stérile que sombre »; il faut faire place aux « hommes de vérité courageuse et impartiale ». L'enquête sera donc « une oeuvre d'absolue sincérité, également éloignée des critiques amères et des complaisances aveugles ». La revue « n'épargnera rien pour atteindre la vérité », et recrutera les enquêteurs « parmi les hommes qui ont quelque chose à dire et qui le disent comme ils le pensent ». Il s'agira en somme

de « recherches » orientées d'abord vers l'examen de nos premières ressources.

Non pas une revue pour dilettante, mais une revue sérieuse et visant à des réalisations concrètes. Le tout est concentré dans ce paragraphe bien caractéristique :

Nos lecteurs nous en voudront-ils de leur déclarer sans plus de formes que le désir de leur plaire, de leur présenter une revue de meilleur ton, a été notre moindre souci ? Faire une revue et ne point dépasser cette préoccupation d'intellectuels est un dilettantisme que les directeurs de l'Action française n'oseraient pas avouer. Fidèles à leur programme du début et à ce titre même « d'action française », ils veulent avant tout, à force de lumière et de clarté répandues, susciter le réveil et l'action nécessaire. Leur tâche sera peut-être complète et achevée le jour où, en notre pays, se vérifiera intégralement la parole de Paul Bourget : « Il y a là un petit coin de terre française qui se porte très bien ».

Cette deuxième enquête porte sur nos institutions, « nos forces sociales ». La troisième sera consacrée aux hommes du passé qui ont commencé à élaborer le corps d'idées sur lesquelles **L'Action française** veut travailler, « les précurseurs ». À la quatrième enquête, on croirait constater un essoufflement : déjà on en arrive à des conclusions : « Comment servir ». Puis, en 1920, avec la prise de direction de la revue par l'abbé Groulx, un vigoureux coup de barre et une véritable plongée dans la grande recherche : « Le problème économique ».

Dorénavant la voie est trouvée ; le mouvement est lancé. D'année en année, les enquêtes se dérouleront selon une pensée architecturale remarquable, couvrant tous les aspects essentiels de notre problème ; et culminant après dix années d'explorations, dans une onzième enquête où seront tirées, sur chaque sujet, les conclusions doctrinales en fonction desquelles **L'Action française** entend guider son action. On peut mesurer la faiblesse de l'éducation patriotique et nationale dans nos institutions d'enseignement en pensant qu'au moment de la crise idéologique des années '50, même ceux des jeunes qui voulaient rester fidèles au nationalisme ne cessaient de reprocher aux aînés de n'avoir jamais fait l'effort nécessaire pour nous donner une doctrine !

Ignorance et distraction de toute une génération, aggravée par la disparition de l'A.C.J.C., où le message des hommes de

L'Action française continuait de se transmettre, et la désincarnation des mouvements d'action catholique, d'où les jeunes sortaient adultes avec le mépris de l'abbé Groulx et de ses collaborateurs à cause de leur nationalisme !

Mais il y a une chose qui n'a été vue à peu près par personne et qui s'impose à l'évidence par l'examen complet de l'oeuvre de **L'Action française** : c'est que le véritable fondateur de la recherche politique, sociale et économique chez nous, c'est Monsieur le chanoine Lionel Groulx. Ces enquêtes, jusqu'à ce que des historiens nous démontrent l'existence de travaux antérieurs poursuivis dans le même esprit de découverte systématique et fondée sur l'analyse expérimentale, ce sont nos premiers travaux de recherche organisée dans ce domaine. Comme Esdras Minville, jeune, fit partie de cette équipe et y collabora, on voit d'où lui est venu ce souci de l'inventaire, de la connaissance approfondie du milieu à combiner avec des vues doctrinales pour tirer de la réalité une synthèse politique à la fois réaliste et juste.

Cet esprit, il le transposa tout naturellement à l'École des Hautes Études commerciales dont il devait devenir le directeur en 1938; et il a été à l'origine d'initiatives comme la Collection des Études sur notre milieu — restée en plan à cause de l'incompréhension de nos gouvernants —, puis de l'Institut d'Économie appliquée, dont le directeur se trouve aussi être le directeur actuel de la revue **L'Action nationale**.

Ce que **L'Action nationale** a fait ensuite de la technique des enquêtes, on le verra expliqué au fur et à mesure du détail qui suit. Ces enquêtes ont revêtu une telle importance dans l'histoire de notre pensée nationale et sociale; à travers des incidences propres aux situations de l'époque, elles se sont élevées à un tel degré d'universalité dans la perspective des problèmes du Canada français, que le détail mérite d'en être signalé à l'attention des chercheurs, des éducateurs, des hommes d'action et des étudiants d'aujourd'hui. Ce détail nous permettra au surplus, en cours de route, de faire justice de certaines accusations irréfléchies et irresponsables portées en ces dernières années contre l'école nationaliste dite « traditionnelle ».

Première enquête (1917): Les étiquettes de langue anglaise

1° Consultation auprès des épiciers pour obtenir une « liste des produits (...) qu'on ne peut se procurer qu'avec des étiquettes anglaises ».

2° Publication d'une liste des produits, de leurs producteurs et du caractère de l'étiquette: anglaise, bilingue ou française.

3° Envoi, à chacune des maisons dont les étiquettes sont unilingues anglaises, d'un exemplaire de la revue contenant la liste avec circulaire demandant des étiquettes bilingues à ces entreprises dans leur propre intérêt.

4° Demande aux abonnés de la revue, d'écrire à ces compagnies pour réclamer l'étiquette bilingue.

5° Prise de conscience du fait que le problème n'est pas exclusivement « anglais ». Que nombre de produits sont préparés chez les épiciers en gros, ou fabriqués à leur demande selon leur propre marque, lesquels épiciers en gros sont en majorité canadiens-français.

Deuxième enquête (1918): Nos forces nationales

La série d'articles détaille les « forces » dans un ordre à la fois hiérarchique et réaliste:

- La foi (*Mgr L.-A. Paquet*)
- La fraternité française (*Omer Héroux*)
- La natalité (*P. Louis Lalonde*)
- L'activité intellectuelle (*Antonio Perrault*)
- L'enseignement (*Mgr Georges Gauthier*)
- La femme (*Fadette*)
- La paroisse (*P. M.-A. Lamarche*)
- L'histoire (*abbé Lionel Groulx*)
- La jeunesse (*Guy Vanier*)
- La colonisation (*Henri Bourassa*).
- L'économique (*Edouard Montpetit*)
- La langue (*Mgr Béliveau*)

L'article de **Mgr Gauthier** fait grâce de bien des préjugés sur les positions du clergé relatives à l'économie et à la nécessité d'une éducation réaliste et pratique. **Mgr**

Gauthier s'élève, dans cet article, en s'appuyant sur Paul Bourget, Balzac, Flaubert et Taine (!) contre l'abus d'un système d'éducation trop intellectualisé, appliqué indifféremment à tous ! Il fait sienne une pensée de Bonald relative à ceux qui n'ont pas les aptitudes à un enseignement du type secondaire: par l'apprentissage technique, avait dit Bonald, « ils pensent métier au lieu de penser idées (!) autant dire qu'ils pensent précis et juste au lieu de penser vague et faux ». Et Mgr Gauthier d'ajouter: « Ces citations contiennent une leçon de philosophie, l'expression du simple bon sens. »

Et après quelques considérations d'ordre général sur le caractère confessionnel et humaniste de notre système d'enseignement, Mgr Gauthier insiste sur deux points, « parce qu'il me semble essentiel que nous fassions produire à notre effort son plein rendement ». Et ces deux points, ce sont: la nécessité: 1° de simplifier l'enseignement primaire et de le prolonger dans un enseignement technique régulièrement organisé pour tous ceux qui ne vont pas au cours secondaire; 2° de bien établir le rôle de l'enseignement secondaire par rapport à l'enseignement universitaire. Dans le développement de ce deuxième point, son insistance porte sur la valeur de l'enseignement classique pour la préparation aux hautes fonctions de l'industrie, et « sur l'urgence qu'il y a de diriger ceux de nos bacheliers qui se destinent au monde vers nos écoles spéciales: Polytechnique, Hautes Études commerciales, Écoles d'agriculture, École des arts décoratifs et industriels, Écoles forestières et d'arpentage ». « L'avenir de nos jeunes gens est là », insiste Mgr Gauthier. Pour sûr, un tel texte venant d'un évêque de Montréal, en 1918, donne plusieurs coups de pied à certaines prétentions qu'encore une fois seule l'ignorance peut vraiment expliquer.

Sans doute, est-il bon d'ajouter aussi que l'enseignement technique que réclame Mgr Gauthier n'est pas un simple apprentissage, mais bien une véritable école de formation intellectuelle « réaliste et pratique ». Donc il ne s'agit pas d'obscurantisme, mais de quelque chose

de très moderne. Concentrer davantage sur les premières années du primaire la religion, la lecture, l'arithmétique et l'écriture, introduire le dessin dès le début et renforcer les mathématiques pour préparer à un enseignement technique, puis consacrer les dernières années à donner « quelque chose de mieux que l'apprentissage: une formation générale qui permet à l'ouvrier de multiplier ses chances de succès », voilà son programme de réforme scolaire. Nous tiendrions ainsi, continue-t-il, « le moyen de former parmi les nôtres non pas des manoeuvres ou des ouvriers quelconques, mais des hommes solidement instruits qui deviendront des contremaîtres compétents ou des chefs d'usine » Puis plus loin: cela corrigerait les défauts de notre système où « l'enfant court le risque de quitter l'école sans être suffisamment préparé à l'existence qui s'ouvre devant lui ». Ne l'oublions pas, c'est un évêque de Montréal qui parle ainsi en 1918. Que n'a-t-on entendu avant, ce clergé « rétrograde », plutôt que trop de pédagogues en chambre, éblouis par certaines méthodes « progressives » américaines ?

L'article de **Fadette** sur la femme et l'éducation plus ouverte qu'il faudrait donner aux filles ne manquerait pas non plus d'en surprendre plusieurs.

Le père **M.-A. Lamarche** dans l'article sur la paroisse proclame déjà que la formule coopérative, combinée à la culture de l'esprit d'initiative, est le seul moyen par lequel nous pouvons « rejoindre, je ne dis pas, je ne dirai jamais la supériorité, mais les supériorités anglo-saxonnes. »

Dans son article sur la colonisation, **Henri Bourassa** réclame un régime de concession forestière qui permette au gouvernement d'imposer aux concessionnaires un système de coupe réglementée, favorable à la permanence de la forêt.

Enfin **Montpetit** demande a) un inventaire de nos ressources naturelles, b) une exploitation rationnelle et scientifique qui implique déjà l'idée d'une politique cohérente (on dirait aujourd'hui d'un plan), c) l'organisation systématique d'un régime d'institutions spéciales en vue de canaliser nos capitaux (« Quelle belle organisation

à tenter ! » s'écrie-t-il, après en avoir décrit la fonction), d) la libération des professeurs des charges excessives de cours afin qu'ils puissent se consacrer à ce qui fait « l'épanouissement du professorat, la découverte scientifique », e) le développement d'un enseignement technique régulier pour former des compétences, f) la création d'un ministère de l'industrie, du travail et de la statistique afin d'activer le développement de nos industries manufacturières (« placé au centre de nos comités d'initiative, acceptant la collaboration des Associations de manufacturiers et des Chambres de commerce, tirant des indications du dépouillement méthodique de documents venus de tous côtés, il remplirait, écrit-il, le rôle d'une sorte d'Office industriel », ce qui est déjà pour le moins l'embryon d'une planification avec le concours des corps intermédiaires), g) la fondation d'une banque centrale afin de faciliter les opérations bancaires.

Après un tel départ, il me semble que la bonne foi ne permet plus de parler d'un nationalisme aux vues rétrociées. Nos néo-nationalistes ont préféré courtiser plutôt que d'accuser nos politiciens mettant la charge sur le dos de ceux qui ont poursuivi l'action intellectuelle en prétendant qu'ils n'ont fourni à ceux-là que des solutions inutilisables parce que trop idéalistes (cf. Trudeau, *La Grève de l'amiante*). Mais si nos politiciens avaient d'abord réalisé tout cela en son temps, et avec l'effet cumulatif du temps perdu, où le Canada français ne serait-il pas rendu aujourd'hui ?

Troisième enquête (1919): Les précurseurs

Errol Bouchette et l'indépendance économique du Canada français (*Edouard Montpetit*)

Napoléon Bourassa (*Olivier Maurault, p.s.s.*)

Le docteur Jacques Labrie (*abbé Georges Courchesne*)

Ferdinand Gagnon et la survivance française aux Etats-Unis (*Henri d'Arles*)

Edmond de Nevers (*Antonio Perrault*)

Pierre Bédard et la responsabilité ministérielle (*Léon-Mercier Gouin*)

Mgr Langevin (*abbé Philippe Perrier*)
 Jérôme-Adolphe Chicoyne (*chan. Emile Chartier*)
 L'abbé Léon Provencher (*Fr. Marie-Victorin*)
 Calixa Lavallée (*Arthur Letondal*)
 Jules-Paul Tardivel (*Omer Héroux*)
 Père Camille Lefebvre (*Un Acadien*)

Quatrième enquête (1920) : Comment servir?

La série des articles examine le rôle de certaines fonctions dans la vie nationale:

L'agriculteur (*Jos.-E. Caron, ministre*)
 L'instituteur (*C.-J. Magnan*)
 Le professionnel (*Antonio Perrault*)
 L'artiste (*Arthur Laurendeau*)
 Le voyageur de commerce (*J.-A. Bernier*)
 L'ouvrier (*Alfred Charpentier*)
 La mère de famille (*Fadette*)
 L'étudiant (*Léo-Paul Desrosiers*)
 Le député (*Thomas Vien*)
 Le publiciste (*Jules Dorion*)
 L'homme d'affaires (*Joseph Versailles*)
 Le prêtre (*Mgr L.-A. Paquet*)

Cinquième enquête (1921) : Le problème économique

Nous sommes donc en 1921, notons-le bien, *L'Action française* prend vraiment la tête et devient nettement le centre intellectuel vital de ce qui constitue déjà et constituera le mouvement nationaliste traditionnel. Elle ne prêche pas qu'il faille nous contenter des réalisations de l'esprit et mépriser les richesses de ce monde. Elle développe au contraire son article liminaire en une enquête dont les deux premiers articles, et tout particulièrement le second, font une nécessité aux Canadiens français de rechercher la richesse et le succès économique comme *sine qua non* de la survie.

Il est difficile également de trouver dans tout cela la moindre ombre de preuve des tendances agriculturistes et du mépris de l'industrie dans le mouvement natio-

naliste. C'est tout le contraire qui est maintes fois affirmé, même s'il est dit que dans l'état où nous étions alors, il n'y avait guère que l'agriculture dont nous pouvions être maîtres, ce qui était sans aucun doute une grosse vérité que l'événement n'a malheureusement pas réussi à démentir un quart de siècle et plus après. La liste des articles montre bien d'abord que tous les aspects sont abordés.

L'indépendance économique (*Edouard Montpetit*)

L'aspect moral (*Antonio Perrault*)

Les lacunes (*Olivar Asselin*)

Notre avoir (*Emile Miller*)

Le facteur agricole (*Anatole Vanier*)

Notre industrie (*Georges Pelletier*)

Le commerce (*Léon Lorrain*)

Les institutions de crédit (*Beaudry Leman*)

L'enseignement commercial et technique

(*Henry Laureys*)

Assurances et mutualité (*Omer Héroux*)

L'enseignement supérieur scientifique (*J.-E. Gendreau*)

Conclusion (*Abbé Lionel Groulx*)

À souligner: L'article d'Olivar Asselin fait toutes les distinctions nécessaires, explique pourquoi les nationalistes se sont opposés à certaines formes ou formules d'industrialisation qui nous réduisaient à l'état de porteurs d'eau, insiste sur le peu d'utilité du contrôle du commerce si nous ne contrôlons pas l'industrie, etc.

Même l'article sur l'agriculture, par *M. Anatole Vanier*, ne reflète pas la moindre pensée agriculturiste. Il développe l'idée que la production agricole doit être poussée afin d'en arriver à satisfaire notre propre marché. Et il attribue les malaises de l'agriculture québécoise au manque de chefs, ce qui l'amène à proposer le développement de l'association professionnelle associée à la coopération agricole ! Il faut vraiment se remettre honnêtement à la lecture de ces vieux textes pour voir combien préjugés et injustes, autant que faux, ont été les commentaires que nous a livrés, sur le nationalisme, toute une école en ces dernières années.

Il est d'ailleurs plus qu'inquiétant pour la foi que nous pouvons accorder aux écrits de nos historiens actuels, eux qui ne sont censés parler qu'après avoir vu les documents, de considérer, après ce que nous venons de dire des articles précédents, l'article de **Georges Pelletier** sur l'industrie. Ce texte est déjà remarquable et constitue un document à consulter pour les faits historiques qu'il relate, l'analyse qu'il fait des causes du recul économique des Canadiens français après 1900 et de la situation en 1921. Les conditions qu'il établit, au surplus, pour assurer la reprise du terrain perdu et le programme qui en découle, nous laissent pantois en face des critiques précitées. Comment peut-on vraiment affirmer ce qui a été dit contre l'école nationaliste en dépit de l'existence de tels textes ? Tout ce que nous demandons, dira l'**abbé Groulx** en conclusion, c'est un développement équilibré entre l'agriculture et l'industrie.

Sixième enquête (1922): Notre avenir politique

Cette enquête qui a eu un grand retentissement à l'époque, reste, comme toutes les autres d'ailleurs mais d'une façon plus brûlante, d'une remarquable actualité. Ce fut la clef de voûte de toute la pensée du mouvement. Et la qualité des textes invite à s'y reporter pour trouver réponse même à nos interrogations actuelles.

Dans l'introduction, la Direction montre pourquoi, devant les turbulences politiques qui se dessinent dans le monde, la rupture de la Confédération devient une sorte de probabilité. Le Québec, avec toutes ses caractéristiques nationales, ne peut rester passif. Il ne s'agit pas de réclamer une séparation, précise-t-on, mais de se préparer à pouvoir assumer l'indépendance si elle se présente — et elle paraît au rédacteur devoir quasi fatalement se présenter — de façon à n'être pas pris au dépourvu.

La série se développe ensuite en établissant le droit à l'indépendance et la nécessité même de l'envisager comme un idéal jamais abandonné, auquel on peut renoncer à chaque moment immédiat pour des raisons de pure

opportunité, mais sans jamais le perdre de vue. Dans cette perspective, d'autres articles invitent le Canadien français (qui, encore ici, a pu honnêtement persister à affirmer que le mouvement nationaliste voulait s'enfermer dans Québec ?), à s'ouvrir sur le monde pour préparer les relations qu'il devrait avoir avec lui, et surtout avec l'Amérique latine et les États-Unis. Les difficultés qui se présenteraient avec l'indépendance sont ensuite analysées; et les deux derniers articles insistent sur l'urgence de développer le sens national du Canada français.

Le problème (*La Direction*)

Aspirations du Canada français —

Fondement philosophique (*abbé Arthur Robert*)

La croisée des chemins (*Louis-D. Durand*)

L'Etat français et sa valeur d'idéal

(*abbé Philippe Perrier*)

L'Etat français et l'Amérique latine (*Emile Bruchési*)

Les États-Unis et l'indépendance du Canada français

(*Anatole Vanier*)

Et nos frères de la dispersion

(*Rodrigue-Marie Villeneuve*)

Les obstacles économiques à l'indépendance du

Canada français (*Georges Pelletier*)

La préparation intellectuelle (*P. Ceslas Forest*)

Le Canada français et les étrangers (*Joseph Bruchard*)

Le sens national (*Antonio Perrault*)

Conclusion (*abbé Lionel Groulx*)

Septième enquête (1923); Notre intégrité catholique

Voilà une autre enquête dont la lecture fait exploser le mythe d'un mouvement nationaliste traditionnel attaché à une conception étroite de la religion, claustrée, genre « ligue du Sacré-Coeur », comme on dit en se montrant d'ailleurs injuste pour ces pauvres ligues. Il ne s'agit naturellement pas de prétendre qu'il n'y a pas eu dans l'Église canadienne des prêtres trop étroits, plus férus de bondieuseries que de catholicisme viril. Il s'agit de dissiper le jugement totalement et intégralement ca-

lomniateur, que ce fut là la position prise par le nationalisme traditionnel quand il s'est dit « catholique et français ».

Bien sûr, cette série de textes montre que le mouvement nationaliste traditionnel a voulu fonder son action sur l'épanouissement, dans Québec, d'une civilisation intégralement catholique. Ce n'est pas de l'intégrisme; mais c'est bien — comme le mot est d'ailleurs utilisé avec un sens du vocabulaire qui pare même aux objections actuelles — de l'intégralisme. À ce titre, cette position ne peut plaire ni aux non-catholiques, ni aux anti-catholiques, qui voudraient voir le Canada français se transformer selon leur optique à eux; elle ne plaira pas davantage aux catholiques qui veulent s'en tenir à la seule fréquentation des sacrements ou à une spiritualité de pure méditation abstraite, sans être pour autant gênés par leur conscience dans l'orientation de leur action politique ou dans leurs tendances sentimentales à emprunter à d'autres écoles leurs principes d'action et leurs solutions concrètes. Ils n'ont toutefois pas le droit de sortir de la vérité et de confondre l'étroitesse d'esprit avec la volonté de vivre un catholicisme qui informera la vie sociale et la civilisation autant qu'il régira certains actes individuels.

Notre influence extérieure (*Antonio Perrault*)

La politique intérieure (*Anatole Vanier*)

Le progrès moral de l'individu

(*Rodrigue-Marie Villeneuve*)

L'intégrité catholique dans la famille

(*P. Adélarde Dugré*)

L'intégrité catholique dans la société (*Emile Bruchési*)

Progrès intellectuel, philosophique et scientifique

(*P. Ceslas Forest*)

Catholicisme et art (*Arthur Laurendeau*)

L'en-soi de l'intégrité catholique (*abbé Arthur Robert*)

Eclairons notre catholicisme (*P. Papillon, s.j.*)

Catholicisme et progrès social et économique

(*Eugène L'Heureux*)

Ce que nous devons au catholicisme

(*abbé Lionel Groulx*)

Conclusion (*abbé Philippe Perrier*)

À souligner :

Le thème le plus sensible, du point de vue de l'ouverture d'idées que se proposait de pratiquer l'équipe, était sans doute celui qui avait été confié au P. **Ceslas Forest**. Il faut lire cet article, *sensationnel* par rapport à l'époque et par rapport à ce qu'on en dit. Il s'agit là d'un texte majeur, dont la valeur fondamentale le rend aussi contemporain à nous dans son universalité, et qui est effectivement bien en avance sur les thèses de bien des théologiens catholiques de l'époque et des années ultérieures. Texte majeur parce que la philosophie et la science n'y sont pas totalement subordonnées à la foi et aux vérités de foi, comme bien des écrivains catholiques l'ont soutenu; que chaque discipline garde bien sa place dans une perspective à la fois ouverte et juste.

On peut en dire presque autant du très bel article d'**Arthur Laurendeau** qui, sous le titre général de « notre intégrité catholique » et dans une recherche des rapports avec l'art, débute en formulant le principe que « l'artiste catholique n'a pas le droit de mettre son oeuvre sous le signe de la moralité ». Quant à l'abbé **Arthur Robert** dans l'analyse de « notre catholicisme », il ne se complait pas à nous exalter, selon les prétentions moqueuses d'un **Trudeau** et des autres à l'égard du nationalisme traditionnel. Il déclare au contraire que nous sommes des « anémiques spirituels »; mais à considérer sa conception de ce que doit être une foi vivante, il appert qu'elle ne fait pas défaut uniquement aux ligueurs du Sacré-Coeur ou chez les enfants de Marie ! Ce que les néo prétendent, en somme, nous révéler, ils ne font en somme que le répéter après les nationalistes traditionnels.

Il reste à voir, et c'est une question qui n'est pas tranchée par les prétentions plus instinctives que réfléchies de ceux qui pensent autrement, si ne risquerait pas d'être juste le mot de la fin de l'abbé **Philippe Perrier**:

« Notre nationalité est née d'un acte de foi; c'est un acte d'apostasie qui lui donnerait le coup de mort ». Dans le cadre sociologique et politique où nous évoluons, c'est un risque sur lequel même les incroyants devraient réfléchir.

Huitième enquête (1924): L'ennemi dans la place

- La mortalité infantile (*Dr J.-A. Beaudoin*)
- La perte du capital humain (*Yves Tessier-Lavigne*)
- L'émigration aux Etats-Unis (*Louis-D. Durand*)
- Les fuites de notre capital (*Emile Benoist*)
- Le capital étranger (*Esdras Minville*)
- La mauvaise presse (*Ferdinand Bélanger*)
- Théâtre et cinéma (*Harry Bernard*)
- L'indifférentisme national (*Antonio Perrault*)
- L'anglomanie (*Fulgence Charpentier*)
- L'esprit de parti (*Léo-Paul Desrosiers*)
- Le laïcisme (*abbé Joseph Ferland*)

À souligner:

L'article de **M. Yves Tessier-Lavigne** qui, portant sur l'exode rural, peut prêter superficiellement à l'accusation d'agriculturisme, ne blâme en définitive que l'exode *excessif* vers les grandes capitales. L'auteur prend bien soin de souligner l'utilité des grandes cités; et contre l'excès de concentration urbaine, ce n'est pas uniquement la colonisation agricole qui est réclamée, mais une politique d'aménagement agricole et industriel régionalisé.

Ceux qui se sont nourris jusqu'ici d'hypothèses sur l'agriculturisme, le messianisme, etc., comme cause de notre sous-développement, auraient avantage à lire l'article de **M. Louis-D. Durand**, un contemporain d'une période intensive d'émigration vers les États-Unis et de voir comment il établit les responsabilités en décrivant la situation. En fait, le tout se ramène à une absence quasi criminelle de politique. Ce qu'il faut pour en sortir, dit-il, c'est « un plan d'ensemble mûrement réfléchi ». En somme, cette planification, qu'on croit à l'heure actuelle une idée si nouvelle et qu'on va finir, croit-on, par imposer

à toute une école nationaliste affolée par la peur de l'État, les nationalistes en réclament le principe et la mise en oeuvre depuis le début du siècle.

Les deux articles d'**Émile Benoist** et d'**Esdras Minville** sont également à noter pour les renseignements qu'ils nous apportent sur la situation économique des Canadiens français à l'époque et dans l'histoire, ainsi que sur la place du capital étranger dans notre aménagement économique.

Neuvième enquête (1925): Le bilinguisme

- Avant 1867 (*abbé Lionel Groulx*)
- Aspect juridique (*Antonio Perrault*)
- Dans les services fédéraux (*Charles Gauthier*)
- Dans l'Ontario (*sénateur N.-A. Belcourt*)
- Dans l'Ouest (*Yves Tessier-Lavigne*)
- Dans les Maritimes (*Hermas Bastien*)
- Dans Québec (*Emile Bruchési*)
- A l'Eglise (*Véritas*)
- Bilinguisme et unité nationale (*Anatole Vanier*)
- Un peuple universellement bilingue est-il possible ?
(*Louis-D. Durand*)
- Enseignement bilingue à l'école primaire
(*abbé Philippe Perrier*)
- L'enseignement secondaire (*Adélard Dugré*)
- Dans le commerce et l'industrie (*P. Archambault*)

A souligner:

Toute l'enquête est un document de première valeur, fournissant des données historiques peu usuelles, en même temps qu'elle dessine une politique pour les Canadiens français en matière de bilinguisme.

Dixième enquête (1926):

Défense de notre capital humain

- L'importance du capital humain (*Edouard Montpetit*)
- Ses ennemis moraux (*Adélard Dugré, s.j.*)
- id. (*Dr Joseph Baudoïn*)

- L'émigration à la ville (*Jean-Charles Magnan*)
 Le réservoir de la race (*Esdras Minville*)
 L'aide de l'État à l'agriculture (*Charles Gagné*)
 Les défenseurs (*Firmin Létourneau*)
 L'aide intellectuelle et morale aux cultivateurs
 (*Hermas Bastien*)
 La colonisation (*Alexandre Dugré, s.j.*)
 Utilisation de notre capital humain
 (*Antonio Perrault*)
 L'industrialisation (*Alexandre Dugré, s.j.*)
 Nos agriculteurs (*Jules Dorion*)

A souligner:

À lire les titres des articles de cette enquête, le cœur des dénonciateurs de l'agriculturisme va bondir. Voilà la série accusatrice qui, à partir de l'idée de défense du capital humain, n'aboutit surtout qu'à des considérations relatives au sauvetage de l'agriculture et à la colonisation. Ce genre de raisonnement à *la manière de* serait d'ailleurs grossièrement injuste, comme l'ont été toutes les accusations du genre portées contre l'école nationaliste; car avant cette dixième enquête, il y a tout de même eu les neuf autres, dont nous avons perçu le sens, bien éloigné de tout agriculturisme. Mais l'orientation de celle-ci ne révélerait-elle pas les ressorts profonds d'une pensée jusque-là dissimulée sous des généralités?

Ici, en examinant comment du thème général on est passé à une insistance marquée sur le milieu rural (car nous allons voir qu'il s'agit en définitive plus du milieu rural que de l'agriculture), nous allons saisir le sens vrai de la pensée dite « agriculturiste » de ceux qui ont pensé et réalisé l'enquête.

L'article de **M. Montpetit** est très général. C'est un article de démographie, qui tient compte de la répartition des forces entre les différents secteurs de l'économie. Le deuxième, par le père **Adélarde Dugré**, met en garde contre la dissolution morale comme facteur de dépréciation du capital humain, il ne tombe nullement dans l'erreur attribuée à l'« école » de ne penser qu'au monde

rural et d'abandonner à leur triste sort les gens des villes, comme étant définitivement perdus. Il ne fait même pas allusion à la thèse catholique bien connue de la plus grande facilité à maintenir vertueuse une population rurale. Il conclut même par une mise en garde qui va au sens contraire de la thèse des accusateurs. « Si nous voulons sauver notre peuple, écrit-il, il ne suffit pas de sauver les campagnes, il faut sauver les villes. Car c'est la ville qui mène; la campagne suit tôt ou tard ».

C'est à l'article suivant que la série prend la tangente vers l'agriculture. Pourquoi ? Le **Dr Joseph Baudoin**, envisageant une autre catégorie d'« ennemis » du capital humain, distingue l'émigration et la mortalité: ennemis démographiques par opposition aux ennemis moraux de l'article précédent. Et il en vient à la constatation que ce sont les gens des campagnes qui émigrent vers les États-Unis, et non pas les gens des villes, qui ont trouvé du travail par l'industrialisation à Montréal surtout sinon quasi exclusivement, à l'époque. Implicitement, il en résulte, à moins que l'on ne suppose l'industrialisation insuffisante — ce qui ne pouvait pas paraître aisément tel à des contemporains des années '20, du moins pour le centre urbain de Montréal qui grandissait à vue d'oeil —, que c'est vraiment le milieu rural qu'il faut consolider pour arrêter l'hémorragie.

Avec **M. Jean-Charles Magnan**, l'un des grands apôtres de l'agriculture chez nous en raison de sa profession et de son occupation même de propagandiste agricole gouvernemental, et sur un sujet comme « l'émigration en ville », on s'attend d'avoir au moins le cas d'exception qui a pu justifier, par distraction, l'erreur des historiens en cause. Grande déception, car il commence par nous expliquer que l'exode rural est, dans une certaine mesure, « un phénomène normal, même nécessaire aux besoins sociaux et économiques des nations ». Il précise même: « ... les diverses activités industrielles, ouvrières et commerciales, demanderont toujours des bras pour s'établir et se développer. C'est, croyons-nous, une loi économique à laquelle il faut se soumettre ». Que voilà un natio-

naliste mystique de la terre qui est raisonnable... et décevant pour les faiseurs d'hypothèses en l'air ! Le problème se trouve réduit à considérer le cas de ceux qui ne devraient pas partir, mais qui partent quand même ! Si c'est cela être agriculturiste, qui ne devra pas l'être ?

Puis voilà **Esdras Minville** qui s'amène, lui aussi taxé, à partir d'un bout de phrase pêché quelque part dans son oeuvre, d'être agriculturiste. Il faut aider l'agriculture, en arrive-t-il à conclure, parce que « la nécessité d'une classe rurale prospère et satisfaite ne fait de doute pour personne: le progrès de nos villes en dépend; et l'avenir de notre peuple y est intimement lié ». Qu'il ait dû, pour faire ressortir cela, souligner que nous avons besoin du nombre pour survivre — un fait que l'anti-agriculturisme ne supprimera pas facilement —, que c'est dans les campagnes que la natalité permet l'accroissement et le renouvellement des forces démographiques en même temps qu'elle produit les esprits plus stables, cela signifie-t-il pour autant qu'il voulait voir tout le monde dans l'agriculture? Franchement, il y a des facilités à prendre les autres pour des imbéciles, qui finissent par être elles-mêmes des imbécillités!

Dans les articles qui suivent d'ailleurs, plusieurs des collaborateurs, quoique le sujet qu'on leur avait assigné portât sur l'agriculture, tiennent à spécifier que c'est dans un sens spécial qu'ils insistent sur les problèmes agricoles; qu'il faut se garder de négliger les problèmes industriels, qui sont majeurs. Mais le trait de génie de l'enquête, un trait de génie de prévision inconsciente des alibis qu'il faudra fournir un jour contre un acte d'accusation, c'est d'avoir confié au même homme, à celui qui pourra apparaître comme le plus agriculturiste des agriculturistes à cause de son attachement à la colonisation, au P. Alexandre Dugré, s.j., les deux articles sur la colonisation et l'industrialisation.

En un sens, le P. Alexandre Dugré reflète bien les tendances dites agriculturistes de certains éléments de notre société. L'industrialisation ne lui apparaît que

comme un « pis-aller », un mal nécessaire de notre monde moderne. Mais en tant qu'il est, du groupe, le plus ancré dans cette idée, il montre bien que c'est le mouvement nationaliste qui réagit contre cette tendance de notre société, et non pas qui l'entretient et le propage. Son regret de l'industrialisation reste philosophique, abstrait; c'est bien un regret, non une opposition. Son plaidoyer en faveur de l'industrialisation reste aussi vigoureux que son plaidoyer pour la colonisation; car, dit-il, pour que le Québec soit fort, pour qu'il ait une classe agricole forte, il faut aussi qu'il ait une industrie puissante. Lui aussi réclame l'équivalent d'une économie planifiée, l'organisation de la canalisation de nos capitaux, l'État pour « seconder, stimuler, prévenir même l'initiative privée ».

Décidément, les mythes à pourchasser ne sont pas ceux qu'on nous présente; et ce ne sont pas les nationalistes qui les ont créés !

Onzième enquête (1927):

La doctrine de l'Action française.

Après ces dix années de réflexion en profondeur sur nos problèmes nationaux, *L'Action française* entreprend, en cette année du soixantième anniversaire de la Confédération, de faire la synthèse de sa pensée. Tous les articles sont signés *L'Action française*; ils ne sont pas tous du même auteur, mais ils sont l'expression unanime de la pensée de toute l'équipe (abbé Philippe Perrier, Anatole Vanier, abbé Lucien Pineault, Antonio Perrault, Arthur Laurendeau, Émile Bruchési, Hermas Bastien, Yves Tessier-Lavigne, Esdras Minville) et ils portent tous la griffe du maître qui les a « revus »: l'abbé Groulx. Les thèmes de ces articles sont:

- Le problème religieux
- Le problème national
- La langue française
- Nos lois françaises
- Le problème de notre vie morale
- Nos doctrines littéraires

Agriculture et colonisation
Industrie et commerce
Notre enseignement
Les modes d'action nationale

À souligner :

Chaque article est une synthèse des positions doctrinales initiales et des constatations et mises au point découlant des enquêtes successives. L'analyse des deux articles *Agriculture et colonisation* et *Industrie et commerce* aurait dû suffire (c'était donc peu exiger de prétendus chercheurs et analystes objectifs), à mieux faire comprendre la position du mouvement nationaliste traditionnel et à souligner sa place novatrice dans le milieu plutôt qu'à des accusations d'immobilisme et de conservatisme.

Au surplus, la série de *L'Action française* révèle les conditions dans lesquelles ces hommes repensent nos problèmes: une période d'industrialisation intense (et il y a tout de même des limites à un processus d'industrialisation, à court terme), tout entière dominée par l'invasion du capital étranger et la vente à vil prix de nos ressources naturelles, le tout s'accompagnant à la fois d'une immigration qui correspond en partie à notre impréparation pour une évolution industrielle aussi rapide, et d'une forte émigration des nôtres aux États-Unis. On peut fort douter, en telle conjoncture, que l'extension du domaine agricole pour retenir le déficit d'emplois disponibles et s'installer sur le territoire avant que la place ne soit prise par des étrangers, ne fût pas la seule bonne solution à court terme. Que ces hommes se soient fort inquiétés des insuffisances de nos politiques agricoles (l'insuffisance de nos politiques d'industrialisation en termes quantitatifs étant loin d'être aussi évidente, si même elle existait), et du caractère vieillot et périmé de nos méthodes de colonisation, c'est à leur honneur ! C'est à l'honneur de leur sens aigu des réalités, quoi qu'en aient pensé des esprits aux vues rétrécies par leurs préjugés, leur ignorance de l'histoire véritable des événements de

l'époque, et leur prétention de vouloir tout renouveler à l'encontre de toutes les traditions.

L'agriculture et la colonisation, nous dit *L'Action française*, il faut les soutenir et les rendre prospères pour nous aider à maintenir le *nombre*, la *qualité* et assurer la *conquête du territoire*. Autrement dit, cette seule richesse que nous contrôlons et qui reste fondamentale, il faut éviter qu'elle ne se détériore comme c'était le cas à l'époque, et que finalement elle nous échappe aussi. En aucun cas, il ne s'est agi de mépriser l'industrie, ni même d'en ralentir le développement au profit de l'agriculture, encore moins de croire que notre civilisation doit rester agricole (ces idées ont peut-être eu cours quelque part dans la province, mais pas dans le mouvement nationaliste, voilà le point). « Notre doctrine, elle se résume en une formule à la fois large et précise: parallèle constant entre le développement agricole et le développement industriel de notre province, mise sur pied d'une industrie appuyée sur les ressources naturelles de notre sol. »

Ce dernier point constitue la clef de l'opposition à la politique industrielle alors suivie dans la province, et qui a donné le change à tant d'esprits superficiels. *L'Action française* s'est opposée à l'industrialisation au petit bonheur, faite en fonction des intérêts étrangers et à leur profit; et comme c'était à l'époque toute notre industrialisation, elle a paru, toujours aux esprits superficiels, être contre toute industrialisation. Elle a mis en doute la nature des industries développées, par rapport à celles qui auraient mieux convenu aux possibilités du Canada français et auraient pu être dirigées par lui, avec l'aide au besoin du capital étranger. Autrement dit, elle a demandé de mettre de l'ordre, de la rationalisation, de la planification dans notre politique industrielle. Voilà son crime ! Mais de grâce, finissons-en avec le simplisme de l'agriculturisme, en tant qu'appliqué aux dirigeants du mouvement nationaliste; et passons à quelque chose de sérieux !

Or, ici, s'élèvent des voix pour dire: Cette sollici-

tude pour l'agriculture, nous la leur pardonnerions si par ailleurs ils avaient su montrer autant de souci ou d'audace pour le développement industriel. Malheureusement la peur de l'État les empêchait de proposer les moyens propres à assurer le développement industriel par les nôtres, d'où la justesse au moins de l'accusation d'agriculturisme implicite. Ah! Oui! Eh bien! lisons donc ceci que l'on trouve en toutes lettres dans l'article intitulé *Industrie et commerce*.

« Et qui dressera et fera exécuter le plan selon lequel ces industries surgiront du sol, pour le plus grand avantage de la population tout entière cette fois, et non pas seulement pour celui d'une poignée d'entrepreneurs étrangers comme c'est le cas, à l'heure actuelle, de la plupart des entreprises qui fleurissent sur notre sol: l'État! eh oui, l'État; en toute vérité, l'État lui-même, puisque aussi bien son rôle « consiste à stimuler l'initiative privée languissante, à compléter l'initiative privée insuffisante, à remplacer l'initiative privée impuissante, à encourager l'initiative privée suffisante ». Nous avons indiqué plus haut quelques-uns des moyens que, pour atteindre à cette fin, il aurait dû prendre depuis longtemps.

« Il est vrai que l'intervention des pouvoirs publics trouble le sommeil de certaines gens, que n'inquiète pas tant, à la vérité, l'avenir plus ou moins sombre de la nationalité canadienne-française. Mais les gouvernants ne sont pas désignés par le peuple pour veiller sur le sommeil de quelques individus et abandonner les autres à leurs cauchemars. L'intervention de l'État, on nous en fait un épouvantail, évoquant, chaque fois qu'elle est préconisée, le spectre grimaçant de la Russie Rouge. Il est remarquable toutefois qu'on ne la redoute pas en certains genres d'entreprises bien déterminés. Nous avons l'État marchand de genièvre, l'État contrôleur de la charité; nos grands industriels ne songent pas à s'en émouvoir. Nous avons aussi l'État bâtisseur de barrages, initiative qui lui vaut des éloges d'autant plus retentissants que certaines gens y trouvent des profits merveilleux. Mais, par exemple, l'État gardien actif de la prospérité collective, cela, il ne faut pas y penser; c'est de l'ingérence indue, nuisible à la prospérité de la province, dangereuse pour son avenir, pour l'ordre social, qu'est-ce encore? »

Comme on le voit, Trudeau, Michel Brunet et René Lévesque n'ont rien inventé. On peut affirmer qu'à ce moment-là, non seulement l'équipe de *L'Action française*, mais tout ce qu'on appelle les milieux cléricaux pensaient ainsi. De sorte que la thèse de la collusion cléricobourgeoise du parti nationaliste contre l'intervention de l'État dans la politique économique est tout simplement

une erreur d'ignorants, d'ignorants qui n'ont pas le droit de l'être puisqu'ils se prétendent historiens, sociologues, économistes, etc., et que c'est leur métier de s'assurer d'abord des faits avant de parler.

Autrement dit, les prétendues solutions audacieuses que le mouvement nationaliste traditionnel, dit « rétrograde », a refusé d'envisager, où sont-elles ? Après trente-cinq ans, l'audace c'est la planification pour le développement avec le concours actif de l'État. C'est une audace qui n'a pas déjà chez nous des réalisations nombreuses à son crédit parce que trop de ceux qui la pratiquent aujourd'hui ont préféré ignorer leurs prédécesseurs et patauger par eux-mêmes pendant vingt-cinq ans avant de retrouver la vraie voie. Ils en sont revenus maintenant au point où en arriva *L'Action française* à ses débuts, après dix années de réflexions et d'efforts comme aucune génération n'en a poursuivi depuis avec la même constance, la même cohérence et la même ferveur. Mais le mouvement nationaliste, lui, ne s'était pas arrêté là. Ayant continué à réfléchir, il avait mis des formes à cette affirmation et élaboré des modes de réalisation plus concrets que ce simple principe général de l'intervention de l'État, qui veut à la fois trop dire et ne rien dire. Surtout, il avait appris à se rendre compte des aléas que comporterait une politique qui attendrait tout de l'État.

Devant l'immobilité de ceux qu'ils visaient dans leur dénonciation du concept de l'État-épouvantail — et qui n'étaient pas les milieux sociaux et cléricaux, mais le parti libéral au pouvoir, les politiciens dans leurs collusions avec la rue Saint-Jacques, et aussi nos plus grands hommes d'affaires alors liés comme nos politiciens à la finance anglophone —, ils furent amenés à chercher des solutions qui permettraient au peuple tout entier d'entamer lui-même sa marche vers la libération et de se transformer pour créer un climat politique nouveau. Le déblocage actuel dont on parle tant, c'est à ces hommes que nous le devons, et à leurs continuateurs ; non pas à ceux de leurs détracteurs, qui après

avoir tourné en rond et agité plus de boue que manoeuvré de bons matériaux de construction, ont dû en revenir, en dépit de ce qu'ils en disent, au nationalisme traditionnel (sauf pour la crise laïciste, dont le sort devra être le même si nous devons survivre). Ils se donnent l'air de prendre la tête du mouvement en rentrant dans le rang au moment où les politiciens sont d'accord pour les faire passer à la tête, histoire de se donner à eux-mêmes l'impression de n'avoir pas cédé devant une école qu'ils ont tant haïe, parce qu'elle a barré la route à toutes leurs petites combines. Voilà, à mon sens, ce que dira l'histoire vraie, quand elle prendra une vue d'ensemble avec tous les documents en main.

En définitive, le déblocage actuel, c'est celui de toute une jeune génération qui nous a, depuis la fin de la Deuxième Grande Guerre, obligé à recommencer, avec *L'Action nationale*, tout le travail fait par *L'Action française*, de 1917 à 1927: redéfinir nos positions patriotiques, retrouver le sens véritable de la Confédération, obtenir du Québec une politique positive. Il a fallu, pendant un autre quinze ans, redire exactement les mêmes choses au lieu de continuer le travail d'approfondissement de ces idées qui avait été amorcé, comme nous le verrons, dans *L'Action nationale* de 1933 à 1940. Et cette défense, en accaparant toutes nos énergies, a permis aux politiciens de continuer leur jeu traditionnel d'électoratisme. Si, en effet, un front commun s'était fait dans Québec, comme aujourd'hui (quoique encore bien imparfaitement et bien dangereusement — cf. l'éditorial de *L'Action nationale* de janvier), sur les positions de *L'Action française* maintenues et approfondies par *L'Action nationale*, Duplessis aurait eu à trouver autre chose que l'autonomie pour rester au pouvoir; car le gouvernement fédéral aurait dû céder dès 1945, ou au plus tard après le balayage provincial de 1948, et nous aurions pu avancer vers autre chose, comme nous pouvons le faire à l'heure actuelle.

Le vrai déblocage de l'heure n'est pas celui qu'on pense et qu'on prétend en certains milieux. C'est la

conversion du parti libéral à un certain nationalisme du type de celui de *L'Action française*, avec encore beaucoup trop d'inconséquences. Et cette conversion est devenue obligatoire pour le succès électoral du parti, devant la réaction de la population contre les lâcheurs, les arrivistes, les idéologies fumeuses, réaction qui s'est cristallisée dans la renaissance d'un mouvement séparatiste, et avec une envergure encore jusqu'ici inconnue chez nous. Ce fut la conversion aussi subite de tous les antinationalistes frayant dans son sillage, pour des motifs qui, heureusement, ne sont pas tous purement partisans (grève des réalisateurs de Radio-Canada, etc.). Cela aussi c'est, à mon sens, ce que retiendra l'histoire.

Le premier numéro spécial (mai-juin 1927):

Le soixantenaire de la Confédération

Soixante ans de Confédération (*xxx*)

Les Canadiens français et l'établissement de la
Confédération (*abbé Lionel Groulx*)

L'immigration, les fonds publics et nous
(*Anatole Vanier*)

Les Canadiens français et le développement économique
du Canada (*Olivar Asselin*)

Les Irlandais et nous (*Hermas Bastien*)

Les Canadiens français et le développement intellectuel
du Canada (*Edouard Montpetit*)

Québec, les chemins de fer et la Confédération
(*Yves Tessier-Lavigne*)

Les Canadiens français et la vie morale et sociale au
Canada (*abbé Philippe Perrier*)

Les Canadiens français et le rôle de l'Eglise dans
l'Ouest canadien (*Mgr Béliveau*)

Les Canadiens français et l'esprit national
(*Louis-D. Durand*)

En entendrons-nous parler bientôt ? (*Esdras Minville*)

Griefs et déceptions (*Antonio Perrault*)

La jeunesse canadienne-française et la Confédération
canadienne (*Albert Lévesque*)

À souligner :

Ce numéro constitue un document permanent auquel tous les historiens, les analystes, les sociologues et les économistes doivent se référer au besoin. Il est plus positif que revendicatif. Avec dignité, *L'Action française*, qui a dit ce qu'elle pensait de l'opportunité de célébrer cet anniversaire (Cf. Mot d'ordre, p. 715), fait l'inventaire de notre position et analyse notre contribution à soixante ans de vie politique canadienne. Un seul article est consacré aux griefs. Toutefois, le numéro est construit par l'intercalation, entre chacun des grands articles (titre débutant par « Les Canadiens français, etc. ». d'un grain de sel et d'une goutte de vinaigre: un court article laisse quelques faits particulièrement significatifs parler par eux-mêmes sur la façon dont la Confédération nous a traités.

* * *

Nous entrons maintenant dans la période de **L'Action Nationale**. Les enquêtes se continuent selon la même logique architecturale, mais avec moins de régularité. Une fois la doctrine établie ce sont les applications qu'on aborde, ce qui a paru nécessiter deux autres enquêtes générales, qui sont les suivantes: l'éducation nationale comme moyen d'inculquer la doctrine et une politique nationale pour la mettre en oeuvre. Nous verrons plus loin, au fur et à mesure, comment, à partir de là, les choses se sont ensuite développées.

Douzième enquête (1934-1935):**L'éducation nationale**

Données générales du problème (*abbé Lionel Groulx*)

Fondements juridiques (*Hermas Bastien*)

Le devoir national (*René Chaloult*)

L'anglomanie (*Esdras Minville*)

L'école primaire (*Arthur Laurendeau*)

L'école secondaire (*Fr. M.-A. Dion*)

L'école normale (*abbé Lionel Groulx*)

Le couvent (*Marie-Claire Daveluy*)

La famille (*Fadette*)

L'éducation nationale populaire (*Léopold Richer*)
 L'université
 Synthèse et conclusion

À souligner:

Cette étude, de portée doctrinale, reste fondamentale. Elle établit toute une série de principes et de suggestions qu'il serait trop long de rapporter ici. Après les onze enquêtes précédentes, qui ont été consacrées à l'élaboration d'une doctrine complète, cette dixième enquête s'attaque au moyen fondamental d'action considéré au dernier article de l'enquête précédente, en même temps indication d'une carence fondamentale du milieu: la formation du sens national.

Treizième enquête (1937):

Pour une politique nationale

Il s'agit plutôt de dégager les principes d'une politique que d'élaborer des mesures concrètes; mais tous les articles fourmillent de suggestions diverses.

Donnée du problème (*Maximilien Caron*)

Description de la situation (*Arthur Laurendeau*)

Destin français (*abbé Lionel Groulx*)

Le droit (*Léo Pelland*)

Les intérêts culturels (*abbé Albert Tessier*)

L'éducation (*Hermas Bastien*)

L'économique (*François-Albert Angers*)

Relations fédérales-provinciales et minorités
 (*Anatole Vanier*)

Conclusions (*Arthur Laurendeau*)

À souligner:

L'article de **M. Hermas Bastien** montre une fois de plus comment, contrairement aux prétentions des critiques, *L'Action nationale* s'est toujours montrée à l'avant-garde des vrais progrès. Sur deux questions très controversées, l'auteur ne se prononce pas d'abord catégoriquement, mais il ouvre la voie à une discussion raisonnée. C'est d'ailleurs toujours resté une des caractéristiques dominantes du mouvement, selon l'esprit même

qu'avait défini l'abbé Groulx, que son sérieux, que sa méthode de discussion raisonnée et raisonnable de toutes les questions, et ce en dépit des fortes convictions de base. Il faudra, dit l'auteur, cesser de discuter la question d'un ministère de l'Éducation en fonction de l'idée qu'il est une abomination parce qu'ingérence de l'État. Il faudra aussi, dit-il, cesser de discuter le problème de l'instruction obligatoire comme si le tout de la question tenait dans une manoeuvre des loges maçonniques. D'ailleurs, dans son article sur la culture, l'abbé Albert Tessier avait demandé la formation, par l'État, d'une commission d'éducation nationale composée d'historiens, de musiciens, d'artistes, anticipation assez nette de nos conseils des arts.

En définitive, M. Bastien — et comme il s'agit d'une enquête, les idées des auteurs ont été considérées en équipe et deviennent partie intégrante de la pensée de la ligue — n'opte pas pour le ministère de l'Éducation: il y a plusieurs façons, dit-il, de concevoir le rôle de l'État. Mais il propose la réforme du Conseil de l'instruction publique selon un plan détaillé, suggère qu'il pourrait diriger tout le régime d'enseignement, et demande la coordination des degrés de l'enseignement.

Voilà toujours la revue « clérico-bourgeoise », « rétrograde ». « réactionnaire », « pétrie de conservatisme », et qui « bloquant toutes les avenues du progrès » a obligé la jeune génération à s'orienter ailleurs que vers le nationalisme !!

Quatorzième enquête (1938):

L'organisation corporative

L'Action nationale s'engage maintenant dans l'étude des cadres à l'intérieur desquels réaliser sa politique.

- Le désordre à corriger (*Victor Barbeau*)
- Principes et description (*abbé J.-B. Desrosiers*)
- La constitution canadienne (*Maximilien Caron*)
- Corporatisme et liberté (*Hermas Bastien*)
- Association professionnelle et corporation
(*Gérard Picard*)
- La corporation en marche (*Gérard Fillion*)

- Corporatisme social et corporatisme politique
(abbé Wilfrid Lebon)
 Le corporatisme et le national *(Esdras Minville)*
 L'âme de la corporation *(Richard Arès, s.j.)*
 Comment hâter le corporatisme *(L'Action nationale)*

Deuxième numéro spécial (juin 1938): Vacances

La méthode de l'enquête devient objet d'éducation des collégiens.

- Vacances *(Introduction)*
 Connaître notre milieu *(Esdras Minville)*
 Loisirs et travail intellectuel *(Jean Bousquet, o.p.)*
 Croquis *(René Chicoine)*
 Conseils à un amateur photographe
(abbé Albert Tessier)
 L'aventure *(Paul Simard)*
 Le campisme *(Marc Labonté, o.p.)*
 Sens social de l'enquête *(André Laurendeau)*
 Pour mieux prendre contact avec son entourage
(Léon Gérin)
 Travaux d'histoire régionale pour les vacances
(V. Tremblay, ptre)
 Savez-vous des chansons *(Marius Barbeau)*
 Vacances dans un autre monde *(Claude Melançon)*
 Les plantes *(Bernard Taché, s.j.)*
 La consultation des vieillards *(V. Tremblay, ptre)*
 Concours intercollégial pour les vacances prochaines

Troisième numéro spécial (novembre 1938):

Le coopératisme

- Les Canadiens français et le coopératisme
(L'Action nationale)
 La coopérative de consommation *(Victor Barbeau)*
 La coopérative de crédit *(Wilfrid Guérin)*
 La coopération agricole *(Gérard Filion)*
 La mutualité de nos mutuelles *(Thuribe Belzile)*
 La nouvelle chaire de coopération de Laval
(P. Georges-Henri Lévesque)
 L'expérience d'Antigonish *(P.-E. Marquis)*

Le mouvement coopératif dans le monde
(*François-Albert Angers*)

Quinzième enquête (1939):

Le Canada et le Commonwealth.

Premier recul. Les événements mondiaux nous ramènent en arrière, aux problèmes de l'impérialisme britannique et de la participation du Canada aux guerres de l'Empire. Il faut abandonner les tâches constructives, et se porter aux frontières pour défendre les intérêts nationaux menacés par les problèmes extérieurs, ceux en l'occurrence que soulève notre intégration à la Confédération et au Commonwealth dans l'éventualité d'une guerre. La clairvoyance du groupe est alors mise en éveil par les deux expériences de la participation à la guerre des Boers et de la conscription de 1917.

Par elle-même, l'enquête, très documentée, garde toujours sa valeur, non seulement du point de vue canadien, mais pour quiconque veut comprendre un certain nombre des problèmes qui se posaient en 1939 et qui ont conduit le monde à la guerre. L'enquête ne fut pas terminée. Dans l'édition d'octobre, au lieu et place de l'article prévu, nous lisons ce qui suit, sous le titre de *Points suspensifs*:

« Nous pensons qu'il nous serait possible d'aller jusqu'au bout de l'enquête entreprise ici sur *Le Canada et le Commonwealth*. Les circonstances ne le permettent plus. Commencé en régime démocratique, cet examen se termine sous la semi-dictature de la loi des mesures de guerre. Il nous serait impossible de répondre sincèrement aux questions que nous allions nous poser, et particulièrement à celle-ci: « Le Canada doit-il se dégager du Commonwealth? » Force nous est de remettre nos conclusions à plus tard. Nous nous consolons à la pensée que la guerre et les mesures qui en résultent ne dureront pas éternellement. »

La structure géographique du Commonwealth
(*Benoit Brouillette*)

La structure économique (*François Vézina*)

Canada vs Commonwealth : aspect juridique
(*Antonio Perrault*)

Le Commonwealth dans le monde
(*François-Albert Angers*)

La politique commerciale du Commonwealth
(*Jean-Marie Nadeau*)

La propagande impérialiste (*Georges Pelletier*)

Le Canada annexe anglaise (*Roger Duhamel*)

Prévus, mais non publiés:

Quel intérêt le Commonwealth a-t-il à garder le
Canada ? (*Léopold Richer*)

Quel intérêt le Canada a-t-il à rester dans le Common-
wealth ? (*Maximilien Caron*)

Pouvons-nous et devons-nous sortir du Commonwealth?
(*Esdras Minville*)

Le Canada français dans le Commonwealth
(*abbé Lionel Groulx*)

Seizième enquête (1940-1942):

D'une culture canadienne-française

Cette enquête diffère des autres par son caractère, sauf de la première à laquelle elle nous ramène, mais sur un sujet de plus d'envergure. Au lieu de l'étiquette à mettre sur nos produits, il s'agit maintenant de l'étiquette qui désignera la qualité de notre pensée. C'est donc le résultat d'une consultation qui nous est donné. Ce renouvellement du genre correspond à un retour de l'inquiétude qui se dessine, inquiétude d'ordre idéologique et dont on trouvera les causes décrites à la section des « sujets ». De toute façon, il était non moins logique qu'après 25 ans de recherches et de réflexions, l'on se préoccupe de déterminer dans quelle mesure les intellectuels qui ne sont pas dans l'équipe pensent ou ne pensent pas comme elle sur les conclusions qu'elle a élaborées.

Des questions sont donc posées, sur l'existence et la nature d'une culture canadienne-française, à une quarantaine d'intellectuels. De novembre 1940 à décembre 1941, *L'Action nationale* publie les réponses, accompagnées de certains commentaires par le directeur. Et en janvier, 1942, le père Louis Lachance donne une sorte de réponse synthèse.

Les personnes suivantes ont répondu:

Marius BARBEAU	Louis LACHANCE
Victor BARBEAU	Eugène L'HEUREUX
Jean BRUCHÉSI	Léon LORTIE
Wilfrid BOVEY	Gabriel-M. LUSSIER
Marcel CADIEUX	Clément MARCHAND
(et Paul Tremblay)	Olivier MAURALT
Jacques COUSINEAU	Edouard MONTPETIT
Pierre DANSEREAU	Cyrias OUELLET
Alfred DESROCHERS	Albert PELLETIER
Léo-Paul DESROSIERS	Antonio PERRAULT
Jean-Charles FALARDEAU	Philippe PANNETON
Guy FRÉGAULT	(<i>Ringuet</i>)
Edmond GAUDRON	Albert TESSIER
Claude-Henri GRIGNON	Paul TREMBLAY
(<i>Valdombre</i>)	(et Marcel Cadieux)
François HERTEL	Auguste VIATTE
E.-C. HUGHES	Felix WALTER

Quatrième numéro spécial (juin 1941): L'annexionnisme

"*There'll always be an England*", mais...

(*L'Action Nationale*)

L'annexionnisme au Canada français

(*abbé Lionel Groulx*)

Un aspect favorable (*Jacques Perrault*)

De l'optimisme juridique au pessimisme politique

(*André Laurendeau*)

Québec, 57^e étoile sur le drapeau de l'Oncle Sam

(*François-Albert Angers*)

Si nous étions Américains (*Roger Duhamel*)

Ne nous induisez pas en tentation

(*P. Jacques Cousineau*)

Le Canada français jugé par l'Oncle Sam

(*Burton LeDoux*)

Conclusion (*André Laurendeau*)

Cas spécial (janvier, février-mars, avril et mai 1942):

Le plébiscite pour la conscription

Par le hasard des événements, ces quatre numéros successifs de *L'Action Nationale*, jetés presque en entier dans la lutte pour obtenir de la province de Québec une réponse « non » au plébiscite sur la conscription, forment un numéro spécial sur le Canada français et la guerre au paroxysme d'un problème qui a affecté toute la vie

politique du Canada, au plan fédéral, pendant vingt-cinq ans.

JANVIER

Nous ne raserons pas la muraille

(*André Laurendeau*)

De M. Fournier à M. King (*François-Albert Angers*)

Le pavé de l'ours (*François-Albert Angers*)

Manifeste au peuple du Canada

(*Ligue pour la Défense du Canada*)

Expressions d'opinions en Chambre de MM. Edouard

Lacroix, Angus McInnis, J.-L. Ilsley et Maxime

Raymond

FÉVRIER-MARS

M. King rouvre le débat (*L'Action Nationale*)

Pourquoi nous n'accepterons jamais la conscription

(*François-Albert Angers*)

La nouvelle charte des minorités et celle des petites nations (*Pie XII*)

Plébiscite et conscription (*Philippe Hamel*)

Le renard et le bouc (*Jacques Perrault*)

Faut-il leur faire confiance ? (*René Chaloult*)

La mascarade parlementaire (*Arthur Laurendeau*)

La triste histoire d'un débat historique

(*François-Albert Angers*)

AVRIL

La collusion King-Meighen-Tim Buck

(*Arthur Laurendeau*)

La corde va-t-elle casser ? (*François-Albert Angers*)

Ne votons pas par peur (*Jacques Perrault*)

De l'impérialisme au colonialisme

(*François-Albert Angers*)

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste en face du plébiscite

(*Ed. Coulombe*)

A chacun ses responsabilités (*L.-Athanasie Fréchette*)

Deux précédents à éviter

MAI

Pourquoi M. King n'est pas délié

(*François-Albert Angers*)

Un vote de race (*François-Albert Angers*)

Dix-septième enquête: (1942-1943):**Notre question nationale**

Après l'enquête dans la multitude, l'« enquête » ou recherche par un seul. C'est le père Richard Arès qui entreprend une monumentale réflexion sur le problème canadien-français, travail qui aboutira finalement à une publication en trois volumes, édités par *L'Action nationale*: Notre question nationale: I — Les faits; II — Positions de principe; III — Positions patriotiques et nationales. Le premier, épuisé, serait à mettre à jour; mais on peut encore se procurer les deux autres, du moins en s'adressant à *L'Action nationale*, et ils ont valeur d'universalité donc de permanence. L'enquête de 1942-43 en constituait la première partie.

Introduction générale

Le problème des races

Le problème politique

Le problème économique

Le problème social

Le problème culturel

Sixième numéro spécial (mai 1943): Le communisme

Pour comprendre le communisme (*L'Action nationale*)

Grande idée, grande erreur (*François Hertel*)

La doctrine et les antécédents bolchevistes

(*Damien Jasmin*)

Le communisme et le monde économique de demain

(*François-Albert Angers*)

Techniques et tactiques communistes (*Roger Duhamel*)

Le communisme et la C.C.F. (*Maximilien Caron*)

Conclusions (*François-Albert Angers*)

À souligner:

Ce numéro garde toujours sa valeur fondamentale en dépit du passage du temps, sauf en ce qui concerne la C.C.F., devenue NPD avec un nouveau programme

Cinquième numéro spécial (janvier 1943):

Vingt-cinq ans de vie nationale (*L'Action nationale*)

Bilan de culture (*Edouard Montpetit*)

L'économique : progrès ou régression (*Esdras Minville*)

La vie de l'esprit (*Victor Barbeau*)

Politique coloniale (*Léopold Richer*)

Vingt-cinq ans de vie scientifique au Canada français
(*Fr. Marie-Victorin*)

À souligner :

Ce numéro n'a pas l'ampleur des autres numéros spéciaux. Il représente plus une expression d'opinion des personnes concernées, qu'une étude ou un bilan véritable.

Dix-huitième enquête (1946-1947) :

L'indépendance du Canada

Les douze premières enquêtes de *L'Action française* avaient établi, sur des bases solides, une doctrine pour un Canada français désireux d'être autre chose qu'une minorité dans la Confédération canadienne. *L'Action nationale* avait ouvert sa propre époque par une douzième enquête sur l'éducation nationale, base essentielle d'action pour l'établissement, chez les Canadiens français, d'un sens national plus aigu; puis formulé, dans une treizième enquête, les principes d'une politique nationale. Le cycle, alors complet des enquêtes générales, avait été prolongé par une quatorzième enquête, et un numéro spécial dans la même année, portant sur les cadres à donner à cette politique: l'organisation corporative et le coopératisme.

La guerre était venue arrêter, en quelque sorte, cette exploration en profondeur et en étendue pratique, à la fois, du problème des Canadiens français dans leur vie nationale intime. Les feux de la guerre qui s'allumaient sur toutes les collines du monde avaient ramené *L'Action nationale* aux origines du nationalisme canadien français au XXe siècle, aux luttes de Bourassa contre l'impérialisme et la participation aux guerres de l'Empire, événement qui devait d'ailleurs recimenter les failles dans les relations entre l'équipe de l'abbé Groulx et Henri Bourassa. La quinzième enquête, celle de 1939, avait reposé le problème des relations entre le Canada et le Commonwealth, sans pouvoir aller jusqu'au

bout justement parce que la guerre vint trop vite. Nous reprendrons la question, la guerre terminée, avait dit la note suspensive; et dans cette optique, les seizième et dix-septième enquêtes apparaissent plus ou moins comme des piétinements sur place en attendant que sonne la libération du droit de parole.

Après les événements de la guerre cependant, on n'est plus, à *L'Action nationale* d'humeur à s'interroger beaucoup sur la nécessité ou l'opportunité de l'indépendance. Il s'agit de la considérer pour la réaliser. Tel est le ton de la nouvelle enquête, et des éditoriaux qui paraissent dans la même année, et dont les plus significatifs se retrouvent à la section intitulée *Lignes de force*.

La nouvelle enquête n'est pas entreprise cependant de la même façon systématique que les précédentes. On annonce, dans le numéro d'avril 1946, une série d'articles qui paraîtront au fur et à mesure que les collaborateurs auront pu les mettre au point. Elle ne comportera que quatre articles, qui paraîtront en 1946-1947; et qui déboucheront, en 1948, sur un numéro spécial dédié à *La République!*

La notion d'indépendance (*Roger Duhamel*)

L'idée d'indépendance à travers l'histoire canadienne
(*abbé Lionel Groulx*)

Sommes-nous indépendants? — Le point de vue
économique (*Esdra Minville*)

Sommes-nous indépendants? — Le point de vue
politique (*Guy Frégault*)

Dix-neuvième enquête (1947-1948):

Pour un humanisme ouvrier

Le développement des événements dans les années qui suivirent, notamment le relâchement des liens entre les divers membres du Commonwealth, l'abaissement graduel de l'Angleterre au rang de puissance de second ordre — abaissement qui se traduit actuellement par un effort de sa part pour abandonner le Commonwealth et se souder à l'Europe — ont fait disparaître la nécessité urgente ou immédiate de poursuivre activement la lutte pour l'indépendance du Canada: elle s'impose d'elle-

même dans les faits. Le Canada français peut donc revenir à ses problèmes propres. La dix-neuvième enquête sera inspirée par les conflits qui se dessinent entre le « national » et le « social », conflits qui ne seraient peut-être d'ailleurs jamais survenus si la province de Québec n'avait dû, au même moment, engager toutes ses énergies dans une nouvelle lutte pour son autonomie à un moment où le gouvernement fédéral avait accaparé, à la faveur de la guerre, des pouvoirs fiscaux et sociaux.

Cette enquête nous ramène à la technique des sondages, plutôt que des études basées sur une recherche ou une réflexion. La première enquête de ce genre, la seizième correspondait au désir de vérifier si les milieux intellectuels canadiens-français entretenaient bien, sur la culture canadienne-française, des idées correspondantes à celles qu'avait élaborées *L'Action nationale*. Celle-ci répond au désir, devant l'urbanisation de notre société, d'intéresser davantage le monde ouvrier — qui paraît s'en éloigner en raison surtout des difficultés fédérales-provinciales —, à une prise de conscience du sens national canadien-français.

Dans le numéro d'octobre 1947, André Laurendeau décrit une situation, telle qu'il la voit, et demande en somme des réactions sur l'affirmation que le monde ouvrier constitue, avec les grands hommes d'affaires, le groupe canadien-français le moins frappé par le fait national. Pourquoi ? Ont répondu :

Georges BERGERON	Pierre LEFEBVRE
J.-E. CHARLEBOIS	(avec d'Iberville Fortier
Guy CORMIER	Camille Laurin et
Gérard DION	Jean-Marc Léger)
(avec Joseph Pelchat)	Jean-Marc LÉGER
D'Iberville FORTIER	(avec d'Iberville Fortier
avec Pierre Lefebvre	Pierre Lefebvre et
Camille Laurin et	Camille Laurin)
Jean-Marc Léger)	Esdras MINVILLE
Camille LAURIN	Joseph PELCHAT
(avec d'Iberville Fortier	(avec l'abbé Gérard Dion)
Pierre Lefebvre et	Gérard PICARD
Jean-Marc Léger)	Jean-Paul ROBILLARD
	Claude RYAN
	Un fonctionnaire provincial (G.S.)

Septième numéro spécial (octobre 1948):**La République**

- Au seuil de l'âge atomique (*L'Action nationale*)
 Indépendance et république (*André Laurendeau*)
 Deux dépendances feront-elles jamais une
 indépendance (*François-Albert Angers*)
 La « Couronne » et la constitution canadienne
 (*Jacques Perrault*)
 Une république fédérative et sociale
 (*André Laurendeau*)
 République ou annexion (*Pierre Vigeant*)
 Pour un mouvement républicain (*Gérard Filion*)

Huitième numéro spécial (mai 1949):**Pour gagner la paix**

- Guerre ou paix ? (*L'Action nationale*)
 Le procès d'une victoire (*Paul Sauriol*)
 Vision de la terre promise (*Jean Pelletier*)
 Une troisième guerre : chance du communisme
 (*Jean-Marc Léger*)
 La moralité de la guerre (*Louis Lachance*)
 Ce qu'on pense de la croisade au Vatican
 (*François-Albert Angers*)
 Les Russes ont-ils toujours tort ? (*André Laurendeau*)
 Sécurité collective et suicide collectif
 (*François-Albert Angers*)
 Pour une politique de courage (*Gérard Filion*)
 Si nous voulons la paix (*L'Action nationale*)

Neuvième numéro spécial (mai 1950):**Pour ou contre le manuel d'histoire unique ?**

- La donnée du problème (*L'Action nationale*)
 Manuel unique et histoire scientifique
 (*abbé Lionel Groulx*)
 Opinions d'historiens anglo-canadiens : E.-R. Adair,
 A.-I. Burt, A.-R.-M. Lower, M.-L. Morton, Gordon-O. Rothney, George-F.-G. Stanley.
 Témoignages d'historiens canadiens-français : Jean Bruchési,
 Léo-Paul Desrosiers, Guy Frégault, Mgr Olivier Maurault, Mgr Albert Tessier.

Deux opinions d'éducateurs : Richard Arès, s.j., Esdras Minville.

En manière de conclusion (*André Laurendeau*)

Dixième numéro spécial (janvier 1954) :

La pensée d'Henri Bourassa

Introduction (*L'Action nationale*)

Le nationalisme de Bourassa (*André Laurendeau*)

Bourassa et l'impérialisme anglais (*Patrick Allen*)

Problèmes de la paix selon Bourassa

(*François-Albert Angers*)

Le rôle des Canadiens français (*Inédit de Bourassa*)

Rôle du catholicisme dans la pensée de Bourassa

(*Richard Arès, s.j.*)

Un grand apôtre de la famille (*P. Papin-Archambault*)

Les idées économiques et sociales de Bourassa

(*Roland Parenteau*)

Conclusions (*François-Albert Angers*)

Le Bourassa de Rumilly (*Anne Bourassa et*

Patrick Allen)

Index des oeuvres de Bourassa (*André Bergevin*)

Onzième numéro spécial (mai-juin 1954) :

Le Canada français et l'immigration

Problème majeur (*L'Action nationale*)

Pensée de l'Eglise (*Père E. Messier, s.j.*)

La leçon des faits (*Pierre Laporte*)

Le devoir du Québec envers l'immigrant

(*Jean-Marc Léger*)

Canada français et immigration

(*François-Albert Angers*)

Mémoire de la Société d'Assistance aux Immigrants
à la Commission Tremblay

**Vingtième enquête (1955) : L'autonomie du Québec
est-elle un obstacle au reste du Canada ?**

Après un temps d'arrêt de sept ans, pendant lesquels la technique des numéros spéciaux a pris le pas sur l'enquête, *L'Action nationale* reprend la formule. À ce moment, et l'analyse des sujets traités dans la revue au

cours de ces années en témoigne, le Canada français subit un siège en règle de la part des autorités fédérales sur le plan de la centralisation. On y voit, par la multiplication des mots d'ordre importants (que l'on retrouvera à la section de ce numéro intitulée *Lignes de force*), que la lutte a atteint son point culminant en 1953. Le gouvernement provincial se décide enfin à la véritable contre-offensive et forme la Commission Tremblay. Au début de 1954, il frappe un premier coup en réinstituant un impôt provincial sur le revenu. *L'Action nationale*, absorbée dans cette lutte, obligée de la poursuivre d'autant plus à fond qu'elle a contre elle toute une jeune génération d'intellectuels qui acceptent la centralisation sur le plan social et qui menacent de rompre l'unité du Canada français, s'est éloignée de l'effort d'approfondissement engagé avec la dix-neuvième enquête.

Mais c'est *L'Action nationale* qui gagne. Devant la Commission Tremblay, les mémoires affluent de toutes les organisations de la province, et qui sont tous quasi unanimes à revendiquer la liberté pour le Québec (cf. l'éditorial dans *L'Action nationale* de novembre-décembre 1954 à la section *Lignes de force*). La petite histoire dira que c'est cette unanimité, et les conseils du président de la Commission, le juge Thomas Tremblay, qui ont finalement amené M. Duplessis à se raviser et à rétablir l'impôt sur le revenu, qu'il avait tenu pour irréalisable quelques mois auparavant en réponse aux suggestions de la Chambre de Commerce de Montréal. À Ottawa, devant cette mesure dont on ne comptait plus que la province de Québec aurait jamais l'audace, on a vu rouge, doublement rouge. Le ministre des finances, M. Abbott, n'arrivait plus, dans les entrevues particulières, à contenir sa colère. Duplessis venait vraiment de frapper au coeur le régime des ententes fiscales; tout l'échafaudage centralisateur menaçait de s'écrouler; et s'est effectivement écroulé par la suite.

Avant d'accepter la défaite, cependant, M. Saint-Laurent descendit dans la province pour frapper un grand coup, comme Ernest Lapointe contre le même Duplessis

au temps de la conscription. Mais cette fois, c'est Duplessis qui devait l'emporter. Le grand coup de M. Saint-Laurent prit la forme de deux discours: l'un sur le paquebot Saxonnia, l'autre à un rassemblement libéral à Québec. Dénonciation virulente des nationalistes comme un obstacle au progrès du Canada; proclamation du principe que Québec doit devenir une province comme les autres et avoir confiance que ses droits sont entre bonnes mains dans un Parlement central à majorité anglaise. L'enquête de 1955 constitue une réponse à ce discours.

Exposé du problème (*Pierre Laporte*)

L'autonomie est-elle une formule négative ?

(*François-Albert Angers*)

Nationalisme et séparatisme (*André Laurendeau*)

Québec boude-t-il le progrès du Canada ?

(*Jean Deschamps*)

Québec, province différente (*Gérard Filion*)

Ottawa est-il centralisateur ? (*Gaétan Legault*)

Faut-il confier à Ottawa l'avenir de notre groupe ethnique ? (*Charles Pelletier*)

Québec est-il un poids pour le reste du Canada ?

(*Roland Parenteau*)

Unité nationale et centralisation (*La direction*)

A souligner:

La comparaison des sujets traités avec ceux des enquêtes précédentes donne toute la mesure du recul qui a été imposé, au Canada français, dans la Confédération, à la faveur de la guerre. Comme l'enquête sur le Commonwealth, qui constituait un retour en arrière, aux jours de 1899 et de la guerre des Boers, celle-ci a le ton qu'aurait pu prendre une enquête similaire après la révolution de 1837, aux jours de la préparation de l'Union. Jusqu'à 1939, en somme, en dépit d'ennuis, de tracasseries, de tentatives diverses contre sa liberté et son unité, la nation canadienne-française avait pu vaquer, dans la Confédération, à la réorganisation de sa vie collective propre. Depuis lors, elle a gaspillé le meilleur de ses énergies à se défendre contre de nouvelles attaques,

et cette fois avec la menace grave d'une cinquième colonne idéologique dans ses murs.

De meilleurs jours s'en viennent cependant. C'est 1953 qui marque vraiment l'année du début du déblocage, et non pas 1960 comme des esprits trop superficiellement liés aux avatars des partis politiques le veulent parce que cette année-là le parti libéral revint au pouvoir à Québec, après avoir lui-même effectué son déblocage en fonction des événements de 1953 et des années qui suivirent. Ce sera ensuite la campagne du Château Maisonneuve, organisée et dirigée par *L'Action nationale*, la première capitulation du Fédéral dans l'acceptation du principe de la déductibilité et le rajustement des accords fiscaux selon une formule plus ouverte en 1956, la grève des réalisateurs de Radio-Canada qui ouvrira les yeux aux éléments dits de « gauche » et en conduira plusieurs, non plus seulement au nationalisme, mais au séparatisme.

Douzième numéro spécial (janvier-février 1957):

Les subventions fédérales: faveur ou piège ?

C'est le temps où jamais de prendre l'initiative
(*L'Action nationale*)

Le fédéralisme et les subventions aux universités
(*Richard Arès, s.j.*)

Les universités en face des octrois fédéraux
(*Esdras Minville*)

La querelle des octrois universitaires
(*François-Albert Angers*)

Pas une moitié de solution (*André Laurendeau*)

Quand le gouvernement fédéral acceptera-t-il de se soumettre à la constitution ? (*Michel Brunet*)

L'avenir économique du Canada et les subventions fédérales aux universités (*Patrick Allen*)

Les octrois fédéraux aux universités
(*Pierre-Elliott Trudeau*)

Demain, il sera peut-être trop tard (*Gérard Filion*)

Le mot de la fin (*Pierre Laporte*)

Vingt-et-unième enquête (1960):**Nos universités sont-elles françaises ?**

Du type sondage, comme l'enquête sur la culture canadienne-française et sur l'humanisme ouvrier, cette enquête fut poursuivie et commentée par un seul rédacteur: M. Jacques Poisson.

Etat de la question et réponses à dix questions

(*Jacques Poisson et Guy Dozois*)

Commentaires de Jacques Poisson et réponse de

M. Marcel Rioux

L'agronomie

Sherbrooke et Agronomie (II)

Pédagogie

L'école normale et la crise du français

Conclusions

Treizième numéro spécial (avril 1961): Acadie 1961.

La nation acadienne (*Gustave Lamarche, c.s.v.*)

Aperçu démographique du peuple acadien

(*Adé Hubert, c.j.m.*)

Les Acadiens à la Baie Sainte-Marie (*René Leblanc*)

La coopération en Acadie (*Martin-J. Légère*)

Nos auteurs acadiens (*Marguerite Michaud*)

Les Acadiens des Iles-de-la-Madeleine

(*Adé Hubert, c.j.m.*)

Les publications acadiennes (*Emery Leblanc*)

L'enseignement primaire au Nouveau-Brunswick

(*Alexandre Savoie*)

La savoureuse langue acadienne (*Archélas Roy*)

Quatorzième numéro spécial (mai-juin 1962):**L'éducation nationale.**

Ce numéro spécial est en réalité fait du Mémoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à la Commission provinciale d'enquête sur l'éducation et du résultat de l'enquête poursuivie chez les éducateurs, à ce sujet, par le comité qui a préparé le mémoire. Ce mémoire constitue une sorte de classique du problème, qui fait le pendant au rapport de la Commission Tremblay pour l'ensemble de la question canadienne-française.

Nous croyons pouvoir, à juste titre, le considérer comme un numéro spécial de *L'Action nationale*, d'abord parce qu'il constitue l'aboutissement direct des campagnes constantes que l'équipe, sous les instances particulières et persévérantes de l'abbé Groulx, a menées sur ce sujet plus que tout autre groupe et organe. Et ensuite parce que le comité qui a préparé le mémoire avait comme président, un ancien président et fondateur de *L'Action nationale*, Esdras Minville; comme secrétaire un membre du comité de rédaction actuel de *L'Action nationale*, M. Patrick Allen; et parmi ses membres, le directeur actuel de la revue et président de la Ligue, M. François-Albert Angers.

* * *

Tel a été le coeur de l'oeuvre de **L'Action française-Action nationale**. Vingt et une enquêtes ou recherches, quatorze numéros spéciaux qui sont autant d'enquêtes ou de recherches réunies en un même numéro, trois autres enquêtes commencées mais sans avoir pu être menées à bonne fin pour des raisons diverses : les enquêtes sur la réforme de la Constitution en 1936, sur la famille en 1940 et sur le comté de Pontiac en 1955-1956. Considérée en elle-même et replacée dans les perspectives intellectuelles de notre milieu de 1912 à 1962, voilà à notre avis une oeuvre qui, par sa qualité, par son unité, son esprit de continuité objectif et positif, constitue une véritable épopée intellectuelle, dont à notre avis aucun autre groupe ou organe, même universitaire, ne peut démontrer la pareille chez nous quant à l'ensemble.

Nous devrions en prendre conscience, si bien que le temps des dénigrement et des mesquineries finisse, pour faire place au temps de la reconnaissance du travail accompli et de la continuation de l'oeuvre entreprise plutôt que de la prétention de vouloir encore repartir à zéro et refaire tout à neuf.

*Les
sujets*

Il ne s'agit pas, dans ce qui suit, de présenter un index complet des matières traitées dans **L'Action française**, **L'Action canadienne-française** et **L'Action nationale**. La tâche eût dépassé nos moyens, et n'eût d'ailleurs peut-être pas été proportionnée à l'utilité réelle d'un travail dans le cas d'une revue qui a nécessairement fait, de par son caractère même, la part suffisamment large à des questions d'actualité intellectuelle ou politique immédiate qui ne peuvent aujourd'hui intéresser que quelques rares spécialistes.

Que ceux-là sachent, toutefois, qu'en sus des indications ci-après fournies sur le contenu de la revue, depuis ses origines, avec ses divers noms, ils peuvent retrouver, en consultant la revue, nombre d'indications qui peuvent leur être précieuses sur tel événement politique, littéraire, linguistique, sur tel livre d'histoire, de politique, d'économie, de pédagogie paru à l'époque (n'ont été retenues ici que les études ou critiques d'ouvrages littéraires, à cause de leur valeur en soi). Autrement dit, à toutes les époques, la revue reflète certains événements d'une certaine vie politique intellectuelle au Canada français.

Cela ressort d'ailleurs de l'analyse des intérêts respectifs des sujets classifiés ci-après, quand on les considère selon les années. Comme le relate l'histoire des origines, c'est d'abord comme revue conçue pour défendre des intérêts linguistiques que **L'Action française** a été créée. Pendant toute son existence, — et surtout pendant la période de **L'Action française** —, elle en portera la marque et fera large la part aux questions de langue jusqu'à, pendant ce premier temps, consacrer chaque mois de l'espace à une sorte de bulletin linguistique visant soit à donner des équivalents français pour des termes anglais, soit à fournir du vocabulaire français authentique pour désigner des séries de choses diverses. Pour des raisons connexes — étant née en particulier autour de la querelle du règlement XVII, elle s'intéresse beaucoup aux minorités.

Très bientôt cependant, ainsi que nous avons vu M. Antonio Perrault, l'un des fondateurs, l'expliquer lui-même, les intéressés prirent conscience du fait que la question de langue en elle-même n'avait de sens que par rapport à l'idée de civilisation française. Et pour en explorer les contours, ils mi-

rent sur pied les fameuses enquêtes, qui ont constitué le point d'attraction autour duquel a tourné l'activité du groupe.

Quand on considère l'ensemble de l'oeuvre de la Revue, on prend conscience du fait que la période de **L'Action française** fut relativement tranquille quant aux problèmes autres que ceux qui sont dans l'orbite immédiate de la langue. C'est donc, en quelque sorte, en toute sérénité (relative, bien sûr quand on pense au remous provoqué par l'enquête sur l'avenir politique) que le directeur de la revue poursuit logiquement le développement de son plan d'étude. Les dix enquêtes successives, développées selon un plan très logique, conduisent finalement à l'élaboration d'une doctrine; et les articles auxquels elles donnent lieu forment dans l'ensemble, la majeure partie des textes de quelque envergure. Le reste de la revue est consacré à des chroniques diverses sur l'actualité et le tout est en bonne partie orienté vers des revendications relatives au bilinguisme, aux droits du français ou des Canadiens français par rapport à leur langue.

Quand **L'Action nationale** reprend le collier, la même idée directrice semble l'inspirer; et l'enquête sur l'éducation nationale en témoigne. Mais autour de l'enquête, et même avant l'enquête, dans la première année de la revue, l'orientation s'élargit à la considération d'une multitude de problèmes dans la ligne d'un approfondissement ou d'une application des questions connexes aux enquêtes antérieures. Un vaste plan se dessine dans le sens d'une contribution majeure et très étendue à la pensée et à la politique jusque dans leurs aspects les plus techniques, et dans tous les domaines. Le programme de restauration sociale, qui aboutit dès 1933 et qui en grande partie est l'oeuvre des hommes de **L'Action nationale**, en est une manifestation frappante.

Mais les événements vont gauchir ce plan. Tout d'abord l'enquête sur l'éducation nationale, qui entre dans le vif de l'action sur un terrain non moins délicat et plus immédiat que l'avenir de la Confédération, provoque des réactions, qui incitent la revue à y consacrer plus d'espace. Au même moment, la vague centralisatrice s'ébranle à Ottawa, autour des problèmes financiers suscités par la crise et des difficultés des provinces; et la revue va se trouver graduellement engagée

dans un immense débat, où elle restera un moment presque seule contre tous, contre tout ce qui s'exprime s'entend (car elle a toujours eu l'instinct populaire avec elle), un débat qui reste encore posé mais dont les plus gros combats se sont terminés avec la capitulation de Saint-Laurent sur les impôts provinciaux, en 1956.

Dans la même année 1935, s'engage un mouvement interne de dénationalisation de la jeunesse canadienne-française par la destruction de l'A.C.J.C. et l'engagement des nouveaux mouvements d'Action catholique dans la voie de la plus totale désincarnation, quand ce ne fut pas même d'hostilité contre tout ce qui est national. Toute une génération, par conséquent, perdra le sens du national et prendra contre le national une offensive qui obligera les nationalistes, au lieu d'aller de l'avant, à reprendre et redire sans cesse pendant les 15 années qui suivront la guerre de 1939, les mêmes choses exactement que pendant les 15 années qui avaient suivi la guerre de 1914, afin de garder la flamme allumée sous l'avalanche des forces adverses. Et entre les deux, il y aura eu la guerre, avec ses problèmes propres, qui absorberont pratiquement toutes les énergies.

L'incidence des matières traitées dans la revue évolue avec ces courants. Car — et c'est là le point important — ceux qui la soutiennent n'ont pas à leur disposition le temps et les fonds voulus pour tenir toute une équipe, diriger des gens qui poursuivent en paix le travail de base en dépit de la bataille qui fait rage en surface, afin d'équilibrer une revue qui puisse embrasser continuellement au même moment (disons dans les cadres d'une année, plutôt que dans ceux du numéro mensuel) tout son champ de bataille et faire avancer ses troupes (d'idées) sur tous les fronts à la fois. Insuffisamment pourvue, elle se voit forcée d'immobiliser presque tous les autres fronts, si l'un d'entre eux est l'objet d'un trop grave assaut.

Ainsi après les développements relativement normaux des années 1933, de 1934 et 1935, à côté d'une profusion d'articles sur l'éducation nationale dans le prolongement de l'enquête, les polémiques provoquées par les propos de Bourassa sur le nationalisme et ceux de certains milieux collégiaux et d'action catholique sur la séparation du catholique et du national, pren-

ment de la place et déclenchent aussi une série de textes sur les problèmes de la jeunesse, déjà mise en mouvement par les résistances des politiciens aux propos de **L'Action française** et de **L'Action nationale** elles-mêmes.

Pendant les années 1936 et 1937, la revue s'ouvre de plus en plus aux jeunes, et il sera important de consulter ces années à ce point de vue. En 1937, c'est un jeune, André Laurendeau, qui en prend la direction. Son premier article, à la première page, en septembre 1937, portera sur une grève du textile et comportera une première passe d'armes avec Maurice Duplessis. La revue s'oriente vers une plus grande attention portée aux problèmes sociaux, à ceux du syndicalisme en particulier, contrairement encore à ce qu'ont prétendu certains adversaires aux conclusions un peu trop rapides.

Avec ce nouveau directeur à plein temps, qui a justement le temps dont il était question précédemment de penser la construction de sa revue, de stimuler des collaborateurs au travail, la revue reprend pour un temps — malheureusement pas pour longtemps, car la guerre approche — reprend en s'amplifiant considérablement, sa marche vers un approfondissement et un élargissement de sa doctrine. De plus, la place faite aux divers aspects de l'actualité — politique, littéraire, sociale, économique, etc. —, par les chroniques et les articles courts, devient si large qu'il faut renoncer, dans un relevé qui n'est pas un index, à signaler tout ce qui est d'intérêt. Il faut s'en tenir aux textes qui peuvent être considérés comme ayant une valeur fondamentale en tant qu'ils sont synthèses ou documentation élaborée.

Avec la guerre et les immenses problèmes qu'elle souleva pour le Canada français, cet équilibre fut de nouveau rompu par la nécessité de concentrer les efforts ou un tir de barrage sur les problèmes immédiats de la participation et de la conscription. Les articles, chroniques, analyses nombreuses qui paraissent dans **L'Action nationale** au cours des six années de guerre forment un ensemble important, auquel seul un index détaillé pourrait rendre justice. Qu'il suffise d'indiquer qu'il y a là, sous tous les aspects qui intéressent le Canada français, une documentation unique que doit consulter quiconque veut avoir une vue de l'état d'esprit de la province à cette époque.

Sauf aux phases les plus critiques de la guerre, alors que des numéros de la revue presque entiers furent consacrés à ces problèmes, le travail de réflexion et d'approfondissement se continue dans des articles variés. **L'Action nationale** s'emploie à convaincre les Canadiens français que l'après-guerre verra réapparaître un certain nombre de problèmes, tel en particulier le chômage, auquel elle conseille de se préparer en créant, pendant la guerre même, les cadres et les politiques qui permettront d'y faire face. Une fois la guerre finie cependant, le mouvement nationaliste se trouve lancé dans une nouvelle tourmente qui l'empêche de continuer son oeuvre et l'oblige à des opérations défensives et à des recommencements. On en a vu la signification au commentaire qui accompagne la liste des articles de la dix-huitième enquête (p. 848).

Ce qui étonne quand on considère tout cet ensemble, surtout quand on songe à certaines accusations qui ont été portées contre le mouvement en général et la revue en particulier, c'est la grande présence aux problèmes de notre temps. En repassant la collection, on refait aisément toute l'histoire des événements et des idées au Canada français. Problèmes ouvriers quoi qu'on en ait dit, syndicalisme, chômage, sécurité sociale, problèmes du logement, etc., etc. surgissent dans la revue, par les collaborations qui sont sollicitées et les commentaires de l'équipe, au fur et à mesure qu'ils se présentent. Il est clair, à la lumière de cette vue synthétique, que ce qu'on a reproché à la revue, ce n'est pas d'avoir négligé ces problèmes, mais de les avoir traités en restant fidèle aux principes qu'elle avait élaborés à la suite d'une longue réflexion.

Ce qui arrive à terme, malheureusement au moment où devant l'assaut fédéral il aurait fallu l'union sacrée, ce sont les effets de la dénationalisation des mouvements d'Action catholique, dont on a signalé précédemment les remous aux années 1933 à 1935. La génération qui a reçu ces enseignements entre en action au moment même où le Canada français subit le plus formidable assaut de son histoire, de la part de l'élément anglo-canadien, depuis le temps de l'Union. Il s'agit précisément pour Ottawa de profiter de la centralisation réalisée à la faveur de la guerre pour refaire l'Union. Devant les incompréhensions qui vont en résulter, au niveau de cette gé-

nération peu avertie de ces problèmes, le nationalisme canadien-français va connaître une crise au sujet de laquelle on aura toujours avantage à se reporter aux deux articles majeurs de *L'Action nationale* de décembre 1952 et janvier 1953, où André Laurendeau en fait l'analyse.

À la vérité toute cette nouvelle génération, faute de la préparation suffisante, n'a pas su apporter la contribution de sa propre originalité en se rattachant à l'effort de pensée et de maturation des vingt-cinq années et plus qui se terminaient. Elle s'est trouvée entraînée dans un tourbillon où les meilleurs, agissant beaucoup plus selon des sentiments ou des tempéraments que par l'amorce d'une véritable réflexion (qui exige du temps) sur des idées qu'ils voulaient nouvelles, se sont trouvés mis au service de toute une série d'intérêts et de préjugés, qui ne demandèrent pas mieux que d'exploiter contre la nation et contre le catholicisme l'aubaine d'une équipe formée au sein de l'Action catholique.

Ainsi s'est trouvée consommée, contre le seul véritable mouvement d'idées et de réformes cohérentes de notre histoire (du moins au vingtième siècle), une alliance d'intérêts politiques adverses au Canada français, d'arrivistes de tout acabit, avec un mouvement intellectuel dont les intentions étaient sans doute respectables.

Un des reproches qu'on a le plus fait au mouvement nationaliste traditionnel, c'est de n'avoir pas vu les effets que l'industrialisation produirait dans notre province, et d'avoir continué à prêcher la colonisation, d'avoir fait de « l'agriculturisme », alors qu'il fallait au contraire affirmer la vocation industrielle de la province. Cette accusation comporte tellement de malentendus, **que cela seul peut l'empêcher d'apparaître complètement ridicule**, à la lumière d'un examen d'ensemble du travail de *L'Action nationale*. Déjà l'analyse des enquêtes nous a permis des précisions à ce sujet. Le tout étant ensuite considéré, cette accusation apparaît complètement en porte-à-faux, un pur anachronisme, à une époque où notre grand problème est un besoin d'industries secondaires pour absorber un chômage croissant à tendance chronique. Telle n'était la situation ni en 1920, à la seule exception de la courte réaction de 1921, ni pendant la grande crise de 1929.

À cette époque, il ne s'agissait pas de pousser l'industrialisation qui se développait à un rythme tellement accéléré, que nos possibilités économiques du temps nous empêchaient d'en garder le contrôle: la réadaptation sociale des ruraux appelés en ville devenait quasi impossible devant l'excès d'intensité, et l'exode rural prenait l'allure d'une avalanche grosse de dangers de déséquilibre économique, étant en bonne partie conditionné par des séductions qui n'avaient rien à voir avec les besoins réels du développement industriel. C'est cela que les nationalistes du temps ont fort bien vu; et ils ont parfaitement diagnostiqué le mal et les difficultés.

Ils voyaient juste en travaillant à ralentir le mouvement, en réclamant une politique modernisée de colonisation afin de favoriser l'occupation de notre sol avant que la chose ne se fasse par des immigrés européens de tendance anglo-saxonne, comme cela serait infailliblement arrivé. Ils voyaient juste aussi, — non seulement parce que de toute façon nos moyens d'alors ne nous permettaient guère de faire mieux devant l'avalanche, mais aussi parce que la décentralisation industrielle s'imposait, — en demandant une politique d'industrialisation régionale basée sur la moyenne industrie et les ressources naturelles, pour des fins davantage intérieures, plutôt que de laisser tout aller pour un développement commandé par la demande de matières premières à l'étranger. Ils voyaient juste encore, cinquante ans d'avance, en demandant en somme l'équivalent d'une planification souple ou indicative (et même plus que cela, à condition que l'État s'appuie sur des corps intermédiaires) pour diriger le mouvement d'industrialisation. Or tout cela est indiscutablement repris et répété, et réitéré, dès la première **Action française**; puis forme le leitmotiv d'à peu près tout ce qui s'écrit dans **L'Action nationale**, sauf que jamais on n'y accepte que cela se fasse selon le mode socialiste.

Quand **L'Action nationale** reparut en pleine crise, la situation n'était pas tellement différente, malgré les apparences. La gravité de la crise constituait une vérification même de ce qu'on avait prévu: notre industrialisation trop rapide et trop concentrée avait rendu notre économie beaucoup trop vulnérable à la moindre secousse. Et alors devant un Canada anglo-saxon de pensée profondément libérale, lui-même orga-

nisé de telle façon qu'il était relativement impuissant à lutter efficacement contre une crise d'envergure mondiale, quelle était la mesure des possibilités réelles du Canada français ? Soyons réalistes. Le retour à la terre était beaucoup plus indiqué en la circonstance qu'on veut bien l'admettre, surtout qu'il se faisait en grand selon les méthodes proposées par **L'Action nationale**, alors qu'il équivalait à un véritable programme de travaux publics et d'aménagement régional. Et du reste, les propositions corporatives et coopératives étaient ce qui convenait le mieux à la situation, parce qu'elles militaient pour des réalisations concrètes immédiates tout en effectuant une préparation de cadres valables pour l'avenir. C'est une des caractéristiques étonnantes de toute cette école nationaliste que son réalisme pratique; sa tendance, après avoir proposé des principes, à chercher des modes de réalisation qui soient immédiatement applicables, au lieu de s'en tenir uniquement aux grands plans dont on parle incessamment sans jamais pouvoir rien entreprendre tant que tout ne peut pas être entrepris ensemble.

Il est vrai qu'on ne trouve pas de grands appels à l'industrialisation dans **L'Action nationale**. Mais quel jugement superficiel que d'en conclure que tous ces gens n'en avaient vu ni la nécessité ni les problèmes ! L'industrialisation se faisait; elle se faisait même trop vite. Ce n'était pas tellement le thème de la nécessité de la grande industrie qu'il fallait emboucher. C'était celui d'organiser la reconquête d'une grande industrie qui nous échappait fatalement. C'était, en attendant, de pousser la moyenne industrie selon un plan d'aménagement rationnel. C'était de créer des cadres à la fois dynamiques et équilibrés: et la double conjonction du corporatisme et du coopératisme était ce qu'il y avait de mieux à cette fin. On ne fera pas mieux dans l'avenir, surtout en termes de gens qui, comme les adversaires idéologiques du nationalisme, ne voulaient pas entendre parler de réalisations capitalistes.

Pour en finir avec cette histoire de l'industrialisation et du clergé qui a voulu nous maintenir dans l'agriculture et dans la pauvreté, citons ce texte savoureux de M. l'abbé Lionel Groulx dans une allocution de 1928, reproduite dans **L'Action canadienne-française** :

Vous savez comment l'on entendait, dès 1850, cette politique vitale qu'est la politique de peuplement au Canada. Je vous étonnerai peut-être en vous disant que, dès 1849, l'on prévoyait le grand avenir industriel du Bas-Canada. Dès lors, tout en prêchant l'établissement des terres neuves et la fondation d'un enseignement professionnel agricole, on priait le gouvernement d'utiliser « nos nombreux et excellents pouvoirs d'eau », « d'établir des manufactures domestiques » qui « pourraient s'alimenter des matières brutes que le pays fournit en abondance, comme le bois, le fer, etc. » Et peut-être, à une heure où l'on tient volontiers le clergé responsable de nos retards dans l'ordre économique, peut-être vous étonnerai-je encore davantage en vous disant que cette supplique était faite aux chefs politiques des Canadas-Unis, par le clergé du diocèse de Montréal ? Savez-vous encore que, dès 1849, l'abbé J.-B.-A. Ferland, l'historien, mettait en garde nos gouvernements contre l'exploitation déréglée de la forêt canadienne : « Exploitez nos belles forêts », disait-il, « mais exploitez-les sagement; ne les livrez pas à des spéculateurs qui mangent en herbe le pain destiné à nourrir vos enfants ».

L'actuel directeur de la revue se sent parfaitement à l'aise pour que ces choses soient dites, car il ne vient que d'en prendre la direction, et ce sont ses devanciers qu'il exalte, à qui il rend justice contre des détracteurs si persuasifs qu'ils ont même fini par convaincre certains « vieux nationalistes » eux-mêmes de s'engager dans la voie, si à la mode, des confessions et des aveux. Il arrive, en effet, qu'à défaut de retourner en arrière, de revoir l'ensemble on oublie soi-même ce qu'on a fait; et que dans un esprit de conciliation on finisse par admettre même ce qui ne devrait pas l'être.

Tout compte fait, l'école nationaliste traditionnelle aura fait plus que toute autre école pour le relèvement du Canada français. Son problème à l'heure actuelle, c'est qu'au sortir de plusieurs périodes de luttes épuisantes contre l'impérialisme britannique, contre la centralisation fédérale, elle doit maintenant retarder encore son avance pour entreprendre une lutte idéologique interne contre ceux qui veulent bien d'un Canada français, mais à condition qu'il se révolutionne et cesse d'être ce qu'on a appelé jusqu'ici le Canada français.

Cette lutte est plus saine que les précédentes, car au moins porte-t-elle sur l'essentiel et tend-elle à être autant constructive de l'avenir que défensive d'une tradition. Mais il faut en finir avec les mesquineries des petits esprits qui évitent systématiquement de parler de **L'Action nationale**, qui écrivent à l'occasion qu'aucune revue n'a réussi à tenir au Canada français, et

se vantent de leurs dix ou quinze années, en affectant de ne pas voir qu'il n'existe qu'une revue qui peut faire remonter ses origines au début du siècle. Honneur est dû à l'école nationaliste traditionnelle pour cette oeuvre toujours si adaptée à notre temps que ses adversaires d'hier ne voient plus rien de mieux pour s'établir que d'assumer sa grande idée de base — le nationalisme — pour tâcher d'y faire entrer leurs produits.

L'énumération qui suit n'est pas un index, mais une indication des *principaux* sujets qui ont été abordés, dans la revue dans le cours d'une année, et de façon telle qu'il y ait encore intérêt à s'y référer aujourd'hui pour l'étude des questions concernées. Les chiffres indiquent justement les années de la revue dépourvues du millésime, dans lesquelles on devra chercher. Car il faudra prendre garde justement, d'une part comme il vient d'être dit que la mention indique une présence dans l'année mais non le nombre de fois que cette présence peut s'être manifestée; et d'autre part que c'est le sujet qui est classifié de sorte qu'il peut se trouver déguisé sous un titre d'article qui ne le désigne pas à première vue. Il y aura lieu, en particulier, de prendre bien garde de ne pas juger de l'intérêt porté à un sujet par le nombre d'années où il apparaîtrait avoir été traité ici. D'abord, mentionné une fois pour une année, il peut indiquer un nombre indéterminé d'articles; et puis, s'il n'est pas mentionné, il peut quand même être partie même importante d'un ou de plusieurs articles plus généraux ou plus spéciaux: quand il est indiqué, c'est parce qu'il apparaît en tant que tel, spécifiquement. La date n'indique ni que ce fut la première ni que ce fut la dernière fois que le sujet a été mentionné et même développé à l'intérieur d'un autre sujet. Guide commode pour montrer l'intérêt d'une consultation et donner une idée du champ couvert, la liste des sujets n'est qu'un appel à la consultation; non pas un indicateur précis qui puisse dispenser de chercher. Il serait facile de multiplier à partir de la liste, les exemples du ridicule dans lequel on tomberait si on prétendait en tirer la preuve que la revue n'a pas parlé plus que tant de fois de tel sujet, ou n'en a pas parlé avant ou après telle date. Tout ce qui est fait ici, c'est de vous mettre, sur une piste, et de vous dire: Cherchez et vous trouverez. Mais ce travail sommaire assure que dans les années mentionnées, un ou plusieurs textes ont abordé *tout particulièrement* le sujet indiqué; et qu'on trouvera là, d'une façon très générale, la pensée assez constante de l'équipe, *quoique pas nécessairement*.

— A —

Académie canadienne-française : 45.
 Acadie : 47, 48, 54, 55, 60-61.
 ACELF : 60-61, 61-62.
 Acierie : 61-62.
 A.C.J.C. : 54, 59-60.
 Agriculteur : 20, 26.
 Agriculture
 (crédit agricole) : 28.
 (habitat rural) : 33.
 (notre problème) : 21, 24, 26, 27, 33, 34,
 35, 37, 38, 47, 59-60.
 (retour à la terre) : 33.
 (sécurité sociale) : 51.
 Agriculturisme : 59-60.
 Alcoolisme : 44.
 Allocations familiales : 28, 44, 45.
 Américains et nous : 23, 33, 41, 53, 55,
 59-60, 60-61.
 Amérique latine : 43, 50.
 Anglo-Canadiens : 40, 59, 59-60, 61-62.
 Anglomanie : 24, 34.
 Annexion : 41, 60-61.
 Anti-cléricalisme : 60-61.
 Armée canadienne et Canadiens français :
 51.
 Art (Questions d') : 21, 22, 23, 33, 37, 40,
 41, 45, 47, 49, 52.
 Artisanat : 45.
 Artiste et vie nationale : 20.
 Assimilation : 56.
 Assurance-chômage : 38, 41.
 Assurance-hospitalisation : 59-60, 60-61.
 Assurance-santé : 42.
 Autonomie provinciale : 40, 41, 44, 49, 55,
 58, 59, 59-60, 60-61, 61-62.
 Avocat (rôle social) : 54.

— B —

Banque d'affaires : 58, 59-60.
 Bernard, Harry (Pensée nationale à
 25 ans) : 26.
 Bibliothèques : 40.
 Bilinguisme : 20, 25, 33, 35, 38, 40, 41, 42,
 45, 46, 49, 54, 55, 59-60, 60-61, 61-62.
 Bilinguisme (affaire Ida Henderson) : 55.
 Bills 19 et 20 : 54.
 Bloc populaire : 42, 43, 44.
 Bonne entente : 25, 55.
 Bourassa, Henri
 (Pensée de) : 54.
 (selon le chan. Groulx) : 59.
 (vs Tardivel) : 54.
 Bourgeoisie : 39.
 Bruchési, Jean (Pensée nationale à
 25 ans) : 26.
 Brunet, Michel (L'histoire selon) :
 59, 59-60, 60-61.

— C —

Cabotage : 56.
 Canadiens français
 (L'anglais des) : 59.
 (caractéristiques) : 22, 23, 24, 52.

(carrières économiques) : 22, 59.
 (compétence) : 45, 46.
 (inventaire) : 50, 55.
 (problème culturel et économique) :
 17-27, 37, 40, 41, 51, 52, 55, 56, 58, 59.
 Canalisation du Saint-Laurent : 40, 41.
 Capital étranger : 24, 33, 55.
 Capitalisme : 33, 46.
 Capital humain : 24, 26.
 Catholicisme : 23, 27, 33, 39, 48, 50.
 C.C.F. : 33, 42, 45, 55, 56.
 Censure : 61-62.
 Centralisme : 44, 48, 54, 55, 59-60, 61-62.
 Chaloult, René
 (Pensée nationale à 25 ans) : 26.
 Château Maisonneuve - Queen Elizabeth :
 55, 56.
 Chemins de fer : 27.
 Chevaliers de Champlain : 59-60.
 Chevaliers de Colomb : 51, 52, 58.
 Chômage : 39, 59-60, 60-61.
 Cinéma : 24, 33, 51, 53, 54, 55.
 Cinéma (ONF) : 55.
 « Cité libre » : 51, 60-61, 61-62.
 Civilisation américaine : 59-60.
 Civilisation canadienne-française : 53, 56, 57.
 Classes moyennes : 51.
 Colonisation : 18, 26, 27, 34, 44, 47, 50, 51.
 Colonisation (française en Ontario) : 19.
 Commerce : 21, 27.
 Commission fédérale du Service civil : 46.
 Commission Massey : 50, 51.
 Commission Tremblay : 53.
 Commonwealth : 39, 60-61.
 Communauté Barbu : 50.
 Communauté de travail : 60-61.
 Communisme : 53, 60-61.
 Compagnies et A.A.N.B. : 36.
 Confédération : 20, 27, 34, 54, 59-60, 60-61.
 Confédération (constitution) : 34, 36, 37, 43,
 49, 56, 58, 59-60, 60-61, 61-62.
 Conflits industriels : 46.
 Conscriptio : 42, 45.
 Conseil des Arts : 60-61, 61-62.
 Conseil de stratégie du Canada français : 54.
 Conseil économique : 28, 59-60, 60-61.
 Conseil privé : 49.
 Coopératives : 38, 40, 42, 44, 45, 47, 49,
 51, 59-60, 60-61, 61-62.
 Coopératives (agricoles) : 28.
 Coopératives (d'électricité) : 45, 48, 60-61.
 Corporation d'Expansion financière :
 58, 60-61.
 Corporatisme : 36, 38, 40, 42, 46, 55.
 Cour suprême : 59-60.
 Cour suprême des Etats-Unis : 49.
 Crédit à tempérament : 47.
 Crédit social : 38, 39, 44, 54.
 C.T.C.C. : 22, 51, 59-60, 60-61.
 Culture : 37, 40-42, 51, 58, 59, 59-60,
 60-61, 61-62.

— D —

Député et vie nationale : 20.
 Démocratie : 41, 49, 50, 53, 54, 60-61.
 Désaveu dans l'A.A.N.B. : 37.

Dictature économique : 33, 44.
 Directives générales : 51, 52, 54.
 Doctrine sociale de l'Église : 60-61.
 Drapeau provincial : 48.
 Droit civil : 36, 37, 55, 59-60, 61-62.
 Droits de l'homme : 60-61.

— E —

Économique et civilisation : 41.
 Économiste : 55.
 Édition canadienne-française : 40.
 Éducateur (statut professionnel) : 58.
 Électricité : 34, 59-60, 61-62.
 Élite : 46, 47.
 Émigration : 24, 26, 28, 48.
 Encycliques : 33.
 Enseignement : 18, 21, 25, 27, 34, 37, 50, 51,
 52, 55, 56, 57, 58, 59, 59-60, 60-61, 61-62.
 Enseignement (agricole supérieur) : 35.
 Enseignement (école rurale) : 38.
 Enseignement (éducation nationale) :
 33, 34, 35, 36, 56, 59-60, 60-61.
 Enseignement (éducation physique) :
 37, 38, 39.
 Enseignement (français) : 57.
 Enseignement (français aux États-Unis) : 55.
 Enseignement (régime scolaire du
 Québec) : 28.
 Enseignement (secondaire) : 34, 40, 41, 59,
 59-60, 60-61, 61-62.
 Enseignement (technique et professionnel) :
 52, 59, 60-61.
 Enseignement (universitaire) : 20, 34.
 Entreprise privée : 49.
 Épargne : 34.
 Esprit de parti : 24.
 Estrie : 52.
 État : 43, 46, 59, 59-60, 60-61.

État du Québec : 22, 49, 52, 54, 59-60, 61-62.
 Étatisation : 44, 59-60, 60-61, 61-62.
 Exode rural : 47, 51.

— F —

Faculté des Arts : 61-62.
 Famille : 40, 43, 59-60, 60-61.
 Fascisme : 37, 38.
 Fédéralisme : 47, 50, 51.
 Femme : 18, 26, 33, 35, 44.
 Fidélité française : 52.
 Finances scolaires du Québec : 46.
 Flamands : 39, 59-60.
 Foi : 18.
 Fonctionnarisme fédéral : 33, 41, 42, 46, 48.
 Fonds Henri-Bourassa : 55.
 France : 45, 46, 52, 53, 59-60.
 Fraternité française : 18.

— G —

Gaspésie : 24, 38.
 Gauche (la) : 53, 56, 57.
 Ghandi : 43.
 Gouvernement fédéral (éducation) : 57.
 Gouvernement fédéral (fonctionnarisme et
 Canadiens français) : 33, 41, 42, 46, 48).
 Gouvernement fédéral (français) : 24, 33.
 Gouvernement fédéral (relations fédérales-
 provinciales) : 37, 39, 45, 46, 47, 50, 52,
 56, 59-60, 60-61.
 Gratuité scolaire : 58, 59, 59-60, 60-61.
 Grec : 52.
 Grèves : 37, 53.
 Groulx (chan.) et problèmes actuels : 57.
 Guerre : 39-44, 45, 50, 52.
 Guerre (juste) : 46, 47, 49.

— H —

Histoire (textes historiques parus dans la revue, dont un bon nombre sous la signature du chanoine Groulx — présentés dans l'ordre chronologique de leur publication) et à l'exclusion des textes évoquant des personnages que l'on trouvera sous la rubrique « Personnalités... ».

- 1918 — La position du fort du LONG-SAULT.
 — Les ZOUAVES.
 — La première CANADIENNE.
 1919 — GRAND-PRÉ.
 1920 — Origines de l'ALBERTA.
 1921 — Origines de la SASKATCHEWAN.
 — Les FÉNIENS.
 — L'ÉGLISE catholique au Canada.
 — Le 14 JUIN 1671.
 1922 — Le PRÊTRE franco-américain.
 — L'HÔTEL-DIEU de Montréal.
 — Les SOEURS de Sainte-Anne.
 1923 — La découverte du MISSISSIPPI.
 — VOYAGEURS français en Nouvelle-France.
 1924 — Le FOLKLORE gaspésien.
 1925 — Les MARTYRS canadiens.
 1926 — Les PATRIOTES de 1837 et l'Église.
 — L'ÎLE-AUX-TOURTES.
 1927 — Le SAINT-MAURICE.

- 1933 — Arrière-plan d'histoire AMÉRICAIN.
— Les vieux JOURNAUX du British Museum.
- 1935 — Thomas CHAPAIS, historien.
— Un chef de 33 ans : LAFONTAINE.
- 1936 — La démission de Lord DURHAM.
- 1937 — Causes économiques de la RÉBELLION de 1837.
- 1938 — La misère des COLONS en 1837.
— Nos premières RELIGIEUSES.
— TALON.
- 1939 — Jacques MARQUETTE.
- 1940 — Le départ de MAISONNEUVE.
- 1941 — Le centenaire de l'UNION des Canadas.
— Fondation de VILLE-MARIE.
— Le MANITOBA français.
- 1946 — Le traité d'UTRECHT.
— Le rapport DURHAM.
— CIVILISATION canadienne après la Conquête.
— Les VAINQUEURS.
— La Conquête et la VIE ÉCONOMIQUE des Canadiens.
- 1947 — Misères des derniers jours de la CONQUÊTE.
— L'ÉCOLE LITTÉRAIRE de Montréal.
— L'ACADIE dans la littérature.
- 1948 — Le COUREUR DES BOIS.
— DÉCOUVERTES de 1672-1743 et Empire français.
— Deux RÉPUBLICAINS canadiens au XIXe siècle.
- 1949 — Le sentiment RÉPUBLICAIN au Canada de 1830-1850.
- 1951 — L'ARISTOCRATE au Canada d'autrefois.
- 1952 — Vue d'ensemble sur le RÉGIME BRITANNIQUE au Canada.
- 1953 — L'HABITANT.
- 1954 — Les CENT-ASSOCIÉS.
- 1956 — La tradition NATIONALISTE jusqu'à la Confédération.
- 1957 — L'unité fonctionnelle de la CIVILISATION canadienne.

Histoire (enseignement): 23, 36, 41, 61-62.
Histoire (et nationalisme): 18.
Hommes d'affaires et vie nationale: 20.
Hôtellerie: 45.
Humanisme: 47, 48, 55, 61-62.
Hygiène industrielle: 49.

— I —

Immigration: 27, 28, 34, 42, 43, 48, 51, 54.
Immigration (française): 52.
Impérialisme britannique: 39, 44.
Impôt provincial sur le revenu: 54.
Indépendance du Canada: 44, 46, 47, 48, 50, 59.
Industrie: 21, 22.
Industrialisation: 26.
Ingénieurs: 56.
Institut canadien des affaires publiques: 55.
Instituteurs et vie nationale: 20.
Internationalisme: 48.
Irlandais (Congrès international): 22.
Irrédentisme: 59-60.

— J —

Jeunesse: 18, 23, 33, 34, 35, 36, 37, 51, 56, 57, 59-60, 60-61, 61-62.
Journalisme: 33, 51, 52, 54, 55, 56.
Juifs: 33, 34.

— L —

Laïcisme: 24, 60-61, 61-62.
Langue: 18, 27, 34, 40, 44, 50, 51, 52, 53, 55, 57, 58, 59, 59-60, 60-61, 61-62.
Langue (refrancisation): 33, 51, 56, 58.

Lévesque, Albert (Pensée nationale à 25 ans): 26.
Linguistique (Questions de): 17-28.
Littérature (Analyse d'auteurs canadiens):
Eugène ACHARD: 26.
Claude AUBRY: 46.
Pierre BAILLARGEON: 45.
Marius BARBEAU: 38.
Victor BARBEAU: 37, 39, 44.
Nérée BEAUCHEMIN: 23, 27, 28.
Henri BEAUPRAY: 44.
André BÉLAND: 45.
Pierre BENOIT: 45, 46.
Réal BENOIT: 45.
Antoine BERNARD: 25, 46.
Harry BERNARD: 25, 27, 51.
Jovette BERNIER: 45.
Jean BRUCHÉSI: 22, 44.
Berthelot BRUNET: 45, 46.
Louis-Joseph CHAGNON: 26.
Robert CHARBONNEAU: 42, 44, 45, 46, 48.
Robert CHOQUETTE: 25, 33, 44, 55.
Émile CODERRE: 23.
Laure ANGERS-CONAN: 18, 24, 25.
Octave CRÉMAZIE: 47.
Claude DABLON: 44.
Henri D'ARLES: 25.
Marie-Claire DAVELUY: 26.
Alphonse DÉSILETS: 23.
Rex DESMARÇAIS: 42.
Léo-Paul DESROSIERS: 38, 40, 42.
Serge DEYGLUN: 51.
Raymond DOUVILLE: 39.
Pierre-Carl DUBUC: 44.

- Marcel DUGAS : 44.
 Jacqueline DUPUY : 46.
 Robert ÉLIE : 51.
 Albertine FERLAND-ANGERS : 24, 46.
 Jean FILIATRAULT : 55.
 Jules FOURNIER : 23.
 Louis FRÉCHETTE : 25, 44.
 Guy FRÉGAULT : 44, 45, 46.
 Hélène-J. GAGNON : 45.
 Jean-B. GAGNON : 24.
 Jean-Louis GAGNON : 44.
 Maurice GAGNON : 40.
 F.-X. GARNEAU : 26, 44.
 Saint-Denis GARNEAU : 38.
 Sylvain GARNEAU : 51.
 Gratien GÉLINAS-FRIDOLIN : 42, 49, 50.
 Léon GÉRIN : 38.
 Charles GILL : 47.
 André GIROUX : 51.
 Alain GRANDBOIS : 44, 45, 49.
 Madeleine GRANDBOIS : 45.
 Éloi de GRANDMONT : 51.
 Lionel GROULX : 23, 25, 44, 46, 56.
 Germaine GÜEVREMENT : 45, 48.
 Arthur GUINDON : 23.
 Charles HAMEL : 51.
 François HERTEL : 39, 40, 41, 44, 45, 47.
 Léopold HOULÉ : 40, 45.
 Edmond LABELLE : 45.
 Dominique LABERGE : 45.
 Gustave LAMARCHE : 37, 44.
 Paul-Émile LAMARCHE : 18.
 Blanche LAMONTAGNE : 23, 24, 26.
 André LANGEVIN : 52.
 Rina LASNIER : 41, 45, 48, 51, 60-61.
 Félix LECLERC : 44.
 Roger LEMELIN : 44.
 Michelle LENORMAND : 18.
 Lionel LÉVEILLÉ : 26.
 Albert LOZEAU : 23, 24.
 Jacqueline MABIT : 45.
 Abbé MAHEUX : 41.
 Laurette MALO : 40.
 Reine MALOUIN : 51.
 Clément MARCHAND : 40, 41.
 Séraphin MARION : 44, 45.
 Joseph MARMETTE : 45.
 José MARSILE : 25.
 Olivier MAURAUULT : 25.
 Olivier MILICENT : 24.
 Claude MELANÇON : 40.
 Édouard MONTPETIT : 37, 44.
 Louvigny de MONTIGNY : 45.
 Paul MORIN : 23.
 Gérard MORRISSET : 44.
 Émile NELLIGAN : 46.
 Ernest PALLASCIO-MORIN : 46.
 Ubaldo PAQUIN : 24.
 Jean PELLERIN : 51.
 Albert PELLETIER : 33.
 Damase POTVIN : 35.
 Marcel RAYMOND : 42.
 Panneton RINGUET : 39, 42, 48, 50.
 Robert de ROQUEBRUNE : 23, 24, 28.
 Camille ROY : 23.
 Gabrielle ROY : 45, 50, 51.
 Robert RUMILLY : 45, 46, 56.
 Félix-Antoine SAVARD : 38, 44.
 Guy SYLVESTRE : 42, 45.
 Thérèse TARDIF : 51.
 Yves THÉRIAULT : 45, 51.
 Geneviève de la TOUR-FONDUE : 44.
 Marcel TRUDEL : 45.
 Jean-Marie TURGEON : 44.
 Jean VAILLANCOURT : 55.
 Grignon-VALDOMBRE : 37.
 Armand YON : 28.
 Littérature (Questions de) : 20, 21, 22, 27, 28, 46, 47, 55, 61-62.
 Logement : 47, 48, 49.
 Lois françaises : 27, 44, 48.
 Lois sociales : 45.
 Loisirs : 40, 42, 43, 49.
 Lortie, Léon (Pensée nationale à 25 ans) : 26.
 Louisiane : 55.
- M —
- Machinisme : 46.
 Manuels : 41, 50, 57, 61-62.
 Marion, Séraphin (Pensée nationale à 25 ans) : 26.
 Médecins de campagne : 47..
 Mère de famille : et vie nationale : 20.
 Méthodologie des sciences sociales : 58.
 Ministère de l'Éducation : 61-62.
 Minorités : 37, 44, 55, 59-60, 61-62.
 Minorités (Colombie) : 56, 58.
 Minorités (Franco-Américains) : 33, 34, 45, 50, 52, 55.
 Minorités (Nouveau-Brunswick) : 35.
 Minorités (Manitoba) : 34, 41, 57, 58, 59.
 Minorités (Ontario) : 1917-28, 33, 49, 51, 54, 58, 59-60.
 Minorités (Ouest canadien) : 1918-28, 54, 57.
 Minville, Esdras (Pensée nationale à 25 ans) : 26.
 Monnaie bilingue : 33, 35.
 Mortalité infantile : 24.
 Musique : 28, 44.
- N —
- Natalité : 18.
 Natalité (Empire britannique) : 38.
 Natalité (Limitation) : 61-62.
 Nation : 45, 46, 50, 59-60.
 Nationalisme : 18, 27, 28, 34, 35, 37, 39, 43, 48, 56, 58, 59-60, 60-61.
 Nationalisme (Canadiens français) : 52, 53, 55.
 Nationalisme : (religion) : 18, 34.
 Nationalisme : (socialisme) : 58.
 National-socialisme : 37, 38.
 Néo-Canadiens : 42, 43, 45.
 Noms géographiques : 51, 53.
 NPD : 61-62.
- O —
- Ouvriers : 21, 47-48, 50, 59-60.

— P —

- Paix : 49, 51.
 Pacifisme : 49.
 Paroisse dans vie nationale : 18.
 Participation aux bénéfiques : 51.
 Patriotisme : 35, 49, 58, 59, 59-60, 60-61, 61-62.
 Personnalisme : 38.
 Personnalités canadiennes-françaises :
 P. Papin ARCHAMBAULT : 24.
 Olivar ASSELIN : 26, 37, 41, 53.
 Mère Charlotte BARRÉ : 28.
 Pierre BÉDARD : 19.
 Cardinal BÉGIN : 25.
 Sénateur BELCOURT : 24.
 Mgr BÉLIVEAU : 24.
 François BIGOT : 46, 49.
 Mgr Joseph BONHOMME : 33.
 Errol BOUCHETTE : 19.
 Barbe de BOULLONGNE : 21.
 Henri BOURASSA : 25, 52, 54, 59, 59-60.
 Napoléon BOURASSA : 19.
 Marguerite BOURGEOYS : 19, 20.
 Mère Judith Moreau de BRÉSOLES : 25.
 Thomas CHAPAIS : 25, 35.
 Jérôme-Adolphe CHICOYNE : 19.
 Mgr COMTOIS : 35.
 Mgr COURCHESNE : 28.
 Guillaume COUTURE : 50.
 L.-O. DAVID : 26.
 Edmond DE NEVERS : 19.
 Alfred DE SÈVE : 34, 50.
 Dollard DES ORMEAUX : 17-28, 46, 59-60.
 Dr Jules DORION : 25.
 Jean DRAPEAU : 54.
 Joseph DUBUC : 24.
 Dominique DUCHARME : 50.
 P. Adélarde DUGRÉ : 25.
 Rodolphe DUGUAY : 33.
 Maurice DUPLESSIS : 33.
 Albert FOISY : 24.
 Mgr FORGET : 34.
 Jules FOURNIER : 53, 59-60.
 Athanase FRÉCHETTE : 56.
 J.-J. GAGNIER : 49.
 Ferdinand GAGNON : 19.
 Hector GARNEAU : 45.
 Mgr GAUTHIER : 40.
 Dr Joseph GAUVREAU : 42.
 Samuel GENEST : 33.
 Mgr P.-E. GOSSÉLIN : 55.
 Lomer GOUIN : 23.
 André GRASSET : 27.
 Ernest GRÉGOIRE : 34.
 Abbé Lionel GROULX : 33, 44, 50, 51.
 Dr Philippe HAMEL : 36, 54.
 Abbé Pierre HÉBERT : 24.
 Marie de l'INCARNATION : 27.
 P. Josaphat JEAN : 22.
 Barthélémy JOLIETTE : 23.
 Le curé LABELLE : 33.
 Dr Jacques LABRIE : 19, 22.
 Mgr LAFLÈCHE : 24.
 Louis-Hippolyte LAFONTAINE : 17, 35.
 P. Louis LALANDE : 26.
 Mgr C.-A. LAMARCHE : 28.
 Philippe LANDRY : 20, 21.
 Mgr LANGEVIN : 55.
 Mg Alfred LANGLOIS : 24.
 Ernest LAPOINTE : 24, 41.
 Mgr LATULIPPE : 23.
 Mgr de LAVAL : 23.
 Calixa LAVALLÉE : 19, 33, 36.
 Armand LAVERGNE : 33, 35.
 Les LAVIGNE : 49.
 P. Guillaume LEBEL : 25.
 Jeanne LE BER : 19.
 Burton LEDOUX : 49.
 Mère Marie LEDUC : 28.
 P. Camille LEFEBVRE : 19.
 Rodolphe LEMIEUX : 28.
 Edmond LEMOINE : 23.
 La mère des LEMOYNE : 19.
 P. Georges-H. LÉVESQUE : 54.
 M. de MAISONNEUVE : 40.
 Jacques MARQUETTE : 39.
 Ennemond MASSÉ : 46.
 Mgr Arthur MELANSON : 33.
 Honoré MERCIER : 40, 48.
 Pierre-Basile MIGNAULT : 46.
 Emile MILLER : 22.
 Esdras MINVILLE : 38, 45.
 Edouard MONTPETIT : 23, 45.
 Hincks & MORIN : 33.
 Louis-Joseph PAPINEAU : 21.
 Mgr PAPINEAU : 28.
 Mgr L.-A. PAQUET : 24, 33.
 René PARÉ : 55.
 Etienne PARENT : 39.
 Georges PELLETIER : 47.
 Romain-O. PELLETIER : 50.
 Madame de la PELTRIE : 21.
 Antonio PERRAULT : 54.
 Joseph-Edouard PERRAULT : 26.
 Mgr Philippe PERRIER : 47.
 Rodolphe PLAMONDON : 40.
 Abbé Léon PROVENCHER : 19.
 P. Sébastien RASLE : 24.
 Louis RIEL : 45.
 Mgr F.-X. ROSS : 24.
 Pierre-Georges ROY : 26.
 Mgr P.-E. ROY : 27.
 Chas-Waugh SABATIER : 33.
 Arthur SIDELEAU : 45.
 Père TABARET : 28.
 Mgr TACHÉ : 23.
 Jean TALON : 38.
 Jules-Paul TARDIVEL : 19.
 Jules TREMBLAY : 27.
 Guy VANIER : 25.
 P. Rodrigue VILLENEUVE : 25.
 Plébiscite pour la conscription : 42.
 Politique (questions de) : 27, 35, 40, 41, 43, 44, 47, 48, 51, 52, 57.
 Politique économique : 18, 37, 52, 55.
 Politique fédérale : 35-62.
 Politique internationale : 42, 45, 46, 49, 50, 51, 52, 53.
 Politique nationale : 37.
 Politique provinciale : 35-62.
 Pontiac (comté de) : 55, 56.
 Presse : 24, 51, 54, 56.
 Prêtres : 20, 50.

Professionnel et vie nationale : 20.
 Progrès social et nationalisme : 56.
 Propriété : 48.
 Protestants canadiens-français : 59-60.
 Publiciste et vie nationale : 20.

— Q —

Queen Elizabeth - Château Maisonneuve :
 55, 56.

— R —

Radio : 34, 47, 52.
 Radio-Canada : 54, 56, 60-61, 61-62.
 Rapport Gordon : 59-60.
 Rapport Massey : 51, 52, 60-61.
 Rapport Rockefeller : 59-60.
 Rapport Sirois : 40, 44.
 Rapport Tremblay : 56, 57, 60-61.
 Recensement de 1951 : 53.
 Régionalisme : 35, 36, 37.
 Relations industrielles : 56.
 Religions au Canada : 34.
 République : 48, 49, 59-60.
 Restauration sociale : 33.

— S —

Saint Jean-Baptiste (Fédération des) : 57.
 Saliariat : 47, 52.
 Sciences naturelles : 33.
 Scoutisme : 54.
 Sécurité sociale : 44, 49, 51, 59-60.
 Sénat : 46.
 Séparatisme : 23, 36, 57, 60-61, 61-62.
 Sociale (question) : 33, 40, 49, 50.

Société générale de financement : 61-62.
 Subventions fédérales : 52, 56, 57.
 Syndicalisme : 38, 42, 51, 52, 54, 56,
 59-60, 60-61.
 Syndicats catholiques : 22.

— T —

Technocratie : 52.
 Télévision : 59, 59-60, 60-61.
 Terre-Neuve : 47.
 Théâtre : 24, 38, 44.
 Tourisme : 55.
 Traditions : 22.
 Travail : 39, 44, 47, 59-60, 60-61.
 Trudeau, Pierre-Elliott (et « La Grève de
 l'amiante ») : 56, 57, 58.
 Trust de l'aluminium : 43.

— U —

Ungava : 54, 56.
 Union catholique des cultivateurs : 25.
 Union culturelle française : 53, 55.
 Universités : 46, 52, 56, 57, 59-60, 60-61.
 Université de Montréal : 37.
 Université Laval : 47, 52.

— V —

Vacances (enquêtes pour étudiants) : 38.
 Vertus sociales : 41.
 Vice-roi canadien : 52, 59-60.
 Voyageurs de commerce et
 vie nationale : 20.
 Voyer, P. Raymond-Marie
 (Pensée nationale à 25 ans) : 26.

Manifestes
Mémoires
Déclarations

Ayant à sa disposition une revue, la Ligue d'Action nationale a senti moins souvent que d'autres organisations le besoin de rejoindre le public par d'autres moyens. Une revue mensuelle cependant a des lenteurs qui ne sont pas toujours compatibles avec les exigences de l'actualité. Au surplus, l'importance que prit la Ligue devant l'opinion publique, en raison des hommes qui la composaient, l'incita à d'autres formes d'expression dans les grands moments de la vie nationale. Des prises de position de ce genre — manifestes, lettres ouvertes, déclarations, mémoires — eurent lieu à propos de l'enseignement de l'anglais, de la question du Labrador, de la guerre, de la situation internationale d'après-guerre et des questions fédérales-provinciales.

REQUÊTE DES DIRECTEURS DE LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

aux membres du Comité catholique de
l'Instruction publique
sur l'enseignement du français

(octobre 1920)

La récente refonte du programme relatif à l'enseignement concurrent de l'anglais et du français à l'école primaire inquiète la Ligue. Elle soumet au Comité qu'« il faut, sans hésiter, considérer la langue maternelle comme matière principale dominant toutes les autres, et l'autre comme matière secondaire à laquelle sera consacré beaucoup moins de temps et de soin. Nous croyons avec les meilleurs pédagogues que la langue maternelle doit être, dans les premières années d'enseignement, la langue unique, que l'autre ne doit être introduite qu'à l'heure où l'élève pourra l'apprendre sans risquer de déformer ses notions du français par des confusions de sons ou d'orthographe ».

La déclaration demande aux membres du Comité catholique d'éviter de propager l'erreur commise par certains collèges commerciaux, dont les diplômés ne sa-

vent pas leur français. « Nous pourrions citer telle grande école de Montréal » (il s'agit de l'École des Hautes Études commerciales et du témoignage qu'en apportait M. Minville à la Ligue) « où les élèves qui viennent de ces institutions et quelquefois des diplômés possédant fort bien l'anglais, sont incapables de subir l'examen d'entrée pour les matières françaises. Les directeurs de plusieurs collèges commerciaux ont trop facilement cédé, semble-t-il, aux exigences injustifiables de quelques pères de famille dominés eux-mêmes par des vues exclusivement utilitaires. »

« Nous vous supplions donc humblement, assurés d'être en communauté de pensée avec vous, de défendre une institution d'où dépend notre survivance, notre qualité de peuple français et apostolique. Notre patrimoine est tel qu'il ne peut être sauvé que s'il est défendu dans son intégrité. Nous vous supplions de ne pas abandonner à des maîtres, à des directeurs, à des inspecteurs d'école dont l'ampleur ou la tournure d'esprit nous laisse quelque inquiétude, le soin de fixer eux-mêmes la physiologie des écoles où sont élevés nos enfants, de ne pas livrer surtout à la libre interprétation de ces pédagogues le sort de l'enseignement du français dans notre province. Nous demandons, en un mot, que d'étroites préoccupations utilitaires ne relèguent pas au second rang les intérêts supérieurs de notre peuple.

MÉMOIRE SUR LE LABRADOR

(adressé au premier ministre du Québec,
Louis-Alexandre Taschereau, le 21 mars 1927)

La Ligue refuse d'accepter que la question du Labrador soit considérée comme réglée par la décision que venait de rendre le Conseil privé, établissant, tel qu'il est aujourd'hui, le Labrador terreneuvien. Pour éviter toute difficulté dans l'avenir, il faut acheter les droits de Terre-Neuve sur le Labrador.

Cela est nécessité par l'aspect géographique : l'unité territoriale de la péninsule québécoise. Aussi par l'aspect

politique: « Nous n'avons pas le droit d'oublier, pour les générations à venir du Québec, sinon pour la nôtre, la position géographique qu'occupe Terre-Neuve, embouteillant le Saint-Laurent, ni les droits de navigation concédés aux États-Unis sur le même fleuve... Il faut prévoir le jour où les provinces de l'Amérique du Nord, devenues des États, sentiront le besoin d'articuler librement leur vie économique. Pendant qu'il en est temps, ne laissons pas se poser d'inévitables *casus belli*. »

Au surplus, cette partie du territoire est riche, avec en particulier sa chute Hamilton, plus forte que le Niagara, ses forêts, son domaine de chasse et de pêche.

« Soyons des administrateurs perspicaces du bien commun du Québec. Gardons tout ce qui présentement est confié à nos soins. Au sujet du Labrador, qu'un jugement vient de mettre à l'ordre du jour, ne commettons pas une lourde faute d'omission. L'histoire nous la reprocherait amèrement.

« Nous admettons aujourd'hui que trop souvent l'Angleterre, dans les conflits internationaux, sacrifie nos droits d'un cœur léger. Puisque nos destinées dépendent de plus en plus de nous seuls, soyons, tous ensemble, dans une unanimité parfaite, à la hauteur de nos responsabilités vis-à-vis de nous-mêmes et des générations futures. »

MANIFESTE SUR LES MENACES DE GUERRE

(octobre 1938)

A Munich, Chamberlain rencontrant Hitler vient de sauver la paix dans l'immédiat. On est optimiste. La Ligue d'Action nationale rappelle aux Canadiens que « *Mein Kampf* n'est pas entièrement réalisé ». La vigilance de l'opinion publique est donc encore nécessaire si l'on ne veut pas que le Canada se trouve engagé à l'aveuglette dans une autre aventure guerrière.

La Ligue rappelle que le Canada « Puissance d'Amérique, État autonome, nation de troisième ordre dans la vie politique internationale, c'est-à-dire sans influence,

et par suite, sans responsabilité morale dans la prévention des conflits, n'a aucune obligation, ni aucun intérêt à se porter garant de qui que ce soit ou à participer à aucun des conflits politiques de l'Europe. »

Dans de telles conditions, le Canada, dans ses engagements, « ne doit pas aller au delà d'une bienveillante neutralité ». L'opinion publique doit demander au gouvernement canadien d'en avertir l'Angleterre, car « en orientant la politique des alliés de 1914 dans la voie de la raison plutôt que dans celle des représailles indéfinies contre les vaincus (de 1914), Chamberlain joue une carte d'où résultera la plus solide des paix ou la plus terrible des guerres, selon la sincérité des parties en cause. »

LETTRE À
WILLIAM-LYON MACKENZIE-KING
SUR L'ENTRÉE DU CANADA
DANS LA GUERRE

(4 septembre 1939)

Le premier ministre a déclaré qu'au cas où l'Angleterre entrerait en guerre, le Canada serait à ses côtés. Une telle politique ne saurait être une politique d'unité nationale, car « l'entrée en guerre d'un pays divisé sur l'opportunité d'une telle action ne peut être que désastreuse ».

« Nous estimons que c'est une politique d'hypocrisie que celle qui consiste à partir au secours d'une puissance opprimée en commençant par opprimer chez soi une minorité nationale, qui a droit à ce que ses vues concourent à la politique du pays. »

En raison du fait que la majorité anglophone veut cette participation, la Ligue demande une politique totale de volontariat. Toute autre solution aboutirait à déterminer les Canadiens français « à se libérer au plus tôt du Commonwealth et de la Confédération ».

MANIFESTE SUR LA SITUATION INTERNATIONALE

(janvier 1946)

Devant les menaces de guerre qui se font alors croissantes, la Ligue énonce les principes qui devraient guider notre gouvernement.

La Ligue s'oppose à la croisade militaire contre la Russie sous prétexte de communisme. Le communisme ne sera pas vaincu par la guerre. La Russie, sous ce jour, doit donc être considérée tout simplement dans l'optique des jeux de puissance. Dans ces perspectives, on ne voit pas que les autres Grandes Puissances reprochent à la Russie son impérialisme si elles ne commentent pas par abjurer le leur. Une guerre qui résulterait de ces conflits d'intérêts ne peut être acceptée pour autre chose que ce qu'elle serait : une guerre impérialiste.

Restent les guerres pouvant résulter de la participation du Canada à l'ONU. « La Ligue d'Action nationale estime que le sens fondamental dans lequel le Canada, petite nation et nation chrétienne, doit travailler est celui de la paix et jamais de la guerre ». Il a droit, en l'occurrence, comme toute petite nation, au respect de son droit à la neutralité dans tout conflit. Si l'ONU doit poursuivre des opérations policières, c'est par l'intermédiaire d'une armée vraiment internationale et non pas par un appel à l'entrée en guerre des puissances. En attendant, les grandes puissances ne doivent pas être en mesure de déclarer la guerre n'importe quand avec la certitude que les petites puissances sont engagées d'avance à les suivre.

MANIFESTE SUR LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

(avril 1946)

Le premier ministre du Québec avertit la population « que jamais période aussi critique ne s'est présentée pour nous depuis la Confédération ». Il importe donc de bien définir les exigences du respect de l'autonomie provinciale.

Incompatible avec l'autonomie est:

« 1 — toute cession au Fédéral du droit de légiférer sur un sujet touchant directement ou indirectement à des matières qui ont une influence sur le caractère, la culture ou le mode de vie du peuple canadien-français;

« 2 — toute atteinte au droit exclusif dont jouit le provincial de percevoir librement les impôts qui lui sont nécessaires pour faire face à des responsabilités grandissantes. »

Le manifeste analyse ensuite les diverses propositions fédérales à la lumière de ces deux règles. Il conclut ensuite:

« 1 — en aucun cas, un compromis par lequel les provinces abandonneraient leur priorité de droit dans les impôts sur le revenu ne pourrait être acceptable (...);

« 2 — (...) de nouvelles augmentations de la subvention minimum par tête de population ne seraient qu'un trompe-l'oeil inacceptable de toute façon...;

« 3 — tout abandon au Fédéral ou toute réclamation de législations concurrentes ou de subventions spéciales sur des matières qui ont une influence sur la culture et les modes de vie doit être considéré comme un appel à l'ingérence du Fédéral dans ces domaines et comme une atteinte grave à la souveraineté provinciale. »

La base du compromis, elle se trouve d'abord dans l'utilisation du mécanisme des subventions pour parer aux difficultés des provinces désavantagées seulement, en fonction de leurs besoins réels. Elle se trouve, en second lieu, dans la formation d'un organisme permanent de coordination fédérale et interprovinciale.

« Le mot d'ordre à retenir et à faire circuler, c'est qu'aucune solution ne sera autonomiste qui troquera l'initiative de percevoir les impôts contre des subventions ou qui cherchera à abandonner au Fédéral des responsabilités nouvelles sous prétexte de soulager le budget de la province. Garder nos impôts et payer nous-mêmes pour une politique qui nous convienne doivent être la base nécessaire de toute collaboration organisée dans la Confédération. En dehors de cela, il n'y a que légèreté d'esprit, inconséquence et trahison ».

MÉMOIRE À LA COMMISSION MASSEY

(avril 1950)

I — Les principes en jeu :

1. Le Canada est une fédération dans laquelle l'éducation appartient exclusivement aux provinces
2. Le Canada est un pays biculturel où il ne peut y avoir d'unité que dans la diversité.

II — Conséquences pratiques de ces principes :

1. Le respect de l'autonomie provinciale en matière d'éducation

a) les organismes fédéraux : ne jamais intervenir de quelque façon que ce soit dans l'éducation :

contrôle des programmes radiophoniques au niveau provincial; opposition à une intervention du Conseil de Recherches en vue de coordonner et orienter les bourses, ou de la Bibliothèque nationale pour orienter les bibliothèques du pays; opposition à tout type d'organisation centrale avec filiales provinciales pour orienter les arts, lettres et sciences au Canada; opposition à tout bureau fédéral ou interprovincial d'éducation; mise en garde contre toute tentative d'utiliser une participation canadienne à l'UNESCO pour imposer des normes uniformes au Canada

b) aucune subvention fédérale aux institutions d'enseignement.

2. Le respect de la dualité de culture dans les organismes fédéraux ou nationaux.

Une seule recommandation : « un remaniement fiscal qui permette à chaque province de remplir la fonction dont, en vertu de la Constitution, elle est officiellement chargée. »

UNISSONS-NOUS
CONTRE L'ENVAHISSEUR*(Déclaration de mars 1954)*

Le gouvernement provincial vient de prendre la contre-offensive dans le domaine de la centralisation

fédérale en votant son impôt sur le revenu. La colère des fédéraux en dit long sur leur prétention de ne vouloir forcer personne à abandonner ses impôts à Ottawa. Il refuse donc au Québec le droit à la déductibilité de l'impôt provincial.

Après avoir démontré, par l'analyse de la situation, la mauvaise foi des Fédéraux, la déclaration conclut :

Nous forcer à plier

« La situation est donc claire. La junte des fonctionnaires et des politiciens anglo-saxons fédéraux ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura forcé la province de Québec à plier le genou devant sa suprématie. Elle ne sera satisfaite que quand elle l'aura dépossédée des bribes de liberté si chèrement conquises à la suite des événements de 1837 et dans ce qu'on a prétendu être la réhabilitation de 1867. « Plus de vainqueurs, ni de vaincus », a-t-on alors proclamé. Revenant sur cette décision, le vainqueur de 1760 veut de nouveau imposer sa volonté, nous acculer à une capitulation, et finalement à la réalisation de son rêve de toujours : l'anglicisation de coeur et d'esprit encore plus que de langue.

« Le malheur veut qu'en cette circonstance tragique, comme en trop d'autres, nous ne puissions compter que sur nous-mêmes, le peuple, pour organiser notre défense. Nos défenseurs naturels, nos députés et nos ministres fédéraux, Monsieur Saint-Laurent en tête, s'amuse à des chicanes de partisans et applaudissent des deux mains parce que le bleu de Québec encaisse une fin de non-recevoir des rouges d'Ottawa. Alors que les droits des leurs sont mis en échec, ils s'associent à la danse de guerre de l'adversaire, pour satisfaire de mesquines rancunes partisanses.

Debout, citoyens

« Citoyens du Québec, nous ne pouvons pas permettre que soit enlevée ainsi cette dernière redoute dans la protection de nos libertés. Notre droit de nous administrer nous-mêmes dans nos propres affaires et celui de prélever librement à cette fin les deniers néces-

saires doivent être sauvegardés. La Ligue d'Action nationale lance donc le cri d'alerte. Elle demande que toutes les associations et tous les individus se liguent contre l'envahisseur et entreprennent une lutte active pour l'obtention du droit minimum qui nous est aujourd'hui refusé. (...)

« Le moment est venu, après quinze ans de politique du moindre mal, de faire comprendre à nos représentants que nous sommes prêts à les battre à plate couture s'ils négligent les présentes revendications. Après s'être si longtemps servis de nous au nom d'une unité nationale hypocrite, leur aplatissement actuel cesse d'être un moindre mal; il devient le plus grave danger qui nous menace. (...)

« (...) Si le gouvernement actuel refuse de faire droit à nos justes revendications, n'allons pas faillir à la tâche pour la seule vanité d'entretenir à la tête du pays un premier ministre dont le nom canadien-français deviendrait en l'occurrence le témoignage de nos déchéances. Ce ne sont pas les personnes qui comptent, mais les actes ! Unissons-nous et parlons le langage qu'il faudra pour obtenir des actes ! »

MÉMOIRE À LA COMMISSION TREMBLAY

(mars 1954)

Conditions d'un État français dans la Confédération canadienne

L'importance du rôle de l'État dans l'organisation d'une société moderne rend plus impératif encore que dans le passé l'existence d'une large autonomie pour les gouvernements chargés du destin d'un groupe national.

Trois attitudes peuvent être prises en ce qui regarde notre problème actuel :

1 — « celle des partisans d'une centralisation, directe ou déguisée; »

2 — « celle des tenants du maintien approximatif du « statu quo » ;

3 — « celle, enfin, de ceux qui réclament une refonte complète du système dans un esprit de décentralisation maxima ».

Le mémoire relate ensuite l'histoire des intrusions fédérales dans les juridictions provinciales depuis 1867, en particulier en ce qui concerne l'action sociale et culturelle. Au carrefour où nous sommes parvenus, le mémoire proclame la nécessité d'une nouvelle constitution.

« Les droits et pouvoirs des diverses provinces doivent être clairement définis dans une charte adaptée aux besoins de l'heure. (...) Le retour à la véritable notion de Confédération postule (...) la reconnaissance de la primauté des États provinciaux, États souverains qui consentent au transfert d'une partie de leurs pouvoirs à un gouvernement central dans l'intérêt commun. (...) Créature des États provinciaux, l'État central n'exerce qu'un pouvoir délégué: aussi la nouvelle constitution devra-t-elle prévoir la nécessité de l'accord unanime des provinces pour que le fédéral puisse déborder les prérogatives précises qu'on lui aura reconnues. »

« (...) L'État français du Québec doit déterminer seul l'ensemble de sa politique sociale, être le maître absolu de tout ce qui touche à ce domaine. C'est assez dire combien il est inadmissible que l'État fédéral légifère sur quelque point que ce soit de la sécurité sociale ou des relations patronales-ouvrières ou du bien-être du peuple du Québec. (...) »

« Plus encore que le social et pour des raisons de même ordre, le domaine culturel doit rester l'apanage exclusif des provinces. Et par culturel, nous entendons ici aussi bien l'ensemble des institutions d'éducation, dans tous les secteurs et à tous les échelons, que tous les moyens de développement et de progrès intellectuels quels qu'ils soient. Au nom d'une distinction spécieuse entre le « culturel » et « l'éducationnel », on tente depuis quelques années de justifier une éventuelle intrusion du gouvernement central dans le domaine de l'esprit. Tout en réaffirmant avec force l'autorité exclusive de l'État provincial en matière d'éducation, on soutient

d'une part que le fédéral a droit d'action en matière culturelle, de l'autre, qu'on ne saurait l'empêcher de contribuer par de généreux octrois aux progrès intellectuels. Il suffit d'un peu de réflexion pour reconnaître la gravité d'une semblable initiative du gouvernement central. (...) Ajoutons que cette généreuse politique pratiquée grâce aux impôts ravis aux provinces a de quoi laisser rêveurs. »

Sur le plan juridique, le mémoire demande ensuite la nomination des juges par les provinces, la réforme de la Cour suprême, la création d'une cour constitutionnelle avec représentation des États provinciaux, la création d'un Conseil des États provinciaux, la nomination des sénateurs par les États provinciaux.

Sur le plan fiscal, droit général de taxation aux provinces avec délégation seulement de certains impôts spécifiques au gouvernement central. Et en attendant la réforme constitutionnelle, récupération immédiate de tout le domaine de l'imposition directe.

Le mémoire tient cependant à insister auprès de la Commission sur la nécessité non seulement d'une défense de l'autonomie provinciale, mais d'une vigoureuse politique nationale sur le plan provincial. Les principaux points soulevés sont :

1 — « l'accès à tous les échelons de l'enseignement à tout individu intellectuellement apte » ;

2 — « la constitution d'un fonds d'éducation affecté strictement à cette fin (...). Pareil fonds devra être notamment consacré à faciliter les recherches des jeunes diplômés, à multiplier les bibliothèques, les laboratoires ainsi que le nombre des boursiers, à améliorer largement le traitement des professeurs » ;

3 — « création d'un véritable ministère de l'Éducation nationale qui agirait en constant accord avec trois Conseils permanents de l'enseignement primaire, secondaire, et universitaire » ;

4 — création de missions du Québec dans certains pays ;

- 5 — réforme de l'Office du tourisme;
- 6 — « système complet de sécurité sociale généreux et progressif;
- 7 — « création d'un Conseil provincial de la main-d'oeuvre, composé de représentants du travail organisé, du patronat et du ministère du Travail » pour lutter contre le chômage;
- 8 — politique plus sévère de concession des ressources naturelles et autant que possible pour exploitation par des intérêts canadiens-français; à cette fin, appui à la formation d'institutions pour canaliser les capitaux canadiens-français et préparer la reprise à l'expiration des accords actuels de concession;
- 9 — représentations pour obtenir le retour du Labrador au Québec;
- 10 — création d'un Conseil national composé des représentants des organismes représentatifs.

TÉLÉGRAMME À M. PAUL SAUVÉ,
PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

au sujet du règlement de la question
des octrois fédéraux aux universités

(décembre 1959)

Déclaration et proposition Diefenbaker inacceptables telles quelles aux véritables autonomistes STOP Elles réaffirment la prétention du gouvernement fédéral d'exercer juridiction dans l'enseignement universitaire STOP Elles subordonnent l'usage que la Province ferait des fonds perçus par elle aux conditions de la politique fédérale STOP Vous prions instamment d'exiger la déductibilité sans condition comme seul moyen de donner justice au Québec sans créer de précédent sur le droit du Fédéral de dicter une politique aux provinces en matière d'enseignement.

***Propositions
politiques***

Propositions politiques

On peut dire sans crainte de démenti que la Ligue d'Action nationale, par son travail d'équipe et par sa revue, a souvent découvert ou inventé, presque toujours servi d'instrument d'approfondissement et de lancement d'idées conçues par l'un ou l'autre de ses directeurs ou par d'autres en matière de politique. Ce fut sans contredit le grand laboratoire du Canada français dans le domaine des idées politiques; si bien que presque tous les éléments sains des politiques actuellement en cours ne constituent que la réalisation des idées qu'elle essaie de répandre depuis un demi-siècle.

Déjà dans notre analyse des enquêtes, des manifestes, mémoires et déclarations, on aura pu se faire une idée de l'importance de ce rôle de **L'Action nationale**. Dans l'énumération qui suivra nous ajouterons (sans nécessairement y réintégrer celles qui ont déjà été signalées), les autres suggestions et propositions que l'on peut retrouver en parcourant les articles de la revue.

Il est bien dit en parcourant, car il n'est même pas question que la liste qui suit puisse être considérée comme exhaustive. Pour la rendre complète, il aurait fallu relire attentivement tous les articles depuis 50 ans. Il arrive, même le plus souvent, que les auteurs lancent, à travers leurs articles, des propositions ou suggestions qui ne sont pas reprises ou résumées en fins d'articles. Or ce sont ces dernières seules, avec celles qui émanent d'articles consacrés spécifiquement à les élaborer, que nous avons pu retenir ou découvrir au cours de cette revue rapide du travail de cinquante ans. Elles sont suffisamment éloquentes par elles-mêmes.

Notre mouvement n'a pas à faire de **mea culpa**. Si nos politiciens avaient été un peu plus à la hauteur de leur mission, et s'ils s'étaient appliqués à mettre en oeuvre, dès leur

mise à jour, les propositions qu'a élaborées le mouvement nationaliste, à la Ligue comme ailleurs, et avant elle, l'État du Québec n'en serait pas, comme à l'heure actuelle, à des débuts dans presque tous les domaines.

Cela doit nous amener à méditer d'ailleurs sur le tort que nous ont fait, en dépit de leur prétention d'être les éveilleurs, les mouvements antinationalistes qui ont réussi, depuis la fin de la guerre, en grande partie grâce aux fourgons de l'étranger (partis fédéraux, radio et télévision sous l'égide fédérale, etc.), à prendre chez nous une certaine vedette. En nous proposant d'abord la collaboration avec Ottawa (domaine dans lequel leur influence est heureusement fort à la baisse), puis notre intégration dans les idéaux socialisants et laïcisants extrémistes, ils ont voulu rompre avec la tradition nationaliste, la condamner, répudier toutes les politiques qu'elle était en train de mener à terme. Cela n'a réussi en définitive qu'à provoquer une sorte de diversion qui nous aura fait perdre vingt-cinq ans, après quoi ils sont obligés eux-mêmes d'en revenir aux types de solutions élaborés par l'école nationaliste, en essayant d'y insuffler cependant leur « esprit nouveau ». En quoi, ils continuent à pratiquer une diversion dont le danger véritable est maintenant de faire perdre à ces solutions leur sens proprement canadien-français et d'en faire des instruments de notre intégration aux idéaux **Canadiens**.

Autrement dit, ces nouveaux intellectuels sont loin d'avoir fait preuve du même sens politique que l'école nationaliste. Que n'aurions-nous pas gagné, au lieu de vouloir chaque jour surenchérir par du plus nouveau et du plus révolutionnaire sur les solutions nationalistes, à nous unir pour obtenir d'abord la réalisation de ce programme.

À tout événement, le programme est toujours là. Il est d'une qualité telle qu'il reste toujours valable. Certains éléments, bien peu, en ont été réalisés. La jeunesse d'aujourd'hui, qui commence à en avoir assez semble-t-il des vains démolissements, aura avantage à reprendre contact avec cette politique, afin de pouvoir continuer, de faire progresser, au lieu d'avoir à redécouvrir des choses élémentaires et de recommencer le travail déjà fait.

LISTE APPROXIMATIVE DES
SUGGESTIONS POLITIQUES
QUE L'ON PEUT RELEVER
DANS LES CINQUANTE ANS
DE LA REVUE

(à l'exclusion de celles qui apparaissent dans les articles des enquêtes et dans les manifestes, mémoires et déclarations, déjà signalées à ces sections de notre analyse).

- Création d'un bureau des archives à Québec (1921)
- Création d'un Comité de propagande à Paris (1921)
- Politique d'aménagement des ressources naturelles (1921)
- Mortalité infantile: Consultation de nourrissons; contrôle du lait; enseignement de la puériculture à l'école aux jeunes filles (1924)
- Industrialisation régionalisée afin de consolider l'agriculture (1924)
- Multiplication des caisses Desjardins et crédit agricole coopératif (1924)
- Revision de la loi de colonisation pour prévoir l'aménagement des routes, la cohésion de l'habitat, l'organisation des débouchés et du crédit (1924)
- Fondation d'un crédit agricole de 20 à 30 millions de dollars par les caisses populaires (1924)
- Création d'une commission de juristes pour l'analyse et la rédaction des lois avant leur présentation au Parlement afin qu'elles soient dans la lettre et dans l'esprit conformes à notre droit français
- Limitation du droit d'appel à la Cour suprême aux causes de droit constitutionnel et aux questions se rapportant à la législation fédérale (1927)
- Abolition de tout appel au Comité judiciaire du Conseil Privé (1927)
- Étude immédiate du problème scolaire des non-chrétiens par un sous-comité du Comité catholique du DIP, afin d'y trouver une solution qui ne mette pas en

jeu le principe de notre régime scolaire (1928)
Établissement d'allocations familiales (1928)

PROGRAMME DE RESTAURATION SOCIALE

En 1933, L'Action nationale adhère officiellement au programme de Restauration sociale préparé et signé par dix laïques (Esdras Minville, Dr Philippe Hamel, Albert Rioux, V.-E. Beaupré, Dr J.-B. Prince, Anatole Vanier, Arthur Laurendeau, Alfred Charpentier, Wilfrid Guérin, René Chaloult), dont sept sont d'ailleurs des membres de la Ligue. Autant dire que c'est donc la Ligue elle-même qui suscite ce programme et en fomenté l'élaboration. Le programme est vaste et compréhensif. Le voici :

Restauration rurale

- 1° **Restauration de l'agriculture existante :** retour à l'agriculture familiale. — Association professionnelle des cultivateurs. — Généralisation de l'instruction agricole. — Expansion du mouvement coopératif. — Crédit agricole par l'intermédiaire des caisses populaires. — Diversification de la production par l'introduction de nouvelles spécialités culturelles convenant à notre sol et à notre climat et répondant aux besoins des marchés locaux. A cette fin, inventaire : a) de la consommation sur les marchés urbains pour savoir exactement ce qui s'y vend; b) de la production agricole, afin de se rendre compte de ce qui y manque; c) du territoire cultivé au point de vue climat et sol afin de déterminer les cultures à introduire.
- 2° **Colonisation :** a) Part de l'Etat : Procéder d'après un plan déterminé d'avance. — Faciliter l'accès des terres colonisables partout où elles se trouvent, qu'elles appartiennent à la Couronne, ou qu'elles soient concédées en seigneuries ou en réserves forestières. A cette fin, délimiter les réserves de colonisation et réintégrer au domaine agricole celles qui sont concédées en réserves forestières ou en seigneuries. — Exiger des compagnies qu'elles achètent le bois des colons avant de faire la coupe sur leurs propres limites. — Conserver le régime des primes avec paiement régulier, à condition qu'il y ait résidence. — Etablir un budget de colonisation mieux proportionné aux besoins pressants de l'heure. — Favoriser la création de sociétés de colonisation et coopérer avec ces sociétés. — Aider les colons par l'intermédiaire des sociétés diocésaines et par des travaux (routes, etc.) ou par des subventions collectives (construction d'écoles, d'églises) plutôt que par des gratifications

- individuelles. — Appliquer plus largement le plan Gordon pour le retour à la terre des chômeurs urbains. b) Part du public : Sociétés paroissiales et diocésaines de colonisation pour le recrutement des colons et l'organisation de paroisses nouvelles.
- 3° **Arts domestiques et industries locales.** Promouvoir le développement des arts domestiques afin d'accroître les revenus de la famille agricole. — Procéder à une enquête : a) sur ce qui se fait, b) sur ce qui pourrait se faire. — Favoriser la décentralisation économique; à cette fin, aider au développement de la petite et de la moyenne industrie locale et régionale qui complétera l'agriculture en lui offrant un débouché pour ses produits et pour son surcroît de main d'oeuvre.

La Question ouvrière

Uniformisation dans tout le pays de certaines lois ouvrières qui ont une portée internationale, comme la réglementation des heures de travail. — Organisation progressive des assurances sociales à base contributive. — Application immédiate, comme mesure transitoire, de la loi fédérale des pensions de vieillesse. — Allocations aux mères nécessiteuses. — Salaire vital proportionné à la famille moyenne. — Expérimentation prudente des allocations familiales, en tenant compte du problème rural. — Primat du salaire sur les dividendes. — Salaire minimum aux « journaliers ». — Apprentissage obligatoire. — Conseil supérieur du Travail et code du travail. — Extension juridique du contrat collectif. — Organisation corporative de la profession. — Retour de la mère au foyer. — Stricte observance du dimanche. — Initiatives publiques et privées qui faciliteront à l'ouvrier l'accès à la propriété. — Disparition des taudis. — Surveillance plus efficace de l'observance des lois ouvrières. — Révision de la loi des accidents du travail quant au choix du médecin et au délai donnant droit à l'indemnité. — Réglementation de la vente à tempérament.

Trusts et finance

Combattre les cartels du charbon, de la gasoline; surveiller le commerce du lait et du pain. — Lutter tout spécialement contre le trust de l'électricité. — Organiser la concurrence par la création d'une commission provinciale hydro-électrique qui aménagerait, au fur et à mesure des besoins, les chutes non concédées. — Reprise par l'Etat des chutes d'eaux concédées mais non exploitées. — Faire enquête

sur la Beauharnois Power Corporation, la Beauharnois Company et la Montreal L.H. & P. Consolidated, et, sur preuve d'abus suffisants, étatiser les usines hydro-électriques de la Beauharnois, en garantissant les obligations et en ne versant aux actionnaires qu'une rémunération correspondant à leur mise de fonds réelle. — Imposer au trust un contrôle à la génération et à la distribution afin d'assurer à tous des taux modérés. — Protection du gouvernement aux municipalités qui, après un référendum, désirent municipaliser leur service d'électricité. — Une politique d'électrification rurale progressive selon un plan déterminé. — Enquête complète sur la structure et les méthodes financières des compagnies d'utilité publique, et assainissement de leur capitalisation. — Obligations pour les compagnies électriques de créer entre les mains de l'Etat, par le versement annuel d'une redevance prise sur les revenus, mais calculée selon un certain pourcentage de la capitalisation, une réserve avec laquelle le gouvernement pourra, au cas d'abus prouvés, racheter les entreprises d'après la valeur matérielle de l'actif.

Réformes financières

Uniformisation de la loi des sociétés à fonds social dans tout le Canada. — Défense d'avoir recours à des prête-nom pour l'obtention de lettres-patentes. — Suppression des actions sans « nominal » et simplification de la structure financière des sociétés, ne laissant subsister que des obligations, c'est-à-dire des titres de créance gagés par une première hypothèque sur des immeubles, des actions privilégiées et des actions ordinaires d'un nominal déterminé. — Simplification de la structure financière des sociétés. — Participation des obligataires à l'élection des conseils d'administration. — Obligation pour les administrateurs d'une compagnie de posséder, d'après la capitalisation, une valeur déterminée d'obligations, plus la moitié de cette valeur en actions ordinaires. — Dépôt obligatoire de ces titres dans une compagnie de fiducie comme garantie d'honnête administration. — Obligation pour les sociétés de publier annuellement une liste complète de leurs actionnaires et obligataires. — Limitation, d'après les bénéfices, des appointements, commissions, jetons de présence versés aux fonctionnaires supérieurs et aux administrateurs, avec obligation pour la compagnie d'en publier chaque année le montant. — Interdiction aux administrateurs de profiter de leur situation pour encaisser des profits ou éviter des pertes personnelles au détriment des actionnaires et des obligataires. — Interdiction des

bonis et dividendes payés en actions ainsi que des fractionnements d'actions et des émissions de titres amoindrisant le gage du capital déjà souscrit. — Uniformisation des bilans. — Fixation des pourcentages pour dépréciation, amortissements, etc. principalement par les sociétés qui font le commerce d'articles de première nécessité : lait, farine, pain, charbon, électricité, etc. — Responsabilité conjointe des administrateurs avec les vérificateurs qui signent les états financiers des sociétés. — Responsabilité conjointe des administrateurs et des courtiers qui vendent les titres d'une compagnie quant à la véracité du prospectus. — Réglementation sévère et, au besoin, abolition des « Investment Trusts » et « Holding Companies ». — Interdiction aux banques de prêter à leurs administrateurs, soit directement, soit indirectement, soit à des entreprises où lesdits administrateurs sont intéressés. — Interdiction aux banques d'avancer aux courtiers plus de cinquante pour-cent de la valeur nominale du titre coté ou cinquante pour-cent de la cote si le titre se traite en dessous du pair. — Interdiction rigoureuse des pools et de la vente à découvert. — Imposition d'une taxe provinciale au vendeur, sur toute mutation effectuée moins d'un an après l'achat d'actions cotées en bourse.

Réformes politiques

Dans la mesure du possible, exécution des travaux publics en régie pour mettre fin au régime des grands entrepreneurs. — Interdiction aux ministres d'être administrateurs d'une entreprise individuelle, commerciale ou financière; comme compensation, relèvement de leurs appointements et assurance d'une pension convenable, après une période de service déterminée. — Obligation pour les sociétés éditrices de journaux de publier la liste assermentée de leurs administrateurs, actionnaires, créanciers hypothécaires et rédacteurs réguliers. — Imprimerie d'Etat pour le gouvernement provincial et obligation pour les autres corps publics de n'accorder de contrats d'impression qu'après demande de soumissions. — Interdiction à l'homme public de faire par un prête-nom ce que la loi lui interdit de faire personnellement et renvoi aux tribunaux plutôt qu'aux assemblées délibérantes de tout cas de concussion et de péculat. — Elections à date fixe et déclaration obligatoire par les partis des montants souscrits à leur caisse électorale ainsi que des sommes affectées à l'organisation générale et dans chaque circonscription. — Application rigoureuse de la loi contre les suppositions de personne (télégraphes). — Création d'un Conseil économique provincial composé

d'un comité directeur et d'autant de sous-comités qu'il y a de branches importantes de la vie économique et sociale. A ce conseil siégeront des spécialistes nommés par l'Etat, mais désignés par les divers groupements professionnels et sociaux. Le conseil aura pour mission d'élaborer une politique économique et sociale et d'apporter aux gouvernants le concours de ses études et de sa compétence. En outre, le conseil collaborerait à la nomination des sous-ministres, et des fonctionnaires supérieurs de l'Etat.

Office d'orientation professionnelle provincial pour aider à régler les différents problèmes soulevés par le chômage (1938)

Création d'une banque d'affaires, au besoin sur l'initiative de l'Etat (1939)

Office provincial de la propagande

Politique modernisée de colonisation

Exploitation de la forêt sur une base coopérative

Régime industriel dans lequel le contrat de travail serait tempéré par des éléments du contrat de société

Généralisation de la propriété ouvrière du logis

Garantie de revenu et de prix à l'agriculteur contre les fluctuations excessives du marché.

Si vous voulez

des épargnes sans avarice

des affaires sans affairisme

de l'utilitarisme sans égoïsme

devenez sociétaires de

La Familiale

5271, rue St-Hubert — 272-1119

L'histoire de la littérature
de l'Asie Mineure

**Les
éditions**

L'Almanach et les éditions de l'Action française

« Fondée en 1913, la *Ligue des Droits du Français* se proposa de rendre, en notre pays, à la langue française la place à laquelle elle a droit. Un almanach lui parut excellent véhicule de ses idées. En 1916, elle commença d'exécuter ce plan . . . »

Cette citation appartient à Me Antonio Perrault. Elle est extraite d'un article paru dans *l'Almanach de la Langue française*, année 1925. Elle rappelle qu'avant la revue « L'Action française », a paru cet almanach fort sérieux qui avait pour nom *l'Almanach de la Langue française*.

L'almanach a paru pour la première fois en 1916. Il a vécu une vingtaine d'années. Il a précédé la revue d'un an. Il tient la tête de liste dans les éditions de *l'Action française*. L'exemplaire de 1925 présente 150 pages d'articles sur des sujets plutôt austères. Il y a déjà assez « d'amuseurs publics » sans nous, écrit Me Perrault. Les collaborateurs sont Olivar Asselin, Esdras Minville, Emile Bruchési, Pierre Homier, C.-J. Magnan, Mgr Eugène Lapointe, Marie-Claire Daveluy, et plusieurs autres. Exception faite des pages d'annonce, du défilé des mois et du catalogue de librairie, l'almanach de 1925 ressemble à une numéro spécial de la revue. Mais comme le souhaitait Me Perrault, *l'Almanach de la Langue française* a permis de donner une diffusion plus grande pendant vingt ans aux idées que préconisait la *Ligue d'Action française*.

Le présent numéro de *l'Action Nationale* insiste à bon droit sur sa devancière *L'Action française*. On risque d'oublier que les administrateurs de *l'Action Française* ont joué en plus, un rôle brillant comme éditeurs et comme libraires.

La Ligue d'Action française a édité tout d'abord les oeuvres de ses membres et notamment celles de M. le chanoine Lionel Groulx. Elle en vint aussi à publier

les livres de ses principaux collaborateurs et d'autres auteurs en sympathie avec elle. Elle multipliait, d'autre part, les brochures et tracts de propagande. Editions et librairie portaient le nom de *Bibliothèque de l'Action française*. La revue de 1925 pouvait avoir 4 à 5000 abonnés. C'était fort remarquable pour le temps. Cette relative prospérité avait permis d'acquérir une maison, rue St-Denis, et d'y loger la librairie. *L'Action française* a édité les oeuvres de plusieurs écrivains connus de cette époque et les quelques rares, mais importants libraires d'alors se plaignaient de sa concurrence. Une liste des volumes et brochures édités par *l'Action Française* remplirait plusieurs pages. Qu'il suffise de mentionner quelques noms d'auteurs: le chanoine Lionel Groulx, Henri Bourassa, Henri d'Arles, Nérée Beauchemin, Marie-Claire Daveluy, Blanche Lamontagne-Beauregard, Harry Bernard, Hermas Bastien, l'abbé Auguste Lapalme, et nombre d'autres. Ce qu'il faut retenir, c'est que *l'Action française* a stimulé le mouvement littéraire de l'époque tout en poursuivant avec vigueur ses fins propres.

La publication de *l'Action Canadienne-française* a cessé au mois de janvier 1929. La librairie, devenue propriété de M. Albert Lévesque, devait subsister encore pendant plusieurs années. Les *Éditions Albert Lévesque* ont permis à nombre d'auteurs soit de prolonger leur oeuvre soit de se faire connaître.

En janvier 1933, *l'Action Nationale* reprenait, avec plusieurs des mêmes animateurs et collaborateurs, l'oeuvre brièvement interrompue de *l'Action Française*. *L'Action Nationale* a aussi édité quelques oeuvres marquantes et notamment *l'Histoire du Canada français* de M. le Chanoine Lionel Groulx. Mais elle s'est limitée généralement à des brochures d'éducation nationale, politique et sociale. Cette histoire d'un demi-siècle pourrait s'allonger considérablement; ces quelques lignes permettront à ceux qui ont là-dessus des souvenirs de les évoquer et à ceux qui n'en ont pas de s'en faire...

Pour la collation

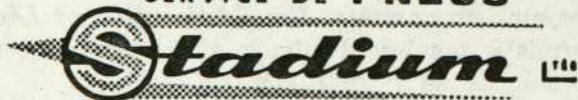
Savourez

LA CROQUETTE



BISCUITS — GÂTEAUX — TARTES

SERVICE DE PNEUS



Rechappage et Vulcanisation

Accumulateurs — Alignement de roues

Eugène Turcotte
Président

André Trudeau
directeur-gérant

1871, rue DeLorimier

LA. 4-1177



Une MUTUELLE D'ASSURANCE
intégrée à l'économie
du Canada français



UNE VARIÉTÉ
DE PLANS D'ASSURANCE MODERNES
RÉPONDANT
À DES BESOINS MODERNES !

L'  CONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal - Victor 5-4291

JOLIETTE — ST-JEAN — QUÉBEC — SHERBROOKE — OTTAWA

LA SOLIDARITÉ

Compagnie d'assurance sur la vie

925, chemin Saint-Louis
Québec

Président
ALBERT BOULET

Directeur général
CHARLES POIRIER



LA. 4-1167

3605 est, rue Ontario, Montréal

Roch Grenache



CRÈME GLACÉE
BEURRE DE CARAMEL
CONFITURES et MARINADES

GRÉNACHE INC.



Bureau : 1504, rue Davidson

LA. 6-7771

Avec les hommages de



**LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

Votre partenaire

VICTORY TOOL & MACHINE CO. LTD.

Dollard Mathieu, *président*

Machinerie générale, Manufacturiers de Convoyeurs
à rouleaux, à courroie, et à chaînes Monte-charges



WE. 3-1138 250, rue Rose-de-Lima Montréal

Hommages aux collaborateurs de

L'ACTION NATIONALE

J.-R. GRÉGOIRE

QUINCAILLERIE



LA. 4-1167 3605 ouest, rue Ontario, Montréal

RÉALISME

Il ne suffit pas d'économiser. Il importe de placer ses épargnes dans un grand établissement de crédit qui favorise le développement agricole, industriel et commercial du Canada français.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

601 bureaux au Canada

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

La Sauvegarde

ACTIF	\$56,000,000
ASSURANCES EN VIGUEUR	\$281,500,000
PROTÉGEANT	112,000 assurés

Ce sera un titre de gloire pour LA SAUVEGARDE que d'avoir été la première compagnie canadienne-française à s'aventurer sur un terrain qui semblait jusqu'alors réservé à d'autres. Durant longtemps, elle fut la seule, mais ses succès encouragèrent les initiatives et facilitèrent la naissance des compagnies canadiennes-françaises fondées au cours des dernières années et auxquelles nous souhaitons le plus grand succès.